«Initiatives» : les recrutements

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14894 7 F – MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1992 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

M. Tchernomyrdine, nouveau premier ministre

Le rythme des réformes en Russie pourrait être ralenti

M. Boris Eltsine a dû renoncer, lundi 14 décembre, à maintenir M. Egor Gaïdar à la tête du gouvernement russe, et a été contraint d'accepter la nomination comme premier ministre de M. Viktor Tchernomyrdine, qui dispose du soutien d'un plus grand nombre de députés au Congrès. M. Tchernomyrdine, ancien apparatchik communiste responsable de la production gazière, devrait ralentir le rythme des réformes.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

«Je ferai... tout ce qu'il faudra» : M. Viktor Tchernomyrdine n'est pas très loquace, lundi 14 décembre en milieu d'après-midi, lorsque, apprenant que M. Boris Eltsine l'a mis sur la liste des cinq «papabili» susceptibles de devenir premier ministre, il se présente devant un Congrès qui entame son quatorzième jour de débats et vient de recevoir, comme une nouvelle provocation, le «premier choix» présidentiel.

Depuis le matin, en effet, les salles lambrissées du grand palais du Kremlin bruissaient de l'écho des réunions des différentes fractions parlementaires qui, interprétant (mal, sans doute) l'accord intervenu samedi entre M. Eltsine et le président du Congrès, Rouslan Khasboulatov (*le Monde* du 15 décembre), mettaient au point la liste des candidats qu'ils allaient soumettre au président.

Si les réformateurs continuaient à soutenir M. Egor Gaïdar, les députés du marais centriste de l'Union civique se mettaient d'accord sur trois noms, dont celui du vice-premier ministre Gueorgui Khija, qui devenait, dès lors, un des favoris. Au total, dix-sept noms furent présentés à M. Eltsine.

Aussi, quelle ne fut pas la surprise des députés conservateurs lorsque le président annonça les cinq noms qu'il avait retenus sur cette liste.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4 ainsi que le portrait de M. Tchernomyrdine et l'article de FRANÇOISE LAZARE

Retour au passé?

BEAUCOUP de questions restaient en suspens après le coup de théâtre qui a marqué, lundi 14 décembre, le dernier jour du Congrès des députés de Russie. M. Boris Eltsine semblait avoir signé sa défaite, et celle des réformes, en renonçant à imposer le maintien de son premier ministre – le «père de la thérapie de choc», Egor Gaïdar, – alors que l'accord mystérieux passé samedi avec le président du Parlement et le «lobby industriel» lui en laissait la possibilité théorique.

Est-ce à dire que l'on va assister, à Moscou, à un retour à la guerre froide, comme l'a laissé craindre à Stockholm le très pro-occidental ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev? Ce dernier a glacé ses collègues en lisant à la tribune les thèses de l'opposition conservatrice et nationaliste, avant de revenir expliquer qu'il s'agissait d'un faux visant à sensibiliser l'Occident aux dangers encourus. Le danger est réel. La Russie ne peut guère compter que sur son pétrole, son gaz... et ses armes pour recueillir des devises.

MAIS les «industriels», directeurs des conglomérats hérités de l'ex-URSS, qui viennent de gagner la partie à Moscou en imposant la nomination d'un des leurs en la personne de M. Viktor Tchernomyrdine, ont d'autres buts que la grande masse des députés conservateurs et nationalistes du Congrès qu'ils ont utilisés pour faire tomber le gouvernement de M. Gaïdar. Engagés dans diverses collaborations avec les sociétés occidentales, ils ont intérêt à une certaine poursuite des réformes, comme ils l'assurent à qui veut les entendre.

Pourtant, si la «stabilisation», qu'ils prônent également, se produit, s'il y a gel de la situation actuelle, le pire est à prévoir. Dans la Russie d'aujourd'hui se conjuguent les maux exacerbés de deux systèmes : l'absurdité d'un communisme qui n'assure plus la sécurité et les distorsions d'un libéralisme sans garde-fous. Une société où dominent les anciens apparatchiks et les nouveaux mafieux.

MAIS rien ne prouve encore que la «stagnation» soit de retour. Depuis des mois, le pouvoir et les «industriels» négocient, et la montée en puissance de ces derniers était prévue et en partie acceptée. Quand aux jeunes collaborateurs de M. Gaïdar, ils doivent encore décider s'ils partent ou s'ils restent.

Si certains réformateurs, à Moscou, se préparent à passer à l'opposition, d'autres estiment au contraire qu'un premier ministre «conservateur» est mieux à même de protéger la poursuite d'une politique d'essence finalement réformatrice. M. Tchernomyrdine a peut-être pour première tâche de rassurer une population qui vit une transition pour laquelle elle n'était pas préparée, et qu'irritaient les manières trop occidentales de l'équipe Gaïdar. Le Congrès a maintenant à assumer son choix et à affronter les mécontentements.

M 0147 - 1216 0 - 7,00 F

Pour faire respecter l'interdiction de survol de la Bosnie

Paris demande à l'ONU d'agir contre l'aviation serbe

La France va saisir le Conseil de sécurité afin de faire adopter un projet de résolution autorisant le recours à «tous les moyens nécessaires» pour faire respecter l'interdiction des vols militaires au-dessus de la Bosnie. Lors de la réunion de la CSCE, le secrétaire d'Etat américain, M. Eagleburger, a proposé, lundi 14 décembre, la création d'un tribunal international pour juger les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Ayant décidé d'agir avant que Washington ne le fasse, Paris va saisir le Conseil de sécurité pour *faire adopter une résolution* visant à faire respecter l'interdiction de survol de la Bosnie-Herzégovine, décidée le 9 octobre dernier et violée, depuis, à plus de deux cents reprises. A la suite du conseil européen d'Edimbourg, Paris et ses partenaires européens au sein du conseil, à savoir Londres et Bruxelles, entendent mettre sur pied *«une opération dissuasive»*. Cette intervention, qui consisterait à *«patrouiller»* dans l'espace aérien bosniaque, serait, selon les Européens, à l'image de l'opération des alliés dans le sud de l'Irak. Un dispositif chargé de surveiller les opérations aériennes serbes serait mis en place et, si un avion était détecté, il serait *«au besoin»* détruit.

Voulant avoir les mains *«plus libres»*, Washington trouve le projet de résolution français *«restrictif»*. Les Américains souhaitent une position plus dure leur permettant d'entreprendre des actions non seulement à titre punitif, mais aussi à titre préventif. Selon des diplomates, Washington souhaite, *«par exemple»*, avoir l'autorisation de bombarder massivement les aérodromes, et non pas seulement anéantir les avions. Les Européens estiment que *«Washington se rendra compte que les pays qui ont des troupes sur place ont aussi leur mot à dire»*.

AFSANÉ BASSIR POUR

Lire la suite et nos informations page 5. Lire aussi, page 2, le point de vue de PIERRE HASSNER et OLIVIER MONGIN

Un recensement des personnes transfusées entre 1980 et 1985

Dans une circulaire publiée au *Journal officiel* du 15 décembre, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, demande à l'ensemble des établissements de santé de prendre les dispositions nécessaires afin d'identifier tous les malades transfusés en France entre 1980 et 1985. Cette décision vise à informer l'ensemble des personnes ayant pu être victimes, durant cette période, de contaminations post-transfusionnelles par le virus du sida et l'ignorant encore aujourd'hui. *«Il est important que ces personnes puissent être en possession de cette information afin de se faire dépister»*, écrit M. Kouchner. On estime généralement en France entre 3 000 et 6 000 le nombre des victimes de contaminations post-transfusionnelles.

Lire page 25 l'article de FRANCK NOUCHI

SCIENCES ◇ MÉDECINE

Le sommaire complet se trouve page 25

Le FN dans une passe difficile



M. Carl Lang, secrétaire général du Front national, a indiqué, lundi 14 décembre, que son parti espère être présent, au second tour des élections législatives, au minimum dans cent circonscriptions. Toutefois, le parti de M. Le Pen subit actuellement une démobilisation de son électorat, comme le montrent les élections cantonales partielles.

Lire page 8 l'article d'OLIVIER BIFFAUD

Le bac option Lang

A l'horizon 1995, le rééquilibrage des disciplines modifiera le profil de chaque série

par Christine Garin

Plusieurs mesures annoncées mardi 15 décembre par M. Jack Lang sont destinées à rénover le baccalauréat et, en particulier, à rééquilibrer le poids des différentes disciplines dans les trois nouveaux bacs généraux (littéraire, scientifique, économique) et les quatre bacs technologiques. Ainsi, le ministre de l'éducation nationale et de la culture parachève-t-il, comme promis, la réforme du lycée engagée il y a deux ans par son prédécesseur et qu'il avait relancée au mois de juin.

M. Lang a bien compris la leçon de dix dernières années de réformes avortées, de reculades et de crises répétées : on ne réforme pas le bac à la hussarde. Ce *«monument historique»*, selon ses propres termes, cette grand-messe annuelle et nationale, réclame patience et doigté. Presque de l'humilité. Même si son organisation *«frise l'exploit»* comme il le rappelait en juin, même si la machine a quelques difficultés à digérer les 600 000 candidats qui postulent désormais chaque année, le bac reste le bac, une bouée rassurante dans un système éducatif de plus en plus mouvant et incertain. Un symbole fédérateur, républicain, indétrônable.

Que, désormais, la moitié d'une génération (51,2 % en 1992) décroche le fameux parchemin n'a qu'à peine écorné son prestige. Du moins, ce dernier est-il intact dans l'opinion et chez les lycéens, même si sa valeur sur le marché des diplômes a quelque peu diminué...

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture a donc choisi la manière douce pour affronter le monstre.

Lire la suite page 10

Les Français du Grand Louvre

Le chef de l'Etat devait inaugurer le 15 décembre trente-neuf nouvelles salles consacrées à la peinture française

par Philippe Dagen et Emmanuel de Roux

«C'est un hors-d'œuvre qui a été inauguré, confie Pierre Rosenberg, conservateur en chef du département des peintures au Musée du Louvre. *Mais un hors-d'œuvre copieux, car jamais depuis la dernière guerre la peinture française n'a été exposée d'une manière aussi complète sur nos cimaises.»* Ce sont en effet 700 tableaux, dont 150 sortis des réserves, et une centaine de pastels, dessins et miniatures qui sont désormais visibles, dans un décor signé par l'architecte Italo Rota, au deuxième étage de la cour Carrée. Les 39 salles (3 500 mètres carrés) qui conduisent les visiteurs du dix-septième au dix-neuvième siècle, de Mignard à Corot, font suite aux espaces inaugurés en 1989, où sont accrochés une première série de peintres français, des primitifs à Le Brun. Une partie de ceux-ci vont d'ailleurs basculer dès l'année prochaine du côté de la rue de Rivoli.

Et c'est en cela que cet accrochage, si impressionnant soit-il, n'est encore qu'un *«hors-d'œuvre»*.

Lire la suite page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Bosnie

Le pire, c'est de ne rien faire

par Pierre Hassner et Olivier Mongin

QUELQUES jours après l'intervention militaire qui vient d'avoir lieu sous l'égide américaine en Somalie et le sommet européen d'Edimbourg, la conférence sur la Bosnie des ministres des affaires étrangères va se réunir à Genève les 16 et 17 décembre. Après la publication du rapport de la mission conduite par Tadeusz Mazowiecki dans les camps serbes de Bosnie qui a mis l'accent sur le caractère systématique de la politique de «purification ethnique» perpétrée par le régime du président Milosevic, les observateurs les plus lucides hésitent toujours sur le sens et la portée d'une action militaire.

Pourquoi agir si le plus grand mal est déjà fait, si la partition de l'ex-Yougoslavie est en train de s'achever inéluctablement sur le terrain alors que l'aide humanitaire n'est même plus acheminée jusqu'à Sarajevo où se prépare un massacre collectif? Faut-il alors donner raison à ceux qui, observant que la situation se dégrade un peu plus chaque jour, craignent un risque de «libanisation», ou bien aller dans le sens des propos récents du général égyptien Abdelrazek, commandant les forces de l'ONU en Bosnie, et de l'amiral Lanxade qui réclament *«des mesures de contraintes plus fortes pour que les sanctions soient réellement appliquées»*? Une intervention militaire provoquera-t-elle automatiquement un enlisement des forces d'intervention, à la différence de l'action menée en Somalie, et un déchaînement de violence incontrôlable?

Si les ministres réunis à Genève doivent essentiellement apporter des réponses argumentées sur l'action susceptible d'être menée en Bosnie, il est difficile d'isoler celle-ci de deux autres points : la mise en place d'une politique d'accueil des réfugiés et la prévention des risques d'extension du conflit. Au cas où la conférence sur la Bosnie viendrait conforter l'inertie actuelle, elle aura fait la preuve que l'Europe considère le conflit qui meurtrit l'ex-Yougoslavie comme une affaire «périphérique», témoignant ainsi d'un aveuglement historique devant l'un des pires crimes qui auront ponctué le vingtième siècle. A moins que la peur de la menace islamique, entretenue par le régime serbe lui-même, soit désormais plus forte que toute analyse stratégique et diplomatique.

1. Les troupes de l'ONU présentes en Bosnie-Herzégovine étant actuellement condamnées à entériner le rapport de forces existant sur le terrain, les mesures suivantes pourraient être prises immédiatement afin de tester la volonté de Milosevic et des milices serbes de continuer à faire monter les enchères : un contrôle rigoureux de l'espace aérien permettrait d'abord de mettre en place une interdiction réelle des vols serbes au-dessus de la Bosnie, comme l'ont suggéré les Douze à Edimbourg; la constitution de zones de sécurité défendues par les forces de l'ONU, et la protection militaire des principaux corridors géographiques et des dernières villes musulmanes viendrait empêcher que la conquête serbe ne soit parachevée; enfin la déclaration d'un ultimatum de trente jours, au terme duquel l'embargo sur les armes serait levé, laisserait le temps à la Serbie de faire machine arrière. En effet, si nous nous résignons à ne rien faire, de quel droit empêcher les agressés de se défendre eux-mêmes?

Loin d'être une déclaration de guerre impitoyable susceptible de déclencher une nouvelle «tempête du désert», ces options militaires et décisions stratégiques ont pour but de faire cesser la guerre et d'empêcher l'enlisement actuel des forces de pacification en Bosnie.

2. Parallèlement à ces mesures militaires, il faudrait s'employer à mettre en place une politique concertée d'accueil des réfugiés (1). Comment admettre en effet que la proposition présentée par l'Allemagne le 1er décembre afin que les autres pays européens de la Communauté prennent une part plus importante dans l'accueil des réfugiés en provenance de l'ex-Yougoslavie ait été repoussée par les Etats concernés? Il y a là un paradoxe troublant: les gouvernements qui résistent à accueillir des réfugiés afin de ne pas justifier les déplacements de population et la partition ethnique ne veulent pas voir que celle-ci se poursuit et continuera irrésistiblement si une décision d'ordre militaire ne vient pas l'entraver et rendre possible une protection effective de ceux qui se trouvent dans des zones de regroupements. MSF vient de rendre publics les résultats d'une enquête auprès de soixante ex-détenus bosniaques et de leurs familles accueillis en France à Saint-Etienne : il en ressort clairement, comme dans le rapport Mazowiecki, qu'une «logique» de purification préside aux massacres (exécutions de masse, viols, tortures, extermination systématique des élites locales...).

3. Pour de nombreux commentateurs, l'action conduite en Somalie se distingue de celle qui pourrait être entreprise dans l'ex-Yougoslavie puisqu'elle concerne un pays unifié en dépit des luttes tribales qui le déchirent, et non pas des nations souveraines. C'est oublier que la menace d'une extension du conflit au Kosovo – avec le Sandjak et la Voïvodine – concerne un territoire à majorité musulmane qui se trouve sous la souveraineté serbe, et que Milosevic a lancé dès 1987 – avant l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie – une campagne nationaliste contre les musulmans du Kosovo où affluent aujourd'hui Serbes et Monténégrins. *«La guerre a commencé au Kosovo où elle s'achèvera»*, les observateurs les moins interventionnistes en sont aujourd'hui tellement conscients qu'ils ne cessent de dire qu'une action militaire «occidentale» sera alors inéluctable pour éviter une extension de la guerre à l'ensemble des Balkans.

Genève : la conférence de la dernière chance

Mais pourquoi attendre le pire, une fois encore, pourquoi ne pas anticiper sur les suites possibles de la purification? Dans ces conditions, les ministres des affaires étrangères devraient également réclamer à Genève que le Kosovo bénéficie d'un statut de surveillance provisoire de l'ONU en attendant des négociations politiques. Parallèlement, la volonté de prévenir l'extension de la violence armée doit conduire à reconnaître l'indépendance de la Macédoine, à favoriser la volonté de sécession du Monténégro, et à déployer rapidement des forces de paix (bataillons de l'ONU, légionnaires «casques bleus» en Macédoine et en Albanie. Si ces mesures ne sont pas prises rapidement, au-delà du modeste premier pas que constitue l'envoi de 700 «casques bleus» en Macédoine, la menace de «libanisation», qui justifie, pour beaucoup, de ne rien faire dans l'immédiat, deviendra d'autant plus une réalité qu'on peut également s'attendre à une reprise des conflits entre Serbes et Croates dans les zones serbes de Croatie se trouvant sous la protection des forces de l'ONU si leur mandat n'est pas reconduit en février 1993.

Si les Etats européens se glorifient de ne pas jouer les va-t-en-guerre ou les pyromanes, ils laissent passivement l'incendie se propager, et il ne leur reste plus qu'à reconnaître que leur impuissance est grandissante. Il sera trop facile, dans les semaines et les mois à venir, alors que la Conférence des pays islamiques en a appelé à la levée de l'embargo en Bosnie, de prendre pour cible l'intégrisme islamique. Le régime de Belgrade aura alors réussi son entreprise de déstabilisation régionale : laisser croire à une guerre de l'islam contre l'Europe est en effet le moteur de la propagande serbe.

Loin d'être une simple opportunité, la conférence pour la Bosnie de Genève est peut-être une dernière chance : les ministres des affaires étrangères comprendront-ils qu'il n'y a désormais rien de pire que de ne rien faire? Les événements se sont précipités, mais, au stade actuel de la guerre qui sévit dans l'ex-Yougoslavie, après le rapport de Tadeusz Mazowiecki sur les camps serbes de Bosnie-Herzégovine, nous ne pourrons plus jamais dire que nous ne savions pas, ou nous voiler la face sous le prétexte fallacieux que les droits de l'homme sont transgressés par tous les nationalismes. Après Edimbourg, Genève est la conférence de la dernière chance. Aussi bien pour les Balkans que pour l'Europe...

(1) Selon *The Economist*, l'Allemagne a accueilli 260 000 réfugiés, dont 171 000 demandeurs d'asile, la France 52 000 réfugiés, dont 2 400 demandeurs d'asile.

► **Pierre Hassner est chercheur au CERI, Olivier Mongin est directeur de la revue *Esprit*. L'un et l'autre sont membres du Comité Vukovar/Sarajevo.**

Si Sarajevo devait tomber...

par Pascal Bruckner

SI Sarajevo devait tomber avant Noël ou peu après et ses défenseurs être passés par le fil de l'épée comme ceux de Vukovar il y a un an, nous serions tous directement responsables de ce crime contre la civilisation européenne. Tout ce que cette ville symbolise, un certain style de vie fondé sur la tolérance et l'urbanité, la coexistence harmonieuse entre juifs, musulmans, catholiques et orthodoxes, tout cela sombrerait sous les coups de la barbarie serbe. Et nous porterions la culpabilité du massacre des Musulmans, comme nos pères ont porté celle du génocide des juifs et des Tziganes après la guerre.

Si Sarajevo devait tomber, ce serait le feu vert donné à tous les extrémistes d'Europe orientale : des néo-nazis de l'ex-RDA, adeptes à leur façon de la purification ethnique, jusqu'aux ultranationalistes russes, baltes, hongrois, roumains, grecs pressés d'en découdre avec leurs minorités et leurs étrangers, et qui auront trouvé en Milosevic leur grand-prêtre, leur guide, leur modèle.

Si Sarajevo tombait, entraînant à sa suite le reste de la Bosnie indépendante, ce serait un encouragement formidable apporté aux fondamentalistes de l'Islam (dont les Serbes, dans leur crétinisme meurtrier, sont les alliés objectifs), qui pourraient nous accuser à juste titre de faire la guerre aux musulmans lorsqu'il s'agit de défendre nos puits de pétrole, comme au Koweït, mais de les abandonner dès qu'il faut les protéger de la persécution raciale et religieuse. Et les intégristes auraient un argument en or pour imposer leur fanatisme et leur obscurantisme parmi les réfugiés bosniaques.

Si Sarajevo tombait, ce serait aussi un terrible révélateur de l'état moral de l'Europe ; de ce continent qui ne cesse de parler de droit et de démocratie mais qui n'est même pas capable de porter assistance à ceux qui la supplient d'intervenir au nom de ces mêmes valeurs lorsqu'elles sont en butte à la violence et au totalitarisme. Cela serait la preuve que les extrémistes serbes, dans l'immense mépris qu'ils nous portent, ont hélas raison : que nous sommes bien décadents, avachis, apathiques, égoïstes, collabos dans l'âme, capitulards, prêts à tous les renoncements pour préserver notre paix de consommateurs.

«J'aurais honte d'être français et européen»

Si Sarajevo tombait, j'aurais honte de m'appeler George Bush, Helmut Kohl, John Major, François Mitterrand, complices passifs des tueries, coupables par omission, coupables de n'avoir pas tout tenté pour arrêter l'agression. J'aurais honte pour ceux qui, du haut de leurs positions de commandants en chef des forces de l'ONU à Sarajevo, n'ont cessé d'insulter les victimes, de les mettre sur le même plan que leurs bourreaux ou de les appeler à la reddition. J'aurais honte plus simplement d'être français et européen, ces deux termes ne désignant plus une certaine idée de l'homme et de la culture mais une qualité particulière de lâcheté et d'infamie.

Si Sarajevo tombe, comme tout hélas le laisse prévoir, alors se réalisera l'horrible prédiction de George Orwell : *«Pour vous représenter l'avenir, imaginez une botte frappant un visage à terre... éternellement.»*

► **Pascal Bruckner est écrivain.**

Les exigences du jour

par Alain Finkielkraut

C'EST parce que la situation est trop complexe en Bosnie-Herzégovine que la communauté internationale ne peut pas faire pour les Musulmans et Croates ce qu'elle fait pour les Somaliens, vient d'affirmer, en substance, le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel.

Mais où est la complexité ? En réponse à la volonté démocratiquement affirmée par les nations captives de Yougoslavie de reprendre leur liberté, la Serbie a déclaré unilatéralement la guerre, et son but, vertigineux de simplicité, est de conquérir des territoires en les vidant par tous les moyens de leurs habitants non serbes. Quant aux arguments employés – *«Nous protégeons nos minorités; nous tuons pour ne pas être tués; nous prévenons les génocides fomentés contre nous par les Croates en Croatie, par les Musulmans en Bosnie et par les Albanais au Kosovo»*, – ils ont un air de déjà-vu et ils relèvent d'une paranoïa sans mystère : tous les grands persécuteurs de l'histoire moderne se sont vécus comme de grands persécutés ; tous, ils ont exterminé «en état de légitime défense». N'est-ce pas au projet juif de domination du monde et de destruction de l'Allemagne que se sont attaqués les nazis ?

L'ambulancier et l'assassin

La complexité invoquée est l'alibi de notre défaitisme. Et le fossé ne cesse de grandir entre la réalité yougoslave et le « dispositif antigénocide » que devait constituer pour ses promoteurs le nouveau droit d'assistance humanitaire. Le dispositif humanitaire est en place dans l'ancienne Yougoslavie, mais la guerre raciale aussi, et même pour dix ans si l'on en croit le général Momir Talic, commandant du premier corps serbe de Bosnie-Herzégovine. Guère plus intimidante que les caméras, dont on célébrait aussi il y a peu les vertus dissuasives, l'assistance assiste... au crime : elle constate le viol massif de la zone d'exclusion aérienne ; elle enregistre le refus serbe de laisser les Croates chassés de Krajina ou de Slavonie orientale retourner chez eux ; elle coexiste avec les déportations, les destructions, les massacres. Faute d'une démonstration de force européenne ou internationale qui, contrairement à ce que disent ses détracteurs, pourrait se limiter à des frappes aériennes, l'ambulancier est condamné à faire tandem avec l'assassin.

L'humanitarisme ne suffit plus

Entre le tout de l'envoi de plusieurs centaines de milliers d'hommes en Bosnie et le rien qui consiste à laisser cette *«guerre de riches»*, selon l'horrible expression de M. Boutros-Ghali, suivre son cours, la nécessité s'impose d'une aide effective aux assiégés. Car nous ne pouvons plus nous payer de mots : l'option caritative, si elle soulage quelques victimes, laisse surtout les mains libres aux bourreaux et se révèle donc à l'expérience beaucoup moins humaine que l'option militaire, au détriment de laquelle elle a été choisie. Le même général Talic ne s'y trompe pas, qui salue le voyage du président Mitterrand à Sarajevo comme *«un geste représentant un très grand espoir de paix dans la région»*.

Pour désespérer enfin le général Talic, pour porter vraiment secours aux peuples qu'il contribue à décimer et pour que la paix soit autre chose que la réalisation de tous les objectifs territoriaux et racistes de la Serbie, l'humanitarisme ne suffit plus. Seul ce que Thomas Mann appelait en 1935 un *«humanisme militant»*, *«un humanisme qui découvrirait sa virilité»*, est en mesure de rompre le mariage actuel du cynisme et de la sentimentalité : *«Si l'humanisme européen n'est plus capable d'un sursaut qui rendrait ses idées combatives, s'il n'est plus capable de prendre conscience avec vigueur de sa propre âme, alors il périra, et une Europe subsistera qui continuera à porter ce nom à titre purement historique, et devant laquelle il vaudrait mieux chercher refuge dans l'indifférence de l'intemporel.»*

► **Alain Finkielkraut est philosophe.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

L'OPÉRATION MILITAIRE EN SOMALIE

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

« Us et coutumes »

Déshabillée, battue et lapidée en plein cœur de Mogadiscio, pour avoir été surprise en train de sortir d'un véhicule militaire français. *« Elle a couché avec des soldats, elle a transgressé nos lois islamiques et elle va nous apporter des maladies »,* hurlait la foule en colère. Echappant de peu à la mort, cette jeune Somalienne aurait été conduite jusqu'à un « poste de police » pour y être inculpée de prostitution.

Cette scène de rue peu banale dont les télévisions étrangères ont complaisamment diffusé les images ô combien médiatiques, des « marines » qui passaient par là l'avaient observée sans broncher, tandis que des soldats français l'avaient suivie à la jumelle. *« Cette affaire ne nous concernait pas,* a commenté le colonel Michel Touron, responsable des troupes françaises à Mogadiscio. *Elle relevait de la police. »*

Chaque jour qui passe met ainsi à nu les ambiguïtés de l'opération « Rendre l'espoir » qu'une force multinationale, pilotée par les Etats-Unis, a engagée, il y a une semaine, sous le couvert de l'ONU. Le désarmement des factions somaliennes est une *« condition indispensable »* à la reprise de la distribution, en toute sécurité, de l'aide alimentaire, a déclaré, lundi, le secrétaire général des Nations unies.

Mais, les Etats-Unis ne veulent, à aucun prix, être traités en puissance occupante et risquer une confrontation majeure avec des « ersatz » d'armées somaliennes. Par la voix du porte-parole de la Maison Blanche, ils ont répété que *« le désarmement n'est pas un objectif déclaré »* de leur mission. Ramasser les armes : oui, mais *« au fur et à mesure qu'elles sont disponibles et que nous les trouvons ».*

Pendant que se développe cette polémique, la force multinationale continue de s'étoffer et de se diversifier. De nouveaux renforts ont ainsi débarqué à Mogadiscio ou s'apprêtent à le faire, venant aussi bien *d'Arabie saoudite que du Botswana, du Canada* que d'Italie. Ce qui risque d'aggraver, dans la capitale, les tensions entre étrangers et autochtones.

A cet égard, M. Robert Oakley, représentant spécial du président George Bush, a entamé, lundi, une série d'entretiens avec les représentants des différents clans somaliens. Avec pour ambition d'obtenir un retour au calme dans le pays, et d'approfondir le processus de réconciliation nationale, amorcé, il y a quelques jours, entre le général Aïdid et M. Ali Mahdi, les deux hommes forts de Mogadiscio.

Pressant le pas pour cause d'urgence – en rupture de stock, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a dû réduire des deux tiers les rations alimentaires qu'il distribue aux affamés, – la force multinationale se prépare à sortir de Mogadiscio. Elle *vient ainsi d'établir une deuxième* tête de pont sur l'aéroport militaire de Bali-Dogle, à une centaine de kilomètres de la capitale.

Un convoi de plusieurs compagnies de « marines » et de militaires français a pris, mardi, la route de Baidoa, à 260 kilomètres à l'ouest de la capitale, où il était attendu mercredi. Les organisations humanitaires s'impatientent de le voir arriver, afin de soulager une population en manque de tout, et soumise aux exactions sans fin de bandes de pillards.

Des pillards qui « se mettent en appétit » en mâchonnant du qat, comme tout Somalien. *« C'est souvent en fin d'après-midi, lorsque cette plante euphorisante a fait effet, que les bandits se montrent le plus entreprenants »,* constatent les observateurs locaux. Serait-ce aussi la mission de la force multinationale de mettre un terme à ce trafic d'une drogue importée par avions entiers du Kenya et d'Ethiopie ?

JACQUES DE BARRIN

« Ils veulent nous apporter des vivres et ils nous tirent dessus »

Une semaine après le début de l'opération « Rendre l'espoir » la mission des troupes occidentales demeure toujours ambiguë

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Mohamed, vingt ans, paysan de la région de Baidoa, est étonné. Réfugié à Mogadiscio après avoir parcouru 270 kilomètres à pied sous le soleil, il s'était installé, début octobre, sous une cabane du camp de « *La Tribune* », édifice construit par l'ancien président Syaad Barré pour présider les revues militaires. Etonné car, arrivé alors littéralement épuisé, il avait pu, au fil des semaines, se refaire une santé grâce à la distribution bi-quotidienne des repas de la Croix-Rouge. Depuis quelques jours, il a tout simplement retrouvé son inquiétude. Pas de quoi paniquer, mais Mohamed n'y comprend rien : *« Avec les Américains, je recommence à avoir faim. »*

C'est l'un des étonnants paradoxes qui entourent l'opération « Rendre l'espoir ». Débarquées le 9 décembre, les troupes n'ont encore procédé à aucune distribution massive de nourriture. Une première incursion à l'intérieur des terres, vers Baidoa, ne devait se faire que le 15 décembre. Pis : cette lenteur, qui n'a rien à voir avec l'opération *Provide Comfort* d'avril 1991 au Kurdistan, est même susceptible de contrarier les acheminements humanitaires.

Faire oublier les bévues

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui, deux fois par jour, distribue des repas à 1 500 000 Somaliens, a dû réduire ses rations de deux tiers, car il est en rupture de stocks depuis neuf jours. L'organisation attend désespérément 10 000 tonnes de vivres acheminées par bateau depuis le Kenya.

De même, les responsables à Mogadiscio de l'action humanitaire française espéraient que les derniers sacs de riz de l'opération « Les enfants de France pour la Somalie » arriveraient à bon port mardi. Mais le port, justement, est occupé par la marine américaine, qui s'emploie à débarquer son matériel. *« Les Américains sont obsédés par les problèmes de sécurité. Il est clair qu'ils ne veulent pas perdre un seul boy dans cette opération et ils misent sur un volume de forces considérable ; il n'y aura pas d'étape intermédiaire. Alors, cela va prendre du temps, peut-être plus qu'on ne l'imagine »*, explique un diplomate occidental. Il reste cette curieuse impression qu'une fois diffusées les premières séquences du show montrant le débarquement puis la rencontre forcée du général Mohamed Farah Aïdid et de M. Ali Madhi – les deux chefs rivaux qui se partagent la ville – les Américains marchent désormais sur des œufs, soucieux d'effacer *cette fâcheuse image d'occupants* et de faire oublier les premières bévues de soldats mal à l'aise dans une ville sous haute tension. Aux deux morts provoqués par le passage en force d'un barrage français (*le Monde* du 12 décembre) sont venus s'ajouter, quelques heures plus tard, les six morts et les blessés tués par le missile d'un hélicoptère américain qui a immédiatement répliqué aux tirs de mitrailleurs somaliens juchés sur une camionette.

« Opération de légitime défense », ont commenté sèchement les porte-parole des « marines ». *« Ils veulent nous apporter des vivres et ils nous tirent dessus »*, répliquent les Somaliens. *« Pour l'instant, ils ne bougent pas, mais, c'est sûr qu'ils se vengeront un jour, d'une manière ou d'une autre »*, prédisent les responsables des ONG. Pour autant, le commandement américain a résolu de s'adapter à la réalité locale. Les *checks points* ont été supprimés et les confiscations d'armes sont suspendues.

Sentiment anti-occidental

Ces dernières étaient vécues par les Somaliens comme de véritables humiliations, et par les organisations humanitaires, soudain dépouillées de leurs gardes du corps, comme l'annonce de nouveaux dangers. *« Nos consignes ont changé : notre mission n'est pas de faire la police et d'établir l'ordre dans la ville ; nous sommes ici pour assurer la sécurité du port et de l'aéroport, des voies d'acheminement et des centres de distribution humanitaires »*, souligne maintenant le colonel Bob Peck, porte-parole des « marines ».

Côté français, ce réajustement est accueilli avec un certain scepticisme. Placés sous commandement américain, les militaires s'abstiennent de toute critique, même s'ils sont nombreux à penser qu'*« un jour ou l'autre il faudra bien passer par un désarmement du pays »*. Les représentants du gouvernement français, eux, ne cachent pas, officieusement, que *« la question du contrôle des armes a toujours été la priorité mise en avant par la France »*.

Des coups de feu sont régulièrement tirés dans la ville et des affrontements plus sérieux ont eu lieu, lundi, dans le quartier de Bermuda. La véritable nature de « Rendre l'espoir » semble encore lourde d'ambiguïté, les Somaliens étant partagés entre le soulagement d'avoir bientôt à manger et le sentiment d'être, comme le dit un journaliste de Mogadiscio, *« humiliés et occupés par une présence étrangère »*. Lundi matin, une Somalienne a été très violemment prise à partie par la population, parce qu'elle était soupçonnée d'avoir eu des relations avec un légionnaire français *« à bord d'un tank américain »*. *« Un scénario invraisemblable*, affirme le colonel Michel Thouron, *dont on peut penser qu'il a été exploité par certains Somaliens, peut-être des fondamentalistes, pour nourrir un sentiment anti-occidental. »*

Un diplomate européen résume, à sa manière, l'incertitude, voire le scepticisme que suscite, pour l'instant, toute l'opération : *« Cette intervention, on peut la considérer comme un électrochoc. C'est comme en médecine : ou ça marche, ou ça ne marche pas... »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

La participation de l'Italie

Les Américains ne sont guère pressés d'accueillir les troupes de l'ancienne puissance coloniale

ROME

de notre correspondante

Partiront, partiront pas ? Finalement, les cinq Hercules C-130, destinés à transporter des blindés et du matériel logistique, ont décollé, lundi 14 décembre. Et l'Italie qui, jusqu'alors, n'avait à Mogadiscio qu'une dizaine de soldats pour veiller sur son drapeau à nouveau déployé sur l'ancienne colonie, peut vraiment dire qu'elle *participe pleinement* à l'opération « Rendre l'espoir ».

Le suspense durait depuis près d'une semaine. Après un vote acquis sans trop de difficultés au Parlement, le 9 décembre, le gouvernement s'était trouvé, d'entrée de jeu, dans une position gênante : le jour même, en effet, à Mogadiscio, le représentant spécial du président Bush, M. Robert Oakley, jugeait *« préférable que les Italiens viennent plus tard, pour reconstruire le pays »* et ajoutait : *« A présent, ce sera difficile pour eux car ils n'ont pas laissé, ici, une bonne image. »*

Référence est ainsi faite au passé colonial, né des ambitions africaines de Francesco Crispi, qui devaient se solder, à la fin du siècle dernier, d'abord par un partage d'influence avec la Grande-Bretagne, puis par un protectorat sur la Somalie et, à la fin de la deuxième guerre mondiale, en dépit de la défaite fasciste, par l'administration directe du pays jusqu'à son indépendance en 1960. A moins qu'il ne se soit agi d'un rappel plus embarrassant encore : celui du large soutien apporté par Rome au régime de l'ancien président Syaad Barré, ou encore du jeu florentin de certains, *au travers des aides, entre* les différentes factions somaliennes. Quoi qu'il en soit, l'incident était à peine clarifié, grâce à une intervention de l'ambassadeur américain à Rome, qui obtenait un démenti du département d'Etat, que, cette fois, les Italiens se trouvaient techniquement empêchés de partir.

Comme par un fait exprès, le premier bâtiment de guerre à peine sorti du port de La Spezia, y revenait, et les cinq Hercules C-130 du premier contingent restaient cloués au sol à l'aéroport de Pise. Explication officielle : le navire n'avait pas d'escorte suffisante, et les avions ni couloir aérien ni place de stationnement sur l'aéroport de Nairobi, où ils devaient faire une escale technique. Et, surtout, à Mogadiscio, tout était tenu en main par les Américains. Il n'en fallait pas plus pour que la presse et l'opinion publique, toujours prêtes à s'autoflegeller, reparlent d'incident et de *« boycottage américain de l'Italie ».*

Lundi 14 décembre, le ministre de la défense, M. Salvo Ando, intervenait vigoureusement auprès de son homologue américain, M. Dick Cheney, pour que *« soit apportée une aide technique adéquate à un contingent aussi important que celui envoyé par l'Italie »* (1 800 hommes d'ici à Noël). Et de s'expliquer devant la presse : si les avions ne pouvaient pas décoller, c'est que chacun des trente-six autres pays engagés dans l'opération avaient, en quelque sorte, *« retenu »* les couloirs aériens.

S'étant décidée la dernière, l'Italie avait dû faire la queue. Quant à la mauvaise humeur américaine : *« N'ajoutons pas de confusion à la confusion,* tranchait le ministre. *Nous n'avons eu que des sollicitations de la part des Américains, et quand ils parlent, j'ai tendance à croire ce qu'ils disent... »*

M.-C. D.

ALGÉRIE : alors que des tribunaux d'exception sont mis en place

Cinq policiers ont été tués dans une embuscade à Alger

ALGER

de notre correspondant

L'engrenage de la violence ne semble pas près d'être enrayé. Malgré l'instauration du couvre-feu dans l'Algérois et les six départements limitrophes, le 5 décembre, des attentats meurtriers continuent de faire des victimes dans les rangs des forces de l'ordre. Jeudi et vendredi dernier, dans la banlieue de la capitale et à Blida, à une cinquantaine de kilomètres au sud, trois policiers, dont un commissaire divisionnaire, et deux gendarmes, ont été assassinés par des éléments armés qui, chaque fois, ont réussi à prendre la fuite.

Lundi 14 décembre, aux premières heures de la matinée, non loin de la mosquée d'Apreval à Kouba, fief de l'intégrisme, une patrouille de la police est tombée dans une embuscade, tendue par des inconnus dont on ignore s'ils ont été arrêtés. Cinq policiers ont été tués sur le coup et un sixième a été grièvement blessé. Le véhicule tout-terrain à bord duquel se trouvaient les six membres des forces de l'ordre avait été bloqué par un barrage formé de pierres et de troncs d'arbres disposés au travers de la chaussée, avant d'essuyer le feu nourri d'armes automatiques.

C'est l'action la plus meurtrière contre des membres des forces de l'ordre depuis l'instauration du couvre-feu. *Depuis cette date*, le bilan des victimes du terrorisme est très lourd : dix policiers ou gendarmes tués. Un civil, père de deux policiers, a aussi trouvé la mort au cours d'un attentat à Baraki, à l'est d'Alger.

Malgré cette recrudescence de la violence, les autorités locales estiment avoir la situation bien en main. *Ainsi, dans un communiqué* publié dimanche, le Haut Comité d'Etat (HCE) *« constate une nette amélioration dans la lutte antiterroriste »*. D'autre part, la présidence collégiale a annoncé la mise sur pied des trois tribunaux d'exception prévus par la loi antiterroriste, qui permettront, selon la presse algérienne, *« un traitement rapide des dossiers et une spécialisation des magistrats »*. – *(Intérim.)*

□ **SÉNÉGAL : l'armée a pilonné des camps en Guinée-Bissau.** – En représailles à une attaque lancée vendredi soir, l'armée sénégalaise a pilonné, dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 décembre, des camps du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC, séparatiste) situés en territoire bissau-guinéen, faisant plusieurs dizaines de victimes. L'attaque du MFDC avait fait deux morts parmi les militaires sénégalais, indique-t-on de source autorisée. *« Il y plusieurs dizaines de victimes côté rebelles »*, a déclaré une source autorisée. – *(Reuter.)*

EUROPE

RUSSIE : l'élection d'un nouveau premier ministre

Le rythme des réformes pourrait être ralenti

Suite de la première page

Figurant sur cette liste, deux réformateurs, MM. Egor Gaïdar et Vladimir Choumeïko, deux « centristes » proches du président, le vice-premier ministre Viktor Tchernomyrdine et le secrétaire du *conseil de sécurité Iouri Skokov*, ainsi que le directeur général d'une usine automobile, M. Vladimir Kadannikov, surpris lui-même de cet honneur inespéré.

Interloqués, les congressistes se demandent s'ils ne viennent pas de perdre définitivement l'étrange partie de poker menteur qui les oppose depuis deux semaines à M. Eltsine. Pour beaucoup, en effet, la messe est enfin dite, car le président n'hésitera pas à opter pour M. Gaïdar, et a le droit de choisir entre les trois candidats *arrivés en tête du vote indicatif du* Parlement, puis d'imposer son candidat au Congrès, au besoin comme premier ministre « intérimaire ».

Mais tel fut pris qui croyait prendre. Le résultat du scutin est *en effet une* véritable *gifle pour* M. Eltsine. Certes, M. Gaïdar arrive bien en troisième position, mais il ne recueille que 400 voix positives, et 492 négatives, alors que MM. Iouri Skokov et Viktor *Tchernomyrdine sont plébiscités* respectivement par 637 et 621 députés.

Que va faire M. Eltsine ? Quelques dizaines de minutes plus tard, il monte à la tribune pour expliquer qu'il voulait toujours, lui, faire confiance à M. Gaïdar, mais que ce dernier a retiré sa candidature au profit de celle de M. Iouri Skokov. *« La fonction que celui-ci occupe au conseil de sécurité est trop importante pour qu'il l'abandonne, aussi je choisis M. Viktor Tchernomyrdine »*, conclut M. Eltsine. Premier raté : le prétendant se lève, va à la tribune pour dire quelques mots, un député lui pose une question sur le précédent gouvernement, mais M. Khasboulatov lui demande de regagner sa place. L'essentiel, à savoir le vote définitif du Congrès, n'a, en effet, pas encore eu lieu. Ce fut une simple formalité : M. Tchernomyrdine est élu par 721 voix contre 172.

Le nouveau premier ministre peut alors prendre la parole. En quelques phrases, qui ne resteront sans doute pas inscrites dans le répertoire de l'éloquence parlementaire, il remercie le Congrès *« de tout son cœur »* et affirme qu'*« il est pour les réformes, pour une économie de marché, mais pas pour le bazar, et contre l'appauvrissement du peuple »*. Quelques minutes plus tard, M. Gaïdar annonce aux journalistes qu'il ne participera pas à la prochaine équipe gouvernementale. Visiblement ému, l'ancien premier ministre, un des rares hommes politiques à pouvoir sortir la tête haute de ces deux semaines, demande aux autres ministres de *« rester s'ils peuvent être utiles aux réformes »*.

Dans les couloirs, les conservateurs extrémistes jubilent : ils se sont débarrassés de leur bête noire. *« J'espère qu'on va maintenant changer tout le gouvernement et que le premier à partir sera le ministre des affaires étrangères »*, déclare ainsi M. Sergueï Babourine, leader du Front de salut national, l'organisation, interdite, qui regroupe les anciens communistes *et les néo-fascistes. « Le réalisme l'a emporté »*, renchérit un des dirigeants de l'Union civique, le bloc « centriste » qui paraît être le grand vainqueur de ce Congrès. Quant aux députés réformateurs, effondrés, certains n'hésitent pas à s'en prendre à Boris Eltsine : *« C'est le résultat des compromis successifs du président. Maintenant, nous passons dans l'opposition »*, s'exclame le Père Gleb Iakounine.

Le président affaibli

Il est clair que M. Eltsine sort grandement affaibli de cet affrontement avec le Congrès et qu'il n'a rien obtenu en échange des gages donnés, depuis déjà plusieurs mois, aux députés. Ceux-ci, après avoir obtenu la tête du ministre de l'information et du directeur de la télévision, ont gagné durant la session un droit de regard sur la nomination de quatre ministres, dont celui des affaires étrangères, et il y a tout lieu de craindre que le responsable de la diplomatie russe, M. Andreï Kozyrev, ne soit obligé de quitter son poste. Autre victime de cette « quinzaine des dupes » : M. Guennadi Bourboulis, éminence grise du président, sacrifié samedi. M. Gaïdar est tombé à son tour, en dépit du soutien sans faille que lui a assuré M. Eltsine durant toute la session.

Aussi grave : M. Eltsine n'a-t-il pas perdu la confiance de ses supporters les plus farouches, qui, insulte suprême, n'hésitent pas aujourd'hui à comparer son indécision *à celle d'un quelconque* Gorbatchev, ainsi que le respect d'une population, qui veut d'abord un « patron » ?

Où est donc passé le « grand improvisateur », l'homme qui, depuis plusieurs années, a toujours su se tirer des situations les plus difficiles, quitte à transformer ses défaites en victoires ? Comment a-t-il pu – lui, l'ancien apparatchik, parfaitement au courant des redoutables arcanes des assemblées soviétiques – se laisser ainsi piéger par un Congrès donné pourtant *comme moribond après le putsch* d'août ?

La principale question reste pourtant de savoir quelles seront les conséquences de l'élection de M. Tchernomyrdine sur le rythme des réformes lancées par l'équipe Gaïdar. Une chose en tout cas semble certaine : le vocabulaire va changer. *« Ici, nous avons besoin, tous les deux ans, d'un nouveau slogan*, ironisait un député. *Après la glasnost et la perestroïka, nous avons eu la réforme. Est maintenant venu le temps de la stabilisation, qu'on va nous servir à toutes les sauces. »*

Le Congrès a clos sa session lundi soir, pour se réunir à nouveau en avril, mois durant lequel un référendum sur la Constitution reste prévu. Il pourrait donner à M. Eltsine l'occasion d'une revanche. En attendant, après ces deux semaines de rebondissements, sans doute peut-on se dire qu'une parodie de démocratie vaut mieux qu'une vraie dictature.

JOSÉ-ALAIN FRALON

M. Viktor Tchernomyrdine : la discrétion d'un « gazparatchik »

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Tout ce que je peux vous dire de lui, c'est qu'il sent le gaz ». Pas très aimable, un député réformateur caractérisait ainsi M. Viktor Tchernomyrdine après son élection au poste de premier ministre. Un autre n'était guère plus indulgent : *« C'est toujours celui qu'on voit derrière »*. Un troisième portait l'estocade : *« Avant, il portait le costume gris des apparatchiks, maintenant, pour montrer qu'il est réformateur, il s'habille... en kaki »*.

Il est bien difficile, en lisant la biographie officielle du successeur d'Egor Gaïdar, de trouver quelque couleur à ce « gazparatchik » de cinquante-quatre ans, produit typique de la nomenklatura industrielle. Né en 1938 dans la région d'Orenbourg (Oural du Sud), cet ingénieur a fait sa carrière dans l'industrie du gaz puis au Parti communiste, auquel il adhère en 1961 et dont il devient « consultant » au Comité central en 1978. Nommé vice-ministre (de l'industrie du gaz) sous Léonide Brejnev, il est promu ministre à part entière (de l'industrie du gaz) en 1985, fonctions qu'il occupe jusqu'en 1989, date à laquelle il prend la responsabilité du complexe GazProm, dont on dit qu'il est la seule branche industrielle à fonctionner encore de manière relativement satisfaisante.

M. Viktor Tchernomyrdine entre dans le gouvernement Gaïdar comme vice-premier-ministre, avec d'autres proches du complexe militaro-industriel, en mai dernier, au début du « recentrage » d'une politique économique jugée trop libérale. Il augmente pourtant en septembre les prix de l'énergie tout en décidant de reporter leur libéralisation totale. Une voie médiane, donc, qui devrait être désormais la ligne de conduite de cet homme replet et affable, qui aura à prouver sa capacité à gérer réformateurs et conservateurs.

J.-A. F.

□ **GÉORGIE** : le conflit en Abkhazie. – Le ministère russe de la défense a accusé, lundi 14 décembre, les forces géorgiennes d'avoir abattu au-dessus de l'Abkhazie un hélicoptère qui a explosé en touchant terre avec une trentaine de femmes et enfants à bord. Le commandement militaire géorgien en Abkhazie a récusé ces accusations, affirmant que ses forces anti-aériennes *« ne sont pas et ne peuvent pas être impliquées, car la zone où s'est écrasé l'hélicoptère est sous contrôle abkhaze »*. Le ministère géorgien de la défense a de son côté démenti lundi avoir signé un accord de cessez-le-feu prévoyant un retrait de ses troupes d'Abkhazie. Selon Moscou, un accord prévoyant un retrait du matériel lourd des forces abkhazes et géorgiennes avant le 18 décembre avait été signé, lundi à Goudaouta. – *(AFP.)*

Une année de « gaïdarisme » pour rien ?

Héritiers de la perestroïka, les jeunes libéraux de l'équipe de *M. Gaïdar sont arrivés au pouvoir* de manière presque impromptue, après le putsch avorté de l'été 1991. Certains, comme *M. Gaïdar* lui-même, ancien journaliste économique à la Pravda, étaient de vrais enfants du communisme. D'autres venaient du secteur privé, ou avaient étudié à l'étranger. Mais tous tranchaient radicalement, au moins par le style, avec l'ancienne équipe. Même leurs vêtement étaient différents...

Formés à l'économie capitaliste, et, contrairement aux équipes précédentes, comprenant ses mécanismes, les proches de M. Gaïdar avaient assisté au début de la libéralisation de l'Europe de l'Est, en Pologne notamment. Ils avaient constaté que des changements radicaux dans la structure des prix et de la production étaient nécessaires pour construire une économie de marché. En cela, ils approuvaient partiellement le « plan des cinq cents jours » *conçu principalement par l'économiste* Stanislav Chataline, que le président Gorbatchev avait failli apppliquer à l'été 1990. Mais ils allaient plus vite et plus loin, en choisissant en particulier de libérer les prix de détail massivement, et dans la toute première étape de la réforme.

Ce qui fût fait dès le 2 janvier. En quelque jours, la population russe vit les prix flamber dans les magasins. Il serait faux de dire que depuis des décennies, *les russes n'avaient connu que* des prix aussi fixes qu'un ticket de métro à 5 kopeks ; avant même la perestroïka, les marchés kolkhoziens (ceux des paysans) et surtout l'économie souterraine sous toutes ses formes avaient donné à la population un goût du capitalisme.

Dans les premiers mois, donc, la libéralisation des prix fût relativement bien acceptée. La population, dont les économies en roubles n'étaient pas négligeables, *n'était pas mécontente* de voir les magasins se remplir un peu. Embusqués au coin des rues, les conseillers occidentaux – notamment l'équipe de l'économiste américain Jeffrey Sachs – très influents autour de M. Gaïdar, *guettaient*, dans l'angoisse, la « réponse de l'offre », la fameuse réaction des producteurs aux augmentations de prix. A Varsovie, dans les semaines qui avaient suivi la libéralisation des prix de janvier 1990, les camions remplis de victuailles avaient afflué et les petits commerces avaient fleuri.

Difficultés de compréhension

Mais la réponse de l'offre fut bien faible et rapidement, l'équipe de M. Gadaïr fut confrontée à de graves obstacles économiques et surtout politiques. D'une part, la propriété privée, notamment celle de la terre, n'était toujours pas reconnue. Alors que les prix flambaient (au moins 20 % de hausse par mois depuis l'été), les structures de l'économie n'étaient pas modifiées, et la chute de la production industrielle s'accélérait (le produit matériel net aurait chuté *de 25 % cette année*). *L'exemple* d'un cinéma de Moscou repris par des occidentaux puis transformé du jour au lendemain en magasin de vente de pièces détachées d'automobiles par le « soviet » des travailleurs illustre bien les difficultés de compréhension de la finalité de la réforme et du partage de la propriété.

D'autre part, la réforme des prix de détail et de gros avait exclu celle de l'énergie. Compte *tenu de l'état désastreux* des comptes des grandes entreprises, il était très difficile de relever brutalement les prix du pétrole. Les hésitations se traduisirent par un premier départ dans l'équipe de M. Gaïdar, celui du ministre de l'énergie, M. Vladimir Lopoukhine (qui travaille aujourd'hui pour la Banque Lazard), et a été remplacé par M. Victor Tchernomyrdine, le nouveau premier ministre.

Troisième obstacle, l'absence *de frontières économiques* claires entre la Russie et les autres Etats de la CEI. Menant, sous les conseils des Occidentaux, une politique monétaire stricte, au début de l'année 1992, la Banque centrale de Russie se retrouva vite débordée par les demandes de crédits de la part des entreprises et des régions de l'ex-URSS et fit marcher à fond la planche à billets. Personnage contesté, menant une politique rigoureuse puis laxiste, le gouverneur de la Banque centrale, M. Gueorgui Matioukhine, fut finalement remplacé, en août, par M. Viktor Guerachtchenko, qui avait tout de même été mis aux arrêts quelques jours pour avoir *participé au putsch* d'août 1991...

Pendant que le gouvernement Gaïdar multipliait les tournées dans les capitales afin de conserver le soutien des étrangers, le président Eltsine tint lui aussi à prouver à l'Occident et à la population russe que les réformes avançaient, tout en ménageant les sensibilités conservatrices. Sous la pression du Fonds monétaire international, détenteur de la clé d'une aide occidentale importante (24 milliards de dollars), M. Eltsine autorisa, le 1er août, l'unification du taux de change, qui s'est immédiatement traduite par une chute brutale du rouble . Elément d'humiliation pour la population et de confusion pour les experts étrangers, pour qui, à de tels cours (plus 400 roubles pour un dollar contre moins de 100 au début de l'année), aucune comparaison internationale n'est plus possible. De plus, à l'occasion *de l'anniversaire du putsch*, le président choisit de distribuer des « coupons » de privatisation, d'une valeur de 10 000 roubles, et pouvant être investis dans le capital des entreprises en voie de désétatisation. En fait, ces *coupons se bradent dans les* rues des grandes villes. Une année de « gaïdarisme » *n'aura-t-elle donc servi à rien ? Une faible* affirmation serait fausse, car le gouvernement de 1992 a contribué à la destruction de l'ancien *système et apporté des* éléments fondamentaux de l'économie de marché.

FRANÇOISE LAZARE

En visite officielle à Moscou

Le chancelier Kohl veut soutenir la politique économique de M. Eltsine

Le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, est arrivé, lundi soir 14 décembre à Moscou, accompagné de trois ministres *et d'une importante délégation* d'hommes d'affaires. Il a été accueilli par le nouveau premier ministre, M. Viktor Tchernomyrdine. Pendant deux jours, les responsables russes et allemands devraient aborder les problèmes de la coopération économique germano-russe, de l'apurement de la dette de Moscou envers l'ex-RDA, et du statut de la minorité russe de souche allemande.

BONN

de notre correspondant

Cette visite, la première du chancelier allemand dans la Fédération de Russie depuis l'éclatement de l'Union soviétique, était prévue de longue date, pour répondre à celle que M. Eltsine avait faite en novembre 1991 à Bonn. En pleine lutte pour le pouvoir à Moscou, elle intervient à un moment particulièrement délicat. En maintenant son départ à la date prévue, le chancelier a marqué son soutien à la politique de réforme entreprise par le président Eltsine en dépit des vicissitudes qu'elle connait actuellement.

La situation politique en Russie est suivie avec attention à Bonn. Si les intérêts vitaux de l'Allemagne se situent aujourd'hui à l'ouest, et notamment au sein de la Communauté européenne, toute menace d'instabilité de longue durée dans les Républiques de l'ex-URSS n'en constitue pas moins pour elle une source d'inquiétude. M. Eltsine est loin de jouir de la popularité de son prédécesseur, M. Mikhaïl Gorbatchev, pour qui l'on continue de dérouler le tapis rouge en Allemagne, mais Bonn s'est efforcé de maintenir une relation étroite avec le président russe et son équipe. *Conscient d'avoir disposé* jusque-là d'interlocuteurs bien intentionnés, notamment le chef de la diplomatie, M. Kozyrev, pour consolider les relations entre les deux pays, le gouvernement allemand a soutenu du mieux qu'il pouvait leurs efforts de réforme.

Préparée par la venue en octobre du ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, la visite du chancelier Kohl vise à apurer, autant que possible, les contentieux du passé. Ainsi espère-t-on, du côté allemand, voir bientôt se concrétiser les promesses du gouvernement d'attribuer un territoire autonome à la minorité russe de souche allemande, évaluée à près de deux millions de personnes. Bonn demande également aux Russes l'ouverture des archives pour permettre de retrouver la trace des disparus allemands dans les camps de l'après-guerre.

Revendications financières

Des négociations ont également lieu entre Moscou et Bonn sur des revendications financières formulées de part et d'autre. Moscou souhaite obtenir des dédommagements pour les victimes du nazisme et essaie de négocier au mieux le rachat par l'Allemagne des installations abandonnées par l'armée soviétique dans l'ex-RDA. Les Allemands veulent régler en échange le problème des dettes de Moscou envers l'ancienne Allemagne de l'Est – 17,6 milliards de deutschemarks – provenant de la liquidation du COMECON, l'ancienne organisation commerciale intégrée des pays de l'Est.

Ces négociations demandent un certain doigté pour ne pas embarrasser un gouvernement qui, malgré ses difficultés, a tenu jusqu'à présent ses engagements. Le retrait des forces soviétiques stationnées dans l'ex-Allemagne de l'Est se passe pour le moment selon le calendrier prévu. Près de 60 % des effectifs présents dans l'ex-RDA auront quitté le sol allemand à la fin de 1992, le reste devant partir d'ici à 1995. Peut-être plus que tous les autres pays occidentaux, parce qu'elle est en première ligne, l'Allemagne aurait tout à craindre d'une crise russe qui pourrait poser des problèmes de sécurité militaire ou accélérer les mouvements de migration vers l'Europe de l'Ouest. Bien que des mesures aient été prises *pour ralentir l'immigration* en Allemagne, toute tension rendrait bien difficile notamment de retenir les deux millions de Russes de souche allemande.

Premier fournisseur d'aide à la Russie, l'Allemagne fait pour les *mêmes raisons tout* ce qui est en son pouvoir sur le plan bilatéral et multilatéral pour que les réformes entreprises aient une chance de réussir. Dans son propre intérêt : les Allemands détiennent une part importante de la dette de l'ex-URSS, *pour un montant estimé* globalement à 50 milliards de deutschemarks. En outre, les difficultés de l'économie soviétique entravent la reconstruction de l'économie est-allemande. Malgré les aides à l'exportation, le commerce avec les *anciennes Républiques soviétiques*, dont 90 % se font avec la seule Russie, n'a cessé de s'effondrer, faute notamment de moyens de paiement. Les exportations vers ces Républiques ont chuté de 37,1 % de 1990 à 1991, passant à 17,6 milliards de deutschemarks. Elles représentaient 7,1 milliards pour les six premiers mois de 1992.

HENRI DE BRESSON



EUROPE

La guerre dans l'ex-Yougoslavie et les initiatives diplomatiques

Paris demande à l'ONU d'agir contre l'aviation serbe

Suite de la première page

Le calendrier des travaux du Conseil est également sujet à divergences. Les Européens souhaitent mettre le projet de résolution aux voix avant la fin de la semaine. Certaines délégations, craignant qu'un durcissement de la communauté internationale ne porte préjudice à M. Milan Panic dans la lutte pour la présidence en Serbie, estiment qu'il faudrait attendre les résultats de l'élection présidentielle à Belgrade, le 20 décembre, avant de voter une telle résolution. D'autres, au contraire, pensent qu'il faut adopter la résolution avant cette élection pour montrer à la population serbe à quel point elle est isolée avec M. Slobodan Milosevic comme chef.

L'opposition des Européens à une résolution plus *« dure »* est partagée par M. Boutros Boutros-Ghali. Ayant été informé, lundi, par l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Mérimée, du contenu du projet français, le secrétaire général de l'ONU s'est dit *« extrêmement inquiet »* quant à la sécurité des « casques bleus » sur place. En effet, les Européens ayant des soldats en Bosnie-Herzégovine craignent qu'ils soient pris en otage par les forces serbes *« au cas où les bombardements américains seraient durs, mais pas assez durs »*.

« Très réticent » à l'égard de toute résolution autorisant l'emploi de la force pour faire respecter les décisions du Conseil en Bosnie-Herzégovine, Moscou aurait aussi fait part de ses *« inquiétudes »*. A en croire des diplomates, bien que la Russie ne soit pas en position d'opposer son veto, les dirigeants russes *« se sont résignés à l'idée de la division de la Bosnie-Herzégovine entre les Serbes et les Croates »*.

Le projet de résolution présenté, lundi, par la mission française aux délégations américaine, britannique, russe et belge, reprend le texte précédent du Conseil concernant l'interdiction de survol, et les Français se disent *« préoccupés »* par les rapports du secrétaire général dans lesquels il évoque plus de deux cents cas de violation de la résolution 786. Le texte autorise le recours à *« tous les moyens nécessaires »* pour faire respecter l'interdiction de survol de la Bosnie-Herzégovine.

Intervenant devant l'Assemblée générale de l'ONU lors d'un débat sur la Bosnie-Herzégovine convoqué à l'initiative des pays islamiques, le représentant bosniaque, M. Mohamed Sacirbey, a quant à lui estimé que *« le destin de la Bosnie-Herzégovine ne devrait pas être décidé par ceux qui la disent une cause perdue »*. Il a, d'autre part qualifié le projet français de *« bon début »*, tout en réaffirmant que *« le seul moyen »* d'aider la population de son pays était de lever l'embargo sur les armes. *« Nous ne voulons surtout pas de troupes étrangères sur notre sol, ni islamiques, ni occidentales. Je répète, tout ce qu'il nous faut, ce sont des armes »*, a-t-il souligné. A propos, enfin, de la création de *« zones de sécurité »* en Bosnie-Herzégovine pour les réfugiés musulmans, l'ambassadeur bosniaque a mis en garde contre *« la création de ghettos musulmans »* dans son pays.

AFSANÉ BASSIR POUR

M. Kozyrev assure la Serbie du « soutien de la Grande Russie »...

STOCKHOLM

de notre correspondante

C'était digne d'Orson Welles lisant à la radio américaine la *Guerre des mondes*, de H. G. Wells. Tirant brutalement de sa somnolence diplomatique l'assemblée des ministres des affaires étrangères de la CSCE, réunie à Stockholm, lundi 14 décembre, M. Andreï Kozyrev, le ministre russe, s'est lancé dans une harangue aux accents de guerre froide, commençant par une attaque en règle contre l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale (UEO) sur *« l'ingérence en Bosnie et dans les affaires intérieures de la Yougoslavie »*.

Une onde de choc a parcouru l'assistance semi-incrédule lorsque, poursuivant sur le même ton, M. Kozyrev a demandé la levée de l'embargo imposé à la Serbie et au Monténégro : *« Faute de quoi, nous nous réservons le droit de prendre les mesures unilatérales nécessaires pour défendre nos intérêts. » « Le gouvernement actuel de la Serbie peut compter sur le soutien de la Grande Russie »*, a-t-il conclu. Une demi-heure plus tard, il expliquait à ses collègues qu'il s'était livré à un pastiche *« à la manière de l'opposition russe d'aujourd'hui »*... Reprenant la parole, il remercia l'assemblée de lui avoir donné l'occasion de déployer cette *« rhétorique »* destinée à montrer les *« dangers réels »* que court l'Europe post-communiste. C'était, a-t-il dit, *« une compilation assez fidèle des exigences de l'opposition, pas la plus radicale certes, en Russie »*.

A une exception près, personne dans la délégation russe n'avait été informé de ce que préparait M. Kozyrev. *« On parle de thérapie de choc, eh bien, il s'agit ici de diplomatie de choc, pour attirer l'attention sur la gravité de la situation dans notre pays. Je ne veux pas que la situation en Yougoslavie se répète chez nous. Il faut que la CSCE soit plus efficace, qu'elle se dote pour cela des instruments nécessaire et nous voulons qu'elle s'engage dans ce qui se passe en Russie »*, nous a dit le ministre russe.

Après ce coup de théâtre, le ministre est allé retrouver le secrétaire d'Etat américain, M. Lawrence Eagleburger. Ils ont publié une déclaration commune, authentique cette fois, laissant entrevoir une levée des sanctions contre la Serbie si les élections du 20 décembre prochain *« sont suivies par un changement fondamental de politique ardemment souhaité par la Russie et les Etats-Unis »*.

FRANÇOISE NIÉTO

Le ministre allemand des postes démissionne pour protester contre l'inaction de Bonn en Bosnie

FRANCFORT

de notre correspondant

M. Christian Schwarz-Schilling, ministre des postes et des télécommunications, a démissionné, lundi 14 décembre, du gouvernement du chancelier Kohl, pour protester contre son inaction dans la crise de l'ex-Yougoslavie. *« J'ai honte d'appartenir à ce gouvernement qui persiste à ne rien faire »*, a déclaré M. Schwarz-Schilling, membre du parti chrétien démocrate (CDU) de M. Kohl. Il dénonce *« ceux qui observent »* le drame alors que *« des milliers de gens vont mourir de faim et de froid dans les camps »*.

M. Schwarz-Schilling était ministre des PTT depuis le premier gouvernement Kohl, en 1982. Son départ relance les interrogations à Bonn sur l'éventualité d'un remaniement ministériel. Le chancelier avait évoqué cette possibilité pour le début de l'année 1993. Dans les milieux industriels, le retrait de M. Schwarz-Schilling fait naître des craintes sur un report de la réforme prévue du statut des PTT en trois sociétés anonymes (poste télécommunications et services financiers).

Cette réforme nécessite un changement de la Constitution, qui passe par un accord politique de la coalition avec l'opposition sociale démocrate (SPD). Le ministre des postes attendait depuis juin un feu vert du chancelier pour engager les discussions avec le SPD. Mais M. Kohl repoussait son accord. Le chancelier a confirmé que la réforme du statut des PTT devait être poursuivie par le nouveau ministre. On s'attend, toutefois, au minimum à des délais. Il en sera de même pour le choix, que devait annoncer M. Schwarz-Schilling, d'un consortium privé pour le deuxième réseau de radio-téléphones en Allemagne.

E. L. B.

Londres recommande « la plus grande prudence »

Il faut agir *« avec la plus grande prudence »*, *« rien n'est décidé »*, a déclaré, lundi 14 décembre, un porte-parole du Foreign Office, à propos de l'initiative française de saisir le Conseil de sécurité pour un renforcement de l'interdiction de survol de la Bosnie.

Ce porte-parole a affirmé que, depuis la mi-octobre, *« aucune mission de bombardement n'a été menée »* en Bosnie par les forces aériennes serbes. *« Les Serbes organisent actuellement 4 ou 5 vols en moyenne par jour, à l'aide d'avions légers qui servent uniquement à transporter des blessés ou des négociateurs serbes, se rendant à des rencontres internationales. Est-ce suffisant pour envisager le recours à la force ? »*, a-t-il demandé. Lundi matin, le ministre britannique de la défense, M. Malcolm Rifkind, avait également assuré que, d'après ses informations, aucun avion de combat serbe n'avait violé l'interdiction de survol imposée à la mi-octobre par le Conseil de sécurité.

D'autre part, à Stockholm, les ministres des affaires étrangères des cinquante et un Etats membres de la CSCE devaient se prononcer, mardi, dans leur communiqué final, en faveur de la création d'un tribunal international chargé de poursuivre les auteurs de crimes contre l'humanité. Le secrétaire d'Etat américain, M. Lawrence Eagleburger, l'avait souhaité dans son intervention. Sa proposition de demander la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie ne figure pas en revanche dans le projet de texte, plusieurs pays, dont la France, y étant hostiles. Dans son intervention, M. Roland Dumas a qualifié le drame yougoslave d' *« affront à la conscience humaine de la fin de ce vingtième siècle »*. M. Dumas a estimé qu' *« il est plus que jamais nécessaire de maintenir la pression sur les dirigeants serbes (...) Les sanctions décrétées par le Conseil de sécurité*, a-t-il dit, *doivent être appliquées avec rigueur »*. – *(AFP.)*

Selon M. Radovan Karadzic les Serbes de Bosnie sont prêts à proclamer la fin de la guerre

Le chef des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, a annoncé, lundi 14 décembre, que le « Parlement de la République serbe », proclamée unilatéralement sur les 70 % du territoire bosniaque conquis par les séparatistes serbes, se réunirait, jeudi, pour proclamer unilatéralement la fin de la guerre, *« comme un boxeur baisse les bras et dit à l'arbitre qu'il cesse de se battre »*. Le « Parlement » serbe déterminera également, selon M. Karadzic, les frontières de son Etat, *« qui coïncident avec les lignes de front »*.

M. Karadzic a en outre annoncé que les Serbes vivant à Sarajevo seraient évacués à partir du vendredi 18 décembre. En attendant, la capitale bosniaque a de nouveau été, lundi, la cible de violents bombardements. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE : les élections municipales et provinciales partielles

La Démocratie chrétienne et le Parti socialiste ont essuyé un nouvel échec

Le résultat des élections municipales et provinciales italiennes, lundi 14 décembre, a été conforme aux prévisions : victoire de la Ligue, écroulement du Parti socialiste, déclin relatif de la Démocratie-Chrétienne, avancée des petites formations.

ROME

de notre correspondante

Les électeurs qui se sont prononcés dans plus de cinquante communes, fatigués de s'entendre expliquer dans les sondages ce qu'ils allaient voter, ont pourtant voulu innover un peu. Et paradoxalement, Umberto Bossi et ses troupes de la Ligue, qui se taillent un pourtant confortable 37,2 % à Varèse ou un 32 % à Monza, soit entre 16 et 25 points de plus qu'aux dernières municipales, étaient presque déçus de n'avoir pas franchi le cap des 40 %. *« Les partis qui siègent au Parlement sont délégitimés »*, se contentait de dire le professeur Miglio, idéologue de la Ligue, tandis que le *« senatur »* Umberto Bossi, parlant de *« portée historique »* du test qui venait de se dérouler, évoquait l'idée d'élections générales anticipées.

« En face », à la Démocratie-Chrétienne, ancienne reine des bastions « blancs » du nord et surtout des greniers à voix du sud, l'atmosphère n'était pas à la débâcle, en dépit d'un net recul au nord (entre 12 et 18 points), plus modeste au sud où, à Reggio de Calabre, par exemple, elle résiste à 24,1 %, ne perdant « que » cinq points. Et, autre paradoxe, les stratèges de la DC en venaient à se consoler : *« cela aurait pu être pire, nous avons fait mieux que dans les sondages »*. Il n'en reste pas moins que la leçon est dure pour une Démocratie-chrétienne qui avait tenté de se présenter avec l'étiquette d'un parti en pleine tentative de rénovation. Son nouveau secrétaire, l'austère, irréprochable, mais surtout maladroit Mino Martinazzoli, dont c'était le premier combat à la tête de ses troupes, avait, il est vrai, eu tendance à jeter un peu vite le gant, parlant à quelques jours des élections d'un *« parti devenu un cimetière »*. Pis encore, expliquant que *« si la D. C. ne se réformait pas, ce serait bientôt le noir absolu »*, il avait évoqué le projet de la débaptiser pour en faire prochainement le « Parti populaire européen ». Initiative intempestive aussitôt démentie.

Le PSI à la dérive

Le noir absolu, en revanche, était de mise au Parti socialiste. Dans les trois principales communes où l'on votait, le PSI passe en effet d'une élection municipale à l'autre de 15,6 % à 4,2 % à Varèse; de 17,3 % à 5,5 % à Monza et de 23,1 % à 11,3 % à Reggio de Calabre! Exécution capitale qui faisait dire justement à un Bettino Craxi, en apparence impassible : *« Les électeurs nous ont puni avec le maximum de rigueur. »* Il n'en fallait pas plus, pour redéclencher l'orage dans un PSI à la dérive qui, lors de la convention socialiste, le 26 novembre à Rome, a vu pour la première fois après plus de dix ans de monolithisme au sommet, la faction rebelle des « réformistes » guidés par le ministre de la justice, M. Claudio Martelli, s'opposer à la motion du secrétaire du parti, M. Bettino Craxi. Ce dernier avait réussi à sauver les meubles, mais pour combien de temps ? Après cette autre débacle, de nouvelles voix s'élèvent pour réclamer sa démission, voire un « conseil de régence » et un congrès anticipé. Tant il est vrai qu'au train où vont les choses, si le programme, et surtout les alliances du parti ne sont pas redéfinies, la bateau aura coulé avant que les barreurs potentiels aient réglé leurs comptes.

Qu'ont donc « puni » les électeurs lundi soir ? Car, une fois de plus, depuis le vote aux législatives du 5 avril qui avait entamé la première brèche dans la citadelle démocrate-chrétienne, l'Italie a protesté plus qu'elle n'a exprimé un projet. Contre quoi ? Ce vieil attelage de plus en plus cahotant entre un nord riche et un sud, dur à traîner ? peut-être. La rigueur et les mesures fiscales prises par un gouvernement qui n'avait pas le choix ? Plus probablement. Mais avant tout, la corruption, et presque la seule présence des partis en place, qui explique aussi dans une moindre mesure la stagnation d'un PDS (ex PCI) réformé mais encore peu convaincant. Un exemple ? A Monza, quatorze élus locaux, tous DC ou PSI, sont allés en prison ; à Varèse, une bonne partie du conseil municipal et le le président de la province ; à Reggio de Calabre, enfin, une dizaine de membres de la junte. Et ce n'est pas un hasard si la « Rete », le mouvement anti-mafia de Leoluca Orlando, bien que né à Palerme, a tracé un sillon jusque dans le nord où il double ses voix, dépassant le PSI à Varèse avec 5,5 %, et à Monza avec 6,5 %. Autre constatation liée au phénomène de « purification » générale qui fait aussi un peu tourner la tête à l'Italie, en dépit des appels à l'unité de la hiérarchie religieuse, la base n'a pas suivi et a voté, qui la « Rete », qui les « Verts », qui même la Ligue. Une contestation qui a servi également sur la droite les néo-fascistes du MSI, qui marquent de solides points au sud.

Reste à présent à faire les comptes : ingouvernabilité locale, où, ne pouvant assumer seule le pouvoir, la Ligue doit chercher d'improbables alliés, et bientôt ingouvernabilité tout court ? Même s'il est artificiel de projeter sur le plan national, un test somme toute limité, à l'aune des résultats de lundi, la coalition gouvernementale n'aurait plus que 35 %. Le président du Conseil, le socialiste Giuliano Amato, n'aura pas la partie facile, à moins que l'écroulement de son parti d'origine ne lui laisse – autre paradoxe – les mains plus libres.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : le forum économique de Little-Rock

M. Clinton agite des idées mais ne laisse pas percer ses intentions

LITTLE-ROCK (Arkansas)

de notre envoyé spécial

Le candidat aimait volontiers jouer les professeurs d'économie. Le président élu jouait, lundi *14 décembre, les animateurs*-présentateurs d'un curieux forum télévisé qui réunissait à Little-Rock quelque quatre cents «acteurs de l'économie», des vedettes de Wall Street au petit commerçant, en passant par des syndicalistes et un bataillon d'experts. L'objectif était passablement flou : débattre de la situation de l'économie américaine. Il n'est pas certain que cette «conférence économique» – une *idée lancée un peu à la va-vite* dans le feu de la bataille électorale – aura beaucoup de suites. Elle avait, en tout cas, le mérite d'être assez révélatrice de la méthode Clinton.

M. Clinton a fait savoir qu'il entendait *«rester en campagne», continuer à vulgariser ses idées*, bref ne pas séparer l'art de la politique de celui du gouvernement. Comme M. Ronald Reagan, il croit en l'efficacité des prestations publiques soigneusement médiatisées. Cela va de son jogging matinal à ce séminaire sans précédent. Certains dénoncent son goût pour la politique-spectacle. M. Clinton explique qu'il s'agit de continuer à *«communiquer avec les Américains» et de ne pas se laisser* enfermer dans la *«bulle protégée»* de la Maison Blanche. Roosevelt pratiquait la conversation (radio) au coin du feu; avec M. Clinton, ce sera la conversation au coin des *«spots»* (de la télévision).

L'*exercice ressemblait* à la mise en œuvre d'une idée chère au candidat-indépendant Ross Perot : le *«forum électronique»*. La conférence de Little-Rock est intégralement retransmise en direct par C-Span, une chaîne du câble qui assure des «couvertures» sans montage ni commentaire d'un nombre croissant d'événements politiques. Même si les téléspectateurs sont encore peu nombreux, c'est une *forme de transparence nouvelle* appliquée à la vie publique.

M. Clinton fut donc en direct durant plus de cinq heures, et devait l'être à nouveau mardi, pour diriger les débats de cette manifestation télévisée. Elle était aussi interactive : il y avait un temps pour les questions des *téléspectateurs*.

Un débat de bonne tenue

Le président élu trônait en maître de séance, entouré de son équipe de responsables éco*nomiques, presque complète, et* du vice-président élu, M. Albert Gore, un homme que M. Clinton associe étroitement à toutes ses décisions. M. Clinton présentait les orateurs – sélectionnés à l'avance parmi les quatre cents invités, – faisait respecter les temps de parole, sollicitait des questions *dans l'assistance* et intervenait lui-même pour relancer le débat. On ne l'accusera pas de populisme, de démagogie ou d'avoir des réponses toutes faites à la «il n'y a qu'à» : le débat volait haut, soutenu par les interventions des «chers» professeurs dont M. Clinton a, en général, lu les ouvrages et celles des ténors de Wall Street ou de l'industrie que ce drôle de démocrate paraît quelque peu *intriguer*.

Mais ceux qui comptaient sur cette journée pour en savoir plus sur le programme à court terme de l'administration Clinton auront été déçus. Il y a quelques jours encore, les bons chiffres de la croissance (3,9 % au dernier tri*mestre) et l'amélioration continue* de l'emploi (taux de chômage ramené à 7,2 %) avaient conduit l'entourage du président élu à laisser entendre que les priorités pourraient être modifiées : on mettrait moins l'accent sur la nécessité d'un programme de relance et plus sur celle de la lutte contre le déficit. Impression dissipée lundi : MM. Clinton et Gore, tout comme le professeur Robert Solow, prix Nobel d'éco*nomie, ont indiqué que l'éclaircie* en cours leur paraissait encore bien faible pour annoncer une vraie reprise de l'activité.

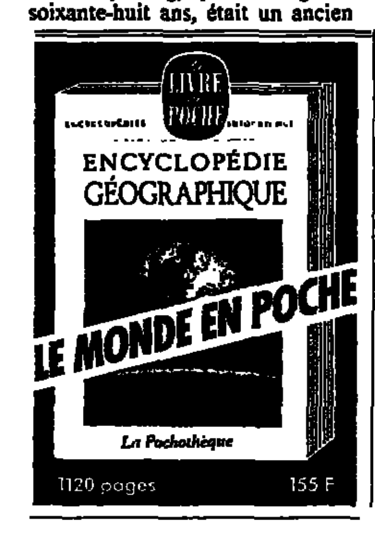
L'*essentiel du programme* annoncé durant la campagne serait toujours d'actualité : hausse de la fiscalité pour les plus hauts revenus (au-delà de 200 000 dollars annuels), baisse de l'impôt pour «la classe moyenne», incitations fiscales à l'investissement privé et 20 milliards de dollars d'investissements publics (infrastructure, etc.). Pas si sûr. M. Clinton paraît hésiter, qui met en garde contre *les solutions miracle, à court* terme et insiste sur l'importance de traiter, simultanément, les problèmes de fond de l'économie américaine : déficit budgétaire, sous-investissement, baisse de la productivité.

Contrairement aux républi*cains, il croit en la nécessité de* définir *«une stratégie économique nationale»* pour traiter ces faiblesses : réduction du déficit par la maîtrise des dépenses de santé, incitations à l'investissement et effort prioritaire dans l'éducation et la formation professionnelle (les filières hors université). Ce dernier point fit l'unanimité. MM. Bill Clinton et Robert Solow, ou l'un des plus talentueux chefs d'entreprise américains comme John Sculley, le patron d'Apple qui ne se cache pas d'être républicain, tiennent le même discours : le *niveau d'éducation commande la* productivité qui commande le niveau des salaires. Or l'Amérique est à la traîne en matière *d'éducation et de formation* dans un monde, disent-ils, où il faudra bientôt être capable de changer une demi-douzaine de fois de métier.

Mais tout cela ne donne toujours pas de réponse au défi immédiat auquel la nouvelle *administration doit faire face* : «combien» de relance, à quel moment précis et dans quelle proportion pour éviter que la politique à court terme n'aille à l'encontre des objectifs poursuivis à long terme? M. Clinton, qui se veut l'unique «patron» de la politique économique de la future administration, devra trancher parmi les opinions diverses d'une équipe de conseillers particulièrement éclectique.

ALAIN FRACHON

□ **Décès de M. Nicholas Leroy King.** – *Le directeur du Foreign* Press Center de New-York, M. Nicholas Leroy King, qui fut directeur de l'information à l'ambassade des Etats-Unis à Paris de 1963 à 1969, est décédé le 9 décembre, d'une crise cardiaque. M. Leroy King, qui était âgé de soixante-huit ans, était un ancien journaliste de UPI qui travailla *aussi aux côtés de M. George Bush*, entre 1971 et 1973, lorsque ce dernier était ambassadeur à l'ONU.



□ **BRÉSIL : un rapport officiel reconnaît le «massacre» de la prison de Sao-Paulo le 2 octobre.** – La commission de défense des droits de la personne humaine du minis*tère brésilien de la justice* a approuvé, lundi 14 décembre, à l'unanimité un rapport qui établit qu'il y a eu un *«massacre»* de prisonniers à Sao-Paulo le 2 octobre dernier. Le rapport conclut que cent dix prisonniers ont été *«assassinés»* et suggère des sanctions pour les trois cent cinquante policiers responsables du massacre. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : au moins sept morts dans deux explosions de voitures piégées.** – Au moins sept personnes, dont trois membres présumés de la guérilla, ont été tuées et huit autres blessées lundi *14 décembre dans deux explosions* de voitures piégées à Yopal (est de la Colombie) et Medellin (nord-ouest), a annoncé la police. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Mme Scrivener a été reconduite dans ses fonctions de commissaire à Bruxelles

Mme Christiane Scrivener a été reconduite par le gouvernement français à son poste de Commissaire européen à Bruxelles, a annoncé lundi 14 décembre le porte-parole de la Commission.

Lors du Sommet d'Edimbourg samedi, M. François Mitterrand avait annoncé avoir pressenti M. Edmond Alphandéry comme nouveau commissaire français, en plus de Jacques Delors. Le lendemain, M. Alphandéry (député centriste du Maine et Loire) déclinait l'offre de M. Mitterrand (*le Monde* du 15 décembre). Il n'est pas acquis que Mme Scrivener conservera le lourd dossier de la fiscalité dont elle a la charge depuis 1989. La répartition des compétences entre commissaires doit être discutée début janvier par le collège européen. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : malgré l'enlèvement d'un garde-frontière par le mouvement Hamas

M. Itzhak Rabin se dit déterminé à poursuivre le processus de paix

Selon des informations officieuses, le corps du garde-frontière israélien Nissim Toledano, enlevé dimanche 13 décembre dans la ville de Lod, près de Tel-Aviv, aurait été retrouvé mardi en fin de matinée à Maale-Adoumin, en Cisjordanie occupée. Le sergent-chef Toledano était en uniforme et avait les mains liées derrière le dos, d'après les mêmes sources. La veille, le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, s'était déclaré déterminé à empêcher que ce rapt mette fin aux négociations de paix israélo-arabes, *dont la septième session se* poursuit à Washington, en principe jusqu'au 17 décembre.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

«Les actes terroristes ne me feront pas dévier de mon objectif qui est la paix et la sécurité.» Calme, solide et ferme, M. Rabin s'est efforcé, lundi soir à la télévision nationale, de dédramatiser l'*atmosphère chargée qui prévaut* dans le pays depuis l'enlèvement. Se déclarant dans l'incapacité de promettre à l'opinion la fin des attentats, mais s'affirmant néanmoins *«déterminé»* à poursuivre les négociations de paix israélo-arabes, M. Rabin, sans s'avancer outre mesure, a répété qu'il attendait la preuve que le sergent Toledano est encore en vie, *«de manière à pouvoir dialoguer»*, et non pas «négocier», avec les ravisseurs.

Tandis que les recherches des forces de sécurité se concentraient dans le secteur de Lod – où réside une petite communauté d'Arabes *israéliens* –, le *chef* du gouvernement a confirmé qu'il n'avait jusqu'à présent aucune piste sérieuse. Plusieurs centaines d'arrestations de sympathisants islamistes ont cependant été opérées, notamment dans le bastion du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) à Gaza.

Des «porte-parole» de l'organisation, qui a revendiqué l'enlèvement et offert la libération du prisonnier en échange de l'élargissement de son chef, Cheikh Ahmed Yassine, emprisonné à vie en Israël, ont fait savoir de Jordanie et du Liban qu'ils étaient disposés à négocier. Mais rien ne prouve que les liens entre les militants des territoires occupés et ceux de ces pays soient si étroits qu'ils autorisent la communication entre les uns et les autres.

Des actions spectaculaires

«Au nom d'Allah le miséricordieux...» Qu'il s'agisse de revendiquer un attentat contre des *civils, une embuscade* contre des soldats, un enlèvement, ou l'exécution d'un *«collaborateur»* palestinien de *«l'entité juive»*, la formule est invariable. Plus personne n'ignore que c'est au nom d'un islam intégriste et conquérant, qui *«gouvernera un jour la terre tout entière»*, que le Hamas tente, avec un succès croissant, de prendre la tête du combat nationaliste palestinien.

L'objectif à plus court terme des actions spectaculaires qui se multiplient depuis quelques semaines sous la signature du mouvement s'inscrit dans la même logique. Au moment où certains progrès, fragiles mais réels, sont en gestation aux négociations de paix de Washington entre Israël et les négociateurs palestiniens patronnés *par* M. Yasser Arafat, au moment où, à Jérusalem, il n'est plus interdit d'établir une sorte de dialogue officieux avec l'OLP, bref au moment où le régime d'autonomie transitoire promis aux deux millions d'habitants des territoires occupés semble moins éloi*gné que jamais, il devient vital* pour le Hamas de se faire entendre.

Le programme politique du *mouvement*, tel qu'il nous fut décrypté il y a quelques mois par son numéro deux virtuel, le docteur Mahmoud El Zahar, chirurgien et professeur de médecine à l'université islamique de Gaza (4 000 étudiants), est de *«libérer»* la totalité de la Palestine version mandat britannique, c'est-à-dire territoire israélien compris.

Bien que la stratégie du Hamas puisse être *«souple»* quant au calendrier et aux moyens de parvenir à l'objectif final, il est hors de question pour lui de reconnaître jamais la légitimité de l'Etat juif et donc d'accepter les compromis politiques qui sont actuellement discutés à Washington. Pour les intégristes, la guerre contre Israël est religieuse et non pas territoriale.

Une tactique à double détente

Invité à plusieurs reprises par Yasser Arafat à participer avec les différentes factions de l'OLP à la direction clandestine unifiée du soulèvement palestinien, le Hamas a toujours refusé, préférant émettre ses propres mots d'ordre de grève et de manifesta*tions bien distincts* de ceux des nationalistes laïcs. De même Cheikh Yassine, le «grand imam», a-t-il rejeté à plusieurs reprises les offres faites par Tunis de siéger au «Parlement» palestinien en exil, le CNP. Les fidèles du Fath de M. Arafat disent que le Hamas réclamait *40 % des sièges pour prix de sa* participation. Bien que la rumeur publique palestinienne estime à au moins un tiers de l'électorat potentiel l'influence intégriste dans les territoires, la demande du Hamas aurait été jugée *«irréaliste»*.

La tactique actuelle du mouvement intégriste est donc à double détente : ou bien les opérations de ses militants sur le terrain parviennent, en faisant boule de neige, à faire capoter le processus de paix, et c'est tout bénéfice pour lui ; ou bien M. Rabin continue de résister aux pressions de son extrême droite, alliée objective, en l'espèce, du Hamas, et alors les élections internes palestiniennes pourraient avoir lieu bientôt.

Dans cette hypothèse, il est évident que les candidats d'un mouvement qui aura lutté avec autant d'ardeur contre l'occupant feront de bons scores. Car le Mouvement de résistance islamique ne manque pas d'atouts électoraux.

Devenu célèbre sous son acronyme arabe, qui signifie aussi *zèle* dans la langue du Prophète, le Hamas – qui se présente comme *«la branche palestinienne des Frères musulmans»*, mouvement créé dans les années 20 en Egypte et qui, depuis, a largement essaimé dans le monde arabe, notamment en Jordanie – est apparu pour la première fois à Gaza en mars 1987. Neuf mois avant le début historique de l'Intifada, un tract signé de ce bref acronyme *avait été distribué aux* pharmaciens de la région pour les inciter à prendre en main la lutte contre l'usage des stupéfiants parmi les jeunes Palestiniens.

Généralement considérés par les populations des territoires comme des gens intègres, vertueux et totalement dévoués au bien public palestinien, alors que la rumeur colporte de nombreux exemples de la corruption et du népotisme qui séviraient parmi les cadres et les notables de l'OLP, les activistes islamistes se sont longtemps cantonnés au «réarmement moral» de leur peuple.

Austères «soldats d'Allah»

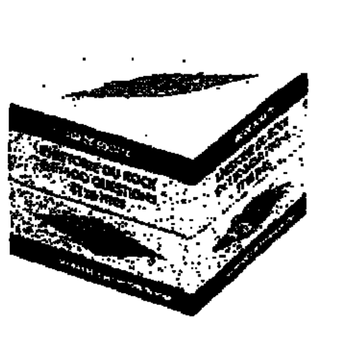
Autour des mosquées et des écoles coraniques, qui sont devenues les places fortes de ces austères «soldats d'Allah», les dispensaires et les centres d'aide sociale estampillés Hamas se sont multipliés dans la bande de Gaza et dans certains de leurs bastions de Cisjordanie occupée, comme Ramallah et Hébron. Le Hamas a également fait rouvrir les magasins dans les zones qu'il contrôle et *allonger les heures d'ouverture*. Les commerçants, étranglés par les mots d'ordre de grèves de l'Intifada, lui sont redevables. Dans le même temps, il est vrai, les militants intégristes ont fait fermer les cinémas, et donné un coup d'arrêt à un grand nombre d'activités culturelles dans les territoires. *L'austérité collective* et personnelle figure parmi les premiers commandements des activistes islamistes.

Bien que la rhétorique en vigueur dans le mouvement à l'égard des Israéliens emprunte beaucoup plus à une littérature ouvertement *raciste* tirée du Protocole des sages de Sion, qu'aux manuels révolutionnaires et anti-impérialistes qui ont cours à l'OLP, les disciples de Cheikh Yassine ont hésité pendant des années avant de recourir à la violence contre *«l'entité juive»*. Ils se rattrapent aujourd'hui.

PATRICE CLAUDE

□ **Arrestation d'un correspondant de Reuter.** – Les forces de sécurité israéliennes ont arrêté, lundi 14 décembre, un correspondant de l'agence Reuter dans la bande de Gaza, Taher Shritch, qui travaille également pour la chaîne de télévision américaine CBS, le *New York Times* et la BBC. Selon un porte-parole du ministère israélien de la défense, cette arrestation vise à *«vérifier des accusations sur des activités hostiles»*. M. Shritch avait passé l'an dernier 38 jours en détention pour avoir faxé à Reuter des tracts du mouvement islamiste Hamas. – *(Reuter.)*

□ **SYRIE : Damas n'autorise plus les juifs à quitter le pays.** – Depuis huit semaines, la Syrie refuse de délivrer des visas de sortie aux juifs qui souhaitent quitter le pays, ont indiqué, lundi 14 décembre, des sources officielles américaines qui n'ont pas précisé les raisons de cette mesure. Selon la revue américaine *The Washington Jewish Week*, près de 2 600 juifs syriens ont bénéficié à ce jour des autorisations de sortie accordées par Damas depuis avril dernier, cependant que 1 400 autres sont toujours en Syrie. – *(AFP.)*





ASIE

CAMBODGE : face à la dégradation de la situation

Le prince Sihanouk menace de cesser sa collaboration avec l'ONU

Pour la première fois depuis la signature, le 23 octobre 1991, à Paris, d'un accord de paix sur le Cambodge, le prince Sihanouk a menacé, dimanche 13 décembre, de ne plus collaborer avec l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge (APRONUC). Dans une déclaration diffusée lundi par le Palais royal à Phnom-Penh, le président du Conseil national suprême (CNS), qui séjourne à Pékin depuis plusieurs semaines, indique qu'il est également prêt à *« cesser de travailler »* avec l'État du Cambodge (le régime de Phnom-Penh).

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Citant plusieurs incidents dont ont été victimes des militants du FUNCINPEC, parti présidé par Norodom Ranariddh, l'un de ses fils, le prince Sihanouk juge que l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge (APRONUC) et le *régime* de Phnom-Penh, *« tous deux responsables plus que d'autres de l'application (...) des Accords (..), ne sont pas capables ou désireux d'instaurer la vraie démocratie et la paix dans mon pays ». « Si l'APRONUC et l'État du Cambodge continuent à ne pas agir vigoureusement contre l'empoisonnement de l'atmosphère politique (...), les injustices sociales et le terrorisme politique, je cesserai de travailler avec* [eux] *que j'ai toujours loyalement et affectueusement aidés et soutenus ».*

Norodom Sihanouk, qui se fait soigner à Pékin et *« espère »* pouvoir regagner le Cambodge en janvier (*le Monde* daté 13-14 décembre), - ne menace pas de démissionner de ses fonctions de chef de l'Etat et de président du Conseil national suprême (CNS). *Mais l'avertissement est clair :* le prince pense – comme beaucoup *de cadres de l'APRONUC – que* l'intervention de l'ONU s'en va à vau-l'eau et que, faute d'une reprise en main, l'anarchie menace de plus en plus son pays déjà ruiné par vingt ans de guerres. Pour la première fois publiquement, il exprime de sérieuses réserves sur le comportement de la direction de l'APRONUC.

Des élections générales prévues en mai 1993

Certes, en dépit de graves obstacles, *plusieurs programmes de* l'ONU continuent d'être menés avec succès par des gens dont le dévouement et la compétence sont au-dessus de tout soupçon. C'est le cas du retour des réfugiés, du déminage, de l'enregistrement des *électeurs ou des missions d'observation.* Mais les exécutants de ces programmes *sont les premiers à* s'interroger sur l'intérêt de leur mission alors que l'essentiel – le désarmement des factions armées – a été provisoirement abandonné. Aucun *problème* ne peut trouver une solution durable tant que l'APRONUC *ne pourra y imposer* qu'une paix armée.

Face à cette situation, de plus en plus incohérente, beaucoup de cadres de l'APRONUC souhaiteraient *que l'opération trouve* un second souffle et soit gérée avec *plus de nerf. Faute de collecter des* armes et de démobiliser des soldats, puisque les Khmers rouges refusent de participer aux deux opérations, les bérets bleus tournent de plus en plus en rond dans leurs garnisons de province. Les *accusations de laxisme sont plus* fréquentes.

Le prince a donc décidé de tirer la sonnette d'alarme car la perspective d'élections générales, toujours prévues en *mai* 1993, contribue à durcir le climat. Les Khmers rouges se montrent de plus en plus nerveux et le régime de Phnom-Penh, qui administre au moins 80 % de la population, n'a pas l'intention de se laisser doubler par d'autres formations politiques, notamment par le FUNCINPEC. *Tous les coups* bas semblent déjà permis.

Le prince appelle l'APRONUC à *montrer* davantage d'autorité et demande au gouvernement de M. Hun Sen de respecter un peu *plus les règles du jeu. Il exprime* ainsi les préoccupations de beaucoup de Cambodgiens, de cadres de l'ONU et de diplomates. Dans un pays dont toutes les factions *sont contestées,* Norodom Sihanouk représente encore l'ultime *légitimité. L'ONU* devrait sans doute moins négliger cet atout.

Le risque est déjà grand d'élire, dans de mauvaises conditions, une assemblée au sein de laquelle les représentants des deux principaux *mouvements seront,* l'un, minoritaire et l'autre, absent. Il est encore plus grave de concentrer ses énergies sur un tel objectif plutôt que de renforcer, par une élection présidentielle éventuellement anticipée, le prestige de l'ancien monarque. A moins que *l'ONU* ne cherche plus, au Cambodge, qu'une porte de sortie.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **INDE : arrestations dans les milieux hindouistes.** – La police indienne a arrêté, lundi 14 décembre, quelque 1 500 personnes soupçonnées d'avoir des liens avec trois groupes hindouistes extrémistes interdits à la suite des émeutes consécutives à la destruction de la *mosquée d'Ayodhya. – (AP.)*

□ **L'ONU ferme le camp de réfugiés cambodgiens de Site-B.** – Les *Nations unies ont procédé, lundi* 14 décembre, à la fermeture de Site-B, le plus important des camps de réfugiés cambodgiens en Thaïlande, et ses 215 derniers occupants *ont pris le chemin du retour* vers leur pays. Site-B, qui était contrôlé par les partisans du prince Sihanouk, avait abrité jusqu'à 60 000 personnes, dont *« plus de 40 % sont nées ici »*, selon un responsable de Médecins sans frontières. – *(AFP.)*

JAPON : selon le ministre du travail

A l'exception des Allemands les Occidentaux « sont des paresseux »

A en croire le nouveau ministre japonais du travail, les ressortissants du groupe des sept pays les plus industrialisés (G 7) *« ne travaillent pas ».* M. Masakuni Murakami a en effet déclaré, lundi 14 décembre, que *« comparés aux Japonais et aux Allemands, les autres membres du G 7 sont des paresseux. C'est pourquoi ils sont économiquement distancés. Quant à nous, Japonais, notre tradition philosophique nous fait aimer le travail ».*

Propos surprenants dans la bouche d'un *ministre ?* Oui sans doute, ailleurs qu'au Japon. Mais, à Tokyo, les personnalités politiques au pouvoir semblent apprécier ce *genre de remarques* déplaisantes, ou du moins ne pas savoir en mesurer l'effet. Au début de l'année, le président de la Chambre basse avait traité d'*« illettrés, gras et paresseux »* les travailleurs américains de l'automobile, avant de s'excuser. En 1990, le nouveau secrétaire général du gouvernement, M. Seiroku Kajiyama, alors ministre de la *justice,* avait comparé les prostituées étrangères au Japon aux Noirs américains car, selon lui, les deux *« nuisaient à l'atmosphère »* des quartiers. En 1988, M. Michio Watanabe, actuel ministre des affaires étrangères, avait critiqué les *habitudes,* selon lui dispendieuses des Noirs américains, décidément dans le collimateur de bien des politiciens nippons avides de bons mots. – *(UPI, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

Le Conseil national du SPD approuve le compromis sur le droit d'asile

Le Conseil national du Parti social-démocrate, l'instance la plus importante du parti entre deux *congrès, a approuvé,* lundi 14 décembre à Bonn, l'accord négocié entre les principales formations politiques du Bundestag pour limiter l'afflux des demandeurs d'asile en Allemagne. Les membres du Conseil ont toutefois exigé que les changements constitutionnels nécessaires soient liés aux résultats de négociations avec la Pologne et la Tchécoslovaquie.

L'accord conclu entre les partis de la majorité gouvernementale et *le SPD prévoit en effet que toute* personne arrivant en Allemagne d'un pays voisin respectant les conventions internationales en matière de réfugiés doit y être *immédiatement refoulée.* Ses détracteurs lui reprochent d'instaurer autour de l'Allemagne un véritable cordon sanitaire et de vouloir faire porter aux autres, notamment à la Pologne et à la Tchécoslovaquie, la charge des migrations en provenance de l'Est. – *(Corresp.)*

MAROC

L'organisation des droits de l'homme affirme qu'il y a encore « plusieurs centaines de détenus politiques »

Tout en prenant acte de *« certaines avancées »,* notamment la réduction des délais de garde à vue et de la détention préventive, l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) a fait savoir, jeudi 10 décembre, qu'elle déplore que *« plusieurs centaines de détenus politiques croupissent encore dans les prisons ».* Elle regrette, en outre, les entraves, *pour « raisons d'opinion »,* à la liberté de circulation, ainsi qu'à la liberté de la presse.

L'OMDH, qui est entrée dans sa cinquième année d'existence, dénonce, d'autre part, *« la détérioration croissante des conditions de détention »* de même que *« la régression des droits syndicaux et du droit à la santé, au logement et au travail ».* Elle réclame, enfin, une réforme du statut personnel de la femme et exprime le souhait que les élections législatives du 30 avril prochain puissent avoir lieu dans des conditions *« sereines et honnêtes ».* – *(Corresp.)*

ZAÏRE

Le pays s'enfonce dans la crise

La première réunion du Haut conseil de la République (HCR), *organisme chargé d'exercer un* contrôle sur le président de la République et le gouvernement, et de suppléer l'ancien Parlement *« mis en congé »* durant la période *de transition,* n'a pu se tenir, lundi 14 décembre, au Palais du peuple, les accès en étant interdits par la garde du maréchal Mobutu Sese Seko qui s'oppose à son premier *ministre,* M. Etienne Tshisekedi. Emmenés par leur président, Mgr Laurent Mosengwo, les membres du HCR, en guise de protestation, ont défilé en voiture dans Kinshasa.

C'est la dernière illustration de la crise politique et institutionnelle où *s'enfonce* le Zaïre, écartelé entre la présidence de la République et les forces politiques issues de la conférence nationale. Ces dernières réclament la mise en place effective des organes de la transition. Les ministres de M. Tshisekedi ont été déclarés *« démissionnaires »* par le chef de l'État qui a décidé, vendredi, de confier l'expédition des affaires courantes aux secrétaires généraux des administrations publiques. Mais lundi *matin,* soutenant le premier ministre, les fonctionnaires de nombreux ministères empêchaient leurs secrétaires généraux d'accéder à leurs bureaux.

La veille, les partisans de M. Tshisekedi *avaient tenu une* conférence de presse pour appeler les *« partenaires étrangers »* à *reconnaître* le HCR *« comme seule institution légitime de la transition ».* Ceux du maréchal Mobutu ont, eux, réclamé l'expulsion des ambassadeurs de France, des Etats-Unis et de Belgique, pays qui sont les principaux bailleurs de fonds du Zaïre, mais qui soutiennent l'opposition. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Après MM. Bayrou et Juppé

M. Pasqua propose de créer par la loi un système de « primaires » pour l'élection présidentielle

Depuis que MM. Raymond Barre et François Léotard se sont retrouvés d'accord pour tourner en dérision le système des « primaires à la française » conçu pour départager MM. Giscard d'Estaing et Chirac avant le premier tour de l'élection présidentielle, les états-majors du RPR et de l'UDF s'efforcent de trouver des solutions pour leur donner tort.

Admettant que, s'ils ne parviennent *pas à régler rapidement* cette question, toutes les négociations entre leurs deux formations seront viciées et que, d'autre part, le respect du calendrier politique normal est redevenu l'hypothèse la plus probable, MM. Giscard d'Estaing et Chirac sont convenus de remettre à plat le système afin de rechercher une solution satisfaisante pour l'un et pour l'autre. Cette réflexion est conduite jusqu'à présent dans le plus grand secret, mais on peut déjà en délimiter le champ à la vue des ballons d'essai lancés par les uns et les autres.

Le 20 octobre dernier, alors que les rapports entre le RPR et l'UDF connaissaient un nouvel accès de fièvre, M. François Bayrou avait été le premier à imaginer d'organiser par la loi la procédure des primaires. « *Puisque nous serons au pouvoir*, avait expliqué le secrétaire général de l'UDF, *il nous reste une ressource pour que les Français puissent participer en toute équité à cette élection : proposons-leur de faire une loi qui organise les primaires en France comme on les organise en Amérique.* » Sans se prononcer sur le fond de cette proposition, le RPR avait alors poussé les hauts cris, ne voulant y voir qu'une condamnation déguisée du principe des primaires.

Intéresser d'autres formations politiques

Le président du PR, M. Gérard Longuet, l'un des promoteurs de ce système avec MM. Charles Pasqua et Philippe Mestre, s'était immédiatement amusé de cette « *aimable plaisanterie* ». Et M. Giscard d'Estaing était resté muet, son entourage laissant entendre que la proposition de M. Bayrou lui était strictement personnelle. Le secrétaire général de l'UDF devait par la suite faire amende honorable, en expliquant qu'il n'avait cherché qu'à dégager une piste pour lever l'obstacle majeur de cette procédure : son financement.

Presque deux mois après, voici que l'idée est reprise coup sur coup par MM. Juppé et Pasqua, qui ne sont pourtant pas habituellement gens à se concerter. Au cours de son intervention à « 7 sur 7 », dimanche 13 décembre sur TF 1, le secrétaire général du RPR a expliqué à son tour qu'il faudrait que l'opposition « *prépare pour le mois d'avril prochain une loi qui pourrait régler les problèmes financiers et techniques de l'organisation des primaires* », en ajoutant que « *cela pourrait intéresser d'autres formations politiques* », les écologistes pour départager MM. Waechter et Lalonde et le Parti socialiste pour mettre d'accord MM. Delors et Rocard.

Lundi 14 décembre sur Radio Shalom, M. Pasqua a repris à son compte cette suggestion. « *Le principal obstacle auquel nous nous heurtons aujourd'hui pour l'organisation de ces primaires est de nature financière*, a fait valoir le président du groupe RPR du Sénat. *A partir du moment où nous serions au pouvoir en mars 1993, rien ne nous empêcherait de faire voter une loi pour régler le problème. Il est naturellement important pour la droite de permettre à ses électeurs de choisir eux-mêmes le candidat qui leur semble devoir porter leurs couleurs. Ce faisant, j'ai le sentiment de rendre un très grand service à la gauche, car cela permettrait ainsi à MM. Rocard, Delors et à d'autres de se départager. Je propose donc que ce sytème des primaires soit généralisé à la droite et à la gauche et que ce soit aux électeurs de choisir eux-mêmes leurs candidats.* »

Reste à savoir ce qu'en diront MM. Chirac et Giscard d'Estaing. Reste aussi à savoir, outre le problème constitutionnel que pourrait poser une telle réforme, si celle-ci serait vraiment une priorité pour un gouvernement de cohabitation.

DANIEL CARTON

□ **Gers : le président de la Chambre de commerce confirme sa candidature.** – M. André Daguin, président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Auch, président du Syndicat national des restaurateurs, a confirmé qu'il serait candidat aux élections législatives dans la première circonscription du Gers (*le Monde* daté 11-12 octobre). Il a toutefois précisé que si M. Yves Rispat, président du conseil général, préinvesti par le RPR, obtenait le soutien officiel de l'UPF, il s'inclinerait devant ce choix. Le député sortant, M. Jean Laborde, maire socialiste d'Auch, ne se représente pas. Le PS a donné son investiture à M. Claude Desbons, conseiller général, premier adjoint au maire d'Auch. – (*Corresp.*)

Le Front national subit une démobilisation sensible de son électorat

M. Carl Lang, secrétaire général du Front national, a indiqué, lundi 14 décembre à Paris, que son parti va « *mener campagne contre l'ensemble de la classe politique de gauche et de droite* » aux élections législatives, car il ne veut « *ni des sortants ni des revenants* ». Disposant actuellement de 490 candidatures déclarées, la formation d'extrême droite ne fait pas preuve, à trois mois de la consultation, d'une activité et d'un optimisme débordants. De fait, une analyse des scrutins cantonaux partiels de l'année révèle un recul du Front national, surtout sensible au second semestre.

L'année était bien partie. A l'approche des élections régionales et cantonales du mois de mars, M. Jean-Marie Le Pen annonçait des scores qui allaient « décoiffer ». Le président du Front national ne se fixait-il pas un « *objectif plancher de 40 %* » dans les Alpes-Maritimes, où il comptait conduire une « *bataille emblématique* », allant même jusqu'à parier de faire passer la moitié des candidats de sa liste ? M. Bruno Mégret, délégué général, n'assurait-il pas que son parti allait « *passer de la zone des 10 %-15 % à celle des 15 %-20 %* » et se présenter ainsi comme « *un mouvement de gouvernement* » ?

Aucune de ces prévisions ne se réalisa. M. Le Pen fut loin du compte et, malgré une appréciable progression, le Front national ne changea pas de zone, au grand dam de M. Mégret. Pourtant, les éléments électoraux dont disposaient les deux dirigeants du parti d'extrême droite pouvaient effectivement les inciter à l'optimisme.

Le virage et l'impasse

Aux neuf élections cantonales partielles précédant les élections de mars, le Front national avait le vent en poupe. Comparé aux élections générales dans les mêmes cantons, son score cumulé marquait une progression de près de quatre points, passant de 10,35 % à 14,17 %. Mieux, il progressait *aussi en voix. Alors que les consultations partielles sont marquées généralement par une abstention plus forte que les élections générales, le Front national était souvent le seul parti à augmenter ses suffrages. Sur les neuf « partielles », il gagnait environ 2 000 voix, passant de 5 731 suffrages à 7 622, soit une augmentation de 33 %. Ce gain était dû, en grande partie, au scrutin du Quesnoy-sur-Deule (Nord), où le jeune candidat d'extrême droite arrivait en deuxième position alors que le Front national n'était pas présent au renouvellement de 1988.

Bien que les dirigeants de ce parti refusent de l'admettre, les élections de mars ont matérialisé un virage pour le Front national. Même s'il a accru le nombre de ses conseillers régionaux avec le mode de scrutin proportionnel, il a été battu politiquement aux cantonales avec le mode de scrutin majoritaire. A moins d'espérer arriver seul au pouvoir – c'est actuellement le discours, peu crédible, du parti lepéniste, – ce mode de scrutin implique un système d'alliance, d'accord et de désistement que, précisément, la droite a refusé à l'extrême droite en mars dernier.

Dès lors qu'il s'est trouvé engagé dans une impasse, le Front national a commencé à souffrir d'une démobilisation, pour ne pas dire une désaffection, d'une partie de son électorat, qui, plus que d'autres, manifeste une forte capacité à monter au créneau. L'attitude incohérente des amis de M. Le Pen au moment de l'élection des présidents des conseils régionaux n'a pas peu contribué, probablement, à désorienter cet électorat.

Toujours est-il que, sur les vingt-sept cantonales partielles qui sont intervenues après les scrutins de mars, le Front national a enregistré un recul de près de trois *points et demi par rapport* au résultat cumulé obtenu dans ces mêmes cantons aux élections générales : il est passé de 15 312 voix et 9,19 % à 7 973 voix et 5,79 %. Sa baisse en valeur absolue a donc atteint 48 %, qui est à comparer, rappelons le, au gain de 33 % obtenu au premier trimestre.

Ces deux mouvements opposés se traduisent par un recul net sur l'ensemble de l'année. Alors que les trente-six cantons pourvus en 1985, 1988 ou mars 1992 – le Front national ne présentait pas de candidat dans trois d'entre eux – avaient apporté 21 043 suffrages à l'extrême droite, soit 9,48 %, ces mêmes cantons, partiellement renouvelés tout au long de cette année – le Front national n'a pas présenté de candidat dans huit d'entre eux, – ont rapporté 15 595 voix au Front national, soit 8,15 % par rapport aux suffrages exprimés.

« *Rien n'est acquis à trois mois du scrutin* » législatif, a affirmé, lundi 14 décembre, M. Lang, en présentant 490 des 577 candidats qui défendront la casaque lepéniste. « *Nous sommes en silence radio, mais cela ne veut pas dire que nous ne travaillons pas sur le terrain. Nous sommes en embuscade et nous serons présents dans la dernière ligne droite* », a assuré le secrétaire général. A métaphore, métaphore et demi : la portion de route n'est pas particulièrement ascendante, en ce moment, pour le Front national.

OLIVIER BIFFAUD

Départ	Cantonales partielles			Scrutins précédents		
	Suff. exprimés	FN	%	Suff. exprimés	FN	%
AISNE	3 064	–	–	3 813	186	4,87
MARNE	6 517	445	6,82	6 092	273	4,48
ISÈRE	3 441	578	16,79	5 223	704	14,97
JURA	4 019	561	13,95	4 130	443	10,72
HAUTE-SAVOIE	2 689	175	6,50	3 164	293	9,26
NORD	12 072	1 616	13,38	11 148	–	–
BAS-RHIN	14 806	2 132	14,39	11 270	1 104	9,79
H.-PYRÉNÉES	1 584	–	–	1 607	33	2,05
ALPES-MAR	5 571	2 115	37,96	8 875	2 695	30,36
SOUS-TOTAL 1	53 763	7 622	14,17	55 322	5 731	10,35
VENDÉE	7 046	354	5,02	6 330	–	–
AUBE	2 905	233	8,02	2 816	159	5,64
CHER	4 681	359	7,66	7 396	976	13,19
HAUT-RHIN	6 365	437	6,86	6 332	284	4,48
S.-MARITIME	3 121	292	9,35	6 288	768	12,21
MEUSE	1 215	24	1,97	1 184	75	6,33
FINISTÈRE	7 656	–	–	8 704	147	1,68
GERS	3 206	–	–	3 003	104	3,46
VAL-de-MARNE	3 951	300	7,59	4 688	525	11,19
CREUSE	4 638	–	–	4 535	120	2,64
H.-GARONNE	6 422	396	6,16	6 691	411	6,14
L.-et-GARONNE	3 498	79	2,25	3 403	–	–
EURE	4 326	342	7,90	4 712	166	3,52
MOSELLE	5 629	326	5,79	5 077	257	5,06
ALPES-MAR	5 278	1 017	19,26	6 784	907	13,36
MARNE	2 648	184	6,94	2 903	79	2,72
AUDE	4 453	533	11,96	5 272	413	7,83
C.-D'ARMOR	7 269	–	–	7 128	510	7,15
INDRE	5 323	364	6,83	6 681	598	8,95
LOIRE	7 047	558	7,91	11 266	1 441	12,79
NIÈVRE	4 319	212	4,90	5 382	604	11,22
MARNE	2 525	128	5,06	2 443	122	4,99
M.-et-MOSELLE	8 614	–	–	11 505	1 252	10,88
ORNE	3 518	182	5,17	6 398	531	8,29
VAR	9 555	1 076	11,26	15 094	3 199	21,19
C. D'ARMOR	5 194	–	–	5 135	198	3,85
HÉRAULT	7 144	577	8,07	9 415	1 466	15,57
SOUS-TOTAL 2	137 546	7 973	5,79	166 565	15 312	9,19
TOTAL 1 + 2	191 309	15 595	8,15	221 887	21 043	9,48

Chaque élection partielle de 1992 est à comparer au résultat obtenu lors des renouvellements généraux de 1985, 1988 ou mars 1992. Les neuf premières cantonales, qui fournissent le sous-total 1, se sont déroulées du 12 janvier au 16 février, c'est-à-dire dans la période précédant les élections régionales et cantonales du mois de mars. Les vingt-sept cantonales suivantes, qui fournissent le sous-total 2, se sont déroulées du 5 avril au 13 décembre, c'est-à-dire dans la période suivant les élections de mars. Le total (1 + 2) général fait la synthèse de deux sous-totaux.

POINT DE VUE

La morale comme esquive

par Max Gallo

Nous avons invité des dirigeants politiques et des intellectuels à répondre à notre enquête sur « la crise morale de la politique », publiée dans *le Monde* du 12 décembre. Nous donnons aujourd'hui la parole à M. Max Gallo, président du Mouvement des citoyens, fondé par M. Jean-Pierre Chevènement.

ET si l'on parlait de morale *pour ne pas remettre en* cause la politique suivie ? Si l'intérêt incessant porté à la vertu ou à la malhonnêteté des hommes politiques, la mise en scène qui entoure ceux qui portent les sacs de riz et ceux qui endossent les fausses factures n'étaient que la manière d'esquiver le vrai débat : pourquoi une politique dont, peu ou prou, les élites – économiques, politiques, intellectuelles, journalistiques – approuvent les orientations est-elle l'objet d'un incontestable et profond rejet ?

La contradiction est en effet difficile à résoudre. La politique menée serait la bonne, la seule possible. Elle donnerait des résultats supérieurs à ceux produits par toutes les autres, qui conduiraient rapidement au chaos. La preuve ? Les « fondamentaux » de l'économie sont au vert, l'esprit de Maastricht souffle sur Edimbourg, Kouchner cède à la France le brevet d'invention du droit d'ingérence, chacun s'autodécerne des satisfecits *moraux* et intellectuels. Et même en ce qui concerne l'emploi, comment en vouloir à l'excellente et studieuse Martine Aubry, qui mérite le tableau d'honneur, obtenu depuis longtemps par le brave et appliqué Pierre Bérégovoy ?

S'il y a morosité, nous dit-on, c'est par défaut d'explication ou à cause de la loi d'amnistie. De remise en question de la politique, point. Et cependant *le Monde* publie le 12 décembre 1992 une lettre de lectrice, chef d'entreprise, qui explique comment, pour une petite annonce – un emploi de réceptionniste, – elle a reçu huit cents réponses, dont six cents de haut niveau. Il y a trois ans, elle en aurait reçu seulement dix. Et elle a cette réaction *morale* qui l'honore : « *J'ai eu honte. Je suis adulte et j'appartiens à une société qui n'est pas en mesure aujourd'hui d'offrir un poste normal à des jeunes qui ont bien travaillé au lycée et parfois à l'université* ».

Mais nos élites sont, devant cette réalité de la crise sociale et donc morale, contraintes de choisir entre deux options, l'une et l'autre inacceptables. Soit reconnaître que leur politique est juste, parfaite, mais qu'elle ne sert à rien. Donc qu'ils sont impuissants, inutiles, vidés de ce fait de toute légitimité. Qui pourrait accepter cela ? Soit admettre que cette politique est erronée – et comment serait-ce possible, puisque tous ceux qui comptent considèrent qu'elle est bonne et que, par ailleurs, en changer serait avouer qu'on s'est trompé et souvent renié ? Alors, en toute bonne foi, cherchons d'autres causes à la « déprime », à la crise. Et chacun sait que le « fait divers » politique prolifère en démocratie, puisque, dans une société ouverte, même la part de l'ombre, un jour, est éclairée.

Pétain et Jaurès

On parle donc morale. En politique intérieure, en politique extérieure. On traque le coupable. Et on a raison. Mais est-il plus immoral pour la conscience collective d'ouvrir un restaurant en Argentine ou de déposer une couronne sur la tombe de Pétain après avoir célébré le souvenir des déportés du Vélodrome d'Hiver, ou encore de saluer Jaurès à Carmaux tout en ayant favorisé pendant une décennie la Bourse des valeurs plutôt que la Bourse du travail ?

On n'en sort pas. *La morale renvoie à la politique suivie.* Et cela de deux *façons. Pierre Mendès France éclairait la première ainsi.* « *Le problème de conscience qui se pose pour un homme politique à l'heure où il accède au pouvoir : être fidèle à soi-même dans l'action* », écrivait-il dans une lettre du 25 juin 1954. Le philosophe Eric Weil, avec son implacable rigueur logique, illustrait la seconde dans *la Morale de l'individu et la politique.* : « *Qu'attendons-nous d'un homme politique ? Avant tout, nous attendons de lui qu'il réussisse... L'homme politique est un technicien... Ni la bonne volonté ni la volonté du bien ne suffisent, pas plus qu'elles ne suffiraient dans le cas d'un médecin qui serait prêt à se sacrifier pour ses malades mais n'en guérirait aucun* ».

Nous en sommes là en France : l'infidélité à eux-mêmes de ceux qui gouvernent depuis plus de dix ans se conjugue, avec l'absence de réussite, à huit cents réponses pour une offre d'emploi. Plus grave encore : la politique suivie – européiste libérale, pour tout dire – transcende les clivages politiques. Elle est celle de toutes les élites depuis une quinzaine années. Si bien qu'il n'y a plus de solution politique, mais la recherche affolée de boucs émissaires à lyncher : l'homme politique, le médecin, le journaliste, l'Autre. Et l'on parle de déontologie, de morale, de lois nouvelles, de réforme constitutionnelle. Pourquoi pas ? Il faut poursuivre ceux qui ont violé les lois. Mais « *l'homme d'Etat porte une responsabilité infiniment plus grande, celle de la morale de sa nation et de son monde* » (Eric Weil). Et aujourd'hui, dans cette errance de la France qui fait irrésistiblement penser à celle des années 30, la morale en politique consiste à proposer à la nation une autre politique et à agir pour qu'elle réussisse.

M. Mitterrand se confie à *France-Soir*

« L'interview la plus inattendue de l'année... »

Sous un titre intimiste (« *Racontez-moi, monsieur le Président...* ») et un sous-titre aguichant (« *Tout ce que vous voulez savoir sur le chef de l'Etat sans avoir jamais pu le lui demander* »), *France-Soir* publie, dans ses éditions datées du 15 décembre, une conversation avec M. François Mitterrand présentée comme « *l'interview la plus inattendue de l'année* ».

On y apprend que le président de la République va rarement au cinéma, qu'il préfère lire, qu'il aime bien se promener en léchant les vitrines, mais qu'il n'a jamais beaucoup d'argent sur lui : « *Juste de quoi* » s'acheter un livre par-ci par-là.

On y divulgue que M. Mitterrand aime aussi dîner en ville « *deux ou trois fois par semaine* », qu'il « *trouve souvent la meilleure cuisine dans des petits restaurants sympathiques* », mais qu'il célébrera le jour de l'an 1993 « *sans cotillons* ».

On y découvre que M. Mitterrand n'a « *pas d'opinion* » lorsqu'on lui demande s'il préfère être surnommé « *Dieu, le Vieux, Tonton ou le beauf de Roger Hanin* », ni lorsqu'on lui demande si « *c'est impressionnant d'être président de la République* », puisque, « *en tout cas, il faut remplir sa fonction avec gravité* ». Son opinion est faite, en revanche, sur l'éventualité de voir une femme lui succéder : « *Ce serait une très bonne idée des Français.* » D'autant plus que les femmes manifestent, en général, au gouvernement comme ailleurs, « *d'énormes qualités* ». On y dévoile, enfin, que M. Mitterrand s'apitoie sur ceux qui briguent sa succession, parce que « *ce qui est triste pour eux, c'est qu'ils sont nombreux et qu'il n'y a qu'une place* », et qu'il continue, personnellement, d'aspirer au « *bonheur des Français* » parce que « *c'est un souhait que forme tout responsable politique* », même si « *c'est très difficile tant la vie est contrastée et la société complexe.* »

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Les députés renforcent la législation contre le bruit

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, lundi 14 décembre, le projet de loi relatif à la lutte contre le bruit, présenté par Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement. Les députés ont amendé le texte dans le sens d'un durcissement de la lutte contre les nuisances sonores. Seuls les socialistes ont voté pour, la droite et le PC s'étant abstenus.

« Ensemble confus de sons non désirés ». Sait-on que le bruit, que le Littré définit ainsi, représente un véritable fléau national ? Six millions de Français sont exposés à des émissions phoniques supérieures à 65 décibels qui sont à l'origine du quart des maladies professionnelles, de soixante-dix mille accidents du travail et de 15 % de l'absentéisme, soit un coût annuel de 100 milliards de francs grevant le budget social de la nation. En outre, on estime à 120 milliards de francs la dépréciation du parc des logements situés à proximité des sources de ces *« sons non désirés »*.

Le projet de loi du ministre de l'environnement vise précisément à lutter contre un tel fléau. Son objectif est de limiter l'émission de bruit par les véhicules et les appareils ménagers dès le stade de la fabrication, à réprimer l'importation et la vente de matériels non homologués, à mieux isoler bâtiments et voies de communication et à indemniser les riverains d'aéroports en versant à leur profit une taxe perçue sur les compagnies aériennes. *« Mon ambition n'est pas d'appliquer à quelques nuisances un traitement homéopathique mais de dessiner un paysage sonore nouveau, condition nécessaire de meilleures relations humaines et familiales »*, a résumé Mme Royal.

D'accord sur le principe d'une telle réforme, l'opposition a toutefois exprimé ses réserves sur le contenu du texte. *« Est-il normal que les compagnies aériennes, qui utilisent des ouvrages publics dont elles n'ont pas choisi l'emplacement, soient considérées comme seules reponsables de ces nuisances quand elles respectent les procédures réglementaires ? »* s'est ainsi interrogé M. Michel Giraud (RPR, Val-de-Marne). Faisant allusion à l'absence de définition dans le texte du seuil *« sonore »* acceptable, M. Marc Laffineur (UDF, Maine-et-Loire) a regretté *« l'impression de flou d'un projet dans lequel aucun paramètre n'est réellement chiffré »*.

M. Daubresse (UDC, Nord) a fait part de ses *« inquiétudes »* face à des moyens humains et financiers d'accompagnement qui, selon lui, ont été *« victimes des arbitrages interministériels »*. De son côté, rappelant que les *« nuisances frappent de manière inégalitaire »*, M. Jean-Claude Lefort (PC, Val-de-Marne) s'est demandé *« combien de temps encore, à Paris, le périphérique sera-t-il enterré dans les beaux quartiers et à ciel ouvert ailleurs, en particulier dans les quartiers populaires »*.

Tout en rétablissant certaines dispositions que le Sénat avait supprimées, les députés ont finalement adopté une série d'amendements tendant à durcir la législation anti-bruit. Ainsi ont-ils expressément cité le TGV parmi les équipements faisant l'objet d'un contrôle. Contre l'avis de Mme Royal, qui souhaitait d'abord établir *« un état des nuisances sonores »*, les députés ont également fixé à 60 décibels le seuil du bruit acceptable. Enfin, ils ont alourdi la taxe imposée aux compagnies aériennes en modifiant certains paramètres d'une équation intégrant la masse de l'aéronef, son groupe acoustique, son heure de décollage et la catégorie d'aérodrome. Mme Marie-France Lecuir (PS, Val-d'Oise), qui est l'auteur de ce dernier amendement, a expliqué qu'il s'agissait *« en taxant plus fortement les appareils les plus bruyants, d'inciter les compagnies à les remplacer »*. *« Je pense en particulier aux avions de l'Aéropostale »*, a-t-elle précisé. La lutte contre le bruit, c'est aussi une page d'histoire de l'aviation que l'on va tourner plus rapidement que prévu.

FRÉDÉRIC BOBIN

□ **Garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art.** – Les députés ont adopté en première lecture, lundi 14 décembre, le projet de loi relatif à l'institution d'une garantie de l'Etat pour certaines expositions temporaires d'œuvres d'art, présenté par M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique. Ce projet prévoit une garantie publique lorsque le total des valeurs d'assurances des œuvres n'appartenant pas à l'Etat dépasse 300 millions de francs. Seul le PS a voté pour, l'opposition s'étant abstenue et le PC n'ayant pas pris part au vote.

□ **Contrôle des produits soumis à certaines restrictions de circulation.** – Les députés ont adopté en première lecture, lundi 14 décembre, le projet de loi relatif aux produits soumis à certaines restrictions de circulation, présenté par Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes. Dans la perspective de l'entrée en vigueur de l'Acte unique, ce projet vise à habiliter les agents des douanes à exercer les contrôles nécessaires sur certaines produits (armes et munitions, biens culturels classés et biens appartenant à des collections publiques, substances ou préparations classées comme stupéfiants, végétaux et produits végétaux...) au titre des dispositions dérogatoires prévues par la loi du 17 juillet 1992. Seuls les socialistes ont voté pour, l'opposition et le PC s'étant abstenus.

A Bordeaux

Le budget régional d'Aquitaine est adopté grâce aux voix des chasseurs

BORDEAUX

de notre correspondante

Le budget d'Aquitaine a été adopté, dans la nuit du 14 au 15 décembre, par 42 voix contre 35 (PS, Génération Ecologie, Front national) et 8 abstentions (PC et Verts). Les dix chasseurs de CPNT (Chasse, Pêche, Nature, Traditions) ont joint leurs voix aux trente-deux suffrages de la droite (RPR-UDF-CNI). Par ce vote clé, ils ont confirmé l'alliance scellée après l'élection de M. Jacques Valade (RPR) à la présidence du conseil régional.

Les chasseurs occupent deux vice-présidences. Ils se sont félicités d'avoir *« infléchi l'action de la région pour empêcher la chape uniformisatrice de Bruxelles de s'abattre sur elle »*. Cependant, les chasseurs se sont efforcés de maintenir une apparence d'indépendance. Ils ont ainsi octroyé à Jacques Valade une note mitigée : *« Sur la bonne voie, mais peut mieux faire. »* A leurs yeux, en effet, *« il ne suffit pas de former des intellectuels »* en contribuant au plan « Universités 2000 », il faudrait investir davantage dans la défense de la ruralité.

Lors de la précédente mandature, les communistes avaient pris l'habitude d'accorder, en s'abstenant, un soutien indirect efficace à l'exécutif de droite. Ils poursuivent dans cette voie. Leurs six élus se sont abstenus lundi. Les écologistes se sont divisés. Les deux élus Verts, qui avaient souhaité des *« options plus affirmées en faveur du rééquilibrage des modes de transport »* et obtenu de M. Jacques Valade qu'il propose ostensiblement de s'associer *« à des études de fond »* faisant le point sur la ligne ferroviaire transpyrénéenne Pau-Canfranc, fermée depuis vingt ans, se sont abstenus. Les sept représentants de Génération Ecologie ont, en revanche, voté contre le budget primitif, leur porte-parole, M. Noël Mamère, dénonçant *« l'absence de priorités et de cohérence »*, notamment pour la protection du littoral aquitain.

Les socialistes, de leur côté, ont critiqué sévèrement *« l'absence de priorités réelles dans le budget »* et le volume d'emprunts *« exagéré »* (500 millions de francs pour un budget de 2,524 milliards de francs). Ils s'en sont pris aussi à *« l'alourdissement de la dette »* (qu'ils estiment à *« + 197,17 % entre 1988 et 1993 »*) et à l'accroissement de la pression fiscale (9,4 %).

Les huit élus du Front national se sont également prononcés contre *« un budget électoraliste et de complaisance qui fait fi de la préférence nationale »*. Ils ont par ailleurs annoncé leur intention de déposer un recours pour contester les délais de transmission des documents budgétaires.

GINETTE DE MATHA

Le lancement de l'Alliance des Français pour le progrès

Les rêves européens de M. Bérégovoy

Rêver n'est pas dans la nature de M. Pierre Bérégovoy. Pourtant il arrive au premier ministre d'espérer que le sort pourrait lui être moins contraire. S'il ne va pas jusqu'à imaginer, comme le lui ont proposé, lundi 14 décembre, les dirigeants du mensuel *Alternatives économiques*, qui l'interrogeaient sur sa politique économique et sociale, qu'il pourrait rester aux affaires au-delà des élections législatives, le chef du gouvernement souhaite que celles-ci permettent de faire émerger une France plus consensuelle, qui accorde la priorité absolue à la construction européenne, afin de faire face à des difficultés *« dont on ne mesure pas la véritable ampleur »* : la misère du tiers-monde, les conséquences de la fin du bloc soviétique. C'est pourquoi il continue d'espérer en l'émergence d'une « majorité européenne de progrès », dont l'Alliance des Français pour le progrès, qu'il veut mener à la bataille en mars, ne serait que l'ébauche.

Tout se tient dans l'esprit du premier ministre : l'effondrement du mur de Berlin, le refus de l'accord de Washington sur l'agriculture, sa charge contre le RPR. La chute du communisme a, pour M. Bérégovoy, des conséquences idéologiques, dont il pense que ses « amis » socialistes n'ont pas encore mesuré tout à fait l'importance. Car il ne voit pas par quoi l'espérance communiste pourrait être remplacée : il ne croit pas que M. Jean-Pierre Chevènement ait des réelles solutions de rechange à proposer et il pense que le « relais » pris actuellement par les écologistes ne sera que provisoire.

Contre la « République impériale » américaine

A cela s'ajoute un chamboulement de l'équilibre mondial, qui lui paraît particulièrement grave. Au cours de la campagne pour la ratification du traité de Maastricht, il avait dénoncé le risque *« d'un monde unipolaire »*, entièrement dominé par les Etats-Unis. Aujourd'hui, il assure que les derniers événements transforment cette menace en réalité : en imposant un accord déséquilibré sur le GATT, les Etats-Unis entendent conserver pour eux seuls l'arme alimentaire, qui, dans les années à venir, sera la garantie de l'indépendance nationale et un moyen d'influence mondiale ; en soutenant la spéculation contre les monnaies européennes, ils veulent empêcher que la réussite du serpent monétaire européen ne permette de mettre en place une monnaie unique qui mettrait fin à la domination du dollar.

La leçon que tire de ce constat le premier ministre est simple : l'Amérique a soutenu, et même souhaité, la construction européenne tant qu'elle en avait besoin pour faire contrepoids à la puissance russe ; aujourd'hui où l'Europe pourrait contrebalancer la domination de *« la République impériale »* américaine, elle n'en veut plus et elle tente de la saboter. Or, pour M. Bérégovoy, l'Europe est encore plus utile qu'hier, si l'on veut éviter un monde déséquilibré.

L'unification de l'Europe est donc bien la priorité des priorités. Elle est, dans l'esprit du premier ministre, d'autant plus facile, et en même temps indispensable, à réaliser qu'elle permet de combler le vide créé par l'effondrement du communisme : depuis la disparition du « thatchérisme », il existe un modèle européen de vie en société, à mi-chemin du libéralisme et du socialisme, auquel les Allemands ont donné le nom d'*« économie sociale de marché »*, même si M. Bérégovoy le baptise aussi *« économie mixte de marché »*, par référence à une expression un temps utilisée par M. François Mitterrand. C'est pour lui *« la vraie troisième voie »* qui doit permettre à l'Europe de montrer sa différence et de promouvoir son indépendance vis-à-vis des Etats-Unis.

Or, constate le chef du gouvernement, ce modèle a été respecté en Allemagne tant par les sociaux-démocrates que par les chrétiens-démocrates, qui n'ont même pas hésité à gouverner ensemble. Il rêve, donc, qu'il en soit de même en France. Pour y parvenir, il faut que chacun des deux camps, la gauche et la droite, se coupe de ceux qui, en son sein, refusent et le modèle et l'Europe qui permet de le bâtir. D'où les attaques de M. Bérégovoy contre le RPR, attaques dont il se plaît à faire remarquer qu'elles sont aussi dures du côté de l'UDF, qui parle d'*« hégémonie »*.

Le rêve n'empêche pas une juste appréciation des rapports de force. M. Bérégovoy sait que, d'ici aux élections de mars, la réalité sera bien loin de ses espérances. Un tel basculement de l'échiquier politique aurait – peut-être – été possible en juin 1988 ; il ne l'est pas en 1993. Le premier ministre peut juste commencer à semer, pour préparer l'avenir.

THIERRY BRÉHIER

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les accusés du meurtre de Céline Jourdan devant la cour d'assises de l'Isère

La psychose de l'erreur judiciaire

L'audience de la cour d'assises de l'Isère, qui juge depuis le 26 novembre Didier Gentil et Richard Roman, tous deux accusés du viol et du meurtre de Céline Jourdan, commis le 26 juillet 1988 à La Motte-du-Caire, a été consacrée, lundi 14 décembre, aux premières plaidoiries des parties civiles.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Il y a seize jours, au début de ce procès, face aux avocats de Roman, une foule de procureurs étaient assis au banc de la partie civile. Aujourd'hui, leur propos est plus nuancé et traduit leur trouble devant une instruction et une audience qui n'ont pas donné toutes les réponses. Le bâtonnier Raoul Legier, conseil de Mme Joëlle Maurel, la mère de Céline, précise d'emblée qu'il ne fait pas partie de ceux dont la conviction était forgée d'avance : *« Je ne suis pas venu dans ce dossier pour entendre condamner un homme qui se disait innocent »*, déclare l'avocat, en énumérant quatre éléments qui le mettent dans l'embarras.

Au bénéfice du doute

Il y a d'abord la personnalité de Gentil, qui s'est révélée au cours des débats plus riche que les experts eux-mêmes ne l'avaient laissé prévoir. Ensuite, il y a l'aveu au psychiatre de la culpabilité de Roman. Certes, c'était pendant la garde à vue, mais l'avocat s'étonne de tels propos tenus devant un simple médecin. Le troisième élément est constitué, selon l'avocat, par *« la perception d'un contentieux entre Roman et Gentil, qui pourrait être la clé du mystère »*.

Enfin, il y a les dernières paroles de Gentil, demandant pardon à Roman : *« C'est un tournant*, admet le bâtonnier, *mais ce n'est pas un virage à angle droit. »* Aussi Me Legier cherche-t-il la solution : *« J'ai personnellement la conviction profonde que les deux hommes se sont rencontrés ce soir-là. Peut-être Roman n'a-t-il rien fait de mal. Peut-être a-t-il seulement réalisé le camouflage du corps. Ce camouflage qui ressemble à une tombe... »* Et le bâtonnier renouvelle la supplique déjà formulée au cours des débats : *« S'il a fait cela, qu'il nous le dise. Il lèverait le voile du mystère. (...) S'il ne le fait pas, il ne serait jamais qu'un acquitté au bénéfice du doute. »*

Me Michel Paliard, conseil de l'association Enfance et Partage, fait part lui aussi de ses doutes, en se montrant toutefois plus direct. Si beaucoup d'éléments lui font douter de l'innocence de Roman, il lance : *« Je suis incapable aujourd'hui de rapporter une preuve de sa culpabilité. Vous serez amenés à acquitter M. Roman. »* Il exprime toutefois plusieurs regrets. Les premiers concernent Gentil : *« J'aurais préféré que vous fassiez des aveux, même si vous n'arrivez pas à les exprimer, afin qu'il ne reste pas sur cette cour d'assises l'ombre d'un doute. »*

Les autres regrets concernent la manière dont l'enquête et l'instruction ont été menées : *« Le doute vient de toutes les bavures. (...) Il y a des filtres qui n'ont pas fonctionné »*, constate l'avocat. Les témoins qui changent les horaires pour conforter l'accusation le gênent. Mais il *rappelle aussi l'épisode où un* autre témoin est venu dire que les gendarmes avaient fait pression sur lui pour qu'il modifie sa déclaration. *« Il aurait été nécessaire que l'abcès soit vidé*, dit Me Paliard. *Les gendarmes sont restés de bons gendarmes et le témoin est reparti la tête basse, sans qu'on ait pu lui dire : merci, monsieur Celerier, d'avoir eu le courage de dire ce qui s'était passé. »* Et, revenant à l'instruction, Me Paliard conclut, féroce : *« Tout a été fait pour que le doute s'installe, parce que ça a été mal fait. »*

« Vivre avec l'image de l'enfant »

Son confrère, avocat de la même association, Me Alain Lhote, évoque longuement la douleur de la famille de la petite Céline, victime de Gentil, qui est un *« invalide de l'affection »*. A propos de Roman, il parle d'*« énigme judiciaire »* et s'interroge : *« Etes-vous l'homme innocent accusé par un pantin judiciaire et broyé par une garde à vue ? Etes-vous un supplicié de la religion de l'aveu ? Si vous êtes coupable, et un coupable acquitté, il vous faudra vivre avec l'image de l'enfant. Vous serez enfermé dans une prison intérieure dont nul ne pourra vous libérer. »*

Me Yves-Eric Massiani, avocat du barreau de Toulon, représentant la branche paternelle de la famille de Céline, n'a pas plaidé. Il avait demandé, avant les plaidoiries, que la cour ordonne un supplément d'information avec une reconstitution des faits et la comparution à l'audience du président de la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence, qui a instruit la dernière partie du dossier. Devant le refus de la cour, Me Massiani s'est retiré. Mais le débat consacré à sa requête a permis de connaître la nouvelle position de Me Henri Juramy, défenseur de Gentil. Pour lui, *« Roman est coupable »*, quoi que son client ait pu dire.

Me Henri-René Garaud, conseil de la Ligue pour la protection de l'enfance martyre, qui vient de *réapparaître sans avoir assisté* aux débats, semble partager cette conviction. Et même s'il fustige pêle-mêle les gendarmes, les homosexuels, M. Weisbuch, procureur de Digne à l'époque des faits, les juges d'instruction et la presse, il tonne : *« Je ne crois pas à cette garde à vue gestapique. »*

Les jurés entendront encore, pendant deux jours, les parties civiles, le réquisitoire et la défense, *mais, d'ores et déjà*, l'avocat général, M. Legrand, a indiqué sa position en s'interrogeant contre *« ce nouveau principe de droit qui consisterait à devoir prouver son innocence »*. C'est le dossier cruellement insuffisant et les aveux de Roman qui ont introduit cette perversion. En rappelant qu'il était aussi inacceptable de condamner un innocent que de libérer un coupable, le bâtonnier Legier avait dit aux jurés : *« Quelle que soit la décision que vous prendrez, cette affaire verra planer sur elle l'erreur judiciaire. »*

MAURICE PEYROT

L'affaire du sang contaminé

La Cour de cassation a désigné ses membres à la commission d'instruction de la Haute Cour de justice

Comme chaque année, à pareille époque, le bureau de la Cour de cassation, composé du premier président, M. Pierre Drai, et des six présidents de chambres, a procédé, lundi 14 décembre, à la désignation, pour l'année à venir, des membres de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice.

Cette désignation revêt une importance particulière cette année en raison de la possible mise en accusation devant la Haute Cour d'anciens ministres dans l'affaire du sang contaminé. Les sept hauts magistrats ont confié la présidence de la commission pour 1993 à M. Louis Gondre, soixante-six ans, conseiller à la chambre criminelle de la Cour de cassation.

La commission sera composée de quatre membres titulaires, MM. Jean Simon, Robert Fabre et Gérard Guilloux, conseillers à la chambre criminelle de la Cour de cassation, et Pierre Deroure, conseiller à la deuxième chambre civile de la Cour. Deux membres suppléants ont aussi été désignés : Mme Jacqueline Clavery et M. Jean Appolis, conseillers à la chambre commerciale.

L'enquête de M. Van Ruymbeke sur les financements politiques

M. Joël Batteux, maire (PS) de Saint-Nazaire, est inculpé

M. Joël Batteux, maire (PS) de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), a été inculpé, lundi 14 décembre à Rennes, de complicité et recel d'abus de biens sociaux par M. Renaud Van Ruymbeke, chargé d'instruire plusieurs «affaires Trager», du nom de l'industriel nantais René Trager inculpé dans deux dossiers de financement frauduleux au profit d'élus socialistes. A sa sortie de la cour d'appel de Rennes, M. Batteux, qui était souriant et détendu, a déclaré : *« J'ai beaucoup de raisons d'être curieux de ce qu'il y a dans le dossier et c'est pourquoi je souhaitais être inculpé. »*

Il a ajouté, sans autre précision, que son inculpation était *« fondée sur les déclarations de René Trager »*. Le nom de Joël Batteux figure dans le dossier instruit par la chambre d'accusation de Rennes sur les activités de l'industriel nantais. Il y est notamment question des relations d'une société de démarchage publicitaire appartenant à René Trager, la DEEP, avec la municipalité de Saint-Nazaire.

□ **Report de la confrontation entre Jacques Séguéla et René Trager.** – Convoqué lundi 14 décembre par le juge rennais Renaud Van Ruymbeke, chargé de l'enquête sur les financements occultes du PS, le publicitaire Jacques Séguéla ne s'est pas présenté au bureau du magistrat, où il devait être confronté à l'homme d'affaires nantais René Trager (*le Monde* du 15 décembre). Cette confrontation a été reportée au vendredi 18 décembre.

Annoncée par le ministre de l'éducation nationale et de la culture

La rénovation du baccalauréat devrait prendre effet lors de la session 1995

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, a annoncé, mardi 15 décembre, plusieurs mesures de rénovation du baccalauréat qui devraient prendre effet lors de la session 1995. Principale innovation : le poids des différentes disciplines dans les sept nouvelles séries a été corrigé pour mieux « profiler » chaque type de baccalauréat. Les candidats qui échoueront à l'examen pourront conserver pendant cinq ans le bénéfice de leurs notes supérieures à la moyenne.

Par ces mesures de rénovation du baccalauréat, le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, boucle la réforme des lycées engagée il y a deux ans par son prédécesseur, M. Lionel Jospin, et qu'il avait relancée au mois de juin. Il est prévu que les nouvelles dispositions entreront en vigueur dès la rentrée 1993 pour les classes de première et 1994 pour les terminales. C'est donc à partir de la *session de juin 1995 que le baccalauréat* remodelé par M. Lang devrait être mis en œuvre.

Les mesures qu'il propose, ni tout à fait anodines ni franchement iconoclastes, s'inscrivent dans le droit fil de l'idée-maîtresse qui a guidé «sa» réforme : rééquilibrer les voies de formation et casser l'actuelle *suprématie d'une série (le bac C)* et d'une discipline (les mathématiques).

D'emblée, M. Lang avait prévenu : il ne serait pas le fossoyeur du bac, ce mètre-étalon de l'enseignement secondaire. Le bac restera le bac, c'est-à-dire un diplôme national et le premier grade de l'enseignement supérieur. Il a d'ailleurs réaffirmé, *mardi 15 décembre*, son attachement à ce *« monument historique si intimement lié à nos cultures et qui consacre un niveau et une variété de connaissances sans équivalent, dans le monde »*. Les mesures annoncées tracent cependant des évolutions importantes.

Sur le contenu du diplôme, tout d'abord. Dans la mesure où le poids des différentes disciplines à l'examen commande en grande partie les contenus d'enseignement au lycée et le choix des futurs bacheliers, le jeu des coefficients est évidemment un levier essentiel. *Désormais*, a expliqué M. Lang, on ne pourra réussir *« son bachot »* sans *« mettre le paquet »* dans les matières dominantes de la voie que l'on a choisie. Autrement dit, quelle que soit la série, toutes les matières dites *« dominantes »* seront affectées d'un même coefficient et compteront pour 60 % de l'ensemble, chacune des matières dites « complémentaires » étant également dotée d'un coefficient identique. Conséquence : par rapport à la situation actuelle, certaines disciplines sont renforcées, tandis que d'autres sont légèrement rabotées.

Rééquilibrage des disciplines

C'est dans la nouvelle série scientifique unique (S) qui remplace les trois séries actuelles (C, D et E) que le changement est le plus spectaculaire. Désormais, les sciences de la vie seront traitées à égalité avec les *mathématiques et la physique* et, pour ceux qui choisiront la technologie comme matière dominante dans cette série, cette discipline sera dotée d'un coefficient supérieur à celui des *mathématiques. Même chose dans la* série littéraire unique (L), où les langues vivantes et surtout l'histoire et la géographie seront traitées à égalité avec le français et la philosophie. L'histoire-géographie est d'ailleurs le grand gagnant de ce remodelage, *puisque son poids a augmenté dans* les trois séries générales.

Dans les sept nouvelles séries du bac (trois séries générales – littéraire, scientifique, économique – et quatre séries technologiques), l'éducation physique et sportive est également valorisée, puisque son coefficient est *doublé (de 1 à 2). Enfin, l'option* éventuelle correspondant aux matières dominantes choisies par le futur bachelier bénéficiera d'un coefficient identique (2) dans toutes les séries. Une seule exception : les arts dans la filière littéraire, crédités d'un *coefficient 5 afin de préserver la* situation de l'actuelle filière A 3 (lettres, arts), à laquelle le ministre se déclare *« particulièrement attaché »*.

M. Lang innove sur un autre terrain en permettant aux candidats de conserver pendant cinq ans le bénéfice des notes acquises en cas d'échec à l'examen. Chaque année, un peu moins de 30 % des élèves de terminale sont dans ce cas, ce qui est loin d'être négligeable pour un examen auquel se sont présentés, en 1992, plus de 600 000 candidats. Ce principe est déjà de règle dans les baccalauréats technologiques et professionnels, a rappelé le ministre, et il le sera pour les BEP à la session de 1994. Les élèves redoublants pourront donc ne repasser qu'une partie des épreuves du bac... voire, dans l'année, faire l'impasse sur les matières où ils seront d'ores et déjà parés. *Mine de rien, cette disposition* risque de modifier sensiblement la vie quotidienne des lycées.

Reste un point sensible, véritable serpent de mer de toutes les tentatives de réforme du bac : le contrôle continu. Sur ce terrain miné, M. Lang joue la prudence. Pas question de remettre en cause l'*« équité »* et l'*« égalité »* des candidats, même *si l'objectif demeure « si possible »* de parvenir à un *« allègement »* de l'organisation du bac. Mais il avance un pion. Dans la nouvelle architecture de la série littéraire, l'enseignement des mathématiques s'arrêtera désormais en première; comme celui d'histoire-géographie dans trois des quatre séries technologiques.

Ces disciplines seront donc évaluées en fin de première, comme pour le français actuellement. *« Or, souvent, sauf à compliquer encore le bac*, a expliqué le ministre, *ces épreuves ne sont envisageables que sous une forme nouvelle, un contrôle en cours de formation, par exemple »*. *« A ma connaissance*, a conclu M. Lang, *les professeurs de mathématiques sont prêts à tenter l'expérience. »* C'est d'ailleurs à l'un d'entre eux, M. André Legrand, doyen de l'inspection générale des mathématiques, que M. Lang a confié une mission *« de réflexion globale »* sur le bac. Objectif : faire *« le plus vite possible »* des propositions pour régler, *« de façon définitive »*, les modalités de passage des épreuves du bac 1995.

Ch. G.

Option Lang

Suite de la première page

L'enlisement du projet de *M. Alain Savary porté par le rapport* de l'historien Antoine Prost en 1983, l'échec de celui de M. René Monory, balayé par la tourmente étudiante de 1986, les tentatives désordonnées de Mme Edith Cresson, le silence enfin de son prédécesseur, M. Lionel Jospin, l'ont sans doute incité à la plus grande prudence. Ce qu'il projette de mettre en œuvre pour la session de 1995 n'a rien, en effet, du grand *chambardement promis depuis dix* ans, à gauche comme à droite. Il avance quelques pions d'allure modeste sans effleurer le tabou principal : le caractère national et anonyme du bac et la souveraineté des jurys, qui exigent depuis cent quatre-vingt-quatre ans que l'on procède, chaque année, à la grande transhumance des candidats, des examinateurs et des correcteurs.

Le bac continuera donc à coûter la bagatelle de 250 millions de francs chaque année – chiffre annoncé par le ministère – et la dissertation restera, dans toutes les disciplines ou presque, la forme quasi unique d'évaluation des connaissances au sortir de l'enseignement secondaire.

M. Lang s'est néanmoins attaché à mettre le « nouveau » bac en cohérence avec la nouvelle architecture du lycée. Par le rééquilibrage des coefficients – un sujet qui ne risque pas de faire descendre les lycéens *dans la rue*, – il nuance efficacement le poids des mathématiques dans la *voie scientifique*, valorise la technologie dans l'enseignement général, augmente *l'importance des* langues vivantes et de l'histoire-géographie dans la voie littéraire. Sur le contrôle continu, qui avait cristallisé l'hostilité au projet Monory et que M. Lionel Jospin, en 1990, n'avait pas réussi à imposer pour les bacs technologiques, il joue habilement sur un argument *imparable : comment faire autrement* quand l'enseignement de la discipline s'arrête en première ? Et il s'appuie sur deux catégories de professeurs – ceux de maths et d'histoire-géographie – plutôt ouverts à l'idée d'un changement du mode d'évaluation dans leur discipline.

Enfin, la décision de permettre aux candidats de «capitaliser» leurs notes pendant plusieurs années porte un coup efficace à l'examen-couperet, atténue l'effet «quitte ou double» du grand rite de passage. Nul doute, en tout cas, que cette mesure rencontrera un écho favorable parmi les lycéens et leurs familles.

Sauf à prendre le risque de nouvelles turbulences sur un terrain très inflammable, sauf aussi à s'atteler très rapidement à la tâche, puisque le cru des bacheliers *1995* entre en classe de première à la prochaine rentrée, on voit *mal* ce que l'actuelle opposition, après mars prochain, *pourrait trouver à redire* au projet de M. Lang.

CHRISTINE GARIN

REPÈRES

DOPAGE

Quatre athlètes russes indésirables en Suède

Soixante tablettes de stéroïdes anabolisants ont été trouvées, vendredi 11 décembre, par les *services de la douane portuaire de* Malmö (Suède), dans une sacoche *appartenant à une entraîneuse* russe, Lydia Fedotova, qui accompagnait quatre athlètes venus faire un stage : le sauteur à la perche Rodion Gatauline, la championne du monde du 100 mètres haies Ludmila Narochilenko, la championne du monde du 400 mètres haies Margarita Ponomareva et la sprinteuse Tatiana Rechetnikova. A la demande du club qui les invitait, les quatre athlètes et leur entraîneur ont subi un contrôle antidopage.

Les autorités suédoises pensent qu'il s'agirait d'un trafic destiné à procurer des devises. Le docteur Arne Ljungqvist, président de la commission médicale de la Fédération internationale d'athlétisme, a évoqué cette *« vague de fraudes d'anabolisants »* en provenance des pays de l'ancienne URSS, où *« se trouvent d'énormes stocks de produits interdits »*. La délégation russe devait quitter le territoire suédois mardi 15 décembre. – *(AFP, AP.)*

SPORTS

Damon Hill coéquipier d'Alain Prost chez Williams-Renault

Damon Hill, le fils de Graham Hill, double champion du monde de formule 1 (1962 et 1968), décédé dans un accident d'avion le 29 novembre 1975, sera le coéquipier d'Alain Prost en 1993 chez Williams-Renault. Agé de trente ans, le Britannique, qui a déjà disputé deux grands prix au volant d'une Brabham, était pilote essayeur de l'équipe anglo-française depuis 1991. Malgré son manque d'expérience, Damon Hill a *bénéficié* de sa connaissance de la voiture et des opinions favorables des techniciens, des ingénieurs et d'Alain Prost pour convaincre Frank Williams, qui n'avait pas su retenir Nigell Mansell, le champion du monde en titre, dans son écurie.

EN BREF

□ ***Le commissaire Pierre Cavin* chef de la brigade criminelle de Paris.** – Le commissaire *divisionnaire* Pierre Cavin, âgé de quarante-huit ans, a pris le lundi 14 décembre, ses fonctions à la tête de la brigade criminelle de la police judiciaire, à la préfecture de police de Paris. Ayant effectué toute sa carrière dans la police judiciaire parisienne, M. Cavin *était, depuis juillet 1989*, le chef de la brigade de répression du banditisme (BRB), après deux ans passés à la tête de la brigade de recherche et d'intervention (BRI, surnommée « l'anti-gang »). Il succède à M. Patrick Riou, récemment nommé (*le Monde* du 5 novembre) sous-directeur des affaires économiques et financières de la PJ parisienne.

□ ***Visite du pape au Bénin* et en Ouganda du 3 au 10 février.** – Jean-Paul II se rendra en visite au Bénin et en Ouganda du 3 au 10 février 1993, a confirmé, lundi 14 décembre, le Vatican. Ce sera son huitième voyage en Afrique. Au Bénin, le pape visitera Cotonou et Parakou, du 3 au 5 février. Le lendemain, il se rendra en Ouganda, où son voyage le conduira, jusqu'au 10 février, dans les villes de Kampala, Gulu, Kasese et Soroti. – *(AFP.)*

□ **Un appel de Jean-Paul II en faveur du respect du dimanche férié et sacré.** – Jean Paul II a lancé, lundi 14 décembre, un appel en faveur du respect du caractère sacré et férié du dimanche. Il a évoqué le *« danger »* de faire passer à l'arrière-plan le contenu religieux de ce jour. Au cours d'une rencontre avec des évêques allemands, il a demandé le maintien *« de la tradition culturelle du dimanche, parce qu'il s'agit de quelque chose de plus que la conservation d'une fête de l'Eglise. La signification du dimanche doit rester un engagement à garder, au moins en partie, une fenêtre ouverte sur la dimension transcendantale »*. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

La loi Evin et le sport automobile

Tabagisme : les initiatives se multiplient pour faire échec à l'amendement Charasse

Réunis à l'initiative de la Ligue nationale contre le cancer et soutenus par Mme Simone Veil et par M. Claude Evin, anciens *ministres de la santé*, les représentants du corps médical français ont lancé, lundi 14 décembre, un appel dans lequel ils *« adjurent »* les parlementaires de ne pas *« dénaturer »* la loi Evin de lutte contre le tabagisme sous prétexte de défendre le sport automobile *(voir encadré)*.

Cette initiative fait suite à la décision prise par M. Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, ancien ministre du budget, de déposer devant le Sénat un amendement visant à autoriser la publicité des marques de tabac lors des courses automobiles (*le Monde* daté 13-14 décembre). Elle témoigne aussi de l'existence d'un vrai groupe de pression antitabac dans lequel le corps médical joue un rôle essentiel.

Au fil des ans et des débats parlementaires, les représentants du corps médical ont en effet appris, face au tabac, à dépasser le discours hygiéniste traditionnel. Le temps n'est plus à la démonstration de la nocivité de la consommation du tabac. On sait que celle-ci est à l'origine, chaque année en France, de 65 000 morts prématurées.

Pour les médecins, l'urgence, en termes de santé publique, est à une politique globale de lutte antitabac, associant l'augmentation du prix des cigarettes, la réglementation de leur consommation dans les lieux publics et l'interdiction de la publicité. Cette dernière mesure est essentielle, les jeunes Français étant les plus gros fumeurs des pays de la CEE. Comme le rappelle le professeur Albert Hirsch (hôpital Saint-Louis, Paris), la mortalité par cancers dus au tabac a, ces dix dernières années, augmenté de 24 % en France chez les 35-44 ans, alors que, durant la même période, elle diminuait de 30 % en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Les médecins s'opposent donc aux multiples opérations associant le tabac à des sports qui trouvent un grand écho auprès des jeunes, et au premier rang desquels figurent les compétitions de formule 1 et les « raids » automobiles patronnés par des marques de cigarettes.

Accusant M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération française du sport automobile d'avoir tout fait pour que le Grand Prix de France soit l'otage des grands manufacturiers du tabac, M. Claude Evin a, quant à lui, affirmé qu'il ne fallait surtout pas *« céder au chantage »*. L'ancien ministre de la santé assure avoir de bonnes raisons de penser que, même sans publicité incitant à la consommation de cigarettes, cette épreuve *« aurait bien lieu »*.

Vive réplique de M. Kouchner

De son côté, le professeur Gérard Dubois a annoncé sa démission du Haut Comité de la santé publique pour protester contre *« le silence assourdissant et coupable »* du ministre de la santé, M. Kouchner, dans cette affaire : *« Pas un mot d'encouragement depuis quinze jours, alors que la défense de quelques intérêts particuliers s'oppose à l'intérêt général. »*

Cette décision lui a attiré une vive réplique, lundi soir, de M. Bernard Kouchner. Celui-ci a déclaré qu'il regrettait le départ du professeur Gérard Dubois *« au moment où tous les acteurs de la santé se doivent d'être solidaires »*. *« Personne*, a-t-il ajouté, *ne peut douter de la fermeté du gouvernement dans cette affaire. L'amendement présenté par le gouvernement et accepté par les parlementaires vise seulement à permettre la retransmission d'épreuves sportives qui se déroulent dans des pays qui n'ont pas encore adopté les législations interdisant la publicité en faveur du tabac. Cet amendement ne remet absolument pas en cause les principes de la loi Evin. »*

J.-Y. N.

« La communauté médicale adjure les parlementaires de ne pas se déjuger »

« La communauté médicale prend ses responsabilités, écrivent les médecins dans leur appel du 14 décembre (1). *Elle adjure les parlementaires de ne pas se déjuger à deux ans d'intervalle. Si la loi Evin contre la publicité sur le tabac était démantelée, 130 000 décès dus au tabagisme seront à déplorer au début du vingt et unième siècle. Toute brèche dans la loi marquerait une régression aux conséquences dramatiques prévisibles. Alors même que les Français soutiennent massivement les dispositions de cette loi, il serait préjudiciable pour la démocratie que des intérêts financiers limités mettent en échec la volonté de la majorité des citoyens de préserver les plus jeunes, les plus vulnérables, de conditionnements dangereux. »*

Les médecins affirment que les dispositions de la loi Evin sur le tabac n'interdisent en aucune manière la prochaine tenue du Grand Prix de France de formule 1 sur le circuit de Magny-Cours (Nièvre) : *« Dans la nuit du 4 au 5 décembre, l'Assemblée nationale a voté un amendement déposé et précisant que la loi Evin ne s'oppose pas à la retransmission sur les chaînes de télévision françaises de manifestations sportives ayant lieu à l'étranger. Si cet amendement du gouvernement était adopté par le Sénat, il ferait disparaître toute menace sur les voitures de course et satisferait entièrement la demande de la Fédération internationale du sport automobile, qui craint leur saisie. »*

Une déclaration du professeur Tubiana

« Cette menace n'a d'ailleurs jamais été sérieuse, expliquent les spécialistes français de santé publique. *Allier la levée de l'interdiction de la publicité et la tenue du Grand Prix de France de formule 1 relève de l'intoxication et constitue une forme de chantage. En Allemagne et en Grande-Bretagne, les courses automobiles ont lieu en dépit de l'absence de toute publicité sur le tabac. Cette absence n'empêche pas aujourd'hui la Grande-Bretagne de jouer un rôle prééminent dans ce sport. Mais l'attitude de la fédération française et de ses thuriféraires a d'autres objectifs (...). Il ne faut pas que le circuit de Magny-Cours soit l'otage du tabac. Le maintien des objectifs sanitaires de la loi Evin est compatible avec les courses de formule 1. »*

Le professeur Maurice Tubiana a fait, de son côté, lundi 14 décembre, la déclaration suivante : *« Il est triste de confondre le problème du tabac avec celui du sida, dont on ne savait pratiquement rien au début des années 80, une maladie pour laquelle on a pu établir, entre 1983 et 1985, le mode de transmission et les précautions à prendre. Ces travaux remarquables ont permis de ralentir l'extension de la maladie dans les pays industrialisés. Certes, des erreurs ont été commises, ou plutôt des retards dans la mise en œuvre de préparations nécessaires, mais les torts en incombent au moins autant aux administrations et aux hommes politiques qu'aux médecins et aux chercheurs.*

» Tout différent est le problème du tabac, poursuit le professeur Tubiana. *Dès 1955, il n'y avait plus aucun doute sur le rôle du tabac dans l'origine des cancers du poumon. La communauté médicale a alors alerté les hommes politiques en leur demandant de prendre les mesures nécessaires. Il a fallu vingt ans en France pour qu'enfin les hommes d'Etat réagissent grâce à Mme Simone Veil. Celle-ci, il faut le reconnaître, était bien seule en 1975. Aujourd'hui, heureusement, les hommes d'Etat se sont réveillés. Il faut féliciter ceux qui, comme M. Claude Evin, ont eu le courage de passer des paroles aux actes.*

» Il est dérisoire que des hommes politiques, pour la défense de groupes particuliers, et afin de faire triompher des intérêts financiers sur ceux de la santé, invoquent les retards survenus dans la lutte contre le sida pour tenter de ralentir les actions contre le tabac. Le tabac tue actuellement, on le sait, 65 000 Français par an. Si l'on ne fait rien, il en tuera, au rythme auquel fument les jeunes, 130 000 chaque année au début du vingt et unième siècle. J'ai une profonde pitié pour les hommes politiques qui, pour faire plaisir aux trusts du tabac, tenteraient de s'opposer aux mesures nécessaires. L'histoire les jugera sévèrement car ils n'ont, eux, aucune excuse. »

(1) Parmi les signataires de cet appel figurent notamment les professeurs Jean Dausset et François Jacob, tous deux Prix Nobel de médecine, ainsi que les professeurs Maurice Tubiana, Albert Hirsch et Jean-François Lacronique, délégué général du Comité français d'éducation pour la santé. Ils ont entre autres reçu le soutien du Docteur Louis René, président du Conseil national de l'ordre des médecins, de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), ainsi que des responsables du Haut Comité pour la santé publique.

□ **L'expérience Hydra-10 s'est achevée le 14 décembre.** – Les trois plongeurs de la COMEX qui ont participé, à Marseille, à l'expérience de plongée profonde Hydra-10, sont sortis de leurs caissons, lundi 14 décembre, après y avoir passé quarante-trois jours. L'expérience a prouvé les qualités du mélange respiratoire ternaire oxygène-hélium-hydrogène, nettement supérieures, pour les grandes profondeurs, à celles des mélanges binaires oxygène-hydrogène ou oxygène-hélium. Au cours d'Hydra-10, le plongeur Théo Mavrostomos a battu le record mondial de profondeur : il est resté trois heures à la pression correspondant à la profondeur de 701 mètres et a été capable d'y subir un test d'effort.

A l'occasion de ses vingt ans

Le Programme des Nations unies pour l'environnement constate l'« apathie » des gouvernements

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a été créé il y a vingt ans, le 15 décembre 1972, quelques mois après la première conférence des Nations unies sur l'environnement réunie à Stockholm. Vingt années au cours desquelles l'organisation de Nairobi s'est efforcée, non sans mal, de sensibiliser la communauté mondiale aux risques encourus par la planète.

Première institution des Nations unies à avoir son siège dans un pays du tiers-monde, le PNUE a d'abord eu à sa tête un homme d'affaires canadien, Maurice Strong, l'organisateur de la conférence de Stockholm en 1972 – et qui reprit du service pour organiser le *sommet de Rio* en *1992*.

En cette fin d'année 1972, la nécessité d'une mobilisation générale pour la sauvegarde de l'environnement n'est pas encore bien perçue à travers le monde. On vit encore sur le nuage des « trente glorieuses » et le premier choc pétrolier de 1973 n'a pas encore cassé le ressort de la croissance.

Il revient donc au *self made man* du Manitoba de créer de toutes pièces, à Nairobi, une organisation capable de secouer la torpeur des gouvernements du monde. Rude perspective, qui se heurte à une multitude d'obstacles : lourdeur onusienne, éloignement des centres de décision, faiblesse des infrastructures africaines, manque de moyens financiers et, par-dessus tout, la terrible inertie d'un monde en proie à la guerre froide et qui se soucie fort peu d'environnement.

Néanmoins, le PNUE s'attelle à la tâche et concentre d'abord son action sur la sauvegarde de la Méditerranée. Celle-ci débouche en 1975, lors d'une conférence réunie à Barcelone, sur le fameux « Plan bleu », qui reste la première charte engageant des Etats à prendre des mesures concrètes pour enrayer une pollution sans frontières.

Pluies acides, couche d'ozone et déchets

Cette même année 1975, Maurice Strong passe la main à un universitaire du tiers-monde, Mostapha Tolba, éminent botaniste et microbiologiste égyptien, qui est toujours, à soixante-dix ans, secrétaire général du PNUE. Le professeur de microbiologie engage d'abord l'organisation dans la coopération avec la CITES (Convention sur le commerce international de la faune et de la flore menacées d'extinction) pour la sauvegarde du tigre de l'Inde et de l'éléphant d'Afrique. Si cette politique réussit pour le tigre, grâce notamment à l'appui du World Wildlife Fund (WWF), elle échoue pour l'éléphant, tant l'ivoire est une ressource prisée des braconniers africains... et des consommateurs européens, américains et asiatiques. Il faut réunir une *conférence internationale* à Lausanne, en 1989, pour voir interdire temporairement le commerce de l'ivoire. Quant au rhinocéros, victime de la pharmacopée chinoise, il est presque partout au bord de l'extinction malgré la volonté affichée du PNUE de le sauver.

La sécheresse qui sévit au Sahel incite les agents de Nairobi à se concentrer sur la désertification en Afrique. Des programmes de reboisement et d'agroforesterie sont encouragés partout où le désert menace. En 1982, au terme du programme « Un arbre pour chaque enfant », le PNUE évaluait à 32 millions le nombre d'arbres plantés. Mais cet effort n'a pas empêché la forêt sahélienne de régresser considérablement, victime de la dent du bétail et de la collecte du bois de feu.

L'attention se porte ensuite sur les forêts du Nord, avec l'alerte aux pluies acides lancée par le PNUE en 1983. Du coup, les Nations unies s'intéressent aux pollutions chimiques et s'attachent particulièrement à la protection de la couche d'ozone. Une première convention est signée à Vienne en 1985, qui débouche en deux ans – un record de vitesse pour la machine onusienne – sur le protocole de Montréal engageant les Etats à cesser leur production de CFC (chlorofluorocarbones), supposés détruire l'ozone stratosphérique.

Après le scandale de « l'Afrique poubelle » et des barges de déchets baladeuses, à l'été 1988, le PNUE réunit à Bâle une convention pour réglementer les transports transfrontaliers de déchets dangereux. Cette convention de Bâle, entrée en vigueur en mai dernier, interdit toute transaction qui n'aurait pas obtenu l'aval officiel de l'Etat « receveur », selon une procédure transparente. Enfin, le PNUE a pour tâche de suivre les acquis du sommet de Rio, en faisant appliquer la convention sur la biodiversité et en coordonnant le programme d'action intitulé « Agenda 21 », qui définit les mesures à prendre pour conjuguer environnement et développement au cours du vingt et unième siècle.

Apprécier l'efficacité d'une institution qui n'a que vingt ans et fonctionne à Nairobi avec deux cent cinquante fonctionnaires, experts et professionnels divers n'est pas un exercice facile. Comme tout organisme du système des Nations unies, le PNUE ne peut faire que ce que les gouvernements des Etats membres l'autorisent à entreprendre... et ce que leurs contributions lui permettent de financer. *« La réussite majeure de ces deux décennies est que le PNUE a fait de la question de l'environnement le premier point de l'agenda politique, particulièrement dans les pays en voie de développement »*, explique M. Tolba. C'est incontestable : la plupart de ces pays ont emboîté le pas aux pays industrialisés grâce à l'action de sensibilisation menée de Nairobi.

Contributions volontaires

Pour financer ses opérations, le PNUE ne dispose que d'un fonds alimenté par les contributions volontaires des Etats, appelé Fonds pour l'environnement. En 1991, ce fonds a reçu 60 millions de dollars des pays contributeurs (Etats-Unis : 15 millions ; Japon : 7 millions ; Royaume-Uni : 6,7 millions ; Allemagne : 6 millions, etc.). C'est évidemment très peu à l'échelle du monde et des problèmes d'environnement qui s'y posent.

L'actuel secrétaire général, en poste depuis dix-sept ans, ne cache d'ailleurs pas son pessimisme : *« Tandis que la biosphère continue à être attaquée de toutes parts, l'apathie persiste*, écrit-il dans un livre-bilan (1). *Je me dois de rapporter le manque général de volonté politique. »* Ainsi, malgré la progression de la conscience environnementale dans l'opinion mondiale et malgré les assauts de vertu écologique remarqués au sommet de Rio, la cause de l'environnement rencontre toujours de formidables résistances dans les sphères gouvernementales.

ROGER CANS

(1) *L'Environnement mondial 1972-1992 : deux décennies de défi*, par Mostapha Tolba et Osama El Kholy, aux éditions Chapman & Hall, à Londres.

CATASTROPHES

Le bilan du séisme de Florès est toujours incertain

Trois jours après le séisme qui a frappé l'île indonésienne de Florès le 12 décembre, le nombre des victimes est toujours incertain. Les autorités parlent de 1 600 morts et disparus mais elles ne semblent pas avoir tenu compte des nombreuses victimes qui doivent avoir été tuées sur la petite île de Babi. Babi comptait 9 000 habitants et a été balayée, au moins en partie, par les deux vagues du tsunami. La presse indonésienne avance le chiffre – tout aussi incertain – de 2 500 morts et disparus dont la plupart auraient été victimes du tsunami. – *(AFP, Reuter.)*

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Etourderies

DANS les ruines de Doboj, la ville de Bosnie vidée de son sang impur par les Serbes, et interdite de visite pour cause de camps inavouables, on peut voir une locomotive à vapeur, posée sur un trottoir comme un jouet de collection. Les régimes communistes avaient de ces fiertés techniciennes, avant Tchernobyl : foi dans la ferraille domestiquée, donc dans l'Homme, et patata. Le long des bielles prêtes à bondir nulle part, le millésime de la machine est fraîchement repeint : 1937. A Paris, la même année, une « Pacific » je ne sais plus combien pointait aussi sa chaudière carénée vers les Invalides. On croyait à l'avenir, en ce temps-là.

1937 ! Les premiers camps nazis fonctionnent déjà, étrennés par les opposants allemands. Nos magazines d'alors photographient Dachau, faubourg de Munich. Cela ne nous empêchera pas de faire les étonnés, en 1945, devant les squelettes en pyjama. La même étourderie nous reprend, devant le martyre bosniaque. La phrase-alibi n'est plus : on ne savait pas, mais : ce n'est pas pareil ! Quelle différence, voulez-vous me dire ? A quand l'échelle de la barbarie comme il y a les *échelles de Beaufort pour les vents, et de* Richter pour les séismes ? Et qui la graduera, depuis que la conscience universelle se mesure à l'émotion du journal télévisé de 20 heures ?

∴

Jacques Perret, *qui* vient de mourir, c'est au passé qu'il croyait, exclusivement. Cela fait *moins* de dégâts que l'avenir, d'ordinaire. Il y a des exceptions. Perret a jugé « vieille France » de soutenir l'OAS. Un jeune illuminé l'a cru sur parole, jusqu'à trouver brave de tirer sur un lit d'hôpital. Les jeunes ne savent pas vivre, qui prennent les vieux au mot.

Les écrivains aiment tant convaincre qu'ils oublient à *quoi* ils exposent les autres. Toujours l'étourderie ! Mauriac vivait dans la terreur qu'un lecteur fragile ne fasse une bêtise « au nom » de ses écrits. Les zélateurs des nazis et des Soviétiques ne s'embarrassaient pas de tels scrupules.

L'Histoire n'aime pas les rêveurs. Même Perret, elle l'a rattrapé au tournant, après l'avoir « épinglé », en 40, comme caporal. Il ne demandait pourtant rien à personne, sur son rafiot de *Rôle de plaisance*. Pour Perret, la vie avait la saveur innocente d'une bouteille retrouvée à fond de cale et sifflée entre amis, d'un mot imaginaire mâchonné étourdiment, pour le plaisir de ne rien dire. *« Vistemboir »*, c'est de lui !

∴

Fallait-il lui dresser procès-verbal et le coller à l'amende ? Faut-il *légiférer* en matière de langue ?

Il y avait tout le gratin de la linguistique, l'autre jour (4 décembre), pour discuter de la chose, autour de Mme Catherine Tasca, ministre *de la francophonie et, partant, un peu général* Maginot de la grammaire. Une loi aiderait-elle à enseigner le français autrement que comme une langue étrangère pour conversation d'aéroport, et à éviter les dérives anglicisantes, ou simplement débiles, des technico-commercialo-publicitaires ?

Après tout, l'Etat a son mot à dire, sur les mots, depuis l'édit de Villers-Cotterêts. Oui, mais c'est d'abord l'affaire de chaque francophone.

Maintenant que les frontières territoriales s'estompent, que s'efface la ligne bleue des Vosges, les citoyens tiennent d'autant plus fort à leur parler maternel. Les réformes, ils s'en méfient comme du GATT. Même les nouveaux venus rechignent : touchez pas à mon *melting-pot* !

Umberto Eco, Claude Hagège, Régis Debray, ont échangé sur la question ce qui pouvait s'articuler de plus trapu (comme on disait dans les années 40 !). Du beau linge, vraiment. De la haute pensée froissait l'air, comme des pigeons planant au ras de voûtes illustres, et piquant.

Tout cela, pour apprendre finalement qu'il *n'était plus temps de voter avant mars le texte* objet du débat, et qu'ensuite... ! Les Français n'aiment rien tant que parler en pure perte. Pour conserver au patrimoine ce don national d'étourderie, il n'y aura pas besoin d'une loi !

∴

Lundi 14 décembre au soir, France 2, diffuseur attitré de Cousteau, célèbre sa vedette fétiche à bonnet rouge. Sans même le prétexte d'un anniversaire ou d'une sortie de film, comme ça, à la gloire de la gloire, de la paillette promotionnelle.

Des stars viennent gratuitement des antipodes, ou du studio voisin, pour dire à la caméra : on vous aime, commandant ! Pas un pigeon pensant ne plane, ni une mouette. Juste des ballons d'enfants s'envolent vers les cintres, bulles de futur. Sympa, non ?

Entre deux attractions type réveillon, le public s'est entendu rappeler qu'on est trop sur cette terre, qu'il va falloir se serrer un peu sinon... on croit entendre le tikich-tikich des portières de métro qui ont du mal à fermer. Mais on n'est pas là pour réfléchir ; la barbe, les intellos ! L'Audimat, donc le peuple, exige du rire étourdi et de l'émotion gentillette. Vous avez quelque chose contre le peuple ?

Un responsable de la chaîne se penche au-dessus du seau à champagne :

– Vous qui connaissez le commandant, il paraît qu'il est émotif. Ce serait formidable, de le faire pleurer, non ? On compte sur vous.

SOCIÉTÉ

L'ouverture des Restos du cœur

Les paniers-repas de Bédarrides

Pour la huitième année consécutive, les Restos du cœur, créés en 1985 par Coluche, rouvrent, mardi 15 décembre, pour les cent jours de l'hiver. Grâce aux dons de particuliers et d'entreprises, grâce à une aide de l'Etat et aux surplus de la Communauté européenne, leurs 13 200 bénévoles s'apprêtent à servir quelque 300 000 repas chaque jour dans 1 600 centres – dont 49 dans la région parisienne, – antennes ou camions. L'an dernier, 29,4 millions de repas ont ainsi été distribués à 410 000 personnes dont les ressources ne dépassaient pas le revenu minimum d'insertion (2 224 francs par mois), critère d'attribution.

BÉDARRIDES (Vaucluse)

de notre envoyé spécial

Bédarrides avait le cœur trop gros pour ne pas ouvrir un Resto. Un restaurant à la mode de Coluche, une table généreuse et sans manières pour un village du Vaucluse devenu Venise d'infortune. C'est donc à l'hôtel de ville, au bout d'un couloir où maçons et électriciens s'activent encore à réparer les dégâts du déluge du 22 septembre, qu'auront lieu, à compter du 16 décembre et trois mois durant, les distributions de paniers-repas. Une fois arrivé devant la mairie, point n'est besoin d'itinéraire fléché. Il suffit de suivre les taches d'humidité. Elles vont d'un mur à l'autre, à hauteur d'homme, jusqu'à ce Resto du cœur dont les nappes en papier et les tréteaux de bois sont condamnés à n'officier qu'un hiver, le temps d'un ultime défilé des détresses.

Il aura fallu attendre que l'Ouvèze sorte de son lit de boue pour que cette commune de 5 000 habitants découvre à son tour les Restos créés par Coluche en septembre 1985 (1). A l'initiative d'une vingtaine de bénévoles qui avaient déjà travaillé à la distribution des vivres après les inondations, 3 500 paniers-repas vont ainsi être distribués chaque semaine. Le centre ne sera ouvert que le mercredi après-midi et le samedi matin ; les sinistrés pourront venir chercher, une fois par semaine, l'équivalent de sept repas (riz, pâtes, lait, fruits...) à consommer à domicile. Afin d'éviter les abus remarqués dans les différents centres de secours à la suite du drame, les services sociaux de la ville ont dressé une liste de 180 familles dans le besoin. Certaines d'entre elles sont encore logées dans des caravanes ou des baraques de chantier, et des initiatives telles que celles des Restos ou du Secours catholique parviennent difficilement à atténuer les rancœurs qui n'ont cessé de se développer depuis le 22 septembre.

« Les gens perdent confiance »

Certes, contrairement à Vaison-la-Romaine, Bédarrides n'a eu à déplorer aucune victime (2). Mais, en ce jour de fin du monde, de « raz de marée » dit-on sur les flancs du Ventoux, l'Ouvèze n'a pas seulement tué des hommes. Elle a brisé des vies. Aujourd'hui, à l'heure où la boue de la rivière en furie n'est plus qu'un voile de poussière qui recouvre le bitume et salit les souliers, les Bédarridais en difficulté se contentent encore de paniers-repas. Pour combien de temps ? « A l'approche de l'hiver, les gens fatiguent, ils perdent confiance et sont sur le point de craquer », constate M. André Tort, maire (div. d.) depuis 1989. Il s'inquiète de n'avoir pas encore perçu un seul centime des aides financières promises par l'Etat.

Dans l'attente des deniers publics, les bénévoles des Restos racontent, eux, une belle histoire, qui a déjà franchi les rives de l'Ouvèze assagie. Au plus fort des inondations, quelques jeunes inconnus s'étaient présentés pour « donner un coup de main » à qui voulait d'eux. Ils n'avaient pas fière allure, les bougres. On s'en méfiait. « Des clodos », avaient conclu les honnêtes gens. Ils sont tout de même restés. Ils n'ont rien volé, rien demandé, beaucoup donné. Et M. Raymond Virole, le responsable des Restos du cœur, assure aujourd'hui que Bédarrides aura toujours un couvert prêt pour eux.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Association Restaurants du cœur, 221, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél : (1) 46-07-43-45.

(2) Le dernier bilan des inondations du 22 septembre (toutes communes confondues) fait état de 46 morts et 5 disparus.

Noël de l'Unicef

A l'occasion des fêtes de Noël, l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) organise *Noël pour tous les enfants du monde*. Il propose à cet effet de nombreuses idées de cadeaux : puzzle deux cents pièces (60 F), mallette de cubes (115 F), mobile (60 F), boîte à crayons en métal décoré (29 F), cartes découpées « sapin », « banane » à porter à la taille (67 F), pochette cadeaux (80 F les cinq), éléphant et éléphanteau en peluche (195 F), livre de cuisine international pour enfants (95 F).
► **Boutique Unicef, 7, rue Saint-Lazare, Paris, tous les jours de 10 heures à 18 H 30 (tél. : 48-74-74-60)**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5933

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III			■						
IV		■						■	■
V				■					
VI	■					■		■	
VII					■				
VIII							■		
IX									■
X						■			
XI		■			■				

HORIZONTALEMENT

I. Se font plumer en chantant. – II. Travailleur de force. – III. En silence. Bon à tirer. – IV. Quand elle est bonne, sort de l'ordinaire. – V. Station chez des voisins. Produit qui sert à l'entretien. – VI. Perforant quand il est plein. – VII. Supprimas. Parmi les légumes autrefois. – VIII. Place pour un propulseur. Précède une référence. – IX. Une attitude bien chrétienne. – X. Comme la place quand on a fait le vide. Hors de combat. – XI. Symbole. Quand ce n'en est pas, c'est du nécessaire.

VERTICALEMENT

1. En état de siège. Quand il est grand, ça ne passe pas. – 2. Cadre, parfois. N'est pas toujours visible à l'œil. – 3. Adverbe. Maisons qui ne peuvent tenir que s'il y a des piliers. – 4. En Amérique. Très fatigante. – 5. Réchauffent une fois refroidis. La refaire, c'est parfois prendre encore une moitié. – 6. Durcit à la cuisson. Utiles à l'atelier. – 7. Peuvent faire la haie. Donné pour faire baisser la tension. – 8. On y passe quand on se met à table. – 9. Sorte de cornichon. Pas coloré. Pronom.

Solution du problème n° 5932

Horizontalement

I. Affûteurs. – II. Ilotisme. – III. Sar. Aga. – IV. Emacier. – V. Mie. Fa. – VI. Getter. Ri. – VII. Us. Osiris. – VIII. Lias. Lé. – IX. Ut. Nuage. – X. Salé. Gour. – XI. Ecosse. Xi.

Verticalement

1. Aise. Gueuse. – 2. Flammes. Tac. – 3. Forait. Lô. – 4. Ut. Cétoines. – 5. Tipi. Esaü. – 6. Es. Egrisage. – 7. Umar. Go. – 8. Reg. Frileux. – 9. Alaise. Ri.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Mariages

Ninette et Birès DOUIEB,
Denise et François SAÏD,

Andrée et Michel [Louis] LÉVY,

ont la joie de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants

Yaël
et
Jean-Claude,

célébré le 13 décembre 1992 en la synagogue de *Neuilly-sur-Seine*.

230, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris.
11, rue Hudri,
92400 Courbevoie.

Décès

– Les obsèques de

Mme Maryse ANDERBOUHR,
née Siproudhis,

ont eu lieu à Paris le jeudi 10 décembre 1992, dans l'intimité de sa famille.

– Sa famille,
Et ses amis
ont le chagrin de faire part du décès de

Mariane AVERBOUH,

survenu le 12 décembre 1992, à l'âge de vingt-huit ans, à Paris.

On se réunira au cimetière communal nouveau d'Ivry-sur-Seine, le jeudi *17 décembre, à 16 heures*, rue Gaston-Monmousseau, métro Mairie-d'Ivry.

Ses proches la fleuriront.

Selon son vœu vous pourrez participer aux efforts de la recherche en déposant vos dons à l'ordre de l'Association des artistes contre le sida.

Ceux-ci seront rassemblés par Mme Deville-Cavellin, 6, allée de Bretagne 94320 Thiais, qui transmettra.

6, rue Raspail,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Les étudiants,
Les enseignants,
Les personnels techniques et administratifs du Centre scientifique d'Orsay,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès brutal de

M. Alain BOUYSSY,
professeur à l'université Paris-Sud,

survenu le 11 décembre 1992, à Orsay.

Les obsèques ont lieu le mardi 15 décembre, à 15 h 45, en l'église de Palaiseau (Essonne).

Alain Bouyssy était un enseignant unanimement apprécié par ses collègues et les étudiants pour ses qualités pédagogiques et humaines. Sa brutale disparition laisse un vide immense.

Tous souhaitent apporter à sa famille le témoignage de leur profonde gratitude et leur soutien moral dans cette épreuve.

– Le département de physique du Centre scientifique d'Orsay
a le regret d'annoncer le décès de

Alain BOUYSSY,
président du département de physique,

survenu brutalement le 11 décembre 1992, à Orsay.

Les obsèques ont lieu le mardi 15 *décembre, à 15 h 45*, en l'église de Palaiseau (Essonne).

Président du département de physique, Alain Bouyssy s'est inlassablement dévoué à accroître le renom de l'université Paris-Sud, et particulièrement celui de la communauté des physiciens. Travailleur infatigable, il savait, malgré ses multiples charges, rester disponible, à l'écoute des problèmes de chacun. Tous ses collègues ont pu apprécier son dévouement, son efficacité et ses profondes qualités humaines.

Le département de physique s'incline devant la douleur de sa famille et souhaite apporter à son épouse et à ses enfants son amical soutien.

– Ses collègues et amis de l'UFR de physique,
Le président de l'université Paris-VII,
ont la très grande tristesse de faire part de la disparition brutale de

Alain BOUYSSY,
professeur à l'université Paris-Sud,

survenue le 11 décembre 1992.

– Mme Jeannie Couton,
son épouse,
Marie Couton et Charles Patissier,
Jean-Michel et Maryse Couton
et leurs enfants,
François et Pascale Couton
et leurs enfants,
Cécile Couton,
Anne et Jacques Couton-Bollecker,
La famille
Et les amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. Georges COUTON,
professeur de littérature française.

Le service religieux aura lieu à 9 heures, le jeudi 17 décembre 1992, à l'église du Centre à Sainte-Foy-lès-Lyon, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Pal-de-Senouire, vers 15 heures.

21, rue des Frères-Lumière
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.

– *Françoise Gendreau,*
Diane Gendreau, Eric Radzynski
et Léo,
Richard Gendreau,
Geneviève et François Ledermann
et leurs fils,
M. et Mme Henry Marbleu,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert GENDREAU,
avocat,

survenu à Paris, le 10 décembre 1992, à l'âge de cinquante-cinq ans, à la suite d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 décembre, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.

– Le docteur Hugues Gounelle de Pontanel,
professeur agrégé du Val-de-Grâce,
ancien président de l'Académie nationale de médecine,
son époux,
M. et Mme Pierre Magdelein,
Laurent, Marc, Bénédicte, Xavier et Audrey,
Mme *Thérèse Gounelle de Pontanel,*
Delphyne et Virginie Jaffredo,
M. et Mme Paul-Emile Gounelle de Pontanel,
Charlotte, Anne-Laure et Charles-Alban,
ses enfants et petits-enfants,
El Haussiene,
son dévoué et fidèle serviteur,
Et sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Hugues
GOUNELLE de PONTANEL,
née Jeanne Gamas,
infirmière Croix-Rouge,
engagée volontaire,
croix de guerre 1939-1940,

survenu le 10 décembre 1992, dans sa soixante-quinzième année.

Un service religieux sera célébré le vendredi 18 décembre, à 17 h 30, en l'église réformée, 53, rue Erlanger, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

« Le soir étant venu, Jésus leur dit : « Passons sur l'autre rive. »
Marc IV, verset 35.

5, rue Auguste-Maquet,
75016 Paris.

– Mme Françoise Mallet-Joris,
M. Jacques Delfau,
Baron et baronne Jacques Frédéricq,
ses enfants et beaux-enfants,
M. et Mme Daniel Amadou
et Oscar,
M. Vincent Joxe,
M. et Mme Nicolas Silberstein
et Juliette,
Mlle Pauline Delfau,
M. et Mme John Groffen,
Charlotte et Sophie,
M. et Mme Eugène Martin,
M. et Mme Bruno Fornari,
Julien et Antoine,
M. et Mme Eric Pil,
Mlle Marie Frédéricq,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Colette Claessens,
sa dévouée gouvernante,
ont la profonde douleur de faire part du décès de la

baronne Suzanne LILAR,
écrivain,
avocat honoraire,
membre de l'Académie royale de langue et littérature françaises de Belgique,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre de Léopold,

née à Gand, le 21 mai 1901, et décédée à Bruxelles, le 11 décembre 1992.

Le service religieux, suivi de l'inhumation en la pelouse d'honneur du cimetière du Schoonselhof (Hoboken-Anvers), sera célébré en l'église paroissiale Notre-Dame du Sablon, le jeudi 17 décembre, à 11 heures.

Réunion à l'église.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

23, rue du Montparnasse,
75006 Paris.
9, Beaucarnestraat,
9700 Oudenaarde.
Funeral Mondial Bruxelles,
648-07-87 ; 647-66-49.

(Le Monde daté 13-14 décembre.)

– Nous avons appris le décès de

Claude NESPOULOUS,
conseiller général d'Eure-et-Loir,

survenu à la suite d'un infarctus, *lundi* 14 décembre, au cours d'une séance plénière de l'assemblée départementale.

[Né le 14 janvier 1931 à Saint-Lubin-des-Joncherets (Eure-et-Loir), commune dont il était le *maire depuis 1959, Claude Nespoulous, PS, était* conseiller général depuis 1982. Après des études d'aéronautique, secteur dans lequel il a exercé des responsabilités pendant une dizaine d'années, il avait présidé la Société d'économie mixte de l'Eure. Egalement PDG de *la Dépêche d'Evreux*, Claude Nespoulous avait été premier vice-président du conseil régional du Centre de 1981 à 1986, date à laquelle il n'avait pas été réélu.]

– Monique Oubraham,
son épouse,

Azzedine,
Hélé,
Linda,
Makhlouf,
Nadia,
Sabine,
Sadry,
ses enfants, et ses petits-enfants,
La famille Oubraham,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Boualem OUBRAHAM,
diplomate,

survenu le 8 décembre 1992.

La levée du corps aura lieu le mercredi 16 décembre, à 13 h 45, hôpital Broussais, 96, rue Didot, Paris-14e.

Cet homme juste et bon fera son dernier voyage vers sa terre natale, Sidi-Aich, le 17 décembre.

– Mme Maurice Zachariasen,
Mme Monique Peulevey,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges PEULEVEY,
née Jeanne Blain,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 8 décembre 1992, à Rouen, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Une messe a été célébrée en l'église Saint-Gervais, à Rouen, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, à Paris, le 14 décembre, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Fernand Piard,
son épouse,
M. et Mme Robert Piard,
M. et Mme Marcel Carnoy,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute la famille,
Ses amis
Et anciens élèves,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Fernand PIARD,
directeur d'école honoraire,
médaille d'argent
de l'instruction publique,

survenu le 9 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu à Bois-Guillaume, dans l'intimité familiale.

Maison de retraite « Les Terrasses,
76230 Bois-Guillaume.
14, avenue Rubens,
78400 Chatou.
46 B, rue de Lorraine »,
76150 Maromme.

– Anne-Marie Georges
Et Anne Beyon,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy SCANU,

survenu le 13 décembre 1992, à son domicile, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 16 décembre, à 13 h 30, en l'église de Saint-Jean-Baptiste, 1, rue de l'Eglise, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anne-Marie Georges,
9, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– La Fondation de France,
L'Action musicale Pierre Wissmer,
font part du décès de

Pierre WISSMER,
compositeur de musique,

survenu le 3 novembre 1992, à Valcros (Var).

Ils rendent hommage à

Marie-Anne WISSMER,

décédée le 1er mai 1990, qui fut un ardent défenseur de la musique contemporaine française.

Un concert commémoratif sera annoncé par voie de presse.

9, square de Mondovy,
résidence Rivoli,
78150 Le Chesnay.

Nos abonnés et nos actionnaires bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– On nous prie de faire part du décès de

Mme Suzanne PICHON,
née Poinsteau,

le 5 décembre 1992, à La Rochelle (Charente-Maritime).

Les obsèques ont été célébrées, le 8 décembre, à Cozes (Charente-Maritime).

Remerciements

– Mme Daniel NIARFEIX,
Et toute la famille,
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans le deuil qui vient de les frapper, expriment à tous leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire de la mort accidentelle de

Marc LORIMY,

une messe sera célébrée en l'église du couvent des dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, le 18 décembre 1992, à 19 heures.

Sa famille sera heureuse de réunir tous ses amis, sur place, à l'issue de la cérémonie.

Anniversaires

– Il y a vingt-quatre ans,

Gérard EZERZER

disparaissait tragiquement.

Inconsolables, ses parents, ses frère et sœur, ses amis, n'ont jamais cessé de le pleurer.

– En souvenir de

Marie HANHART,
épouse Mathieu,
1921-1962,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
ancienne de la 1re armée,
cofondatrice
de Rhin-et-Danube-Colmar.

Elle souhaitait la réconciliation entre les Français et avec l'Allemagne.

Ses enfants :
Michel,
67170 Brumath.
Jean-Luc,
94410 Saint-Maurice.

– Il y a vingt ans décédait à Saint-Cloud

Jean RIEU,
résistant déporté à Buchenwald,
ancien député de la Gironde
et conseiller municipal de Bordeaux.

Une pensée fraternelle est demandée à ceux qui appréciaient son dévouement au progrès social, à la démocratie et à la paix.

De la part de
M. Claude Rieu,
son fils,
De sa *famille*
Et de Mme Germaine Bonnafon,
membre du bureau exécutif de la FNDIRP.

Communications diverses

– Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, métro Trocadéro, Paris-16e : Gala au profit des enfants sinistrés du Sud-Est, le samedi *19 décembre 1992, à 14 heures*. Organisé par le Secours populaire, Aïsha Aissat, le mouvement Copain du monde, le Père Noël vert.

M. et Mme Jacques VERNE,
anciens élèves
de l'Ecole nationale d'administration,

rappellent à leurs amis qu'ils vivent une agréable retraite, sans souci de santé.

Résidence Cap-Cabourg, escalier P,
14390 Cabourg.

Soutenances de thèses

– Père Jean-Marc Bikay. Thèse présentée le 15 décembre 1992 pour l'obtention du doctorat d'histoire des religions, anthropologie religieuse : « *Conceptions africaines de la maladie* et rites de guérison (le cas des Basaa-Boutu du Sud-Cameroun) ».

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

L'éthique se lève à l'Est

Avec la débâcle de l'idéologie communiste, la bioéthique devient en Europe de l'Est le refuge de certaines valeurs humanistes

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

LA bioéthique n'est en rien une discipline de pays nantis, une réflexion induite par les derniers développements de la biologie moléculaire ou l'inquiétante diffusion des techniques de procréation assistée. C'est aussi, dans les pays de l'Europe de l'Est, depuis l'éclatement du bloc communiste, le refuge de valeurs humanistes et la structure indispensable à leur diffusion. La rencontre des comités nationaux d'éthique d'Europe centrale et orientale, que vient d'organiser à Budapest le Conseil de l'Europe, vient fort opportunément de le démontrer (1).

Datant en moyenne de deux ou trois ans, ces comités d'éthique ont vu le jour en Hongrie, en Pologne, en Roumanie, en Russie et dans les deux composantes de la Tchécoslovaquie, chacune comptant un comité, l'un slovaque à Bratislava, l'autre tchèque à Prague. La réunion de Budapest a montré à quel point les pays d'Europe de l'Est peuvent nourrir d'intérêt, de passion pour tout ce qui, de près ou de loin, s'apparente à la réflexion sur la bioéthique.

Le cas de la Roumanie est à cet égard exemplaire. *« Toute réflexion ayant trait à la bioéthique était totalement prohibée durant l'époque Ceausescu,* explique Constantin Maximilian (Bucarest), président du comité de bioéthique de l'Académie roumaine de médecine.

Inquiétudes roumaines

« Dès le lendemain de la révolution, nous avons pris la mesure de notre désastre et de notre dénuement. Nous avons alors, au début de l'année 1990, créé un comité d'éthique visant, d'une part à redonner confiance et dignité à un corps médical humilié, d'autre part à fournir aux étudiants une formation éthique compatible avec celle de la « grande Europe ». Notre comité est constitué de trente membres, médecins, juristes, scientifiques, psychologues et représentants des Eglises orthodoxe, catholique et protestante. »

Le comité d'éthique roumain a, dans un premier temps, *via* de nombreux articles de presse, émissions télévisées ou radiodiffusées, fait connaître son existence et son intention de développer une nouvelle conception de la pratique médicale fondée sur *« l'humanisme, la générosité et l'honnêteté »* ; une médecine respectueuse de la vie humaine à ses deux extrémités. Parallèlement, ce comité parvenait à introduire la réflexion bioéthique dans le cursus universitaire de plusieurs disciplines (médecine, psychologie, droit), ainsi qu'auprès des infirmières.

« Nous sommes frappés par l'enthousiasme que rencontre cette initiative, explique le professeur Maximilian. *A tel point qu'un comité d'éthique des étudiants vient de se créer et que ses membres ont retenu, comme deux premiers thèmes d'étude, l'euthanasie et l'avortement. Interdite sous le régime Ceausescu, l'interruption volontaire de grossesse pose aujourd'hui en Roumanie un problème grave. On estime à près d'un million le nombre de femmes qui y auraient recours chaque année.*

Cas de conscience polonais

» Faut-il, dès lors, envisager de restreindre les possibilités d'avorter ? Que faire vis-à-vis de ceux qui, totalement démunis, cherchent à vendre l'un de leurs reins comme on le voit régulièrement dans les journaux roumains ? Bien sûr, une telle pratique est immorale et aucun chirurgien ne peut y avoir recours. Mais où est la morale quand il s'agit, avec cette vente d'un organe, de nourrir une famille ? », interroge le professeur Maximilian.

Pour le président du comité d'éthique de Bucarest : *« L'expérimention des médicaments sur l'homme est l'un de nos sujets d'inquiétude comme pour tous les pays pauvres, puisqu'il est moins cher pour l'industrie pharmaceutique de tester ces nouvelles molécules sur un malade chez nous que sur un cobaye dans un pays riche... »* Le comité d'éthique roumain refuse, pour le moment, de s'engager dans une démarche législative qui viserait à encadrer des pratiques – procréation médicalement assistée, thérapie génique – qui ne concernent actuellement que les pays occidentaux les plus industrialisés.

Les travaux menés par les structures de bioéthique nouvellement créées peuvent-ils prendre une dimension politique dans les pays de l'« après-communisme » ? Le cas de la Pologne est sur ce point inquiétant, mais riche d'enseignements, comme l'a expliqué à Budapest le professeur Zbigniew Chlap (Cracovie), président du comité d'éthique de l'ordre national des médecins polonais.



SIGMA/DELTA

Varsovie 29 septembre 1990, manifestation féministe contre le projet de loi interdisant l'avortement.

« La Pologne post-communiste fournit un excellent exemple quant aux difficultés à établir les normes éthiques généralement reconnues, mais effacées ou non tolérées par le système totalitaire précédent, ainsi que par les lois en vigueur durant cette période, a expliqué le professeur Chlap. *Notre code d'éthique médicale a été ratifié par l'ordre des médecins et par l'assemblée nationale des médecins polonais, le 14 décembre 1991. Par la suite, on a accusé ce code d'éthique devant le tribunal constitutionnel comme étant, dans quatre de ses articles, non conforme aux lois en vigueur en Pologne. »* La controverse porte notamment sur *« la protection de la vie avant la naissance »*, le secret médical et les expérimentations sur l'homme malade.

« Tous les principes renfermés dans le code d'éthique médicale n'ont comme objectif que le bien du patient, la protection du malade et la dignité de la profession médicale, estime le professeur Chlap. *Mais la formulation de ces principes a semblé au porte-parole des droits du citoyen en contradiction avec les articles du code et la loi toujours en vigueur, extrêmement libérale, mais exprimée d'une manière imprécise et ratifiée en Pologne à l'époque stalinienne. »*

Ressurgissent ainsi la douloureuse question de la légitimité de l'avortement et celle de la tutelle étatique sur le corps médical, une loi polonaise de 1950 précisant qu'en vertu d'instructions spéciales le médecin *« peut être obligé de rapporter aux autorités »* certaines informations habituellement couvertes par le secret professionnel.

Selon le professeur Chlap, le tribunal constitutionnel polonais vient, dans une résolution, de reconnaître que la norme éthique peut *« compléter »* une norme législative. *« Le tribunal souligne ainsi l'incohérence de la législation en vigueur depuis quarante-cinq ans et démontre la nécessité de l'actualiser,* estime-t-il. *Cela nous rend optimistes quant au développement de la législation conforme avec des normes éthiques admises par ailleurs (...). L'Etat n'est pas le seul point de repère pour décider de ce qui est moral et ce qui ne l'est pas. »*

Un tel point de vue, tout comme la démarche consistant à faire d'une structure nationale d'éthique une référence morale en même temps qu'un lobby, au service de telle ou telle Eglise (et visant par exemple à revenir sur les législations autorisant l'avortement), sont loin d'être acceptés en Europe de l'Est comme ailleurs. De nombreux participants à la réunion de Budapest ont critiqué la représentativité du comité d'éthique polonais, émanation directe du conseil de l'ordre des médecins, lui-même *« aux ordres »* de l'actuel pouvoir politique. La résurgence des ordres médicaux dans les pays de l'Est ne doit pourtant nullement laisser penser que la situation polonaise est partout identique.

Le commerce d'organes

« Dans tous les pays où les ordres médicaux avaient été barrés d'un trait de plume par Staline, on voit se reconstituer des structures ordinales, a expliqué à Budapest le docteur Louis René, président du conseil de l'ordre des médecins français. *Ces structures se reforment dans le désert éthique auquel avait conduit l'occupation soviétique. On peut affirmer que, dans un pays, la création ou la recréation d'un ordre des médecins est l'une des caractéristiques de l'accession à la démocratie. Cela tient au fait que l'ordre a, fondamentalement, une fonction de contestation éthique. »*

Un autre aspect du développement des structures éthiques dans les pays de l'Europe de l'Est tient au champ beaucoup plus large de leur réflexion. Si le caractère multidisciplinaire (médecins, philosophes, juristes et théologiens) de ces comités, comme leur rôle consultatif, n'est guère différent de ceux d'Europe de l'Ouest, on dépasse souvent les seules questions soulevées par l'avancée de la recherche scientifique pour englober celles touchant à l'organisation générale des systèmes de santé.

« Dans ces pays, la bioéthique n'est pas perçue dans un sens restrictif. Il faut la comprendre comme une initiation aux responsabilités professionnelles et individuelles dans le domaine de la santé et des sciences, résume M. Christian Byk, conseiller spécial chargé de la bioéthique auprès de Mme Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe. *Dans des pays confrontés à de multiples difficultés économiques et politiques et où la protection sociale est à repenser, la réflexion éthique est, moins qu'ailleurs, un luxe. C'est une absolue nécessité. »*

La nécessité tient par exemple aux multiples questions soulevées par la possibilité de faire commerce avec des produits ou des éléments du corps humain, qu'il s'agisse du sang, du placenta ou des organes prélevés sur des « donneurs » vivants ou sur des cadavres.

Les spécialistes de plusieurs pays d'Europe de l'Est souhaitent s'intégrer à des associations de type « France-Transplant », à la fois dans un souci de coopération technique et scientifique, mais aussi pour prévenir certaines dérives. En effet, dans certaines zones hautement désorganisées – en Russie notamment – de nombreux spécialistes se disent prêts à participer à des actions, en matière de greffe d'organes en particulier, analogues à celles qui sont mises en œuvre dans certains pays du tiers-monde et qui, de fait, conduisent à l'instauration, *via* le commerce des éléments du corps humain, d'un nouvel esclavage.

JEAN-YVES NAU

(1) Cette réunion des comités nationaux d'éthique d'Europe centrale et orientale était organisée, les 11 et 12 décembre, à l'Institut français de Budapest par le *Conseil de l'Europe*. Elle était associée à un colloque « Bioéthique et cultures » organisé par l'Association internationale Droit, éthique et science (9, boulevard Gambetta, 67 000 Strasbourg), en coopération avec l'UNESCO et l'Association René-Descartes.

La radiographie à trois dimensions

De nouvelles techniques informatiques révolutionnent l'imagerie médicale dans les domaines de l'orthopédie et de l'angiographie

LA tête de l'homme tourne lentement sur l'écran. Malgré l'absence de couleurs, le relief donné par les lunettes polarisées est saisissant. Un quart de tour supplémentaire, et la voilà de profil. Une moitié couverte des chairs qui donnent au visage son modelé, l'autre, totalement dépourvue de ces tissus, ne laissant apparaître que le squelette du crâne. Changement de décor, et c'est une main qui vient à l'écran. Toute tendue vers le ciel prête à saisir quelque fruit. Bientôt, elle tourne sur elle-même et ne laisse plus entrevoir que les os des phalanges et ceux du carpe et du métacarpe.

Science-fiction ? Nouvelles scènes de *Terminator 3* tournées dans quelque studio californien ? Non. Ces images sont tout simplement le résultat d'une nouvelle technique d'imagerie radiologique en trois dimensions (3 D) développée à Grenoble par des chercheurs du Laboratoire d'électronique, de technologie et d'instrumentation du CEA (LETI) et de la société General Electric-CGR.

Depuis quelque temps déjà, les praticiens disposent d'outils d'imagerie médicale permettant de telles reconstitutions dans l'espace. Les progrès des scanners à rayons X et des systèmes d'angiographie (1) liés à ceux de l'électronique et du traitement des images ont en effet permis aux ingénieurs de reconstruire, grâce à l'informatique, des images en trois dimensions à partir de tranches (tomographies) photographiées par l'appareil. *« C'est un peu comme si l'on reconstituait un saucisson après l'avoir coupé en tranches »,* explique M. Robert Allemand, du LETI.

Seule différence, c'est l'ordinateur qui reconstitue le puzzle, qui réassemble l'ensemble des images des coupes prises par l'appareil pour leur « donner du volume ». Tout n'est alors qu'affaire d'algorithmes, de logiciels et de puissance de calcul. *Et le résultat est* saisissant. Cette technique présente toutefois plusieurs inconvénients.

Réduire les doses de rayonnement

Tout d'abord, elle demande, comme pour un appareil photographique, des temps de pose relativement longs, peu compatibles avec l'immobilité du patient pendant tout l'examen. On risque alors d'avoir des bougés, des plans de coupe pas totalement jointifs et, par voie de conséquence, des reconstitutions d'organes légèrement dégradées. S'y ajoute enfin, du fait de la multiplicité des images à recueillir, une dose d'exposition aux rayons X acceptable certes, mais que chercheurs et thérapeutes souhaitent encore réduire avec les nouveaux matériels.

C'est le cas du système d'imagerie 3 D (Morphomètre) qu'une équipe du LETI et de GE-CGR a commencé à développer, dès le début de 1989, dans le cadre d'une initiative prise à l'occasion d'un plan Etat-région associant les régions Bretagne et Rhône-Alpes (2). *« En une douzaine de secondes et en une seule passe,* explique l'un des promoteurs de ce nouveau produit, *on obtient toutes les données dont nous avons besoin, contre plusieurs minutes et des dizaines d'images avec des scanners classiques. La dose de rayonnements reçue s'en trouve donc d'autant diminuée. »*

Quatre ans de travail et 70 millions de francs environ ont donc été nécessaires pour mener à bien la construction par le LETI et GE-CGR du premier pré-prototype de cet engin. Il devrait être livré, au cours du premier trimestre 1993, au CHU de Rennes, où il sera pris en charge par les professeurs Michel Carsin et Jean-Marie Scarabin. Un second devrait être également installé, fin 1993, au CHU de Lyon dans le service du professeur Michel Amiel.

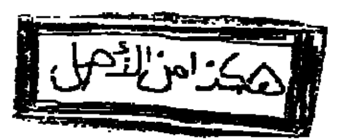
Tous attendent beaucoup de *cette nouvelle technique d'imagerie « dont on commence seulement à entrevoir les possiblités d'application ».* On imagine déjà des protocoles de recherche qui permettraient de faire de la morphométrie osseuse pour concevoir des prothèses. On imagine aussi de travailler sur des reconstitutions de la colonne vertébrale, du rachis, etc. On imagine enfin des applications nombreuses sur l'ensemble du système cardio-vasculaire au niveau de la tête, du foie, des reins ou du thorax. Les expériences déjà conduites sur l'animal montrent que ces espoirs sont fondés. *« Même si la résolution spatiale de ces images de synthèse n'est pas encore parfaite,* dit le professeur Carsin, *nous arrivons à distinguer dans le réseau sanguin des vaisseaux dont la taille est inférieure à un quart de millimètre ! C'est très satisfaisant. D'autant qu'on peut espérer de nouveaux progrès, notamment dans le domaine des capteurs utilisés, qui sont pour le moment de gros amplificateurs de brillance un peu encombrants. »*

Les promoteurs de cette technique espèrent en effet : *« des améliorations dans ce domaine avec l'utilisation demain de détecteurs numériques plus performants ».* Ce vœu n'a rien d'irréaliste, car de tels matériels existent chez les militaires. Mais leur disponibilité est encore hypothétique et leur coût, malheureusement encore prohibitif. Tout cela est affaire de temps. Nul doute que demain ce type de machine ne progresse encore et ne devienne un outil précieux d'aide à des investigations plus délicates où l'acte chirurgical sera pratiquement guidé, avant toute action, par les données recueillies par ce système d'imagerie en trois dimensions.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Radiographie des vaisseaux sanguins après injection d'un liquide opaque aux rayons X pour améliorer les phénomènes de contraste.

(2) Dans cette opération, GE-CGR est maître d'œuvre de l'opération et le LETI responsable des études et du développement de la machine. Y sont associés, outre les régions qui, avec l'industriel et le CEA, financent l'essentiel de ce programme, le Centre européen de recherche en imagerie médicale (CERIUM), le CNRS *via* l'Institut des sciences appliquées de Lyon, et les partenaires « cliniques » que sont les professeurs Michel Amiel à Lyon, Jean-Marie Scarabin (INSERM-U 335) et Michel Carsin à Rennes, et Alim-Louis Benabid à Grenoble.



SCIENCES • MEDECINE

Breveter la vie

Face aux avancées des biotechnologies, réharmoniser le droit européen des brevets devient de plus en plus urgent

« *DIEU n'a jamais fait breveter l'évolution, mais il a su garder le secret commercial* » : l'Office européen des brevets (OEB) reprendra-t-il à son compte cette boutade, qui, depuis quelques mois, circule avec insistance dans le milieu très fermé des biologistes moléculaires ? Estimera-il que les séquences génétiques humaines de fonction non identifiées, sur lesquelles cet organisme devrait officiellement se prononcer dans moins d'une semaine, entrent dans le cadre de la « brevetabilité » ?

Plus généralement, les gènes, les plantes, les animaux peuvent-ils être considérés par le droit européen comme des « objets » brevetables ? Malgré les avancées considérables accomplies ces dernières années dans la maîtrise du vivant et de ses applications médicales et industrielles, la question est loin d'être tranchée. En témoignait la vigueur du débat organisé par l'OEB le 20 novembre dernier, à Munich (Allemagne), sur le thème « Génie génétique, le nouveau défi », auquel ont participé plusieurs centaines de scientifiques, industriels, juristes et politiques.

Attendue pour le 21 décembre, la position de l'OEB sur la brevetabilité des gènes humains sera peut-être l'ultime étape d'une polémique internationale sans précédent, déclenchée il y a plus d'un an par le National Institute of Health (NIH) américain. En juin 1991, ce puissant organisme de recherche médicale avait déposé auprès de l'US Patent and Trademark Office (USPTO) une demande de brevets portant sur 347 séquences génétiques humaines « partielles » – autrement dit des fragments de gènes dont on connaît la séquence, mais pas la fonction (1). De source américaine, le NIH aurait depuis lors étendu cette demande de brevets au Japon et à l'Europe. Si tel est bien le cas, c'est ce dépôt de demande, vraisemblablement assorti d'un premier avis des examinateurs, que l'OEB devra publier dans quelques jours afin de respecter les délais réglementaires du droit des brevets (2).

Une réglementation obsolète

Quelles que soient les recommandations dont elle s'accompagnera, cette publication, de l'avis de tous les experts, aura surtout valeur de symbole. Les demandes de brevets *du NIH, qui avaient entraîné un* tollé de protestations de la part des scientifiques et des industriels américains (*le Monde* du 26 août), ont, en effet, été rejetées par l'USPTO en septembre dernier. En Europe, la communauté scientifique a été unanime à condamner la *« tentative d'OPA »* du NIH sur le génome humain, et a réaffirmé que l'on ne peut breveter un gène de fonction inconnue.

Même si l'OEB accepte d'étudier le dossier – manière, sans doute, de faire avancer le débat et d'accélérer la résolution juridique dans ce domaine, – l'issue de ce nouveau rebondissement ne fait donc guère de doute. Mais si le problème soulevé par les séquences génétiques « partielles » semble d'ores et déjà réglé, il ne résout pas pour autant celui, infiniment plus complexe, de la brevetabilité du vivant.

Le rôle du brevet, tout le monde s'accorde à le reconnaître, est essentiel à l'avancement des sciences et des techniques. D'une part, parce qu'il assure à l'inventeur la rémunération nécessaire à l'activité de recherche, d'autre part, parce qu'il implique la description complète de l'invention qui en est l'objet, description qui, une fois mise à la disposition de la communauté scientifique, permet à celle-ci de progresser.

Le recours de l'industrie à des procédés biologiques n'étant pas chose nouvelle, la délivrance de brevets relatifs à des éléments vivants *ne date donc pas d'hier* : c'est en 1843, en Finlande, que fut pour la première fois délivré un brevet pour une levure (il s'agissait du troisième brevet délivré par l'Office des brevets finlandais). Et les procédés de fermentation utilisant des micro-organismes, depuis la convention de Strasbourg (1963), bénéficient des brevets accordés *« aux procédés microbiologiques et aux produits obtenus par ces procédés »*. Encore valable il y a seulement vingt ans, cette réglementation n'en est pas moins devenue obsolète face à la formidable maîtrise sur le vivant à laquelle on assiste depuis lors, dont les applications se pressent désormais aux portes de l'industrie biomédicale et agroalimentaire.

Entrave à la recherche

« La nécessité de protéger les inventions industrielles utilisant du matériel génétique [humain ou non, mais, cette fois, de fonction connue] *ne cesse de s'accroître, et cette évolution s'accélèrera encore avec les avancées, plus rapides qu'on ne l'espérait, du programme de recherche international Génome humain »*, a rappelé à Munich M. Axel Kahn (unité de génétique et pathologie moléculaires de l'INSERM, Paris). *« Il est donc urgent de combler, à l'échelle européenne, le vide relatif au droit du vivant. »* Urgent et considérablement difficile, à en juger par les multiples remaniements dont continue de faire l'objet, depuis 1988, la directive européenne relative à la protection juridique des inventions biotechnologiques, qui n'a, à ce jour, pas encore été entérinée par le Conseil de l'Europe.

Sur le plan strictement juridique, la priorité est d'homogénéiser les droits nationaux à l'échelle européenne. Principale pierre d'achoppement : *la réglementation allemande*. Particulièrement restrictive en matière d'applications biotechnologiques, celle-ci ne prévoit en effet, dans ce domaine, aucun droit de licence, sauf *« licence obligatoire à l'intérêt du public »*. Une entrave à la recherche-développement dont prennent progressivement conscience tous les partenaires de l'Allemagne... ainsi que son propre gouvernement.

« Si l'on n'arrive pas à homogénéiser les réglementations, cette spécificité du droit allemand constituera un obstacle important à l'activité de recherche industrielle, en aval de la découverte de chaque gène », affirme Axel Kahn. Ouvrant le débat de Munich, M. Gebhard Ziller, secrétaire d'Etat allemand pour la recherche et la technologie, a, pour sa part, rappelé que *« 60 % des médicaments actuels n'auraient pas été développés si les industriels n'avaient bénéficié d'une protection par brevets adéquate »*. *« Si les pays industrialisés ne parviennent pas rapidement à un accord concernant la protection par brevets des inventions biotechnologiques, nous allons au devant d'une série très grave de problèmes commerciaux »*, a-t-il ajouté.

Sur le plan éthique, les questions que soulève le droit du vivant ne sont pas moins complexes. Peut-on breveter un animal génétiquement manipulé ? Et si oui, dans quelles limites ? Après six ans de débats, l'Office européen des brevets prenait en avril 1992 la décision de créer le précédent, et d'accorder à l'université américaine Harvard un brevet relatif à la souris « Myc-Mouse » et à sa descendance, dont les chromosomes ont reçu un gène impliqué dans la cancérisation (*le Monde* du 13 novembre 1991). Rappelant que *« la recherche et la lutte contre le cancer revêtent un intérêt supérieur pour le bien de l'humanité »*, les examinateurs de l'OEB *prenaient soin*, dans le même temps, de préciser que cette autorisation s'appliquait *« exclusivement à la souris oncogène de Harvard »*, et que *« d'autres demandes portant sur des animaux transgéniques pouvaient aboutir à des conclusions différentes »*.

Le « cas » Tracy

Certes. Mais que penser, dans ce contexte, de la brebis « Tracy », dont le cas, soumis à l'OEB depuis plusieurs années, n'a toujours pas été tranché ? Génétiquement manipulée par une équipe de l'université d'Edimbourg (Ecosse), cette lignée ovine produit dans son lait une protéine à haute valeur ajoutée, l'alpha-1 antitrypsine, utilisée dans le traitement médical de certains emphysèmes pulmonaires congénitaux. La brebis fournit chaque année 3,5 kilogrammes de ce précieux médicament, quantité dont l'obtention traditionnelle nécessite 1 700 litres de sang humain. Une usine pharmaceutique vivante, pour l'exploitation de laquelle la société Bayer aurait déjà proposé à l'université d'Edimbourg plusieurs dizaines de millions de francs.

Comment, dès lors, protéger l'invention ? Faut-il breveter la construction génétique de base ? Les vecteurs d'expression utilisés pour introduire le gène de l'alpha 1-antitrypsine dans le patrimoine héréditaire de l'animal ? La brebis elle-même ? *A priori*, cette dernière solution semble la plus critiquable au plan de l'éthique, puisqu'elle revient – comme pour *Myc-Mouse* – à s'arroger un droit de propriété sur une lignée animale. Mais reconnaître la brevetabilité de Tracy, de l'avis de nombreux experts, pourrait aussi être la meilleure garantie contre son exploitation abusive.

« Le titulaire du brevet portant sur un animal a un seul droit, celui d'interdire sa reproduction à un tiers. Si le problème éthique se pose, il concerne le détenteur de l'animal, non l'obtenteur du brevet », affirme ainsi le professeur Joseph Straus, juriste au Max Planck Institute de Munich et spécialiste du droit relatif aux biotechnologies, pour qui *« les détracteurs du génie génétique se trompent de cible en s'attaquant au droit du brevet »*.

« Au-delà de la clause générale du droit des brevets [selon laquelle la délivrance d'un brevet ne doit pas être contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs], *ce n'est pas à l'Office des brevets qu'il revient de prendre des décisions morales ou éthiques »*, renchérit Sir Walter Bodmer, biologiste à la Fondation impériale de recherche contre le cancer de Londres. *« Il serait bon que les Cours suprêmes, et notamment la Cour de justice des Communautés, s'expriment au plus tôt sur ce qu'elles entendent par ordre public et bonnes mœurs, afin qu'un consensus européen se dégage sur ce sujet. »* L'Office européen des brevets, à l'évidence, saurait mieux alors sur quel terrain travailler.

CATHERINE VINCENT

(1) En février 1992, le NIH a déposé auprès de *l'Office américain des brevets* une deuxième demande, portant sur 2 375 séquences supplémentaires.

(2) Contrairement au droit américain des brevets, qui ne publie les dépôts de demandes que lorsque celles-ci sont accordées, le droit européen prévoit leur publication quelle que soit la décision finale des examinateurs. Cette publication officielle doit survenir au plus tard dix-huit mois après la date du premier dépôt, que celui-ci ait été fait en Europe ou ailleurs.

L'histoire glorieuse de la Téthys

Un océan qui a existé pendant 250 millions d'années a engendré notamment, la formation des champs de pétrole du golfe Persique et du golfe du Mexique...

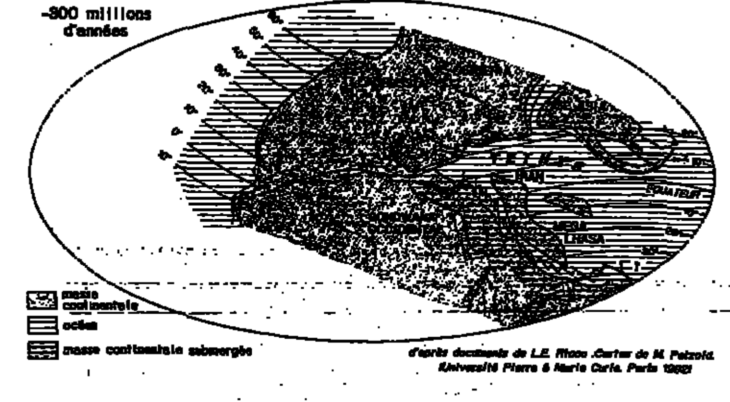
LA Téthys était un océan qui s'est installé vers – 300 millions d'années dans une très vaste et très profonde échancrure s'ouvrant dans le sud-est de la Pangée, c'est-à-dire dans le continent unique qui a rassemblé toutes les terres émergées pendant 165 millions d'années. Après une histoire longue de plus de 250 millions d'années, la Téthys s'est étendue vers l'ouest tout en se rétrécissant dans le sens nord-sud, puis a disparu, à l'exception de l'est de la Méditerranée, la mer Caspienne et la mer d'Aral. La connaissance de ses vicissitudes est donc indispensable à la reconstitution de l'histoire de notre planète. Elle a aussi un intérêt économique et pratique : 80 % des ressources en pétrole et gaz naturel exploitées actuellement – celles du golfe Persique et du golfe du Mexique – sont nées des phénomènes successifs ayant eu pour cadre la Téthys.

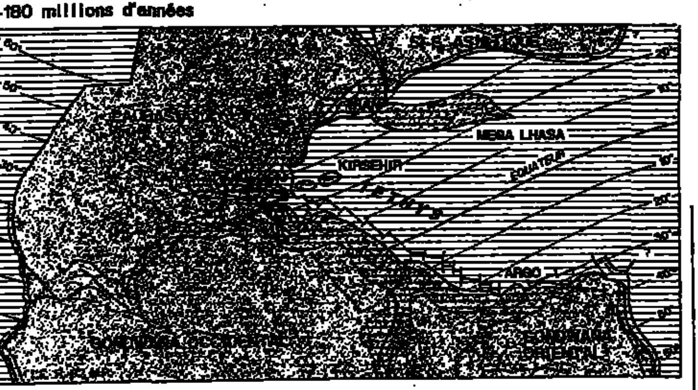
On comprend que l'*Atlas de la Téthys* (en quatorze cartes) – aboutissement de cinq ans d'un travail mené depuis 1986, moyennant 5 millions de francs, sous la direction de Jean Dercourt (de l'Académie des sciences et professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie à Paris), Emmanuel Ricou (directeur de recherche au CNRS) et Bruno Vrielynck (chargé de recherche au CNRS), avec le concours de cent vingt-quatre spécialistes d'universités et organismes français et étrangers – ait été subventionné par des sociétés pétrolières (BP, Elf, Total et Shell) et aussi par l'Institut français du pétrole, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, le Bureau de recherches géologiques et minières, l'Institut national des sciences de l'univers (CNRS), l'université Pierre-et-Marie-Curie. A cet *Atlas de la Téthys* qui vient d'être publié, s'ajoutera en 1994 un livre sur l'histoire de la Téthys.

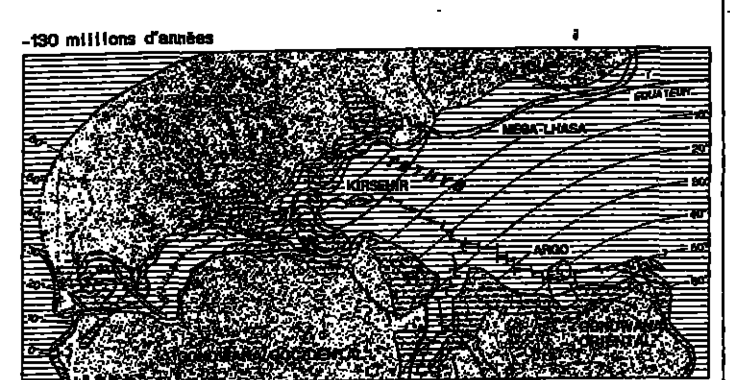
Vers – 300 millions d'années, une masse continentale venue du sud a télescopé une masse continentale venue du nord. Cette collision continentale a donné naissance à la Pangée et a provoqué la formation d'une très grande chaîne de montagnes, le système hercynien (comparable à l'Himalaya actuel), qui s'étirait des Appalaches à la Bohême. Et, dès cette époque, s'est ouvert dans l'est de la Pangée un très grand golfe, la Téthys, qui courait de l'Australie et de l'Indochine à l'est de la Méditerranée (actuelles).

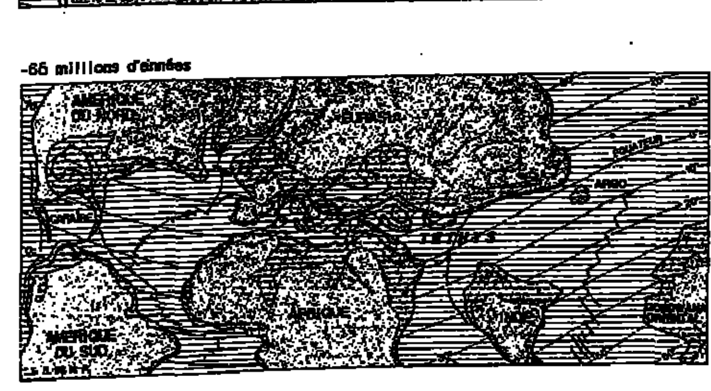
Vers – 260 millions d'années, une dorsale subocéanique (1) naît sur la bordure sud-est de la Téthys. Cette dorsale a d'abord pour effet d'arracher des morceaux de cette masse continentale, puis de les entraîner vers l'autre rive, celle du nord-est, à laquelle ils se sont collés. En outre, cette dorsale était asymétrique : elle ne produisait pas grand-chose sur son côté sud et était bien active sur son côté nord. Ce qui l'a fait migrer peu à peu vers le nord-est.

Pendant des dizaines de millions d'années, la Téthys s'est propagée vers l'ouest. Il y a 135 millions d'années, les deux côtés de l'océan unique qui recouvrait la plus grande partie de la planète ont été reliés par un détroit qui courait d'est en ouest et coupait la Pangée en deux : au nord, la masse continentale de la Laurasia (Eurasie, Groenland et Amérique du Nord), au sud la masse continentale du Gondwana (Amérique du Sud, Afrique-Arabie, Madagascar, Inde, Australie et Antarctique). Dès ce moment, s'est ouvert aussi un deuxième détroit, qui a séparé l'Afrique de l'Est et Madagascar.











Une circulation d'est en ouest

Dans le même temps, la dorsale au travail dans la Téthys faisait dériver vers le sud l'Inde et l'Australie, qui étaient toujours collées l'une à l'autre.

A ce moment-là (– 135 millions d'années, rappelons-le), on était au début du crétacé, période géologique remarquable par de très grandes transgressions marines (des océans peu profonds envahissent les zones basses et plates des continents) sur lesquelles s'empileront des couches épaisses de craie.

Les détroits est-ouest qui ont coupé la Pangée étaient situés dans la zone intertropicale, de l'hémisphère sud pour ce qui est actuellement la région du golfe Persique, de l'hémisphère nord pour ce qui est actuellement le golfe du Mexique. Et, la Terre tournant toujours dans le même sens et approximativement autour du même axe, les circulations océanique et atmosphérique se font, comme à notre époque, d'est en ouest dans la zone intertropicale.

Dans cette zone, les eaux chaudes peu profondes qui recouvrent de vastes régions continentales sont alimentées, sur leur côté est, en plancton marin et débris végétaux arrachés aux continents et poussés vers l'ouest par les courants marins. Les continents bénéficient en effet à l'époque d'un climat chaud et humide et sont donc couverts d'une abondante végétation. Poussée par les courants océaniques d'est, cette très riche matière organique nourrit d'énormes colonies de coraux, qui prospèrent dans les mers chaudes et peu profondes.

Il y a ainsi toutes les conditions requises pour constituer des roches mères d'hydrocarbures. Et d'autant plus que des pluies abondantes alimentent de puissants cours d'eau qui charrient de grandes quantités de débris minéraux provenant des continents et que l'évaporation intense des eaux chaudes peu profondes fait s'accumuler des évaporites (du sel, pour simplifier). Ainsi, la matière organique, isolée de l'oxygène par la matière minérale, pourra-t-elle subir les transformations physico-chimiques qui en feront du pétrole ou du gaz naturel. Ainsi, les couches de sel feront-elles office de couvercle imperméable qui fermera l'espèce de «casserole» où, pendant des dizaines de millions d'années, «mijoteront» les futurs hydrocarbures.

Pendant tout le crétacé (– 135 à – 65 millions d'années), les deux détroits est-ouest restent peu profonds, mais ne cessent de s'agrandir dans le sens nord-sud. Vers – 65 millions d'années, celui de l'est est presque devenu la Méditerranée ; celui de l'ouest sépare largement les deux Amériques. Et entre les deux l'Atlantique, au centre d'abord, au sud ensuite, a sérieusement commencé à s'ouvrir. Mais l'un et l'autre des anciens détroits ont été remplacés par des hauts fonds – des seuils lithosphériques (2), – sur le côté est desquels buttent et remontent forcément les eaux profondes.

Pétrole, bauxite et phosphates...

Or, qui dit remontée d'eaux profondes (les *upwellings*) dit eaux riches en matières minérales nutritives, point de départ de la chaîne alimentaire marine. Les eaux baignant les rebords est des seuils sont donc extrêmement riches en matière organique et sont toujours favorables à la formation de roches mères d'hydrocarbures. Encore une fois, ce sont le golfe Persique et le golfe du Mexique actuels qui sont les bénéficiaires de ces bontés de la nature. Et d'autant plus que ces deux régions bénies du Ciel sont toujours situées dans la zone intertropicale.

Pendant ce temps, les continents émergés de la zone intertropicale bénéficient eux aussi des largesses de la nature. La mer envahit les massifs calcaires (les karsts) formés par les récifs coralliens de l'époque précédente. L'altération de ces calcaires par divers processus physico-chimiques fait s'accumuler des composés alumineux qui sont ensuite le siège de phénomènes de latérisation par lessivage des sols sous l'effet de pluies très abondantes en climat chaud. Ainsi se forment les gisements de bauxite (le minerai d'aluminium) de Grèce, de l'ex-Yougoslavie, des Baux-de-Provence (ces derniers étant alors vraiment à la limite nord de cette sorte de phénomène), de Jamaïque. Même dans l'intérieur des continents émergés situés alors dans la zone équatoriale, les pluies très abondantes permettent le lessivage des socles et des sols continentaux, la formation de latérites superficielles et donc la formation de gisements de bauxite au Venezuela, au Brésil, dans l'Afrique au sud du Sahel...

Autre don des climats régis par la présence des restes de la Téthys : la formation des grands gisements de phosphates du Maroc et aussi du Proche-Orient, nés de l'altération des débris osseux des vertébrés accumulés dans des golfes peu profonds aux eaux chaudes.

La fin d'une longue vie

Pendant toutes ces dizaines de millions d'années, une grande partie de la dorsale qui avait été active dans la Téthys a été «avalée» sous l'Eurasie. Mais le rameau est de cette dorsale s'est allongé au point de faire par le sud le tour de l'Inde, qui s'est séparée des autres morceaux du Gondwana vers – 100 millions d'années. Ce segment de dorsale est extrêmement actif, puisque l'Inde «monte» alors vers le nord à la vitesse moyenne de 15 à 20 centimètres par an. Vers – 50 millions d'années, l'Inde est ainsi entrée en collision avec l'Eurasie (augmentée précédemment de plusieurs morceaux arrachés à la rive sud de la Téthys, comme nous l'avons déjà dit plus haut). La poursuite de cette collision continentale engendrera – et engendre toujours – la surrection de l'Himalaya et du Tibet à partir de – 20 millions d'années.

Les phases finales de l'évolution de la Téthys ont parachevé les effets des largesses que la nature a dispensées à toutes les régions dont nous avons parlé plus haut. Vers – 20 millions d'années, l'Afrique et l'Europe se sont beaucoup rapprochées en contrecoup de l'ouverture rapide de l'Atlantique sud et du début de celle de la mer Rouge, qui a séparé l'Afrique de l'Arabie. L'Afrique a pivoté dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre. Une partie de l'Arabie a été submergée alors qu'elle était encore dans la zone intertropicale (mais dans l'hémisphère nord). Et surtout l'Arabie est entrée en collision avec l'Eurasie. Il y a donc eu, tout à la fois, surrection de reliefs et surcharge des parties submergées par des sédiments arrachés à ces reliefs.

Ainsi y a-t-il eu descente générale (ou subsidence). Or, avec la profondeur, la chaleur augmente. Les roches mères ont donc été soumises à la «cuisson à feu doux» indispensable à la formation des hydrocarbures. En outre, la dérive de l'Arabie *vers la Laurasie à partir de – 20 millions* d'années n'a pas bouleversé la tectonique : il n'y a eu, en Arabie, que de grands anticlinaux à très longs rayons de courbure, suffisants pour constituer de gigantesques gisements d'hydrocarbures montés de leurs roches mères et bloqués par le sel déposé vers – 135 millions d'années.

Mais vers – 20 millions d'années, on peut dire que la Téthys avait terminé sa longue existence.

YVONNE REBEYROL

(1) Dans les dorsales subocéaniques, se met en place la nouvelle croûte océanique. C'est là un des phénomènes majeurs et déterminants de la tectonique des plaques, et donc de la dérive des continents. Ces derniers sont, eux, purement passifs et se déplacent en fonction des modifications de la croûte océanique. A la «fabrication» de croûte océanique, correspondent les «subductions», ou plongées (disparitions), de plaques océaniques sous une plaque voisine océanique ou continentale. La Terre n'enflant pas, il faut bien, en effet, que disparaisse une quantité de croûte océanique équivalant à la quantité créée dans les dorsales. Lorsque deux plaques continentales entrent au contact l'une de l'autre, leur densité relativement faible leur interdit de plonger. Il y a collision et formation de chaînes de montagnes.

(2) La lithosphère est la couche la plus superficielle de notre planète, qui forme les plaques rigides dont les changements perpétuels ne cessent de modifier la répartition des océans et des continents. La lithosphère, qui est épaisse de 70 kilomètres en moyenne, est faite de croûte continentale ou de croûte océanique et du haut du manteau supérieur. Un seuil lithosphérique est un secteur ennoyé qui unit deux masses continentales et qui est constitué par de la croûte continentale «zébrée» par d'étroits sillons de croûte océanique.

Le mal des enfants sourds-aveugles

Une équipe française vient de localiser un gène responsable du syndrome d'Usher

DIRIGÉE par le professeur Arnold Munnich (hôpital Necker-Enfants-Malades), une équipe française a annoncé, le 9 décembre, qu'elle avait localisé un gène directement impliqué dans la genèse de handicaps sensoriels graves associant cécité et surdité.

Ce travail est une étape importante dans la compréhension, le dépistage et le traitement des handicaps sensoriels d'origine génétique. Il a pu être mené, soulignent les auteurs, grâce au soutien d'associations de malades (1).

Décrit en 1914, le syndrome d'Usher désigne l'association de troubles profonds de l'audition et de la vision. Cette pathologie frappe environ un nouveau-né sur trente mille. Elle est à l'origine de 5 % à 6 % des surdités infantiles et de 15 % de cette grave anomalie de la vision qu'est la rétinite pigmentaire.

Les spécialistes distinguent deux types cliniques du syndrome d'Usher. Le type II correspond à une symptomatologie «modérée», qui associe des troubles de l'audition permettant le langage et une atteinte de la rétine tardive et relativement peu sévère. Le type I correspond, en revanche, à la forme la plus grave de cette affection.

Elle réunit une surdité congénitale profonde interdisant l'acquisition du langage, un déficit total de l'appareil vestibulaire, responsable d'un retard dans l'acquisition de la marche et de troubles de l'équilibre, ainsi qu'une atteinte de la rétine débutant vers l'âge de dix ans et évoluant rapidement. De tels handicaps font de ces enfants des sourds-aveugles.

Il y a deux ans, un groupe de chercheurs dirigé par le professeur William Kimberling avait approché la localisation, sur le chromosome n° 1, du gène responsable du type II du syndrome d'Usher. *«Les travaux sur la localisation du gène responsable de la forme grave ont commencé en France à l'automne 1990*, explique le docteur Munnich de Necker, *avec la collaboration du professeur Jean-Louis Dufier, chef de la consultation d'ophtalmologie de l'hôpital Laennec, après qu'un étudiant en génétique, le docteur Dominique Bonneau, originaire de Poitiers, eut remarqué et recensé un grand nombre de familles éprouvées par cette maladie dans les institutions de sourds de cette ville.»*

Origine commune dans les Deux-Sèvres

Ce premier résultat sur la localisation du gène ne fut pas confirmé chez les malades américains. Mais l'équipe française estime que son travail ne peut plus être soumis à discussion.

Après une longue étude sur de nouvelles familles, cette équipe localise le gène impliqué dans la forme grave du syndrome d'Usher sur le chromosome humain n° 14. *«Le point original de nos travaux est que la quasi-totalité des familles dans lesquelles cette localisation a pu être confirmée sont originaires de la région Poitou-Charentes, et particulièrement du département des Deux-Sèvres*, précise-t-on à l'hôpital Necker. *Il est vraisemblable qu'un «effet fondateur» à partir d'un même ancêtre explique cette origine commune et la fréquence de la maladie dans cette région.»*

Au-delà des perspectives qu'elle ouvre en matière de dépistage, une telle découverte apparaît aujourd'hui essentielle quant à la compréhension de la physiopathologie sous-jacente à cette affection. L'hypothèse qui peut être soutenue est séduisante.

Elle se fonde sur l'existence d'une anomalie fonctionnelle unique (touchant la fonction ciliaire), expliquant l'atteinte pathologique de trois systèmes sensoriels différents, à l'égard desquels la grille d'analyse génétique demeurait jusqu'à présent inopérante.

J.-Y. N.

(1) Ce travail est publié dans la revue *Genomics* datée de décembre 1992. Il est signé J. Kaplan, S. Gerber, D. Bonneau, J.-M. Rozet, O. Delrieu, M.-L. Briard, H. Dollfus, I. Ghazi, J.-L. Dufier, J. Frezal et A. Munnich. Les auteurs soulignent, dans cette publication, l'aide qu'ils ont reçue de la part de l'association française Retinitis Pigmentosa, de l'Association française contre les myopathies et du Genethon.

CULTURE

ARCHITECTURE

L'ectoplasme et le fantôme

Rem Koolhaas et Jean Nouvel sont choisis pour réaliser les nouveaux aménagements de Jussieu

On croyait rêver, ce lundi 14 décembre, au vingt-troisième étage de la tour Zamenski, celle qui domine de sa superbe médiocrité l'université de Jussieu. Le ministre de l'éducation et de la culture y présentait les résultats du concours pour doter le plus vaste campus de Paris intra-muros des deux bibliothèques qui lui manquent.

C'est d'abord l'extravagante opacité des discours qui aura porté l'auditoire à la rêverie. Il y a quatre jours, en effet, tous les téléscripteurs de l'architecture française s'indignaient en chœur : le jury a choisi le projet Jean Nouvel, et Jack Lang prend «quand même» le projet Rem Koolhaas. Et les mauvaises langues de prendre le relais, mettant en cause MM. Bouchain et Mottini, les deux conseillers en architecture de Jack Lang, le second en particulier, dont une école primaire à peine achevée dans le quinzième arrondissement, jolie mais sépulcrale, plastique mais carcérale, vient d'être refusée *par la maîtrise d'ouvrage*, événement sans précédent dans les annales de l'éducation nationale.

Quelques membres du jury s'apprêtaient à pétitionner contre la façon, au demeurant réglementaire, qu'avait le ministre de ne pas tenir compte de leur avis. De tout cela, pas un mot lors de la conférence. Mieux, le ministre de l'éducation a benoîtement déclaré vainqueurs conjoints Nouvel et Koolhaas, le premier pour le plan d'ensemble, le paysage, la liaison avec l'Institut du monde arabe, dont il est l'auteur le plus fameux ; le second pour le bâtiment des bibliothèques proprement dit. Les deux architectes ont brièvement expliqué leurs partis, Nouvel pour faire les louanges d'une continuité dont il n'a pas toujours été l'adepte, Koolhaas pour faire une abracadabrante démonstration de pliage d'un des blocs d'Albert (l'architecte de l'université) pour aboutir à deux bibliothèques (l'une de lettres et sciences humaines, l'autre scientifique) superposées et aux planchers pentus.

Deux projets inconciliables

Quelles que soient les concessions que les architectes puissent faire, les deux projets sont, dans l'état, parfaitement inconciliables, dans l'esprit comme dans la forme, dans la logique urbaine comme dans la pensée architecturale. *Koolhaas* propose un objet cubique et passablement enfoui dans lequel s'entrelardent les espaces, et qui n'a d'autre allure que celle des dessins disponibles, à savoir un ectoplasme qui rappelle vaguement sa proposition pour la Bibliothèque de France. Ces dessins ayant été déclarés par la rumeur publique *primus inter pares*, l'architecte néerlandais ne saurait ici échapper au génie. Ce qui fait dire aux commentateurs les plus bienveillants que Jack Lang (ou Bouchain, ou Mottini) voulait absolument son projet Koolhaas, à la fois par gourmandise architecturale et par indigestion d'un Nouvel omniprésent à la scène comme à la ville.

Jean Nouvel, pourtant, a fait là un de ses plus beaux projets. Un projet fantomatique, lui, qui prolonge la trame interrompue d'Albert, et qui est transparent dans la manière de réunir le Jardin des Plantes et le boulevard Saint-Germain, les bords de la Seine et Jussieu. Ce projet sauverait l'architecture de cette «vieille» université, dont le caractère fétide trouve, selon l'architecte, son excuse dans la rapidité d'exécution (seize mois).

Une telle proposition pourrait être interprétée comme une sorte de projet anti-Nouvel, un manifeste masochiste. Il faut cependant la comprendre autrement. D'une façon positive, d'abord, car elle correspond au constat de bon sens qu'on ne se débarrassera pas de sitôt de Jussieu, de ses quadrilatères, de sa tour, ni de ses barres. Mais ensuite avec agacement, car il semble impossible à Nouvel, *comme à tant de ses mauvais* émules, de procéder autrement que par provocation à l'égard de la pensée ordinaire, par exemple la nôtre, de s'exprimer autrement que par paradoxes, d'avancer autrement qu'en suivant les ondulations des mouvements de mode.

«Au fond, tout ça n'est pas si mal...» Voilà en quelques mots, et dans sa version modérée, le nouveau leitmotiv des conversations architecturales. Par *«ça»*, il faut entendre toutes sortes de réalisations des années 50 à 70 qui, jusqu'à la fin de la dernière décennie, s'étaient acquis une réputation désastreuse. Et de s'extasier sur les barres (du genre de celles qu'on fait sauter en fanfare), et de célébrer les tours. C'est vrai, on est revenu sur notre mépris du dix-neuvième siècle, et, c'est vrai aussi, il y eut dans le pire de notre après-guerre pas mal de moins mauvais et un petit peu d'exemplaire. Mais gardons un soupçon de respect pour cette majorité de Français sinistrés, conscients ou non de la *désinvolture esthétique d'une trop* large part de notre vingtième siècle.

FRÉDÉRIC EDELMANN

ARTS

Les Français du Grand Louvre

Suite de la première page

Novembre 1993 verra l'ouverture de l'aile Richelieu, soit plus de 22 000 mètres carrés. Et il faudra attendre les toutes dernières années du siècle (1997 ou 1998) pour voir l'ensemble du Grand Louvre redéployé. Mais ces 39 salles donnent *une idée de ce que sera le musée du* troisième millénaire. L'architecte comme les conservateurs n'ont pas recherché le spectaculaire à toute force. On pouvait redouter le contraire après les premiers aménagements de 1989, *qui usaient de* matériaux aussi riches que sonores – le marbre, – accumulaient les cimaises minérales et enfermaient les petits formats dans de lourds sarcophages vitrés.

Certes, le sol des premières salles est revêtu de pierres volcaniques noires par trop pompeuses, mais le parquet gagne peu à peu, jusqu'à s'imposer sans réserve dans les salles consacrées au *dix-neuvième siècle*. Les grands volumes alternent avec les petits, en fonction, naturellement, de la taille des œuvres exposées. Les petits formats sont disposés dans des vitrines creusées dans les murs. Les cimaises destinées aux œuvres du dix-huitième siècle sont gris et caramel – teintes un peu froides pour des toiles chaleureuses qui réclament un fond moins ascétique. On peut *douter* aussi de l'élégance des panneaux revêtus de placages de bois, citations de l'esthétique bancaire passablement incongrues. En revanche, les verts céladon et les rouges s'accordent bien aux tableaux néoclassiques et romantiques, comme les tonalités terre cuite se marient parfaitement avec les Corot et les toiles de Barbizon. Des points de vue sont ménagés sur les splendides façades de la cour Carrée ou sur la «perspective historique», de la pyramide de Pei à à l'arc de triomphe de l'Etoile. Le «couloir des poules», vide architectural destiné à alléger la Colonnade, a trouvé *ici enfin un emploi : à chaque extrémité*, deux oculi permettent de découvrir de près le fabuleux travail de Perrault et la courbe de la Seine vers l'île de la Cité. Dans ce sombre boyau sont accrochés les pastels du dix-huitième siècle, qui ont besoin d'un jour raréfié.

Revenir à la lumière du jour

La lumière a, du reste, été la grande préoccupation de l'architecte comme des conservateurs. Après des décennies de tyrannie électrique, on *retrouve* le charme de l'éclairage naturel. *«Quand j'étais jeune conservateur, on ne jurait que par l'électricité*, se souvient Pierre Rosenberg. *C'était la panacée, le seul éclairage uniforme, variable, constant. Aujourd'hui, on veut revenir à la lumière du jour.»* Cet impératif a conduit Italo Rota à imaginer des «pièges» pour capter la lumière zénithale et la diffuser sur l'ensemble des cimaises, quelles que soient la saison et la météorologie. Ces pièges sont constitués de lames orientables placées au sommet des salles et montées sur des structures métalliques. Appareillages parfois disgracieux, mais apparemment efficaces, si ce n'est que le public devra s'habituer à contempler des tableaux nimbés d'un éclairage plus discret.

Contemplations parfois mêlées de surprises. Celles-ci ne seront pas très *vives au début du parcours*. De Watteau à Fragonard en passant par Boucher, l'accrochage énumère, chef-d'œuvre après chef-d'œuvre, des tableaux illustres. Seules singularités qu'interdisaient jusqu'ici l'exiguïté des *salles* et *l'incertitude* des mesures de sécurité, les très petits formats et les très grands. Les premiers sont signés Watteau, Fragonard et Chardin, et une salle dédiée au premier des critiques d'art français, *Diderot*, suggère ce que pouvait être il y a deux cents ans l'intérieur d'un collectionneur avisé. La proximité des pastels du «couloir des poules» ajoute au charme de cette innovation. Les grandes «machines» – roulées et oubliées depuis des décennies – rappellent une tout autre histoire, celle de l'Académie royale et des commandes officielles. Comme la galerie du dix-septième siècle s'achève sur les immenses Lebrun de l'histoire d'Alexandre, la promenade au siècle des Lumières passe entre des Restout colossaux et de longs Subleyras, tableaux religieux ou mythologiques dont la gravité et l'éloquence compassée contrastent avec les portraits et les scènes galantes contemporains. Ce sont, juxtaposés, les deux aspects contraires de la même époque, l'officiel et l'*intime*. On avait oublié le premier. Ces résurrections et réévaluations sont donc opportunes, comme il est opportun de consacrer un grand mur aux architectures ruinées d'Hubert Robert, paysagiste philosophe longtemps éclipsé par son camarade romain Fragonard.

Du début du dix-neuvième siècle, on avait, sinon oublié, du moins négligé, les œuvres et les artistes qui *ne se fondent pas dans les catégories* ordinairement en usage, néo-classicisme et romantisme.

Si une salle tout entière dédiée à Ingres rend hommage à la froideur de la réforme davidienne, d'autres rappellent utilement que Boilly prolongeait au même moment la tradition du pittoresque hollandais et que Granet cherchait pesamment à concilier poétique des ruines et clair-obscur rembranesque. Les grands tableaux de la Révolution et de l'Empire, du *Serment des Horaces* au *Sacre* et jusqu'au *Radeau de la Méduse*, sont à un étage de là, dans leurs salles habituelles, où il était sage de les laisser. Cette demi-absence permet de rééquilibrer l'accrochage et de composer une galerie plus variée, plus éclectique, plus *juste par conséquent*.

Une galerie consacrée à Corot

Des courants mal étudiés, pré-romantiques médiévalisants, néo-baroques pomponnés, sont ici mentionnés. Certes, ils souffrent durement du voisinage de Delacroix et, dans un aménagement ultérieur, seraient *plus* à l'aise à *part*, dans quelque cabinet particulier. Mais du moins sont-ils là pour intriguer et pour choquer à défaut de séduire. Il en va de même dans la dernière enfilade des salles françaises, qui commence après un bel hommage rendu à Géricault – mieux présenté, plus largement qu'il ne l'avait jamais été dans le vieux Louvre. Cette dernière galerie mériterait le titre de galerie Corot. Il y a dans ces salles près d'une centaine de ses tableaux, des paysages romains de ses débuts aux effets d'eau et de brume de Mortefontaine, des portraits et même des nus. Ses contemporains et rivaux sont là, tout autour de lui : Delacroix certes, mais aussi Decamps – enfin bien présenté – et les peintres de Barbizon, et encore Millet, et jusqu'à Diaz et Daubigny, dont les toiles annoncent l'histoire que raconte le Musée d'Orsay.

Cette profusion est due à la générosité de quelques donateurs, Moreau-Nélaton et Thomy-Thiery, auteurs de collections illustres auxquelles s'adjoindra l'année prochaine la collection Bestegui. Les salles de peinture française doivent en effet s'aggrandir et prendre leurs aises grâce à l'annexion de l'aile dite «sud-sud», côté Seine, aujourd'hui occupée *par* les bureaux de la conservation et la bibliothèque du Louvre. Cette dernière ne pourra *libérer ses espaces que quand* elle déménagera rue de Richelieu, dans la future bibliothèque des arts, dont le sort est lui-même suspendu au départ des imprimés de la Bibliothèque nationale vers Tolbiac et la Bibliothèque de France. *Une* opération à tiroirs multiples...

PHILIPPE DAGEN
et EMMANUEL DE ROUX

▶ ***Musée du Louvre, Peinture française et arts graphiques des dix-huitième et dix-neuvième siècles, cour Carrée, deuxième étage ; ouverture au public le 18 décembre.***



Hubert Robert : *«Projet d'aménagement de la Grande Galerie»* du Louvre (vers 1789 ?)

Les Grands Prix nationaux (suite)

Nous terminons la publication de la liste des lauréats des Grands Prix nationaux 1992 décernés lundi 14 décembre par M. Jack Lang, ministre de la culture et *de l'éducation nationale* (*le Monde* du 15 décembre).

Métiers d'art : Line Vautrin

Ses premières créations, des bijoux, sont présentées à l'Exposition universelle de 1937. Cette *«parurière», née en 1913, a travaillé* avec Schiaparelli et Bérard, et a utilisé toutes les matières, de la résine au verre, et de la céramique au bronze.

Musées : Suzanne Pagé

C'est un pilier du Musée d'art moderne de la Ville de Paris qui est récompensé ici. Responsable de l'ARC (Art, Recherche et Création) depuis 1973, directrice du musée depuis 1988, Suzanne Pagé conduit une politique d'expositions largement saluée par la critique et le public (Fautrier, Kupka, Giacometti, ou l'expressionnisme en Allemagne actuellement présenté). Elle a entrepris la rénovation de son bâtiment, et poursuit l'enrichissement des collections.

Patrimoine : Carol Heitz

Cet universitaire né, à Brasov *(Roumanie), en 1923, est un spé*cialiste de l'architecture carolingienne et préromane. Il enseigne l'histoire de l'art du Moyen Age à l'université Paris-X (Nanterre).

Peinture : Daniel Buren

Rendu fameux par sa colonnade du Palais-Royal et le scandale qu'elle suscita, Daniel Buren, né en 1938, est désormais célébré dans tous les musées du monde occidental. Cet artiste a récemment décoré avec sensibilité et raffinement le CAPC de Bordeaux en utilisant toutes les ressources de ses rayures colorées.

Sculpture : Sarkis

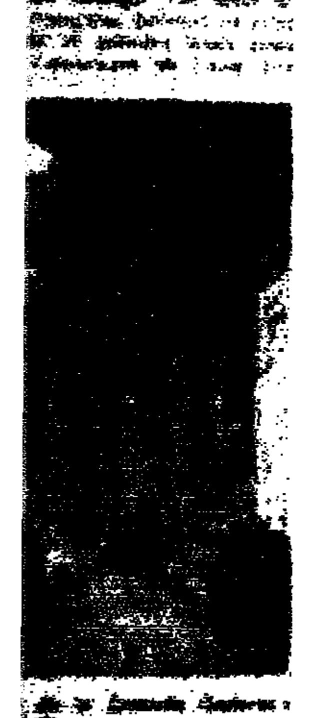
Mécanicien de la sculpture, Sarkis, né à Istanbul en 1938, sait tirer parti de l'électricité, du magnétisme et du cinéma, pour composer des environnements où le visiteur est incité à se promener de surprise en surprise. A mi-chemin du ready-made et de la *mise* en scène, il développe depuis les années 60 un art très perfectionné du spectacle.

Photo : Jeanloup Sieff

Jeanloup Sieff, né à Paris en 1933, a publié sa première photo à dix-sept ans. Il est engagé en 1955 par *Elle*, pour qui il réalise des photos de mode et des portraits, puis par *Harper's Bazaar*, et devient un spécialiste apprécié des grands magazines de mode. Portraits de personnalités, nus, travaux personnels, complètent la panoplie de cet amoureux des contrastes veloutés. Son travail a fait l'objet d'une rétrospective au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (1986) et d'un livre aux éditions Contrejour : *Demain le temps sera plus vieux* (1990).

Innovation culturelle : Maison d'accueil des jeunes travailleurs de Lille

Implantée dans le quartier des Moulins de Lille, cette maison *qui* accueille travailleurs, étudiants et chômeurs est devenue, grâce à l'impulsion de Michel Denis, un des pôles culturels de l'agglomération lilloise, dans le domaine du théâtre, de la musique et des arts plastiques.



CULTURE

THÉÂTRE

Danse avec les fous

Lars Noren ou l'abomination joyeuse de la cellule familiale

SOURIRE DES MONDES SOUTERRAINS
à la Colline

Ce pourrait être jour de fête. Une femme, Helena (*Fabienne* Luchetti), jeune encore, danseuse et chorégraphe, revient chez elle après son accouchement. Mais elle n'a pas pris pour cela le chemin le plus court. Entre la maternité et son appartement, un – grave ? – dérèglement l'a conduite dans un hôpital psychiatrique. Inquiétude chez ses proches qui attendaient en le redoutant ce jour de retrouvailles. Il y a là Edward, son mari (Jacques Mathou), *écrivain quadragénaire myope et anxieux*; Julia (Hélène Duc), sa mère, bourgeoise plutôt obtuse qui s'est occupée jusque-là du nourrisson ; *Elaine (Claude Perron)*, *enfin*, sa sœur cadette, adolescente féline et tourmentée. Helena a demandé à Jane (Florence Giogetti), une femme qui a partagé ses souffrances à l'hôpital, de venir la rejoindre chez elle, une visite qu'elle attend avec une vive impatience.

On la comprend. Car ce n'est pas une famille qu'elle a retrouvée *mais un cauchemar de famille*, hantée par des personnages tout au règlement de leurs conflits intérieurs, figures de théâtre comme Lars Noren sait les imaginer. On savait, depuis le début des années 80, que la Suède et l'Europe avaient trouvé en lui l'un des dramaturges les plus passionnants de cette fin de siècle.

C'est Jorge Lavelli qui, le premier sur une grande scène, nous avait fait entendre la voix de Lars Noren. Déjà, la découverte de *la Force de tuer* au Petit-Odéon en 1988, dans une très bonne mise en scène de Jean-Louis Jacopin, avait convaincu de l'émergence d'un auteur neuf et puissant. Mais le travail de Lavelli pour *la Veillée* avait permis, en 1989, de hisser au rang des grands dramaturges celui dont on avait un peu trop rapidement écrit que son œuvre relevait du « théâtre de chambre ». Ce dont, d'ailleurs, la Scandinavie, l'Allemagne et les Etats-Unis, pour ne citer que ces pays-là, s'étaient assurés bien avant la France. Lavelli persiste et signe en produisant, cette fois-ci, le travail d'un autre metteur en scène, Robert Cantarella, qui, avec *Sourire des mondes souterrains*, affirme on ne peut mieux la richesse de sa personnalité et la qualité de son engagement.

Un quintette désaccordé

A l'intrigue, qu'il dit ne pas aimer et mène pourtant en bon ouvrier, Lars Noren préfère l'humain : l'être et le mal-être humain. *Mais si ses personnages* ont l'apparence de réalité, s'ils emploient un langage repérable comme mode habituel d'échange, on s'aperçoit très vite qu'ils n'ont *rien de naturalistes. Tous paraissent* mener d'incroyables combats intérieurs, tous prononcent ces mots que d'ordinaire on tait, manifestent des pensées qui, souvent, traversent l'esprit mais ne sont pas énoncées. Lars Noren, en *sûr, en passionnant lecteur de* Lacan, travaille ce qu'on appelle d'habitude le sous-texte et qui est ici dit et représenté. Cela donne un résultat d'une violence absolue.

Plus de censure en scène, on dit ce que l'on pense, et même l'indicible, le scandaleux, l'odieux. Il s'agit de combattre, par tous les moyens, nos pires démons – la suffisance, la lâcheté, l'égoïsme, l'envie, et l'envie de tuer qui survient toujours au moment où elle paraît la plus accceptable, la plus salutaire... Tant pis pour la souffrance, la solitude, l'angoisse de l'autre. La vérité doit passer et elle n'est pas jolie à entendre. Elle peut être drôle, elle doit l'être même, sinon personne ne pourrait l'entendre. Lars Noren le sait et ne se prive pas de multiplier les situations qui, dans un autre théâtre, seraient vraiment cocasses, et les constructions de dialogues basés pour l'essentiel sur l'incompréhension. Demeurent les mots crus de la douleur dits par un quintette totalement désac*cordé. En ce sens, le théâtre de* Noren est résolument contemporain, comme on dit musique contemporaine, cherchant un nouveau vocabulaire, de nouveaux *rythmes, de nouvelles respirations.*

Autant dire qu'il y faut des interprètes prêts à tout et à tout faire bien. Les acteurs réunis à la Colline sont de cette trempe, judicieusement rassemblés par Cantarella et menés tambour battant. On est très loin ici d'un théâtre qui prend des temps. Pas un soupir dans une partition dont la moindre mesure, l'extrême démesure, est parfaitement maîtrisée.

OLIVIER SCHMITT

▶ *Du mardi au samedi à 21 heures. Matinées les dimanches à 16 heures et les samedis 9 et 23 janvier à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. Jusqu'au 31 janvier.*

MUSIQUES

Un festival de dernière heure

Trois concerts, un colloque et un bilan discutable pour une opération en faveur de la tradition

En deux jours de colloques sérieux consacrés aux apprentissages et à l'enseignement, doublés de trois soirées de concerts onéreux (1 million de francs), la direction de la musique et de la danse entendait donner un coup de projecteur sur la politique de l'Etat en faveur des musiques et danses traditionnelles en France. L'initiative, baptisée « Terre des sons », louable en soi, laisse cependant rêveurs bon nombre d'acteurs du tissu associatif, qui ont appris à gérer la crise avec des bouts de ficelle, beaucoup de passion et d'insistance.

Le ministère de la culture mène, depuis 1982 – époque où Maurice Fleuret, alors directeur de la musique et de la danse, entendait inclure dans les préocupations de l'Etat toutes les formes de musique, une politique constructive, notamment par la création de diplômes nationaux, de départements de musiques traditionnelles dans les conservatoires et à l'université. Il était dans l'idée des responsables institutionnels d'offrir une tribune large à un genre demeuré confidentiel malgré la mode « folk » des années 70 et l'étendue de la pratique amateur (1). Mais il s'agissait également de donner de l'écho au colloque, « Apprentissages et traditions, les musiques traditionnelles et leur enseignement », organisé parallèlement à la Cité de la musique par l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique (IPMC).

Recherche, formation et diffusion

Ni le choix du lieu des festivités, l'Elysée Montmartre, une salle parisienne de mille places en principe consacrée au rock et *à la variété*, *ni* le soin apporté à la réalisation scénique par le Centre Acanthes, chargé de la production, n'auront suffi à attirer les spectateurs payants. Il est vrai que manquait au programme – trois groupes par soir, de bon niveau pour la plupart – ce dosage de têtes d'affiches et d'artistes moins connus qui font les bons équilibres financiers. Car si la chorale sud-africaine Ladysmith Black Mambazo, en tournée européenne, avait su maintenir samedi le niveau de son public, les vingt membres de l'école de danse guadeloupéenne Akademiduka (biguine, quadrille, gwo-ka, etc.), le danseur de flamenco Javier Latorre, la musique sonnée de Basse-Bretagne ou les chants de la Malienne Coumba Sidibé n'ont pu, les jours précédents, réunir qu'un petit quart de salle. A musiques égales, chaque printemps, le festival de Ris-Orangis attire sur ses pelouses environ six mille spectateurs en une journée.

L'ambiance était donc mi-figue, *mi-raisin*. D'une part, bonheur de faire à Paris la preuve par neuf de la vitalité du secteur – exemple, pour la soirée du samedi 12 : Donnisulana, cinq chanteuses corses qui pratiquent l'art de la polyphonie avec justesse et enchantement, ou encore les mélanges savants du Quintette de cornemuses, tous musiciens de haut niveau. Grogne par ailleurs, devant ce que certains percevaient comme un caprice festivalier de fin d'année, peu compatible avec ces temps de vaches maigres : les crédits centraux affectés aux musiques traditionnelles en 1992 s'élèvent à 7 millions de francs (2). Les sept centres de musiques tradition*nelles en région (3), créés en* 1989, qui sont à la base du dispositif de recherche, de formation et de diffusion des musiques traditionnelles en France (y compris *des musiques issues de l'im*migration), ont reçu pour leur part 3,3 million de francs en 1992.

Dans une lettre ouverte récemment adressée à M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, la Fédération des associations de musiques traditionnelles (FAMDT), qui regroupe, outre les sept centres régionaux, une soixantaine d'associations, remarquait que, fin 1992, les subventions atteignaient à peine la moitié de la somme des crédits promis en 1989 : *« Il avait été décidé que les sept centres régionaux bénéficieraient d'un budget très modeste de 6 millions de francs... à atteindre en 1992. »* A cela s'ajoute l'aide acrue à d'autres secteurs (la diffusion de la création contemporaine, notamment), mise en face de *« l'absence de mesures nouvelles pour 1993 »* pour les musiques traditionnelles.

En deux ans, les crédits en faveur des centres régionaux ont été augmentés de 50 % (2 millions de francs en 1990, 3,1 millions de francs en 1992). M. Thierry Leroy, directeur de la musique et de la danse, observe que *« les promesses faites en 1989, auxquelles se réfère l'AMDT, ont dû l'être verbalement, puisqu'aucune convention écrite n'a été signée dans ce sens »*. Il ajoute que les crédits prévus pour 1993 ont subi les conséquences d'un resserrement généralisé. *« Il ne faut pas y voir un revirement conceptuel de l'Etat à l'égard des musiques traditionnelles qui nous tiennent à cœur. La preuve, ces deux jours de colloque et de concerts »*, ajoute le directeur de la musique, avant de conclure : *« La culture sera un sujet de discussion plus austère dans les années à venir. »* Sur le terrain, on espère que le ballon d'oxygène des subventions ministérielles ne s'envolera pas dans des projets plus centralisés.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) *A titre d'exemple*, il existe en Bretagne environ cinq mille musiciens amateurs membres de bagadou, formations traditionnelles à trois pupitres (cornemuse, biniou, bombarde).

(2) Il convient d'y ajouter les sommes, allouées par le département de la création et des musiques d'aujourd'hui, aux festivals français (environ 4 MF, dont 2,1 MF au Printemps de Bourges, et 0,75 MF au festival Musiques métisses d'Angoulême), et à quelques salles (dont 1,1 MF à la Maison des cultures du monde).

(3) Il s'agit de : Centre Lapios (Aquitaine), AMTA (Auvergne), DASTUM (Bretagne), Maisons des jeunes et de la Culture de Ris-Orangis (Ile-de-France), Conservatoire occitan (Midi-Pyrénées), UCPC (Poitou-Charentes), CMTRA (Rhones-Alpes). Sont encore au stade de la *préfiguration : Ecole de musique de* Corte (Corse-du-Sud), ADDM 66 (Perpignan).

Le jeu de dupes

« Master Class » met face à face artistes et dictateurs

BREST

de notre envoyée spéciale

En janvier 1948, Staline demande à Jdanov, sorte de commissaire politique de la culture, d'organiser un congrès de musiciens et compositeurs afin de déterminer la *« ligne »* à suivre. *Un mois plus tard*, *Chostako*vitch et Prokofiev, entre autres, sont mis à l'index pour délit de formalisme bourgeois.

A partir de cette histoire tristement vraie, David Pownall, auteur anglais, imagine que, dans la nuit même qui a suivi le congrès, les deux compositeurs sont convoqués au Kremlin. Sa pièce *Master Class* – mise en scène au Quartz de Brest par Michel Vuillermoz dans une adaptation de Guy Zilberstein – raconte, sur un ton de comédie acide, la confrontation des deux artistes et des deux politiques autour d'un piano.

Un piano, deux chaises, quatre *colonnes sévères, un escalier* menant aux toilettes : le décor de Bernard Legoux pose l'ambiance inquiétante d'une chambre piège. A partir du moment où ils y sont *entrés, les deux compositeurs* savent qu'ils sont perdus. Mais ils n'avaient pas le choix. Ils sont suspects, c'est-à-dire condamnés quoi qu'ils fassent. Jdanov joue avec *eux le rôle du flic haineux*, Staline celui du flic compréhensif. Quoi qu'ils fassent, c'est lui qui aura le dernier mot puisque c'est lui qui détient le pouvoir. D'ailleurs, peu de temps après, il fera fusiller Jdanov ; mais ceci est une autre histoire.

Pour l'heure, il manipule ses trois partenaires avec une bonhomie diabolique. Comme tout homme de pouvoir, il se perd dans sa solitude, il s'y enfonce jusqu'à la folie. Quand est-il sincère ? Quand il exalte sa culture géorgienne interdite par le tsar ? Quand il raconte à Prokofiev et Chostakovitch un conte géorgien pour qu'ils composent de chic tout de suite ? Quand il s'attendrit sur une icône ? Quand il se glorifie de ses origines populaires ? Les autres sont des bourgeois, y compris Jdanov, qui joue du Chopin, écoute Bix Beiderbecke sur un 78-tours et casse rageusement les disques de Prokofiev...

Mais David Pownall ne s'attarde *pas aux motivations* psychologiques. Il se contente d'opposer deux types d'individualistes qui ont besoin les uns des autres et ne pourront jamais s'entendre. Les rapports de l'art et du pouvoir, de l'art et de l'argent forment l'un des thèmes éternels du théâtre. Ici, il s'agit de rapports plus dangereux encore, ceux de l'art et de l'éducation de masse. Une affaire grave traitée avec humour.

La mise en scène favorise l'hu*mour aux dépens de la gravité.* Michel Vuillermoz, qui interprète également Staline, ne fait pas peur. Il donne une certaine aura de charme à son personnage et a dirigé Patrick Ligardes (Jdanov) vers une caricature légère. Manifestement, ce sont les deux musiciens qui ont bénéficié de toute son attention : Philippe Faure fait de Chostakovitch un être tendu à la fois plein de morgue et de lâcheté. Quant à Jean-Pol Dubois, il est un Prokofiev lucide, amer, désespéré, émouvant, superbe.

COLETTE GODARD

▶ Le Quartz. Petite salle jusqu'au *22 décembre, relâche le* 20. Tél. 98-44-10-10. Du 12 au 16 janvier à Villeneuve-d'Asq, à la Rose des Vents. Du 26 janvier au 21 février, Aubervilliers, au Théâtre de la Commune.

AGENDA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et *des grandes reprises figurent dans notre supplément* « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi).*

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Du burlesque à la comédie américaine : la Rivalité de Joseph et de Julot (1915), Charlot marin, de Charles Chaplin, A bord du Miramar, Frigo capitaine au long cours (1921), Il était un petit navire (1927), de Fred Guiol, 18 h 30 ; Train, *amour et crustacés* (1956), de Richard Quine, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Indépendants américains : Thanatopsis (1962), d'Ed Emschwiller, Totem (1963), d'Ed Emshwiller, George Dumpson's Place (1965), d'Ed Emshwiller, Relativity (1966), d'Ed Emshwiller, Carol (1970), d'Ed Emshwiller, 18 h 30 ; Maxwell's Demon (1968), de Hollis Frampton, Surface Tension (1968), de Hollis Frampton, Artificial Light (1969), de Hollis Frampton, Zorn's lemma (1970), de Hollis Frampton, 20 h 30 ; Histoire permanente du cinéma : le Père Noël a les yeux bleus (1966), de Jean Eustache, Une sale histoire (1977), de Jean Eustache, 18 h 30 ; Athanor (1973), de Philippe Garrel, le Révélateur (1968), de Philippe Garrel, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma mexicain : Erendira (1983, v.o. s.t.f.), de Ruy Guerra, 14 h 30 ; Entrevista Diaz-Taft (1905, v.o. s.t.f.), Mémoires d'un Mexicain, v.f.), de Carmen Toscano de Moreno, 17 h 30 ; El Imperio de la fortuna (1987, v.o. s.t.f.), d'Arturo Ripstein, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

I love Paris, Paris vu par les Américains : Paris monstrueux : Spot King Kong (1974), le Fantôme de la rue Morgue (1954, v.o.) de Roy del Ruth, 16 h 30 ; Tour Eiffel : Universal Newsreel (1930-1932, v.o. mars 1948), Superman II (1980, v.o.) de Richard Lester, 18 h 30 ; Montmartre : Moulin rouge (1953, v.o.) de John Huston, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A DEMAIN (Fr.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44).

BEAU FIXE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

***BEETHOVEN** (A., v.f.) : Club Gaumont* (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 36-65-70-76).

LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Saint-Lambert, 15• *(45-32-91-68) ; UGC Convention, 15•* (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

BEZNESS (Fr.-Tun.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09).

BLADE RUNNER-VERSION INTÉGRALE (A., v.o.) : Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (45-80-77-00).

BODYGUARD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6• *(36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9•* (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : *Forum Orient Express*, 1• (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Racine Odéon, 6• (43-26-19-68) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00).

CERRO TORRE (Fr.-All.-Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

***LA CITÉ DE LA JOIE** (A., v.o.) : Images* d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

CŒUR DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LA CRISE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6• *(36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6•* (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82).

DJEMBEFOLA (Fr.-guinéen) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 36-65-70-43) ; L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) ; Trianon, 18• (46-06-63-66).

EDWARD II (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, *5• (43-54-42-34).*

LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

L'ETRANGÈRE (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5• (43-54-15-04).

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Pathé *Wepler, 18• (45-22-47-94).*

LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00).

LE GRAND PARDON II (Fr.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Français, 9• (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

INCIDENT A OGLALA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26 36-65-70-67).

INDOCHINE (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; *Saint-Lambert, 15•* (45-32-91-68).

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74).

JEUX DE GUERRE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

L 627 *(Fr.) : George V, 8•* (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

LUNA PARK (russe, v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07).

MAC (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Action, 5• (43-29-44-40 36-65-70-63) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC *Rotonde, 6• (45-74-94-94* 36-65-70-73) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

LES MEILLEURES INTENTIONS (danois, v.o.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

1492, CHRISTOPHE COLOMB (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42).

LE MIRAGE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).

MOSCOU-PARADE (Fr.-russe, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Impérial, 2• (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-*Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Saint-La*zare-Pasquier, 8• (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14• (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; *Denfert*, 14• (43-21-41-01).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

RIENS DU TOUT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• *(43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8•* (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Français, 9• (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (36-65-70-38).

SABLES MORTELS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25).

SISTER ACT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 36-65-70-82) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Français, 9• (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC *Convention*, 15• (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

THE COMPANY OF STRANGERS (Can., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

THE PLAYER (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82).

TITO ET MOI (Fr.-Youg., v.o.) : Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50 *36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14•* (43-20-32-20).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

VALSE D'AMOUR (It., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

VOYAGE A ROME (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

DES HOMMES D'HONNEUR. Film américain de Rob Reiner, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13• (47-07-55-88) ; Mistral, 14• (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

LA FEMME DU DÉSERTEUR. Film franco-israélien de Michel Bat Adam : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

GROCK. Film suisse de Carl Boese : Utopia, 5• (43-26-84-65) ; Ranelagh, 16• (42-88-64-44).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION. Film américain de Chris Columbus, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15• (43-06-50-50) ; v.f. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2• (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; *UGC Odéon, 6• (42-25-*10-30 36-65-70-72) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-*43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobe*lins, 13• (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15• (43-06-50-50) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

MEN AT WORK. Film américain d'Emilio Estevez, v.o. : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

SIMÉON. Film français d'Euzhan Palcy : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; George V, 8• (45-62-41-46 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13• (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Miramar, 14• (36-65-70-39) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96 36-65-71-44).

UN BOUT DE CHALLENGER. Film *français d'Alexandre Sourine : Epée* de Bois, 5• (43-37-57-47).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 18 h 15.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h.

AMERIKA, TERRA INCOGNITA (V., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) mer., lun. 22 h, jeu. 16 h, sam. 20 h, dim. 18 h, mar. 14 h.

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer. 17 h, lun. 19 h 20.

ANNIE (A., v.f.) : Escurial, 13• (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 15 T.U. : 30 F. (18 F pour les - de 14 ans).

L'ARCHITECTURE DU CHAOS (Su., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., jeu., sam., mar. 11 h 55.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Studio 28, 18• (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 14 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 16 h.

LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER (A., v.o.) : *Images d'ailleurs*, 5• (45-87-18-09) mer., mar. 16 h, sam. 18 h, dim. 21 h 45, lun. 19 h 50.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 16 h 10.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer., mar. 22 h.

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 12 h T.U. mer., et lun.

DERNIERS RANGEMENTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) mer., ven., dim., lun., mar.

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 21 h.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 22 h 15.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. 12 h.

EUROPA (danois-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer. 22 h 15, mar. 18 h 15.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 16 h 45, dim. 13 h 30.

***HAROLD ET MAUDE** (A., v.o.)* : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 21 h, ven. 16 h 45.

IN THE SOUP (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer. 20 h 30, lun. 16 h.

LE JOUR DE L'ÉCLIPSE (Sov., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) mer., jeu. 21 h 45, sam. 22 h.

LOIN DU BRÉSIL (Fr.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) mer., mar. 18 h, ven. 20 h, dim. 16 h, lun. 22 h.

LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 20 h 20.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 10 h.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer. 12 h 10.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 19 h, sam. 21 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 16 h 45.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 15 h 30, sam., dim., mar. 13 h 50, lun. 10 h.

LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 19 h 10.

SILVERADO (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 19 h 45.

THE LONG DAY CLOSES (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., lun. 12 h 10 T.R. : mer. et lun.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer., mar. 13 h 45, 16 h 30, sam. 16 h 15, dim., lun. 15 h ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., sam., dim., lun., mar. 15 h.

TITI, GROS MINET ET LEURS AMIS (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 15 h 15, sam. 15 h, lun. 13 h 45.

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer. 22 h 10, mar. 17 h 40.

UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) (avec Une cuillerée pour papa) mer. 20 h, jeu. 18 h, mar. 22 h.

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer., dim., lun. 14 h.

20.000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Escurial, 13• (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. 30 F (18 F pour les moins de 14 ans).

VIRIDIANA (Esp., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) mer. 16 h, jeu., lun. 14 h, ven., sam., dim., mar. 22 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 17 h 20, dim. 10 h 10.

LES GRANDES REPRISES

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

FANTASIA (A.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

FRA DIAVOLO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07 36-65-70-64) ; v.f. : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07 36-65-70-64).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

NOW VOYAGER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LES PARAPLUIES DE CHERBOURG (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07 36-65-70-64).

STORMY WEATHER (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17• (43-29-79-89 36-65-70-48).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 16 DECEMBRE

« Exposition Odilon Redon », 11 *heures, Musée Marmottan, 2, rue* Louis-Boilly (M. Hager).

« L'histoire de la sécurité à Paris depuis le Moyen Age dans les collections du Musée de la Police », 15 heures, 1 *bis*, rue des Carmes (Monuments historiques).

« La peinture vénitienne et l'exposition « Les Noces de Cana », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, métro Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Places pittoresques et places royales de Paris rive droite », 14 h 30, square Emile-Chautemps (A nous deux, Paris).

« La Chine impériale », 14 h 30, hall du Musée Guimet (Le cavalier bleu).

« Exposition : « Les Flacons de séduction », collection Givaudan-Roure, 15 heures, fondation Monabismarck, 34, avenue de New-York (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 heures : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle, 18 heures : « Les jardins de plaisance au Moyen Age », *par A. Thomas (Les Normands de Paris).*

Centre André-Malraux, 78, boulevard Raspail, 18 h 15 : « La France et ses régions à l'Exposition universelle de Séville », par G. Delage. Entrée libre (Société historique du sixième arrondissement).

5, rue de l'Abbaye, 18 h 15 : « Le rôle de la femme dans le christianisme », par le Père J.-R. Armogathe (Fraternité d'Abraham).

Cité de chantier de la Bibliothèque de France, 139, quai de la Gare, 18 h 30 : « Les bibliothèques de l'Antiquité », par L. Holtz (Association des amis de la Bibliothèque de France).

ÉCONOMIE

BILLET

Trompeuse stabilité

Les prix de détail sont restés totalement stables en France durant le mois de novembre (le Monde *du 15 décembre)*. Faut-il s'en réjouir en y voyant le signe que l'inflation a disparu? Ou bien s'en inquiéter en découvrant que notre économie est menacée par la déflation? La fin de l'inflation, le début de la déflation sont des arguments souvent utilisés pour inciter le gouvernement à relancer l'économie. Le débat agite actuellement le CNPF. A quoi servirait-il d'avoir supporté depuis 1982 une politique de rigueur – salariale notamment – si une fois l'objectif de stabilité des prix atteint, on ne changeait pas de stratégie en se donnant d'autres buts? A commencer par une forte croissance économique pour lutter contre le chômage et éviter les faillites d'entreprises.

Le raisonnement serait plus convaincant si les prix étaient effectivement stables. Le bon résultat de novembre ne doit pas faire illusion : il est la conséquence d'une baisse assez forte des fruits et des légumes, qui ne se répétera probablement pas. Il est aussi la conséquence d'une totale stabilité des prix des produits manufacturés qui s'explique notamment par l'appréciation de notre monnaie face au dollar ainsi que par les rabais nombreux et parfois importants pratiqués dans le commerce, qui ne sont pas forcément un signe de déflation.

Les prix alimentaires vont recommencer à augmenter au rythme de 1,5 % l'an, du fait notamment de la hausse du coût des importations de certaines matières premières qui annuleront – et au-delà – les effets de la réforme de la PAC (politique agricole commune). Le dollar, en recommençant à s'apprécier, renchérira un peu le pétrole (qui a baissé ces derniers mois) comme nos achats de biens manufacturés. Quant aux services, ils augmentent au rythme de 4,5 % l'an.

Tout cela donne un taux d'inflation en France, qui, hors fluctuations mensuelles, doit avoisiner 3 % l'an. Le résultat qui sera enregistré cette année (probablement 2,1 % de hausse de décembre à décembre au lieu de 2,8 % prévu il y a un an) reflète donc mal la réalité.

La France a réalisé des progrès considérables depuis le début des années 80, époque où les prix augmentaient de 13 % l'an. Elle apparaît maintenant comme l'un des pays industrialisés les plus stables du monde. En témoigne notamment l'écart annuel d'inflation avec l'Allemagne, qui est maintenant de plus de 1,5 point et va encore s'accroître en notre faveur. Mais l'inflation zéro en France n'est pas pour demain.

ALAIN VERNHOLES

La recherche d'une relance

L'initiative européenne de croissance est destinée à permettre un « retour de la confiance »

« Un nouvel état d'esprit » : tels sont les termes utilisés dimanche 13 décembre par M. Jacques Delors pour qualifier l'« initiative européenne de croissance adoptée au sommet d'Edimbourg. Un plan destiné à relancer l'économie européenne et qui devrait, selon le président de la Commission, avoir des effets immédiats *psychologiquement »*, mais pas de résultats concrets *« avant le second semestre »* 1993.

C'est précisément là que réside la principale difficulté – pour ne pas dire la contradiction – de cette initiative de relance concertée. Privée de perspectives de reprise économique immédiate, la Communauté cherche à rétablir un climat de confiance. Sur deux ans, une double initiative doit être mise en œuvre à l'échelle de la Communauté : la Banque européenne d'investissement (BEI) et le Fonds européen d'investissements (FEI) ouvrent de nouvelles possibilités d'emprunts.

L'objectif de ces mesures est clair : relancer les investissements en Europe afin de permettre aux Douze de renouer avec la croissance économique. Les secteurs retenus? Les infrastructures de transports, l'environnement, l'énergie et les télécommunications. Les changements introduits dans les conditions de financement de la BEI montrent qu'en relevant ses deux plafonds de participation l'institution entend se montrer moins exigeante. Quant au Fonds, il a pour vocation *« d'offrir des garanties de 5 à 10 milliards d'écus »* pour des emprunts publics ou privés.

Des volumes financiers considérables

Là encore, avec un modeste capital de 2 milliards d'écus, la Communauté entend stimuler des volumes plus larges d'investissements. Deux mécanismes donc, dont les effets devraient simultanément offrir aux investisseurs, jusque-là hésitants, des raisons supplémentaires d'investir.

Ces mesures sont à ajouter à la création d'un fonds de cohésion de 15,1 milliards ainsi qu'aux fonds structurels déjà existants dans le budget communautaire. *« La Communauté facilite les emprunts à des gens qui ont déjà décidé que l'investissement est trop risqué, en raison notamment de la faiblesse de la demande. »* Ce commentaire de M. Philippe Sigogne, directeur du département des diagnostics à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), pose clairement la problématique qui pèse aujourd'hui sur les pays européens, comme sur l'ensemble des pays industrialisés.

Il existe en effet dans ces pays, d'une part, des volumes financiers disponibles considérables – ce que les experts appellent l'*« épargne captive »* – et d'autre part un sous-investissement chronique de ces capitaux dans l'appareil de production. Question : comment permettre à cet argent de reprendre le chemin de l'investissement productif, générateur de croissance et créateur d'emplois?

Au niveau des PME, les ministres des finances des Douze ont de nouveau soulevé le problème à Edimbourg. Il s'agit de mettre en œuvre des mesures capables de soutenir l'activité dans ces secteurs. Mais l'investissement des grandes sociétés reste déterminant. Car l'écart entre la bonne santé générale de la trésorerie de ces entreprises et le faible niveau de leurs investissements productifs pèse sur l'économie en général, et sur le marché de l'emploi en particulier. A cet égard, il n'est pas étonnant que la France – le pays où cet écart est sans doute le plus fort en Europe – ait été à l'initiative de ce plan.

Effet de levier

Le dispositif mis en place par la Communauté serait donc conçu afin d'inciter à l'investissement. Certains experts de la Commission parlent – en vertu du fameux effet de levier – d'un volume global d'investissements induits d'environ 30 milliards d'écus. A ceci près que de nombreux chefs d'entreprise déclarent aujourd'hui que le niveau élevé des taux d'intérêt n'est pas le seul – et parfois pas le principal – obstacle à l'investissement. Car il reste la faiblesse de la demande, soumise à la pression du chômage.

« Regardez les autres plans de relance [en France notamment, en 1975]. *Ils comprenaient des aides à la consommation »*, souligne M. Sigogne. Dans l'initiative de croissance annoncée à Edimbourg, ce volet fait largement défaut. Pire : les choix ont été faits dans le cadre d'un respect des convergences (*le Monde* du 10 décembre) qui dicte le maintien concerté de la rigueur des politiques salariales. En somme, tout est fait pour encourager l'investissement alors même que ces incitations n'ont guère été payantes jusqu'ici, en France comme aux Etats-Unis.

Conçu comme une étape de *« retour à la confiance »*, propre à réamorcer la pompe de l'investissement dans l'attente d'une prochaine reprise qui engendrera sa propre dynamique, le plan de relance porte en germe de nouvelles tensions sur les déficits publics européens, déjà mal en point.

OLIVIER PIOT

La création d'un Fonds d'investissement

La BEI verrait confirmer son rôle de banque du développement de la CEE

Réunis à Edimbourg vendredi 11 et samedi 12 décembre, les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE ont annoncé une « initiative européenne de croissance ». Ce projet inclut la création d'un Fonds européen d'investissement, ainsi qu'un volume de prêts accru de la part de la Banque européenne d'investissement (BEI), l'institution financière de la Communauté basée à Luxembourg.

« La Banque européenne d'investissement doit continuer à consacrer la majorité de ses ressources à la promotion de la cohésion économique et sociale de l'Europe », stipulait le traité de Maastricht signé par les Douze en décembre 1991. Avec sa participation à l'initiative européenne de croissance confirmée ce week-end à Edimbourg, la BEI devrait simplement voir ses missions traditionnelles renforcées et non ses activités bouleversées.

Premier emprunteur mondial sur les marchés internationaux des capitaux, la BEI, créée par le traité de Rome de 1957, fondateur de la CEE, a déjà un agenda bien lourd. Chargée de promouvoir un *« développement équilibré de la Communauté »*, elle peut être qualifiée de « Banque mondiale » de la CEE, en référence à l'organisme international de Washington chargé de promouvoir le développement dans le monde. Elle emprunte chaque année 13 milliards d'écus (un écu équivaut à 6,70 francs) sur les marchés internationaux des capitaux, afin de les investir dans des projets jugés prioritaires, le plus souvent dans les régions les plus pauvres. Emanation des douze Etats membres, elle bénéficie de la prestigieuse signature « AAA », qui garantit auprès des investisseurs la grande qualité des projets. Un risque de défaut de paiement pratiquement inexistant.

Récemment, la BEI a financé des opérations aussi diverses que le développement d'un simulateur de vol à l'aéroport international de Copenhague, l'irrigation de petites exploitations agricoles dans le nord-ouest de la Crète ou l'extension de l'usine d'incinération d'ordures ménagères de la région lyonnaise. Sans oublier des crédits sectoriels versés à des organismes des pays membres, ainsi que des opérations dans des Etats extérieurs à la Communauté (en Afrique-Caraïbes-Pacifique, en Méditerranée, et plus récemment, en Europe de l'Est). La BEI est également appelée à jouer un rôle dans le déploiement des fonds de cohésion inclus dans les projets budgétaires de la Commission.

En étudiant les textes officiels, on s'aperçoit que les priorités du bilan annuel de 1991 ressemblent de très près à celles définies par l'initiative européenne de croissance : développement des régions les moins favorisées, augmentation des réseaux de communication transeuropéens, actions en faveur de la protection de l'environnement, modernisation de l'industrie communautaire.

Sur les marchés de l'eurodollar

En poursuivant ces objectifs, la BEI participe de fait au projet discuté à Edimbourg. La nouveauté réside dans la progression du volume de prêts. Cette année, la BEI a prêté 15 milliards d'écus. Augmenter ce montant de 5 milliards d'écus conduira à un net renforcement des actions de la Banque, surtout si cela devait se faire en l'espace d'une année seulement. Encore que la BEI ait, à certaines époques, enregistré de fortes progressions de ses concours financiers.

Autre nouveauté annoncée à Edimbourg : l'institution pourra dorénavant accorder des prêts représentant jusqu'à 75 % du financement total d'un projet, contre un maximum de 50 % jusqu'à présent. Pour les emprunts et les aides non remboursables, ce plafond est porté de 70 % à 90 %.

Au cours de l'exercice 1991, sans initiative européenne spectaculaire, le volume global des financements a augmenté de 14,5 % par rapport à l'année précédente, passant de 13,4 à 15,3 milliards d'écus. En dépit de la disparition du marché de l'écu depuis le référendum danois de juin, la BEI devrait trouver sur les marchés de l'eurodollar et d'autres devises des acquéreurs pour ses titres. La CEE, également emprunteur sur les euromarchés, avait pour philosophie d'emprunter uniquement en écus, afin de promouvoir la future monnaie européenne.

Plutôt qu'en des financements accrus, la véritable nouvelle mission de la Banque résidera dans la gestion du Fonds européen d'investissement, qui servira à garantir des emprunts privés, et dont elle sera l'actionnaire principal (1). Mais s'agit-il d'une action de nature à donner une nouvelle dimension à l'activité de la BEI? Les informations émanant du sommet d'Edimbourg ne le laissent pas penser. *« Simplement, l'objectif pourrait devenir un peu plus macroéconomique et transeuropéen »*, souligne un observateur.

Visiblement, le sommet d'Edimbourg n'apportera pas à la BEI de quoi se consoler d'avoir vu lui échapper la maîtrise de la transition économique de l'Europe de l'Est, pour laquelle les Etats occidentaux avaient finalement préféré créer la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

FRANÇOISE LAZARE

(1) La BEI détiendrait 40 % du capital du Fonds européen d'investissement (qui se monterait à 2 milliards d'écus), 30 % étant détenus par la CEE elle-même, et 30 % par des banques privées.

Des trains à grande vitesse et des autoroutes

Les projets de lignes ferroviaires et d'autoroutes ne manquent pas et le plan de relance devrait puiser dans le réservoir des schémas directeurs adoptés par la CEE. Toutefois, les contours du plan de relance restent très flous, tant pour les financements que pour les infrastructures concernées. Pour l'heure, les fonctionnaires de la Commission européenne ont établi une liste indicative d'infrastrutures susceptibles de recevoir des financements par ce biais.

Le conseil des ministres des transports a accepté en décembre 1990 le schéma directeur des lignes à grande vitesse. Il concerne les douze pays de la CEE plus la Suisse et l'Autriche et prévoit l'édification d'ici une vingtaine d'années de 9 000 kilomètres de lignes nouvelles et de 15 000 kilomètres de lignes aménagées. Les financements nécessaires pour réaliser ce schéma s'élèvent au total à 157 milliards d'écus, soit plus de 1 000 milliards de francs.

La Commission a sélectionné une quarantaine de projets inscrits dans ce schéma, dont certains pourraient bénéficier du plan de relance. Celui-ci concerne pour beaucoup les quinze « maillons-clés » définis à l'époque par la communauté (*le Monde* du 19 décembre 1990), c'est-à-dire pour l'essentiel des tronçons frontaliers.

En France, la liste établie par la Commission retient le TGV Est, les lignes de Perpignan vers l'Espagne et Lyon-Montmélian (qui préfigure le TGV Lyon-Turin), le TGV Méditerranée (Valence-Marseille ou Montpellier), l'interconnexion Est, les TGV Rhône-Alpes (partie sud) et Nord (connexion avec la Belgique). Au total, ces projets s'élèvent à 9,5 milliards d'écus (valeurs 1990).

Les projets présélectionnés pour les onze autres pays portent sur une somme d'environ 42 milliards d'écus. En Belgique, le train à grande vitesse PBKA (Paris-Bruxelles-Cologne-Amsterdam) est retenu. En Allemagne, on peut citer les lignes Hanovre-Berlin, Nuremberg-Munich, Cologne-Francfort ou encore Duisbourg-Emmerich (aux Pays-Bas). En Espagne sont concernées les lignes Madrid-Barcelone et Barcelone vers Perpignan. En Italie figurent entre autres Rome-Naples, Milan-Florence, Turin-Gênes ; au Royaume-Uni, Londres-Glasgow.

Schéma directeur

Il a fallu attendre l'été 1992 pour que la CEE adopte à l'instar des lignes à grande vitesse un schéma directeur des autoroutes. Ce plan retient la construction de 12 000 kilomètres d'autoroutes d'ici à 2002 dont 40 % en Espagne, en Grèce, au Portugal et en Irlande. La France, avec 3 000 kilomètres, est le pays détenant la plus grande part d'infrastructures à réaliser. Comme pour les voies ferrées, les autoroutes susceptibles d'être retenues pour le plan de relance seront sélectionnées dans ce schéma directeur. On peut citer parmi les projets établis par la Commission l'autoroute de la Maurienne, Toulouse-Barcelone, la desserte liée au tunnel sous la Manche, des liaisons entre l'Espagne et le Portugal, entre Belfast et Dublin, ou encore entre Thessalonique et Athènes.

M. La.

□ **La Commission impose des listes comparatives de prix des voitures dans la CEE.** – A une quinzaine de jours de l'ouverture du grand marché, la Commission européenne a annoncé avoir eu l'accord des constructeurs de voitures pour qu'ils publient régulièrement des listes comparatives des prix des voitures dans la Communauté *« afin de réduire les écarts »* d'un pays à l'autre, a annoncé la Commission lundi 14 décembre. Fin novembre, le Bureau européen des consommateurs (BEUC) avait publié une étude montrant que les prix hors taxes d'un même modèle de voiture pouvaient varier de près de 50 % entre deux pays membres. L'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA), devrait fournir, à partir de mai 1993, tous les six mois, des listes de prix hors taxes et taxes comprises pour au moins un modèle largement vendu dans chaque gamme de véhicules sur le marché européen.

Concentration dans l'Europe des produits « blancs »

Ocean rejoint le groupement constitué autour de Thomson Electroménager

La concentration s'accélère dans l'Europe de l'électroménager. Six mois à peine après l'adhésion du britannique General Domestic Appliances (GDA) (*le Monde* du 11 juin), l'italien Ocean rejoint le groupement européen d'intérêt économique (GEIE) constitué en septembre 1990 par Thomson Electroménager (TEM) et l'espagnol Fagor. Baptisé Eurodom, le nouvel ensemble représente désormais un chiffre d'affaires de 16,7 milliards de francs pour plus de 22 500 salariés.

Avec 19,3 % de part de marché, il se hisse au deuxième rang européen, derrière l'alliance Electrolux-AEG (24,5 %) mais devant l'allemand Bosch-Siemens (15,9 %) et l'américain Philips-Whirlpool (13,4 %). Ces quatre grands contrôlent ainsi plus de 73 % du marché en Europe.

Filiale du groupe italien Elfi SpA (qui contrôle par ailleurs Chaffoteaux et Maury), Ocean n'est pas – au contraire des autres membres du GEIE – leader sur son marché national. Avec 3,2 milliards de francs de chiffre d'affaires et 2 825 salariés, l'italien ne pèse que 9 % du marché de la Péninsule.

Mais, fait-on remarquer chez TEM, *« c'était la seule alliance possible : Zanussi est une filiale du suédois Electrolux; Merloni-Indesit et Candy nous concurrencent sur le marché français de la cuisson »*. En outre, insiste-t-on, Ocean entrouvre au GEIE le marché allemand (le plus important d'Europe) grâce à deux filiales, Blomberg en Allemagne et Elektra Bregenz en Autriche.

L'entrée d'Ocean dans le GEIE Eurodom marque donc une nouvelle et importante étape dans la concentration du marché européen de l'électroménager. Une concentration devenue inéluctable avec le débarquement en Europe du numéro un mondial du secteur, l'américain Whirlpool (repreneur des produits « blancs » de Philips) et la politique « agressive » de rachats du suédois Electrolux (une douzaine de marques) couronnée par son entrée, en juin, à hauteur de 10 %, dans l'activité électroménager d'AEG.

Le GEIE Eurodom permet à chacun de ses membres de bénéficier de cet effet de taille : l'arrivée d'Ocean fait ainsi passer le volume d'achat du groupement de 7,3 à 9 milliards de francs.

Il autorise une coopération dans la recherche-développement ou dans l'échange de produits finis. Mais il laisse pendants, pour l'instant, deux grands dossiers : une éventuelle alliance capitalistique (TEM est public : Fagor, une coopérative) et surtout une éventuelle restructuration industrielle. Pour longtemps?

PIERRE-ANGEL GAY

□ **La Commission européenne va réexaminer la fusion British Airways-Dan Air.** – La Commission européenne va réexaminer le rachat de la compagnie britannique Dan Air par British Airways, à la demande de la Belgique, pour laquelle cette fusion crée une concurrence déloyale. Cette opération a été autorisée le 30 octobre dernier par Sir Leon Brittan, commissaire chargé de la concurrence (*le Monde* du 2 décembre). Cette décision a été le point de départ d'une vive polémique entre M. Brittan et le président d'Air France, M. Bernard Attali (*le Monde* du 15 décembre), contraint en 1991 par Bruxelles de renoncer à TAT en raison des risques de monopole découlant du rachat d'UTA et Air Inter.

ÉCONOMIE

PATRONAT

Sur fond de tensions internes

Le CNPF propose un « plan d'urgence » au futur gouvernement de l'alternance

Un an après sa réélection, M. François Perigot est confronté à la morosité de ses troupes. A l'occasion de son assemblée générale annuelle, mardi 15 décembre, le président du CNPF avait donc comme objectif de combattre les idées « défaitistes » dans les rangs patronaux, sur fond de tensions internes, et surtout de formuler des propositions à l'intention du gouvernement issu des élections de mars 1993. Il va ainsi présenter un plan d'urgence centré autour de trois axes et un plan à moyen terme autour de cinq réformes.

Le CNPF n'échappe pas à la morosité. En septembre, le référendum sur Maastricht avait fait apparaître quelques dissensions, l'ancien président de la commission sociale, M. Jean-Louis Giral, se prononçant pour le « non » alors que M. Perigot et l'exécutif du CNPF militaient pour le « oui ». A cette occasion, un clivage plus profond avait été révélé, certains dirigeants patronaux, encore minoritaires, se faisant les avocats d'une dévaluation du franc et d'une relance inflationniste.

La longue négociation du GATT a relancé le débat interne. Longtemps discret, le CNPF a souhaité, par la voix de M. Ernest-Antoine Seillière, président de la commission économique, un accord global sur l'Uruguay Round, tout en *réaffirmant sa solidarité* avec les agriculteurs. Une position qui a déclenché la fronde des Fédérations du textile et de l'habillement, favorables à l'utilisation par la France de son droit de veto contre le compromis agricole de Washington. Avec d'autres fédérations (cuir, chaussures, chimie, mécanique), elles ont décidé de continuer l'action de lobbying en constituant au sein du CNPF un groupement des industries de main-d'œuvre.

Face à cette grogne – qui rebondit autour du dossier des retraites complémentaires, – la direction du CNPF reste sereine. Les opposants ne sont pas des scissionnistes et, ajoute-t-on, le patronat a toujours représenté des intérêts contradictoires qui, lorsque la situation économique est mauvaise, sont avivés par *« l'âpreté de la concurrence »*. L'important, souligne-t-on, c'est que l'exécutif présente un front uni et des positions homogènes. Fort du soutien de ses vice-présidents, M. Perigot va donc administrer, *lors de son assemblée générale*, une potion anti-morosité. Tout en présentant un diagnostic sombre sur la situation économique et la santé des entreprises – la reprise ne se profilant pas selon lui avant la fin de l'année 1993, – M. Perigot entend combattre le défaitisme et le découragement.

Le président du CNPF va donc réaffirmer ses grandes orientations en faveur de la politique du franc fort et de la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire prévue par le traité de Maastricht. Il va *réaffirmer* son souhait d'un accord équilibré sur le GATT, sans « brader » les intérêts des agriculteurs...

Mais il va surtout s'adresser au futur gouvernement, celui qui sera aux commandes en mars 1993, faisant ainsi l'impasse sur le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy qu'il avait accueilli favorablement mais dont il n'attend plus rien. Pour M. Perigot, 1992 a été *« l'année des déceptions »* et le gouvernement a commis une erreur fondamentale avec le budget 1993, fondé *sur des hypothèses* beaucoup *trop* optimistes et, surtout, montrant une sous-estimation des problèmes des entreprises.

« Les cinq chemins de la compétitivité »

A ces futurs gouvernants, M. Perigot va proposer à la fois un *« plan d'urgence »*, pour sortir l'économie française de la stagnation, et un plan à moyen terme autour de ce qu'il appelle *« les cinq chemins de la compétitivité »*. Le plan d'urgence s'articule autour de trois axes. En premier lieu, il faut *« donner de l'oxygène aux entreprises »*, ce qui passe par des mesures, notamment pour les PME, comme le décalage d'un mois du paiement de la TVA et l'augmentation du fonds de garantie créé par le budget 1993, mais aussi par l'amorce de la budgétisation des allocations familiales et la poursuite de la baisse des taux d'intérêt.

Guère nouveau, le deuxième axe est une demande à l'Etat de *« stopper l'hémorragie des régimes sociaux »*, en respectant ses engagements sur l'assurance-chômage et les accidents du travail. Enfin, il s'agit de *« reconsidérer les mesures d'aide à l'emploi »*, en rompant avec un *traitement social à haute* dose et en relançant la formation en alternance.

Le plan de réformes à moyen terme – que le CNPF présentera aussi en janvier aux partis politiques, à l'exception du Parti communiste et du Front national – reprend des propositions, là aussi, traditionnelles du CNPF : *« désendetter l'économie »*, en réduisant les dépenses de l'Etat, en poursuivant les privatisations amorcées en 1986 et 1987, en commençant par les entreprises du secteur concurrentiel ; *« financer l'économie par l'épargne »*, en relançant l'épargne longue ; *« reposer la problématique de l'emploi dans la durée »*, ce qui conduit le CNPF à préconiser une plus grande flexibilité du temps de travail et des rémunérations ; *« équilibrer les régimes sociaux »*, un groupe de travail devant faire des propositions en début d'année sur la maîtrise des dépenses de santé ; enfin, établir un *« partenariat »* entre les entreprises et le monde éducatif, les premières ne voulant pas être les *« sous-traitantes »* du second.

Grand déçu de l'ère Bérégovoy, le CNPF résiste cependant aux sirènes du parti de la relance et de la dévaluation. Il ne préconise pas une politique économique fondamentalement nouvelle, différente. Mais l'esquisse de programme économique qu'il propose reprend plusieurs idées chères à l'actuelle opposition. Sans que M. Perigot, averti par l'expérience, nourrisse d'illusions excessives sur les vertus du changement politique.

MICHEL NOBLECOURT

SOCIAL

Réunie en congrès

La Fédération autonome des fonctionnaires propose de constituer un « pôle réformiste »

Totalement occultées avant les élections prud'homales, les velléités de recomposition du paysage syndical se manifestent à nouveau. Le 15e congrès de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), ouvert mardi 15 décembre à Montreuil (Seine-Saint-Denis), devait y être largement consacré. Cette organisation, qui revendique 130 000 adhérents et compte 25 syndicats, dont la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), très influente dans son secteur, propose en effet de construire un *« pôle autonome réformiste »*.

Après l'appel lancé par la Fédération de l'éducation nationale, début décembre à Perpignan, au rassemblement d'organisations aux *« objectifs proches »*, la FGAF reprend à son compte l'idée d'*« une nouvelle structure syndicale unitaire »*. Son secrétaire général, M. Jean-Pierre Gualezzi, va présenter une *« charte des valeurs » fondée sur l'indépendance* et le réformisme. Pour l'heure, il n'est pas question de désigner nommément les futurs partenaires de la FGAF, mais ce n'est un secret pour personne qu'il devrait s'agir de la FEN, qui craint une OPA de son ancienne minorité sur les syndicats autonomes de la fonction publique.

Les dirigeants de la FGAF admettent que l'échec du Groupe des dix (qui, outre leur fédération, rassemblait le Syndicat national unifié des impôts, le Syndicat *national des journalistes* et des organisations des transports) lors des élections prud'homales indique clairement qu'un regroupement est voué à l'échec s'il n'associe pas des organisations de taille suffisamment importante.

Ces rapprochements – dont on ne parle encore qu'à mots couverts – ne pourront s'opérer que par étapes, sur le modèle de la construction européenne. Pourtant, si elle ne concerne aujourd'hui que des organisations du secteur public, la démarche de recomposition est bel et bien destinée à se prolonger sur le plan confédéral. La CFDT, notamment, n'a jamais caché qu'elle considère que la distribution actuelle des cartes n'a rien d'intangible. Enfin, les résultats des *élections prud'homales* (et l'incapacité des centrales à lancer, ensemble, un simple appel aux salariés pour qu'ils participent au scrutin) ne constituent-ils pas une sanction supplémentaire de la division syndicale ?

J.-M. N.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 13 décembre 1992 :

UN DÉCRET

– nº 92-1294 du 11 décembre 1992 relatif aux caisses de crédit municipal ;

UN ARRÊTÉ

– du 26 octobre 1992 modifiant la liste des véhicules pour handicapés physiques reconnus conformes.

Et au *Journal officiel* des lundi 14 et mardi 15 décembre 1992 :

DES DÉCRETS

– nº 92-1298, 92-1299 et 92-1300 du 14 décembre 1992 relatifs aux comptes de campagne et aux financements politiques ;

UNE CIRCULAIRE

– du 10 décembre 1992 relative à la recherche des malades transfusés. *(Lire page 25.)*

ÉCONOMIE

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire

M. Schreiner souhaite une pause dans les réformes de l'audiovisuel

Le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la « situation depuis dix ans et les perspectives de l'audiovisuel et de la presse », adopté avec l'abstention de l'opposition, souhaite une pause dans les réformes de l'audiovisuel, et une amélioration du régime économique de la presse.

La commission présidée par M. Michel Péricard (RPR, Yvelines) était née peu après la mort de la Cinq. Elle termine ses travaux après l'installation d'Arte sur ce cinquième réseau. Le rapport de M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines) analyse cette mutation emblématique d'une crise, mais ne s'y limite pas. Au terme de quarante et un auditions, le diagnostic embrasse une perspective plus large et plus durable, incluant la presse (*le Monde* des 8 juin, 4 juillet, 2 et 29 octobre).

Côté audiovisuel, il brosse le tableau de cette décennie du zapping, d'une *« profusion d'images »* rendue possible par l'apparition de nouvelles chaînes confrontées à deux obstacles : une *« relative faiblesse capitalistique des groupes français »* et une diffusion limitée. Les ressources n'ayant pas suivi la croissance des volumes de diffusion, la position des producteurs s'est trouvée fragilisée par *« le divorce entre les coûts de production, en hausse continue »* et (...) *« le désengagement des diffuseurs »*. M. Schreiner regrette l'incohérence de certains choix (en particulier pour le câble) et attribue au *« traumatisme »* de la privatisation de TF 1 une large part dans la crise financière des chaînes publiques, qui a culminé en 1990. Opinion récusée par les commissaires RPR, dans la motivation de leur abstention.

M. Schreiner souhaite une « stratégie de groupe » du secteur public, tout en refusant une fusion des chaînes, et rejette catégoriquement toute *« vente par appartement »* de France 3. Il défend enfin Arte et la façon dont le gouvernement a préempté ses fréquences. Le rapport montre que la télévision est la grande bénéficiaire de l'explosion de la publicité, même si les écrans publicitaires restent limités en durée, en contenu et en nombre de coupures. Le rapporteur souhaite d'ailleurs une ouverture progressive des écrans à de nouveaux secteurs et reconnaît les effets pervers de la coupure unique autorisée dans les fictions.

Renforcer les entreprises de presse

Regrettant les dysfonctionnements d'un marché publicitaire où les *« transactions ont un caractère opaque, occulte, inflationniste »* dans un consensus général, il approuve la loi Sapin en passe d'être adoptée pour plus de transparence. Il souhaite garder un financement mixte de l'audiovisuel public, avec une *« augmentation enfin significative de la redevance »* et son indexation sur les coûts de l'audiovisuel. Il recommande une extension des pouvoirs du CSA, car il ne dispose pas *« aujourd'hui des moyens et de l'autorité nécessaires »*. Côté presse, le rapport Schreiner retrace l'affaiblissement de la presse quotidienne nationale, le maintien de la presse de province, la prédominance des magazines et l'essor de la presse spécialisée (plus de 2 000 titres dont 30 % ont moins de cinq ans). Il analyse la montée de la publicité dans les recettes de la presse (de 40 % en 1982 à 46,6 % en 1990) pour constater que les journaux qui s'étaient trop appuyés sur cette *« béquille »* sont fragilisés par son effacement. Il déplore des coûts de fabrication et de distribution trop élevés, mais refuse d' *« incriminer seulement, ou même principalement, le syndicat du Livre CGT »*. Car *« la situation actuelle résulte »* d'accords entre éditeurs et syndicats, dont *« ont fait les frais les lecteurs, pénalisés par les prix élevés des journaux, et les contribuables, contraints de supporter le poids des aides consenties par l'Etat »*. La surabondance des invendus et du nombre de publications – paradoxalement aggravés par la crise – vient engorger le système des NMPP (Nouvelles messageries de la presse parisienne).

Aussi M. Schreiner suggère-t-il des mesures pour renforcer les entreprises de presse, améliorer le système de distribution, et réconquérir le lectorat. Cela passe par une forme d'aide à l'investissement qui ne touche pas les seules entreprises bénéficiaires ; une meilleure définition du produit presse (le rapport estime que 60 % seulement des 2 400 titres diffusés méritent les avantages fiscaux et postaux qui y sont attachés) ; une modulation des tarifs postaux tenant compte de la pagination publicitaire ; une taxation des journaux gratuits et du « hors-médias ». Au total, le rapport souhaite des débats moins passionnés sur la communication. Il se méfie des grandes réformes de l'audiovisuel. Il appelle une redéfinition du rôle de l'Etat qui devrait *« s'engager financièrement pour que la liberté de communication ne soit pas seulement formelle »*. Cela suppose une *« aide au lecteur »* (avec un véritable régime économique de la presse) et une *« aide au téléspectateur »* (avec un secteur public fort de l'audiovisuel).

La commission d'enquête aura eu le mérite, pour la majorité, de canaliser les foudres de l'opposition face à la déroute de la Cinq ; pour l'opposition, de masquer certaines de ses divisions sur le sujet. Restent certaines absences à ce panorama d'une décennie des médias. Celle de M. Robert Hersant, souvent mentionné, mais refusant d'être auditionné. Et celle de la déontologie, à l'heure de la remise en cause des médias et des journalistes. Mais la commission a voulu rester dans l'économie...

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Pour mieux définir l'identité des deux chaînes publiques

La direction de France Télévision affine sa grille de programmes

Il fallait améliorer la *« visibilité de la ligne éditoriale »*, selon les mots de M. Pascal Josèphe, directeur général adjoint chargé de l'antenne de France 2 et France 3. Aux prises avec deux chaînes de service public à l'identité mal définie (surtout pour France 2), la direction de France Télévision avait donc convié, lundi 14 décembre, le ban et l'arrière-ban de la presse télévisée pour lui faire part de ses projets. Trois séries de modifications viennent réformer l'*access prime time*, selon le jargon, qui désigne la tranche horaire décisive en matière de recettes publicitaires, de 19 heures à 20 heures, le *prime time* (20 h 30-22 h 30) et les secondes parties de soirée (à partir de 22 h 30).

Pour France 2, définie comme une chaîne *« populaire de qualité »*, les *« ajustements »* se font surtout en soirée : « Surprises sur prise », transfuge de TF 1, passe sur France 2, les Inconnus s'installent définitivement dans le style grinçant qui est le leur, et Mireille Dumas (« Bas les masques »), François de Closets, Nagui... voient leurs positions confortées. Une émission scientifique mensuelle confiée à LMK Images (filiale du groupe *le Monde* et de Marin Karmitz Production) occupera une fois par mois la case d' « Envoyé spécial ». France 3, définie comme une chaîne *« régionale et culturelle de qualité »*, consacrera 60 % de son temps d'antenne *« à des émissions de culture vivante et de découverte »*. Bernard Rapp viendra le dimanche à 18 heures, à la place de Caroline Tresca (« A vos amours »), qui passera à 22 heures le dimanche, tandis que « Le divan » d'Henri Chapier basculera en seconde partie de soirée le vendredi.

Au-delà de cette mécanique de grille, M. Hervé Bourges et toute son équipe ont réaffirmé leur volonté de parachever autant que possible la cohérence entre les deux chaînes. Malgré l'équilibre financier atteint en 1992, le PDG de France Télévision a estimé que la récession publicitaire menace ses recettes en 1993, et que les attributions de redevances ne lui pemettent guère d'espérer au-delà de 1 % d'augmentation en 1993. Poussé à rechercher la recette publicitaire par la faiblesse des ressources de l'Etat, M. Bourges a déclaré qu'il serait cependant erroné de priver les chaînes du service public de tout accès au marché. Ulcéré par les propos tenus par Michel Drucker à France-Inter, M. Bourges a affirmé que France Télévision n'est pas une *« chaîne commerciale d'Etat »* et qu'il n'y a pas de *« guerre »* avec TF 1.

Y. M.

Les indépendantes se font de plus en plus rares

Fusion des sociétés de Bourse Pinatton et Wargny

Deux des derniers indépendants, MM. Jean-Pierre Pinatton et Patrice Wargny, respectivement président des sociétés de Bourse Pinatton et Wargny, viennent de prendre la décision de fusionner, à dater du 1er janvier 1993, leurs deux maisons afin de créer le groupe Pinatton-Wargny et associés. Selon les deux présidents, la nouvelle entité devrait se situer parmi les dix premières sociétés de Bourse parisiennes. Le groupe ainsi créé devrait avoir 7 milliards de francs de conservation, 130 millions de francs de produit net bancaire, des fonds propres consolidés de l'ordre de 125 millions de francs – inférieurs à la somme des fonds propres des deux entreprises réunies, – une trésorerie de plus de 100 millions de francs placée sur le marché monétaire et plus de 8 000 comptes clients.

« Il va de soi que si la conjoncture boursière n'était pas si maussade nous n'aurions pas fusionné, bien que le projet soit à l'étude depuis un an et demi. » M. Patrice Wargny résume ainsi l'une des principales raisons qui ont conduit deux des dernières sociétés de Bourse indépendantes à fusionner. Toujours selon M. Wargny, il n'était pas question de fusionner tant que Relit, système de règlement-livraison de titres, n'était pas complètement opérationnel. Les deux charges étant aujourd'hui entièrement équipées, les *« gains de productivité »*, comme on les nomme pudiquement, ainsi obtenus ont permis de ramener les effectifs initiaux respectivement de deux cents à cent personnes chez Pinatton Finance et de cent dix à soixante-dix personnes chez Patrice Wargny.

Le nouvel ensemble sera chapeauté par un holding de tête, au sein duquel M. Pinatton sera président du directoire et M. Patrice Wargny, président du conseil de surveillance. Ce holding de tête contrôlera à 100 % la société de Bourse Pinatton-Wargny, établissement financier qui prendra en charge la clientèle particulière des deux sociétés de Bourse, une société de gestion des OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) ainsi que le broker JPP Eurosecurities, implanté à New-York depuis 1986. Petercam, premier intermédiaire belge, qui était l'un des actionnaires de référence de Jean-Pierre Pinatton, restera l'un des actionnaires significatifs du holding.

F. Bn.

VIE DES ENTREPRISES

Après une chute de 47 % des bénéfices au premier semestre

Les résultats de Total baisseront de moitié

L'action Total est repassée, lundi 14 décembre, sous son cours de privatisation (230 francs en juin) suite à une assemblée générale du groupe appelée à modifier les statuts après le désengagement de l'Etat. Le titre a perdu 2,9 %, tombant à 227,30 francs réagissant aux propos de M. Serge Tchuruk sur la dégradation des résultats. Pour le président de la compagnie pétrolière, la chute de 47 % des bénéfices du premier semestre ne pourra être enrayée. *« Elle devrait se trouver confirmée, sinon légèrement dépassée pour l'année entière »*, en raison de la poursuite de la détérioration des marges du raffinage et des 600 millions de francs de provisions constituées pour financer le plan de restructuration du groupe. L'explosion de la raffinerie de la Mède, qui a coûté la vie à six personnes en novembre et dont les causes ne sont pas encore établies, se traduira par une provision d'un maximum de 50 millions de francs.

Après la flambée des résultats de 1991 (+ 41 % à 5,8 milliards de francs), l'exercice 1992 illustre le caractère cyclique de l'activité pétrolière. Outre les marges *« médiocres »* du raffinage, le groupe pâtit également de la faiblesse du dollar. Toutefois, les activités chimiques du groupe s'en sortent bien puisque leurs rentabilités progressent.

Evoquant l'année 1993, M. Tchuruk s'est montré très réservé. *« La conjoncture internationale maussade risque de perdurer au premier semestre, en dépit de signes encourageants en provenance des Etats-Unis. »* Néanmoins, malgré cet environnement terne, le président de Total a décidé de maintenir *« le dividende versé au titre de l'exercice 1992, au même niveau que celui distribué cette année »*.

Après un débat où les critiques ont fusé non seulement sur les mesures de protection du capital présentées par le groupe après le retrait de l'Etat, mais également sur le prix de vente des actions jugé trop élevé, lors de la privatisation en juin, les actionnaires ont finalement approuvé la modification des statuts. Pour se mettre à l'abri d'une prise de contrôle de fait par un actionnaire qui n'aurait pas la majorité du capital, ils ont adopté le principe d'une limitation des droits de vote à 10 % quelle que soit la part du capital détenue. Toutefois, cette restriction deviendra caduque si à la suite d'une offre publique d'achat (OPA) l'acquéreur détient plus des deux tiers du capital (*le Monde* du 7 novembre). L'assemblée a également élu un nouvel administrateur, M. Jean-Yves Haberer, en tant que président du Crédit lyonnais. Cette banque, avec les AGF et le GAN, possède 10 % de Total, participation publique qui s'ajoute aux 5,4 % détenus directement par l'Etat.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **Ferrari : ralentissement de la production et chômage technique.** – La crise de l'automobile italienne n'épargne pas la *Scuderia*. Ferrari est aujourd'hui contrainte de ralentir sa production : pour la deuxième fois en quelques semaines, l'usine de Maranello, près de Bologne (Centre-Nord), a mis lundi 14 décembre au matin une partie de ses ouvriers en chômage technique. Raison invoquée par le constructeur : la chute des ventes, qui, en un an, sont tombées à 3 434 contre 4 595 en 1991, soit une baisse de 22 %. Dans le même temps, son chiffre d'affaires a accusé une diminution de 90 milliards de lires (environ 320 millions de francs). En novembre, les ventes d'automobiles sur le marché italien (toutes marques confondues) ont baissé de près de 12 % par rapport à la même période de 1991.

□ **Volkswagen : chômage partiel à Wolfsburg au premier trimestre 1993.** – Des mesures de chômage partiel seront prises au premier trimestre 1993 dans l'usine-mère de Volkswagen à Wolfsburg, a annoncé lundi 14 décembre un porte-parole du constructeur automobile allemand. Cinq jours devraient être chômés en janvier et en février, et deux jours en mars. Toutefois, a précisé le porte-parole, le nombre exact de salariés qui seront touchés par ces mesures, sur les 35 000 employés à la production, n'est pas encore fixé.

STRUCTURE

□ **Emin Leydier (papier) veut se transformer en société holding.** – Le groupe papetier Emin Leydier a annoncé, lundi 14 décembre, son intention de se transformer, par étapes, en société holding à partir de juin 1993. Le groupe soumettra tout d'abord aux autorités de la Bourse de Lyon un projet d'offre publique de retrait (OPR) du second marché de Lyon des actions Papeterie Châteauneuf-la-Forêt, sa filiale à 96,6 %. Ensuite, Emin Leydier envisage de filialiser son activité papier (usines de Champblain et de la Ferrandinière dans la Drôme) qui deviendrait une société anonyme détenue à 100 % par Emin Leydier. Enfin, Papeterie Châteauneuf-la-Forêt devrait absorber sa filiale Secop installée dans la Somme, Emin Leydier lui apportant son activité carton ondulé de l'usine d'Oyonnax (Ain).

VENTE

□ **Le groupe d'assurances danois Hafnia vend sa filiale anglaise Prolific.** – Le groupe financier et d'assurances danois Hafnia a vendu sa filiale anglaise Prolific à The Scottish Provident Institution (Scottish Provident), *une mutuelle d'assurance-vie* écossaise, pour 780 millions de couronnes (680 millions de francs). Le groupe, qui traverse une grave crise financière, a vendu sa filiale à *« un prix supérieur à la valeur initiale de 450 millions de couronnes comptabilisée dans le dernier exercice du groupe »*, a souligné son directeur, Olav Grue. Hafnia a été contrainte cet été, à la suite de dépréciations dramatiques de ses investissements stratégiques dans ses concurrents danois Baltica (33,5 %) et suédois Skandia (14,8 %), de vendre ses activités à l'étranger.

NÉGOCIATION

□ ***Toyota confirme qu'il négocie avec* General Motors.** – Le constructeur automobile japonais Toyota Motor Corp. a confirmé, lundi 14 décembre, être en négociations avec le constructeur américain General Motors Corp. (GM) pour vendre des voitures GM au Japon. La dernière édition du journal américain *Ward's Automotive Reports* a affirmé que Toyota négociait avec *GM* pour vendre 50 000 petites voitures américaines chaque année au Japon à partir de 1995. Selon la revue spécialisée, le groupe nippon pourrait commercialiser *5 000* véhicules General Motors, à la condition que ceux-ci soient adaptés au marché japonais. Par ailleurs, le président de Toyota Motor Corp., M. Tatsuro Toyoda, a indiqué qu'il tablait sur un bénéfice imposable de 300 milliards de yens (13 milliards de francs) pour l'année terminée en juin, soit une baisse de 20 % par rapport à ses premières prévisions. Le constructeur automobile prévoyait auparavant un bénéfice annuel imposable de 375 milliards de yens, contre 375,9 pour l'année financière précédente.

STATUTS

□ **Carrefour veut mieux identifier ses actionnaires.** – Carrefour veut mieux identifier ses actionnaires et va proposer à une prochaine assemblée générale des actionnaires (AGE) de modifier en conséquence les statuts de l'entreprise, selon un avis paru jeudi 10 décembre au *Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO)*. L'actuel article 10-VII des statuts prévoit l'obligation de déclaration pour tout actionnaire qui viendrait à posséder plus de 1 % du capital. En cas de non-déclaration, ces actions sont privées de droit de vote pendant *trois mois. Cette période sera portée* à deux ans, si l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre ratifie les propositions de la direction. Le groupe entend se doter d'une disposition *« permettant à la société de connaître l'identité de ses actionnaires au porteur »*.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 15 décembre ↑

Légère hausse

Après trois séances consécutives de baisse, la Bourse de Paris se reprenait mardi 15 décembre dans un marché très calme et peu actif. En dépit d'un nouvel accès de faiblesse à l'ouverture, elle repartait ensuite à la hausse. *En recul de 0,51 % à l'ouverture,* l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un petit gain de 0,43 % à 1 746,67 points.

Les raisons à cette absence manifeste de *ressort ne manquent pas. A commencer par* l'ouverture avec une demi-heure de retard de tous les marchés boursiers (RM, comptant, second marché, obligation, Matif et Monep) par suite de la grève surprise des employés de la SNCF qui a empêché un grand nombre *d'opérateurs de rejoindre leur* poste de travail. Mais la cause principale de la grande prudence des investisseurs se trouve du côté des marchés monétaires. Le franc français qui avait connu un répit de vingt-quatre heures après le sommet européen d'Edimbourg, était à nouveau mardi en position de faiblesse face au mark. Pour plusieurs analystes, il semble difficile que le franc supporte encore longtemps ces attaques, même si la Bundesbank est intervenue une nouvelle fois en milieu de journée pour soutenir la devise française. L'idée d'une dévaluation ou d'une sortie du SME de la devise française fait son chemin, notent les opérateurs.

Si ces perspectives se réalisaient, une baisse des taux d'intérêt serait enfin possible en France. Voilà pourquoi les milieux d'affaires s'interrogent de plus en plus ouvertement sur la politique de franc fort. D'autant que la faiblesse de l'activité économique *en cette fin d'année semble s'accentuer*, ce que reflète entre autre la stabilité totale de l'indice des prix en novembre.

NEW-YORK, 14 décembre ↓

Petite faiblesse

Séance terne et sans ressort lundi 14 décembre à Wall Street, qui a perdu un peu de terrain dans un marché attentiste. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 3 292,20 points, en baisse de 11,88 points (– 0,36 %) repassant sous la barre des 3 300 points. Quelque 183 millions de titres ont été échangés. Le nombre d'actions en baisse a été supérieur à celui des valeurs en hausse à 982 contre 817.

Les professionnels expliquent la grande prudence des investisseurs à la venue à terme simultanément vendredi, de plusieurs options liées aux indices boursiers, et connue comme la « journée des trois sorcières ».

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a progressé à 7,46 % contre 7,43 % vendredi soir.

VALEURS	Cours du 11 déc.	Cours du 14 déc.
Alcoa	72 1/8	71
ATT	49 5/8	48 1/4
Boeing	34 3/8	34 1/2
Chase Manhattan Bank	27	26 3/4
Du Pont de Nemours	49 1/8	48 1/2
Eastman Kodak	41	40 7/8
Exxon	60 7/8	60 1/2
Ford	42 5/8	42 1/4
General Electric	83 3/4	83 1/8
General Motors	33 1/2	32 7/8
Goodyear	69 1/8	69 3/8
IBM	62 3/8	62 7/8
ITT	69 3/4	69 3/4
Mobil Oil	61 7/8	61 1/2
Pfizer	78 1/4	79 5/8
Schlumberger	58 1/2	58 1/8
Texaco	60 1/4	59 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	119 3/8	115 3/4
Union Carbide	18 1/2	18 5/8
United Tech.	47 1/8	47 1/8
Westinghouse	12 7/8	12 3/4
Xerox Corp.	77 7/8	77 7/8

LONDRES, 14 décembre ↑

Sans conviction

Les valeurs ont légèrement progressé lundi 14 décembre à la Bourse de Londres, soutenues par les accords du week-end au sommet européen d'Edimbourg et par l'ouverture en hausse de Wall Street. Après un accès de faiblesse en milieu de journée, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en clôture sur une petite hausse de 5,6 points (+ 0,2 %) à 2 721,8 points.

Les opérateurs ont attribué cette petite progression au relatif succès du sommet d'Edimbourg : les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE ont réglé les deux problèmes qui menaçaient de paralyser le développement de l'Europe des Douze, le refus danois du traité de Maastricht et l'augmentation des ressources budgétaires de la Communauté.

TOKYO, 15 décembre ↑

Reprise en fin de séance

Une reprise en fin de séance a permis *à la Bourse de Tokyo de terminer* en hausse mardi 15 décembre, mais en deçà de ses meilleurs niveaux du jour. L'indice Nikkei gagne en clôture 190,77 points, soit 1,10 %, à 17 480,74 points dans un volume d'environ 200 millions d'actions.

Selon les boursiers et après une matinée très calme, des achats assez importants de caisses de retraite et l'attente d'une baisse du taux d'escompte, que certains disent imminente, ont soutenu la cote. Les professionnels notent cependant que le marché reste très prudent.

VALEURS	Cours du 14 déc.	Cours du 15 déc.
Ajinomoto	1 270	1 270
Bridgestone	1 140	1 130
Canon	1 360	1 370
Fuji Bank	1 800	1 820
Honda Motors	1 310	1 330
Matsushita Electric	1 140	1 150
Mitsubishi Heavy	547	553
Sony Corp.	4 120	4 110
Toyota Motors	1 440	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4350	4330
B.A.C.	23 70	...
Boiron (Ly)	468	468
Boisset (Lyon)	231	230
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	800	775
Calberson	232	235
Cardif	769	768
C.E.G.E.P.	180	180
C.F.P.I.	242	242
C.N.I.M.	935	936
Codetour	280	....
Conforama	...	...
Creeks	98 40	....
Dauphin	177	170
Delmas	970	965
Demachy Worms Cie	395	....
Devanlay	955	965
Deville	81	80
Dolisos	159 50	159 50
Editions Belfond	199	....
Europ. Propulsion	170	170
Finacor	123 90	..
G.F.F. (group.fon.f.)	48	...
G.L.M.	430	430
Gravograph	131 50	127 90
Guintoli	720	....
I.C.C.	176 50	175
Idianova	39 50	39 50
Immob. Hôtelière	1000	1000
Interm. Computer	133 50	134 50
I.P.B.M.	35	....
Locamic	128 10	....
Matra Comm.	305	...
Molex	133 60	....
N.S.C. Schlumberger	750	713
Publ.Filipacchi	380 80	382 30
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
Select Invest (Ly)	88 50	89
Serbo	140	136
Sopra	315	315
TF1	375	387 50
Thermador H. (Ly)	316	320
Unilog	228	227
Viel et Cie	116	115
Y. St-Laurent Groupe	478	475

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 décembre 1992
Nombre de contrats estimés : 113 816

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,18	111,26	111,90
Précédent	110,20	111,38	111,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Janv. 93	*Mars 93*	*Janv. 93*	*Mars 93*
111	0,53	1,19	0,33	0,95

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 12 885

COURS	*Déc. 92*	*Janv. 93*	*Fév. 93*
Dernier	1 749	1 767	1 807
Précédent	1 780	1 799	1 796

CHANGES

Dollar : 5,3665 F ↑

Le dollar évoluait faiblement à 5,3665 francs, mardi 15 décembre, au cours des premiers échanges entre banques à Paris, contre 5,3595 francs à la clôture des échanges interbancaires de *lundi. A Francfort, le dollar* a ouvert à la hausse, s'échangeant à 1,5720/30 DM, contre 1,5700/10 DM la veille à la clôture.

FRANCFORT	14 déc.	15 déc.
Dollar (en DM)	1,5705	1,5725
TOKYO	**14 déc.**	**15 déc.**
Dollar (en yens)	123,88	123,83

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (15 déc.)	9 15/16-10 %
New-York (14 déc.)	*3 %*

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	11 déc.	14 déc.
Valeurs françaises	100,90	99,80
Valeurs étrangères	87	86,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	464,60	465,91
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 758,70	1 738,26

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	11 déc.	14 déc.
Industrielles	3 304,08	3 294,07

LONDRES (indice « Financial Times »)

	11 déc.	14 déc.
100 valeurs	2 716,20	2 721,80
30 valeurs	2 062,80	2 067,20
Mines d'or	65,70	65,50
Fonds d'Etat	93,84	93,71

FRANCFORT

	11 déc.	14 déc.
Dax	1 476,01	1 469,75

TOKYO

	14 déc.	15 déc.
Nikkei Dow Jones	17 289,17	17 480,74
Indice général	1 316,35	1 325,90

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3650	5,3665	5,4665	5,4730
Yen (100)	4,3275	4,3318	4,4076	4,4163
Ecu	6,6862	6,6954	6,6903	6,7074
Deutschemark	3,4105	3,4115	3,4273	3,4321
Franc suisse	3,7988	3,8037	3,8437	3,8528
Lire italienne (1000)	3,8259	3,8336	3,8023	3,8147
Livre sterling	8,3893	8,3994	8,4736	8,4927
Peseta (100)	3,8150	3,8227	3,7677	3,7833

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/2	3 5/8	3 1/2	3 5/8	3 5/8	3 3/4
Yen (100)	3 5/8	3 3/4	3 1/2	3 3/4	3 5/8	3 3/4
Ecu	10 7/8	11 1/8	10 3/4	11	10 1/8	10 1/4
Deutschemark	9 1/8	9 3/8	9	9 1/4	8 1/2	8 3/4
Franc suisse	6 1/8	6 3/8	6 1/8	6 3/8	5 7/8	6 1/8
Lire italienne (1000)	13 1/2	13 7/8	13 1/2	13 7/8	13 3/8	13 7/8
Livre sterling	7 1/4	7 1/2	7	7 1/8	6 3/4	7
Peseta (100)	15 1/8	15 5/8	14 7/8	15 3/8	14 1/2	15
FRANC FRANÇAIS	11	11 5/8	11	11 1/2	10 1/8	10 5/8

Ces cours *indicatifs*, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont *communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.*

□ **Tunnel sous la Manche : négociations rompues entre les constructeurs et le concessionnaire.** – Les entreprises françaises et britanniques qui construisent le tunnel sous la Manche, réunies dans le consortium Trans Manche Link (TML), ont affirmé, lundi 14 décembre, que les négociations engagées depuis plusieurs mois avec le futur concessionnaire de l'ouvrage, Eurotunnel, étaient *« interrompues »*. Elles indiquent qu'*« un accord n'a pu être conclu avec Eurotunnel en ce qui concerne le règlement des sommes qui restent dues à TML »*, selon un communiqué publié à Paris. TML et Eurotunnel s'opposent depuis des mois sur le règlement des surcoûts imposés au projet par rapport au devis initial. Ces surcoûts ont été évalués par TML à 14 milliards de francs. Eurotunnel propose pour sa part de verser 12 milliards, dont 10 milliards en cash et le solde en titres Eurotunnel.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 DÉCEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5340	C.N.E 3%	5100	5060	5060	- 0 78
822	B.N.P. T.P.	822	822	822	...
819	Cr.Lyon. T.P.	815	815	815	....
1605	Renault T.P.	1605	1605	1623	+ 1 12
1650	Rhone Poul. T.P.	1610	1600	1600	- 0 62
1025	Saint Gobain T.P.	1020	1015	1015	- 0 49
785	Thomson T.P.	745	....	....	....
550	ACCOR	601	592	603	+ 0 33
720	Air Liquide	757	750	759	+ 0 26
620	Alcatel-Alsthom	651	648	658	+ 1 08
1450	Als.Superm.	1451	1451	1446	- 0 34
270	A L S P I	258	255	253	- 1 94
415	AGF Sté Centrale	460	460	468	+ 1 74
85	Avenir H. Média	86 10	86	86	- 0 12
895	Axa (ex Cie Midi)	974	966	969	- 0 51
140	Bafip	138 80	139	138	- 0 58
66	Bail-Equipem.	49	48 35	50 50	+ 3 06
625	Bail Investiss.	662	670	670	+ 1 21
320	Bancaire	361	355	362 50	+ 0 42
610	Bazar H.-V.	638	638	638	....
1220	Berger (M)	1229	1230	1230	+ 0 08
400	Bertrand Faure	395	390	390	- 1 27
910	Bic	900	899	898	- 0 22
1070	B.I.P.	1060	1070	1040	- 1 89
144	BIS	117 10	117 10	117 80	+ 0 60
385	B N P (CI)	395	390 50	393	- 0 51
490	Bollore Tech.	456	455	451	- 1 10
3120	Bongrain	2950	2938	2945	- 0 17
460	Bon-Marché	416 50	402 60	413	- 0 84
510	Bouygues	542	535	536	- 1 11
88	BP France	85 20	83 50	83 60	- 1 88
955	B S N	936	936	942	+ 0 64
1010	Canal Plus	1060	1056	1065	+ 0 47
164	Cap Gem.S.	159 50	157 90	157 30	- 1 38
175	Carnaudmetalbox	183	182 30	182 50	- 0 27
2380	Carrefour	2246	2231	2250	+ 0 22
135	Casino	143 10	142 60	143	- 0 07
93	Casino ADP	95	93 10	93 10	- 2 00
480	Castorama D.I.	458 60	459	468 50	- 0 24
200	C.C.F.	205	203	205	....
31	CCMC Ly.	28	27 50	28 30	+ 1 07
360	C.D.M.E.	395	390	390	- 1 27
135	C.E.G.I.D.	125 10	125	123	- 1 68
41	Centrest (Ny)	46	47	46	....
280	C.E.P. Comm.	304	302	303 50	- 0 16
82	Cerus	72 90	72	72 40	- 0 69
875	Cetelem	905	908	906	+ 0 11
189	CF Inr.	295 30	291	295	- 0 10
230	CGI Info.	278	276	276 60	- 0 54
950	C G I P	930	922	923	- 0 75
610	CGP	612	604	604	- 1 31
1240	Chargeurs S A	1175	1186	1190	+ 1 28
255	Christian Dior	219 60	219	220	+ 0 18
500	C I C A (M)	440	440	440	....
290	Ciments franc.	290	285	285	- 1 72
455	Clarins	469 80	466	466 50	- 0 92
345	Club Médiler.	346	349 20	349	+ 0 87
730	Colas	792	792	793	+ 0 13
215	Cpt. Entrep.	215	215	215	....
1170	Compt Mod.	1200	1185	1188	- 1 00
225	CPR (Paris Réa.)	237	234 10	236 50	- 0 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
915	Créd. Foncier	900	898	908	+ 0 89
320	Crédit Loc France	340	338	340	....
375	Cr Lyon.(CI)	417 20	413 10	415 50	- 0 41
969 01	Crédit Nat.	1055	1058	1057	+ 0 19
485	CSEE	515	512	495	- 3 88
3010	Damart	3096	3170	3170	+ 2 42
395	Dassault Aviation	378	378	380	+ 0 53
186	Dassault Electr.	175	175	175 60	+ 0 34
1450	De Dietrich	1320	1305	1299	- 1 59
465	Degremont	482	465	485	+ 0 65
40	Dév.P.d.C.(Li)	34 60	34 60	34 70	+ 0 29
62	Dév.R.Sud-Est	59	57 50	57	- 3 39
280	D M C	264	260	261	- 1 14
390	Docks France	377	375	376	- 0 27
81	Dynaction	84 50	84	85	+ 0 59
1990	Eaux (Gle)	2000	1981	2000	....
750	E.B.F.	740	748	748	+ 1 08
340	Ecco	353	353	355	+ 0 57
325	Elf Aquitaine	323 30	321 70	327	+ 1 14
1070	EltSanofi(ExSanofi)	1030	1025	1036	+ 0 58
235	Erap-Elf (Certif)	225 20	225 20	225 10	- 0 04
580	Eridania-Beghin	585	585	599	+ 2 39
370	Essilor	399 90	396 90	394 50	- 1 35
180	Essil.Int.(DP)	180	180	180	....
760	Esso	763	759	759	- 0 52
1160	Eurafrance	1250	1240	1245	- 0 40
440	Euro RSCG	411	407 10	403 30	- 1 87
65	Eurodisneyland	61 75	61 55	61 65	- 0 16
840	Europe 1	820	820	820	....
28	Eurotunnel	28 75	28 50	28 45	- 1 04
1460	Exor	1450	1450	1450	....
103	Finextel	118	118	117 10	- 0 76
260	Fives Lille	250	250	253	+ 1 20
770	Fougerolle	685	687	685	+ 1 46
3280	Fromager. Bel	3390	3360	3360	- 0 89
1900	Gal.Lafayette	1860	....	....	....
280	G.A.N.	292	290	292 50	+ 0 17
365	Gascogne (B)	360	355 50	356	- 1 11
1180	Gaz et Eaux	1258	1260	1267	+ 0 72
600	Géophysique	655	655	650	- 0 76
620	Groupe André SA	600	590	586	- 2 33
405	Groupe Cité	420	425	424	+ 0 95
300	GTM-Entrep.	335	322 10	325	- 2 99
1590	Guyenne-Gas.	1425	1380	1385	- 2 81
95 40	Hachette	80	80	80 60	+ 0 75
420	Havas	414	406 50	411 90	- 0 51
230	Idia	222	220	220	- 0 90
290	Imétal	334	330 10	331	- 0 90
118	Immob. Phénix	129 50	129 80	128	- 1 16
130	Ingénico	128	125 50	125 60	- 1 88
7140	Inst. Mérieux	6950	6950	6940	- 0 14
415	Interbail	408	408	414	+ 1 47
370	Intertechnique	376	376	371 50	- 1 20
720	J. Lefebvre	772	771	775	+ 0 39
480	Klepierre	486	478	478	- 1 44
526	Labinal	589	592	572	- 2 89
300	Lafarge	322 60	322 50	323 70	+ 0 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Lebon	263	260	260	- 1 14
3970	Legrand	3907	3870	3950	+ 1 10
2150	Legrand (DP)	2150	2160	2155	+ 0 23
121	Legris Industries	132 90	132 90	131 10	- 1 35
700	Locindus	725	725	723	- 0 28
3580	L V M H	3434	3430	3430	- 0 12
485	Lyon Eaux/Dumez	448	450	452 50	+ 1 00
37	Majorette Ly	37	....	..	.
270	Mar. Wendel	275	274 90	275	. .
194 70	Matra	183 50	182	182 20	- 0 71
72	Metaleurop	79 40	79 10	80	+ 0 76
23 32	Métrologie In.	16 50	16 95	16 10	- 2 42
180	Michelin	176 60	176	178 20	+ 0 91
82	MMB	83	82 90	83	..
83	Moulinex	88	87 50	87 15	- 0 97
770	Navig. Mixte	755	755	751	- 0 53
119	Nord-Est	127	127	126	- 0 79
198	Nordon (Ny)	204	205	218 80	+ 7 25
47	Olipar	42 50	42 10	42 10	- 0 94
925	Oréal	959	957	971	+ 1 25
325	Paribas	324	321 10	331	+ 2 16
194	Pechiney Int.	207 20	207 50	206 50	- 0 34
230	Pechiney (CIP)	276	273	273 50	- 0 91
380	Pernod Ricard	349 50	346 80	347	- 0 72
515	Peugeot	560	555	559	- 0 18
310	Pinault	284	288	284	...
795	Plastic-Omn.	775	762	761	- 1 81
195	Poliet Ex.Lamb.Fr.	189	189	188	- 0 53
800	Primagaz	824	820	805	- 2 31
700	Printemps	690	680	675	- 2 17
545	Promodès	502	501	503	+ 0 20
290	Radiotechn.	244	246	247	+ 1 23
5900	Redoute (La)	6470	6400	6380	- 1 39
141	Remy Cointreau	153	154	150	- 1 96
490	R. Poulenc CIP	501	502	506	+ 1 00
41	Rochette(La)	37 05	36 90	36 45	- 1 62
400	Roussel Uclaf	390	386 10	386 10	- 1 00
2800	R. Impé.Ly *	2750	2750	2770	+ 0 73
147	Sade (Ny)	138	138	135 90	- 1 52
2180	Sagem	2420	2390	2420	....
490	Saint Gobain	494 80	493	496 80	+ 0 40
1070	Saint Louis	1117	1104	1100	- 1 52
1410	Salomon Ly	1565	1580	1565	..
275	Salvepar (Ny)	323 50	320	310	- 4 17
1490	S A T	1500	....	....	....
280	Saul. Chât.	271	271	270 10	- 0 33
815	Saupiquet (Ns)	805	804	802	- 0 37
520	Schneider	589	580	584	- 0 88
10 50	SCOA	10 30	10 10	10 15	- 1 46
315	Scor s.a.	335	340	335	. .
345	S.E.B.	340	334 30	334	- 1 76
415	Sefimeg	422	418	419	- 0 71
124	Selectibanque	129 90	128	128	- 1 46
135	Sextant A.	134	133	132	- 1 49
555	S F I M	500	505	505	+ 1 00
151	S.G.E.	173	173	171	- 1 16
415	Simco	442	440	443 10	+ 0 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
710	Sté Rossignol	784	787	787	+ 0 38
305	Sligos	343 50	340	340	- 1 02
535	Société Géné	560	563	570	+ 1 79
33	Sodexco(B)	35	...	...	
77	Sodero(Ns)	74 35	71 20	72	- 3 16
1030	Sodexho	1053	1048	1040	- 1 23
75	Sogeral(Ny)	76 05	76 05	76 05	.
435	Sogerap	382	382	385	+ 0 79
1110	Sommer-Allib.	1050	1051	1050	.
370	SOPHIA	385	390	390	+ 1 30
900	Sovac	940	940	935	- 0 53
265	SPEP	257 10	260 50	260	+ 1 13
290	Spie-Batignol.	297	297 50	295	- 0 67
580	Strafor Facom	582	582	580	- 0 34
240	Suez	238 90	236 10	237 20	- 0 71
1160	Synthelabo	1139	1150	1144	+ 0 44
120	Thomson CSF	134	132 50	133	- 0 75
230	Total	227 30	225 50	226	- 0 57
141	- (certif.)	145	143	142	- 2 07
199	Toufac Fin.	181 60	182	185 50	+ 2 15
415	U.A.P.	417	411 10	421	+ 0 96
178	U F B Locab.	171	170	169	- 1 17
129	U G C DA (Robur)	174	171	169	- 2 87
430	U I C	414	413	410	- 0 97
470	U I F.	463	470	464	+ 0 22
735	U I S	780	770	770	- 1 28
395	Unibail	394 50	390	391	- 0 89
670	Valéo	672	670	660	- 1 79
125	Vallourec	134	132	132 50	- 1 12
225	Via Banque	239	245	240	+ 0 42
220	Worms et Cie	226 70	216 50	218 10	- 3 79
1190	Zodiac	1329	1306	1310	- 1 43
880	Elf Gabon	784	775	770	- 1 79
86	Amax	89 20	87 80	86 20	- 3 36
150	Amer. Barrick	157 70	159	159	+ 0 82
122	Amer Express	130 20	130 10	130 30	+ 0 08
260	A.T.T	261	260	258 50	- 0 96
89	Anglo Amer.C.	98 50	97 30	97 30	- 1 22
163	Amgold	163 10	163 10	164	+ 0 55
192	Banco Santander	206 50	205	205	- 0 73
686	B.A.S.F.	687	683	684	- 0 44
870	Bayer	856	859	853	- 0 35
38	Blenheim Plc	37 70	...		
24	Buffelsfont.	23 70	23 35	23 10	- 2 53
142	Chase Manh.	144	143	143 10	- 0 63
1840	Daimler Benz	1700	1731	1731	+ 1 82
58	De Beers	65 65	65 60	66	+ 0 53
2280	Deutsche Bank	2132	2151	2134	+ 0 09
1180	Dresdner Bank	1175	1175	1158	- 1 45
32	Driefontein	35 75	35 25	34 85	- 2 52
255	Du Pont-Nem.	261 50	263	261 30	- 0 08
220	Eastman Kodak	219	220 80	221 10	+ 0 96
8	East Rand	6 25	6 10	6 10	- 2 40
25	Echo Bay	24 60	24 35	24 40	- 0 81
168	Electrolux	172	170 10	175	+ 1 74
132	Ericsson	135 50	136	136 50	+ 0 74
335	Exxon Corp.	328	323 40	323 40	- 1 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Ford Motor	227 50	.		..
24	Freegold	28 25	27 85	27 75	- 1 77
10	Gencor	10 95	10 70	10 70	- 2 28
435	Gén Elect.	448 20	448 10	447 60	- 0 13
168	Gén. Motors	175 10	177	177	+ 1 09
300	Gén. Belgique	296 10	294 60	294 60	- 0 51
34	Gd Métropol	36	35 90	36 65	+ 1 81
45	Guinness	40 20	40 10	40 60	+ 1 00
18 50	Hanson PLC	19	19 40	19 50	+ 2 63
7 50	Harmony Gold	7 50	7 40	7 20	- 4 00
330	Hewlett Packard	355 70	352	352	- 1 04
31	Hitachi	32	32	32	..
810	Hoechst	784	785	785	+ 0 13
57	Homestak.	59 25	59 15	58 90	- 0 59
84	I.C.I.	84 30	84 20	84 90	+ 0 71
345	I.B.M.	336 10	335 10	337	+ 0 27
385	I.T.T.	375	375	374 90	- 0 03
161	Ito Yokado	161	160 50	160 30	- 0 43
45	Matsushita	48 75	49 40	49 40	+ 1 33
260	Mc Donald's	261 60	262	261 50	- 0 04
250	Merck	253 30	253 60	255 90	+ 1 03
545	Minnesota M	564	552	552	- 1 43
36	Mitsubishi	36 20	37 20	36 80	+ 1 66
340	Mobil corp	335 70			
335	Morgan J.P.	335	340	340	+ 1 49
3790	Nestlé	4200	4206	4199	- 0 02
113	Norsk Hydro	118	115	114 10	- 3 31
56	OFSIL	61 15	61 15	61 95	+ 1 31
1350	Pétrofina	1310	1245	1226	- 6 41
435	Philip Morris	425	424	424	- 0 24
59	Philips	58 20	57 85	57 70	- 0 86
60	Placer Dome	59 20	59 40	59 50	+ 0 51
295	Procter Gamble	289 50	284 30	284 30	- 1 80
150	Quilmès	176	173	173	- 1 70
13 50	Randfontein	14 70	13 70	13 50	- 8 16
270	Rhone Poul Rorer	266 20	262	259	- 2 70
440	Royal Dutch	452 60	451 50	451 30	- 0 29
49	R T Z	52 75	52 30	52 05	- 1 33
11 50	Saat.& Saatchi	13	13	12 95	- 0 38
18 50	St Helena	19 80	18 80	18 40	- 7 07
340	Schlumberger	314 30	311 20	311 60	- 0 86
45	Shell transp	45 30	45 15	45 25	- 0 11
1980	Siemens	1972	1993	1991	+ 0 96
166	Sony	176 10	176 50	176 70	+ 0 34
74	Sumitomo Bank	78 30	78 55	78 55	+ 0 32
150	T D K	147 80	147 40	147 40	- 0 27
52	Telefonica	53 55	54	53 20	- 0 65
27	Toshiba	27 15	27 20	27 20	+ 0 18
550	Unilever	565	566	565	.
230	Unit Techn	251 10	258 40	252	+ 0 36
143	Vaal Reefs	152 70	153	154	+ 0 85
980	Volkswagen	842	828	830	- 1 43
255	Volvo	273	..	..	..
50	West. Deep	53	53	52 15	- 1 60
415	Xerox Corp	422 10	419	419	- 0 73
110	Yamanouchi	108 20	110 90	111 80	+ 3 33
3 26	Zambia Cop.	3 70	3 61	3 53	- 4 59

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 83	4 18
10,80% 79/94	102	3 01
Emp.Etat 13,4% 83	103 75	13 18
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	....	7 81
OAT 10% 5/2000	108 85	5 53
OAT 9,9% 12/1997	106 75	0 05
OAT 9,8% 1/1996	103 91	8 56
PTT 11,2% 85	106 30	0 55
CFF 10,30% 86	105 45	8 35
CFF 10,25% nov 90	108 65	7 72
CNA 10 % 1979	100 91	7 37
CNB Bques 5000F	99 50	3 89
CNB Paribas 5000F	99 01	3 89
CNB Suez 5000F	....	3 89
CNI 1/82 5000F	99 20	3 89
CNT 9 % 86	101	5 59
CRH 10,90% déc.85	110 32	9 40
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1060	....
Ceres	2300	....
Alcatel 8 % janv. 89	858	....
Ly. Eaux cv 6,5%	784	....
Thoms. cv 9,2% 86	746	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1600	1600
Arbel	380	380
Bains C.Monaco	825	815
B.Hypoth.Europ.	272	265
B.N.P. Intercont.	296	295
Bénédictine	2400	..
Bidermann Internat.	425	440
Blanzy Ouest	684	....
B T P	23 70	23 50
Cambodge	970	960
Carbone Lorraine	266	253
Case Poclain	2 20	....
C.B.C.	241 90	238 10
C.E.G.F (Frigor.)	686	688
Centenaire Blanzy	315	315
Cerogen.	25	....
Champex Ny	15 10	....
CIC (CIP)	144	144
C.I.M.	1000	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2510	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3345	....
Cpt Lyon Alemand	295 10	295
Concorde	485	480
Constr.Méc.Prov.	11 50	....
Crédit Gén.Ind.	94	....
Cf Universel (Cie)	340	....
Darblay	613	....
Delmas Vieljeux	2000	....
Didot Bottin	546	540
Eaux Bassin Vichy	3070	3080
Ecia	261	260
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	455	456
Fidei	383 50	376
Finalens	298	....
F.I.P.P.	51 50	....
F.N.A.C.	1750	1742
Foncière (Cie)	451	....
Foncina	315	312
France I.A.R.D.	360 10	335
France SA (La)	1340	1320
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	315	315
Genefim	298	298
Gévelot	400	....
G.F.C.	342 10	346
Groupe Victoire	700	....
G.T.I (Transport)	280	285
Immobail	316	319
Immobanque	621	622
Im.Marseillaise	4450	4450
Invest.(Ste Cle.)	3000	....
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	880	880
Locafinancière	500	485
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2450	2450
Lucia	180	....
Machines Bull	21	20
Mag.Uniprix	162	162
Magnant	640	....
Métal Déployé	332 60	330
Mors	42 80	43
Navigation (Nle)	158	151
Optorg	231	224 80
Oréal (CI)	531	535
Origny-Desvroise	430	440
Palais Nouveauté	1200	1200
Paluel Marmont	465	465
Parfinance	174	173
Paris France	220	219
Paris Orléans	178 50	179
Partbera Invest.	225	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	621	...
Porcher	252	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	391	....
Publicis	513	509
Rochefortaise	117	118
Rosario	125 10	122
Rougier	165	167 50
S.A.C.E.R.	790	785
S.A.F.A.A.	201	....
S.A.F.I.C Alcan	180	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.)	124 50	120
Salins du Midi	507	511
Savoisienne M.	145	....
S.C.A.C.	690	..
Senelle	514	514
S.Etud.Part. (M)	152	...
Silic	551	542
Sinvim	56	53 10
S.I.P.H.	65	....
S.M.C.I.	88	....
Sofal	475	....
Soffo	165	....
Sofical	1019	990
Sofiram (ex Satam)	62 10	62
Sofragi	2236	2158
Soudure Autogène	585	590
Sovabail	261 50	261 50
Stem	552	...
Taittinger	1870	1820
Testut-Aequitas	218	....
Tour Eiffel	225	216
Ufiner	1030	1050
Vicat	440	440
Viniprix	1500	....
Virax	115	110
Maroc Sté Brasserie	200	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	472	....
Akzo Nv Sico.	402	....
Alcan Aluminium	84	....
American Brands	231	..
Arbed	241 10	...
Asturienne Mines	86 10	83
Banco Popular Espa.	495 50	512
B.Reglements Int.	18990	18750
Can.Pacifique	62	60 20
Chrysler Corp.	171 50	. .
C I R	3 15	....
Commerzbank	785	793
Dow Chemical	297 50	314
Fiat	14 50	14
GBL (Brux Lamb.)	425	410
Gevaert	830	830
Glaxo Holdings Ltd.	69	68 60
Goodyear Tire	369 10	372
Grace and Co (WR)	186	178
Honeywell Inc. Im.	339	. . .
Johannesburg	58	. . .
Koninklijke Pakhoed	85	. . .
Kubota	22 75	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	74 70	74
Olivetti priv.	4 01	4
Pfizer Inc.	403	425 90
Ricoh	22 30	. . .
Robeco	290	287 90
Rodamco NV	132 60	133 10
Rolinco	285 80	286 80
Saipem	3 60	. .
Sema Group	23 80	22 70
SKF Aktiebolaget	55	55
Tenneco Inc.	170	193
Toray Ind.	27 40	..
West Rand Cons.	4 20	4 25

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	. . .
Calciphos	63	....
C G H Cogenhor	7 25	. . .
Coparex	585	. .
Drouot Assurances	....	. .
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	77 50	..
Europ Soufres Ind.	13	. . .
Gachot S.A.	36 50	36 50
Guy Degrenne	263	265 50
Lecteurs du Monde	205	205
Nicolas	1100	. . .
Parisop. Percier	250	. . .
Quadrant	40	. . .
Rorento N.V.	240 10	240 50
St-Gobain-Emballage	1812	1831
Schlumberger Ind.	530	530
S.E.P.R.	1385	....
S.M.T. Goupil	0 65	....
S.P.R. act. B.	230	. . .
Waterman	1100	....

SICAV (sélection) 14/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	196 24	190 99
Amén-gan	7811 17	7510 74
Amplitude	818 95	800 92
Associc	1159 75	1159 75
Atout Futur	410 72	400 70
Auracic	1063 08	1032 12
Avenir Alizés	1735 12	1701 10
Axa Capital	178 90	173 69
Axa Court Terme	8373 70	8373 70
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	901 69	875 43
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargi	777 36	754 72
Axa Europe	124 90	121 26
Axa Investments	106 84	103 73
Axa NPI	114 54	111 20
Axa Ob.Fr.Extrans	147 74	143 44
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	135 43	131 49
Axa Prem.Ex.Agepre	121 48	117 94
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	147 07	142 79
Axa Valeurs PER	119 15	115 68
Cadence 1	1068 78	1047 82
Cadence 2	1056 60	1035 88
Cadence 3	1047 50	1026 96
Capimonétaire	6611 82	6605 21
Capobliq	6784 12	6651 10
Captacic	1394 77	1374 16
Cosmos	1384 99	1351 21
Comptavalor	3695 37	3689 84
Convertimmo	329 01	322 56
Crédinter	435 29	422 81
Crédit Mutuel Capital	1346 77	1320 36
Créd.Mut.Ep.Cour.T	702 98	702 98
Créd.Mut.Ep.Indus.	92 92	90 43
Créd.Mut.Ep.J.	73147 13	73147 13
Créd.Mut.Ep.long.T	193 03	187 86
Créd.Mut.Ep.Monde	1128 10	1097 91
Créd.Mut.Ep Quatre	1114 38	1084 55
Dieze	1334 25	1301 71
Drouot France	829 60	805 44
Drouot Sécurité	228 26	221 61
Ecocic	1057 79	1026 98
Ecupar	126 28	122 60
Ecur Capitalisation	2702 05	2675 30
Ecur. Expansion	504943 27	504186 99
Ecur. Géovaleurs	2327 92	2280 12
Ecur. Investissement	148 99	144 65
Ecur. Monepremière	70696 79	70696 79
Ecur Monétaire	41434 59	41434 59
Ecur. Trésorerie	2554 38	2554 38
Ecur. Trimestriel	2037 27	2017 10
Elanciel	107 26	104 14
Energie	262 90	250 98
Eparcic	3794 22	3794 22
Eparcourt-Sicav	4535 73	4524 42
Epargne Associat.	26611 52	26308 52
Epargne Capital	11386 53	11253 99
Epargne Croissance	1691 37	1648 10
Epargne Obligat.	205 45	199 95
Epargne Première	15072 49	14960 29
Epargne-Unie	1278 84	1247 65
Epargne Valeur	434 29	422 67
Eufi Cash cap.	8386 94	8386 94 ◆
Eufinvest cap.	591 72	574 49 ◆
Eurco Solidarité	1081 39	1070 68
Eurocic Leaders	987 65	958 88
Eurodyn	1111 91	1084 79
Euro Gan	5927 55	5699 57
Europe Nouvelle	504 34	491 47
Foncicav	15198 74	15198 74
France-gan	9405 16	9043 42
France Garantie	275 68	275 13
France Obligations	497 27	492 35
Francic	431 97	419 39
Francic Pierre	97 98	95 03

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Régions	1049 76	1019 17
Fructi-Associations	37 01	37 01
Fructi-Capi	44 61	43 95
Fructidor	239 61	238 07
Fructifrance action C	880 78	859 30
Fructifrance action D	860 97	839 97
GAN Rendement	5268 80	5190 94
Gestilion	15622 56	15544 84
Gest.Associations	170 01	166 27
Horizon	1232 81	1196 90
HLM Monétaire	14676 29	14676 29
Indicia	991 44	971 86 ◆
Indust.Fse.Court.T	1550 26	1550 26
Interepar	108193 99	105042 71
Interoblig	14644 36	14357 22
Intersélection Fce.	508 66	498 69
Japacic	142 12	137 98
Jeunepargne	297 04	292 65
Latitude	2367 62	2364 07
Laumi C.T	13185 19	13185 19
Laumi L.T	6827 42	6628 56
Lion Association	11843 68	11843 68
Lion Institution	31323 10	31244 99
Lionplus	1040 26	1019 86
Lion Trésor	2237 61	2215 46
Lion 20 000	27559 35	27559 35
Livret Bourse Inv.	550 12	534 10
Livret Portefeuil.	687 50	677 18
Méditerranée	163 51	158 75
Mensuel CIC	10210 71	10109 61
Monedan	71772 46	71772 46
Mone.J	38144 64	38144 64 ◆
Monévalor	86384 10	86384 10
Mutualité dépôts	14217 73	14189 35
Natio Court Terme	300159 00	299261
Natio-Epargne	18661 56	18476 79
Natio-Ep Ret.	122 65	119 37
Natio Eparg.Trésor	8216 32	8199 92
Natio-Fran.index	964 50	938 69
Natio-Immo.	1090 09	1060 91
Natio-Inter	1494 12	1454 13
Natio-Monétaire	26569 15	26569 15
Natio-Opportunités	963 66	937 87
Natio-Patrimoine	1350 58	1314 43
Natio-Perspectives	1005 51	978 60
Natio-Placements	67481 03	67481 03
Natio-Revenu	1043 65	1033 32
Natio Sécurité	11662 48	11662 48
Natio-Valeurs	842 07	819 53
Nippon-Gan	4729 81	4547 89
Nord Sud Dévelop.	1643 28	1640
Obli-Associations	160 92	159 33
Oblicic-Mondial	2699 38	2659 49
Oblicic-Régions	1072 86	1057
Oblifutur	2999 07	2925 92
Oblig. très cant.	183 51	180 80
Oblilion	1428 07	1411 95
Oblisécurité Sicav	13605 66	13605 66
Oraction	1006 37	981 62
Orvalor	7239 07	7097 13
Paribas Capitalisation	1580 69	1557 33
Paribas Opportunités	121 68	116 70
Paribas Patrimoine	567 05	543 93
Patrimoine Retraite	234 86	230 25 ◆
Parvalor	612 48	600 47
Placement A	1428 91	1400 89 ◆
Placement J	7602 43	7587 26 ◆
Placement M	70590 14	70449 24 ◆
Placement Nord	905 35	887 60 ◆
Plénitude	135 26	131 32
Poste Croissance	22915 28	22892 39
Poste Gestion	69322 34	69322 34
Première Oblig.	11144 27	11133 14

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy Ecureuil	116 64	115 49
Prof'Associations	30958 32	30958 32
Proficas	979 36	955 47
Quartz	132 23	129
Réalvalor	685 20	671 76
Rentacic	162 15	159 75
Revenus Trimestr.	5350 09	5297 12
Revenu-Vert	1165 89	1137 45
St Honoré Vie & Santé	969 88	925 90
St Honoré Bons du Tr	11803 51	11744 79
St Honoré Global	223 22	213 10
St Honoré Invest.	750 73	716 69
St Honoré Pacifique	572 40	546 44
St Honoré PME	475 86	454 28
St Honoré Real	15767	15704 18
Sécuricic	1828 85	1828 85
Sécuri-Gan	13516 91	13251 87
Sécuritaux	1462 77	1462 77
Scandin	720 49	709 84
Sicav Associations	1938 74	1938 74
SFI-CNP Assur.	657 67	638 51
S.G. Fr. opport. C et D	1082 20	1060 98
Sicav 5.000	427 02	415 59
S.I. Est	1318 20	1277 86
Silvafrance	660 20	642 53
Silvam	389 36	378 94
Silvarente	218 15	213 87
Silvinter	426 19	414 78
S.N.I	1057 81	1027
Sogenfrance C et D	1108 73	1086 99
Sogépargne	308 26	302 22
Sogevar	942 42	923 94
Sogniter	1259 78	1235 08
Soleil Investissements	586 04	563 50
Solstice	2252 72	2247 10
State Street Act. Eur	8872 22	8572 19 ◆
State Street Act. Frce.	9765 11	9480 69 ◆
St. Str. Act.Japon	10438 41	10085 42 ◆
State Street Emer. Mks	11721 10	11157 59 ◆
St.Street OAT Plus	10875 90	10662 65 ◆
Stratégie Actions	817 84	786 38
Stratégie Rendement	1482 18	1435 53
Technocic	994 35	965 39
Techno-Gan	5886 03	5467 34
Thesora	694 53	687 65
Trésor Plus	1363 45	1349 95
Trésor Trimestriel	1043 47	1033 14
Trésoricic	136984 19	136984 19
Trilion	5277 30	5209 58
UAP Investissement	419 69	404 52
UAP Actions France	564 28	543 88
UAP Act. Select	600 73	579 02
UAP Aedificandi	531 32	512 12
UAP Altefi	209 48	201 91
UAP Alto Sicav	166 02	160 02
UAP Moyen Terme	147 98	142 63
UAP Première Cat.	11438 51	11025 07
Uni-Associations	128 64	128 64 ◆
Uni-Foncier	1188 18	1159 20
Unifrance	557 77	544 17
Uni Régions	1191 56	1162 50
Univar	247 15	247 15 ◆
Univers Actions	1218 09	1188 38
Univers Obligations	1816 58	1772 27
Valorg	2151 46	2149 31
Valrea	56107 07	56079 03

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

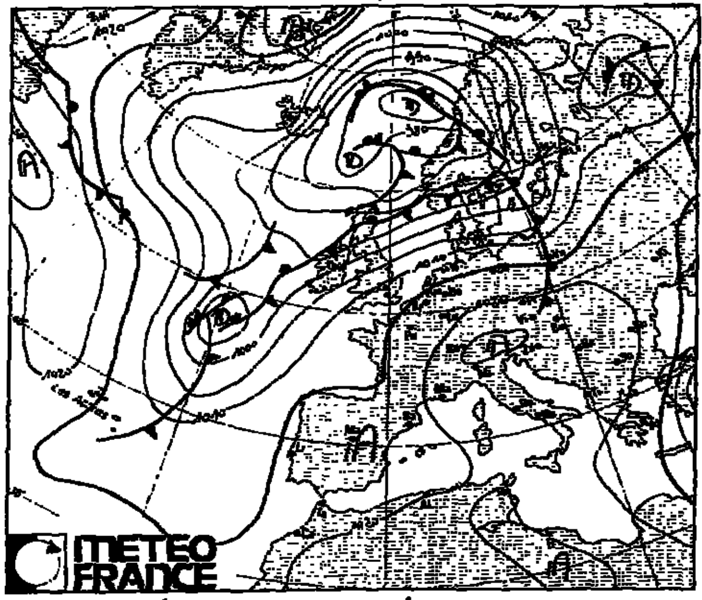
COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 15/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 354	....	5 1	5 6
Ecu	6 687	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 800	....	330	350
Belgique (100 F)	16 551	....	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303	....	282	312
Italie (1000 lires)	3 835	....	3 6	4 1
Danemark (100 krd)	88 120	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 373	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 577	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	380 200	....	368	386
Suède (100 krs)	79 030	....	73	85
Norvège (100 k)	78 710	....	74	83
Autriche (100 sch)	48 435	....	47	50
Espagne (100 pes)	4 776	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 810	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 205	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 326	....	4 2	4 4

Marché libre de l'or

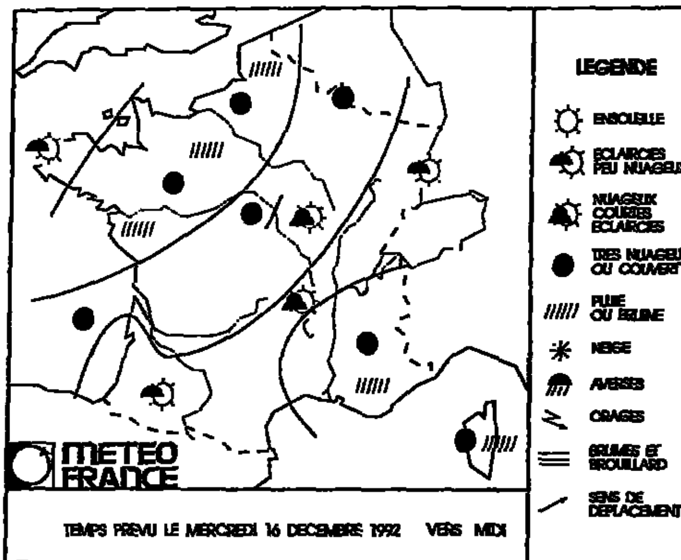
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/12
Or fin (kilo en barre)	57800	58000
Or fin (en lingot)	57700	58050
Napoléon (20f)	331	336
Pièce Fr (10 f)	385	.....
Pièce Suisse (20 f)	333	337
Pièce Latine (20 f)	337	331
Souverain	422	426
Pièce 20 dollars	2200	2220
Pièce 10 dollars	1200	1080
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2140	2160
Pièce 10 florins	348	346

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 16 DÉCEMBRE 1992



TEMPS PREVU LE MERCREDI 16 DECEMBRE 1992 VERS MIDI

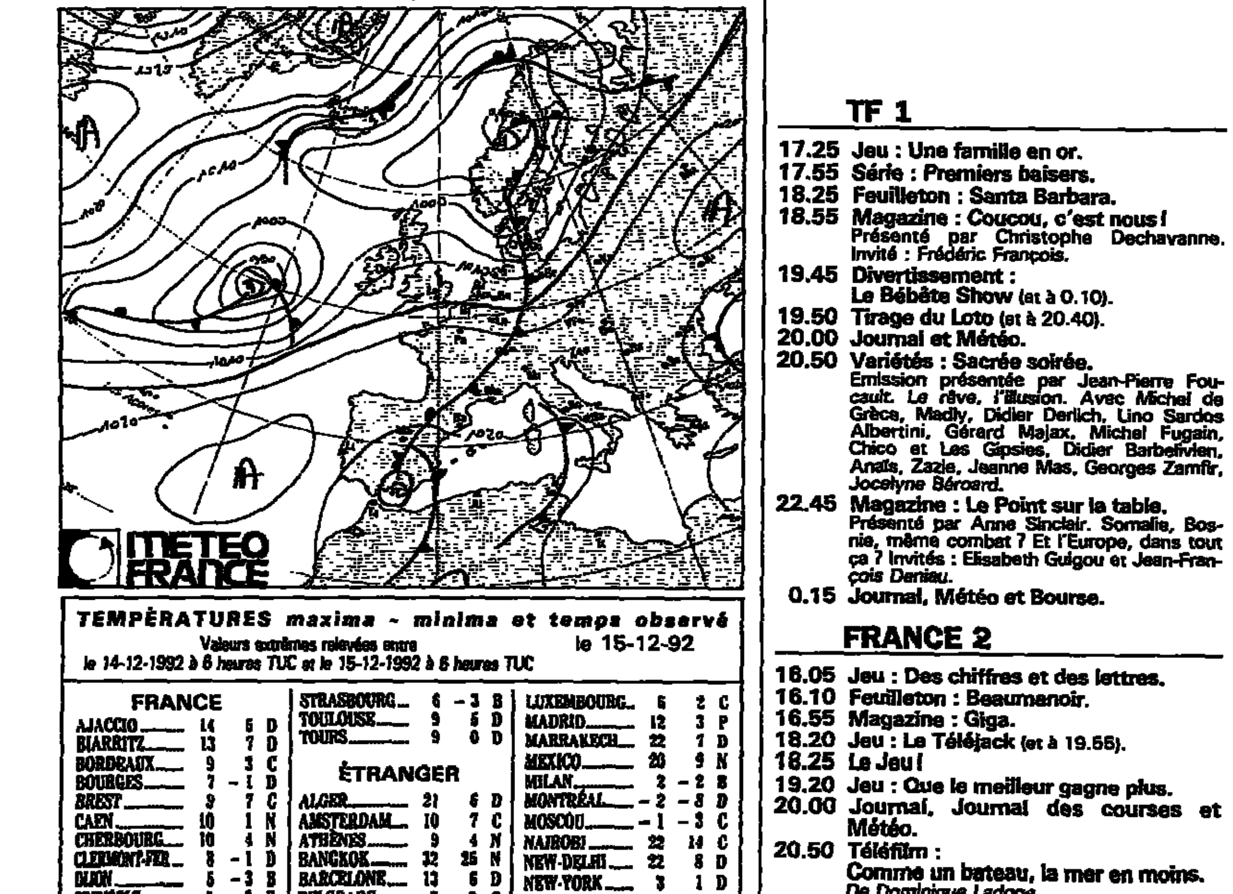
Mercredi : passage pluvieux sur la France. – Au lever du jour, le quart nord-ouest du pays, de l'Aquitaine au Nord, et en passant par le Centre et l'Ile-de-France, est sous les nuages. Il pleut déjà sur la Bretagne et la Normandie. Cette zone pluvieuse est accompagnée de vents de secteur sud-ouest, soufflant parfois en rafales jusqu'à 50 kilomètres/heure.

Elle atteint en milieu de journée le Poitou-Charentes, l'Ile-de-France, le Nord, puis la Bourgogne et la Franche-Comté en soirée. A l'arrière, le vent tourne au nord-ouest, et quelques éclaircies se développent, de plus en plus belles, des Pays-de-Loire au Nord dans l'après-midi.

Sur les régions du Massif central, de Rhône-Alpes, ainsi que sur le pourtour méditerranéen, beaucoup de nuages bas donnant des petites pluies ou des bruines, s'atténuant en cours d'après-midi. Sur les autres régions, à l'avant de la zone pluvieuse, de Midi-Pyrénées au Nord-Est, il y a quelques brouillards par endroits au lever du jour, mais on profitera encore d'une belle matinée peu nuageuse, se couvrant progressivement par l'ouest.

Avec cette couverture de nuages nocturnes, les températures minimales sont assez douces à l'Ouest, de 6 degrés à 8 degrés. Elles sont plus fraîches dans le Nord-Est, s'échelonnant entre 2 degrés et 4 degrés, et elles avoisinent 10 degrés sur le pourtour méditerranéen et en Corse. Dans la journée, le mercure affichera le plus souvent 10 degrés au nord de la Loire, et 12 degrés au sud. Localement le thermomètre atteindra 15 degrés dans le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 17 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-12-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-12-1992 à 6 heures TUC et le 15-12-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	14	5	D
BIARRITZ	13	7	D
BORDEAUX	9	3	C
BOURGES	7	-1	D
BREST	9	7	C
CAEN	10	1	N
CHERBOURG	10	4	N
CLERMONT-FER.	8	-1	D
DIJON	5	-3	B
GRENOBLE	5	-3	B
LILLE	10	6	C
LIMOGES	10	3	D
LYON	6	-3	D
MARSEILLE	14	9	D
NANCY	5	1	B
NANTES	10	1	C
NICE	15	9	C
PARIS-MONTS.	9	3	D
PAU	12	2	D
PERPIGNAN	11	3	D
POINTE-A-PITRE	30	20	-
RENNES	10	2	C
ST-ETIENNE	7	0	D
STRASBOURG	6	-3	B
TOULOUSE	9	5	D
TOURS	9	0	D
ÉTRANGER			
ALGER	21	6	D
AMSTERDAM	10	7	C
ATHÈNES	9	4	N
BANGKOK	32	25	N
BARCELONE	13	6	D
BELGRADE	7	3	C
BERLIN	9	7	C
BRUXELLES	9	5	C
COPENHAGUE	9	7	C
DAKAR	26	21	D
GENÈVE	5	-4	D
HONGKONG	23	12	C
ISTANBUL	7	1	A
JÉRUSALEM	13	3	A
LE CAIRE	19	6	N
LISBONNE	14	8	C
LONDRES	10	8	P
LOS ANGELES	15	6	D
LUXEMBOURG	6	2	C
MADRID	12	3	P
MARRAKECH	22	7	D
MEXICO	20	9	N
MILAN	2	-2	B
MONTRÉAL	-2	-8	D
MOSCOU	-1	-3	C
NAIROBI	22	14	C
NEW-DELHI	22	8	D
NEW-YORK	3	1	D
PALMA-DE-MAJ.	16	7	D
PÉKIN	6	-5	D
RIO-DE-JANEIRO	27	-	-
ROME	16	4	D
SÉVILLE	16	7	N
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	2	2	C
SYDNEY	23	18	C
TOKYO	13	4	D
TUNIS	18	6	D
VARSOVIE	2	1	C
VENISE	8	0	B
VIENNE	7	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Super-Mario à Mogadiscio

La semaine dernière encore, la Somalie télévisée se composait *exclusivement* de trois personnages : l'enfant moribond, le *«Mad Max» qui lui volait son bol* de riz et, dans l'ombre, un «*seigneur de la guerre» fourbe* et cruel, qui, pour le plaisir du sang, *replongeait le pays dans le* Moyen Age. Belle et simple comme celle *d'un jeu vidéo, l'intrigue* tenait en une ligne : Super-Mario parviendra-t-il à empêcher *le «Mad Max»* de voler le bol de riz ? On comprend *que le scénario* ait conquis les télés américaines.

Elles en ont fait des clips et des jingles, fort efficaces d'ailleurs (Denisot les montrait dimanche sur Canal Plus), qui servent de générique à *«Restore Hope». «La seule chose que nous n'ayions pas apportée, parce qu'on la trouvait sur place, c'est l'air»*, confiait le responsable logistique d'une chaîne américaine. Oui, on trouve de l'air en Afrique. Et les télévisions sont en train de faire une autre découverte, non moins surprenante : on y trouve aussi une société. Effet fascinant de la simple présence d'un mur de caméras, voici que commence, presque malgré elles, dirait-on, à se former sous nos yeux le puzzle inattendu d'une société. Subrepticement, apparaissent à l'écran des Somaliens qui ne sont ni *agonisants* ni « Mad Max », mais commerçants, intellectuels, journalistes, policiers. *Voici que l'on découvre les «seigneurs de la guerre»* à la tête de mouvements et de partis, avec de vrais noms de parti, comme *Fabius ou Juppé*.

C'est mystérieux, une société, cela obéit à des ressorts secrets et magiques, il faut des années pour l'approcher, l'effleurer, des vies entières d'humilité et de silence. Et cette magie se rit des caméras. Qu'une caméra s'approche, et elle se défend – la magie – en lui jetant en pâture des nuages d'encre, comme l'image de cette jeune femme lapidée en pleine rue. Pourquoi la foule de Mogadiscio lapidait-elle cette jeune femme qui descendait de la voiture des légionnaires *français ? La faute à l'islam, répon*dit immédiatement la télé, tout heureuse de l'explication. Pourtant, Mogadiscio, on le sent à l'image, *n'est ni* Ryad *ni* Téhéran, on sent bien que les choses y sont différentes de partout ailleurs, *on attend simplement que* les caméras nous expliquent tout cela. Cela viendra mécaniquement, qu'on se rassure, comme on découvrira peut-être que le *«Mad Max» a aussi des enfants* ou des petits frères. On renouera, *en un mot, avec cette trouvaille* qui fait le sel de toutes les explorations – et de la vie même : rien n'est simple.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 15 décembre

TF 1

20.45 Cinéma : Rocky 4. □
Film américain de Sylvester Stallone (1985).

22.25 Les Films dans les salles.

22.35 Sport : Boxe.
Combat international poids plume : Stéphane Haccoun (France)-Julian Solis (Porto-Rico), en direct d'Ozoir-la-Ferrière.

23.45 Magazine : Le Club de l'enjeu.
Invités : Maurice Knieblher, président de *General Motors ; Henri Barguirdjian, directeur général de la Société nouvelle Chaumet ;* Yvon Gattaz ; Jean-Claude Saffache, président de l'Imprimerie *nationale ;* Fanelly Nguyen-Lacroix.

0.20 Journal, Météo et Bourse.

0.30 Série : Intrigues.

FRANCE 2

20.50 Cinéma :
Les hommes préfèrent les grosses. ■
Film français de Jean-Marie Poiré (1981).

22.25 *Magazine : Bas les masques.*
Présenté par Mireille Dumas. Je suis fan à lier. Reportages : Crime de fan, de Jérôme Caza ; Lieu de culte, de Bénédicte Layer ; Je suis Édith Piaf, d'Angela Lorente.

23.25 *Journal des courses, Journal, Météo* et Visages d'Europe.

23.50 *Magazine* : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Feuilleton :
Emilie, la passion d'une vie.
De Jean Beaudin, d'après le roman d'Arlette Cousture (3e épisode).

21.40 Magazine : Faut pas rêver.
Corée : ginseng, la racine miracle, d'Antoine Mora et Patrick Bolleau ; France : les cols rouges, de Frédéric Andrei et Philip Priestley ; Grèce : le caillou d'orgueil, de *Malek Sahraoui* et *Jérôme* Roguez.

22.35 Journal et Météo.

23.00 Magazine : Pégase.
Saint-Exupéry, de Bernard Besnier.

23.55 Continentales.
L'Eurojournal : l'info en v.o.

0.40 Musique : Portées de nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Ghost. ■
Film américain de Jerry Zucker (1990).

22.35 Flash d'informations.

22.40 Cinéma : Mo'Better Blues. ■
Film américain de Spike Lee (1990) (v.o.).

0.45 Cinéma : Les Camarades. ■■■
Film italo-français de Mario Monicelli (1963).

ARTE

20.40 Soirée thématique :
L'avenir à portée de main.
Soirée proposée par Otto Wilfert.

20.41 Court métrage :
Le *Musée de l'avenir* *(et à 23.50).*

20.50 Documentaire :
Les Archives de la planète.

21.40 Documentaire :
Le Plongeur des cavernes.

22.20 Interview (et à 23.10).
Otto *Wilfert interviewe le physicien* allemand Ernest Ulrich von Weizacker et le sociologue Alain Touraine.

22.25 Catalogue de l'espoir. Visite de l'atelier de l'avenir du futurologue Robert Jungk.

23.30 Documentaire : Le Défi de la paix.
De Hélène Delebecque et Thierry Vivier.

0.00 Musique : *Hymne à la joie.*
De Beethoven.

M 6

20.45 Téléfilm : Le Bal de l'école.
De Paul Schneider.

22.30 Série : Amicalement vôtre.

23.25 Magazine : Le Glaive et la Balance.
Les crimes passionnels.

0.20 Informations :
Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Archipel sciences.*
La réhabilitation de Galilée.

21.30 La *France en souffrance.*
L'oubli des campagnes.

22.40 Les Nuits magnétiques.
Monaco (1).

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Roger Gentis (la Folie Canetti).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 mai lors du *Festival de Schwetzingen) : Quintette pour* piano, hautbois, clarinette, cor et basson en mi bémol majeur K 452, de Mozart ; Trio pour piano, violon et violoncelle, de Kirchner ; Duo pour piano et flûte, de Copland ; Qua*tuor pour piano et cordes en ut mineur* op. 60, de Brahms.

22.00 *Les Voix de la nuit.* *Par Henri Goraieb.* Œuvres de Donizetti, Massenet, Beethoven, Saint-Saëns, Paladilhe, Puccini, Tchaïkovski.

23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour piano, de Tchaïkovski ; Sonate pour violon et piano, de Prokofiev.

0.33 L'Heure bleue.

Mercredi 16 décembre

TF 1

17.25 Jeu : Une famille en or.

17.55 *Série : Premiers baisers.*

18.25 Feuilleton : Santa Barbara.

18.55 Magazine : *Coucou, c'est nous !*
Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : *Frédéric François.*

19.45 Divertissement :
Le Bébête Show (et à 0.10).

19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).

20.00 Journal et Météo.

20.50 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. *Le rêve, l'illusion. Avec Michel de* Grèce, Madly, Didier Derlich, Lino Sardos Albertini, Gérard Majax, Michel Fugain, Chico et Les Gipsies, Didier Barbelivien, Anaïs, Zazie, Jeanne Mas, Georges Zamfir, *Jocelyne Béroard.*

22.45 Magazine : Le Point sur la table.
Présenté par Anne Sinclair. Somalie, Bosnie, même combat ? Et l'Europe, dans tout ça ? Invités : Elisabeth Guigou et Jean-Fran*çois Deniau.*

0.15 Journal, Météo et Bourse.

FRANCE 2

16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.

16.10 Feuilleton : Beaumanoir.

16.55 Magazine : Giga.

18.20 Jeu : Le Téléjack (et à 19.55).

18.25 Le Jeu !

19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Téléfilm :
Comme un bateau, la mer en moins.
De Dominique Ladoge.

22.25 Première ligne.
Justice en France : les Enfants du juge Véron (dernière partie).

0.00 Journal, Météo et Visages d'Europe.

0.20 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

17.05 France 3 jeunesse.
Il était une fois les Amériques : l'Angleterre et ses colonies.

17.30 *Magazine :* Fractales. *Présenté par* Patricia Saboureau et Frédéric Courant. L'énergie solaire. Invité : *René Dumont.*

17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
Présenté par Pascal Sanchez.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.

18.55 Un livre, un jour.
Paolo Uccello, de Franco et Stefano Borsi ; *Piero Della Francesca,* d'Antonio Paolucci.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. A l'approche des législatives de 1993 et de la présidentielle de 1995. Invité : Jacques Chirac.

22.25 Journal et Météo.

22.55 *Mercredi chez vous.*
Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

17.10 Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux (rediff.).

18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.

18.50 Le Top.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : *Euzhan Palcy.*

20.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.

21.00 Cinéma : Cry-Baby. ■
Film américain de John Waters (1990).

22.20 Flash d'informations.

22.25 Cinéma : Crimes de sang. □
Film américain de Donald P. Bellisario (1988).

0.05 Cinéma : Quai des *Orfèvres.* ■■■
Film français de Henri-Georges Clouzot (1947).

1.50 Documentaire :
Guerriers nus d'Ethiopie.
De John Bulmer.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).

18.00 Documentaire :
Histoire parallèle (rediff.).

19.00 Documentaire :
Paysages du monde, les glaciers.
De Jochen Richter et Otto Guggenbichler.

19.55 Série : KY TV.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Musica : Paris, les années 20.

20.41 Documentaire :
Années folles, années d'ordre.
Le regard de Darius Milhaud, de Pierre Zucca.

22.00 *Documentaire :*
Musicarchives, Arthur Honegger.
De Georges Rouquier.

22.45 Concert : Le Roi David. D'Arthur Honegger, d'après René Morax, par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. : Georges Prêtre ; sol. : Stefan Dahlberg (ténor), *Florian* Catillon (mezzo-soprano), Danielle Streiff (soprano), Béatrice Uria-Monzon *(mezzo-soprano) ; mise en* scène : Jorg Domenik.

23.40 Documentaire :
Arte amazonas. De John Arden.

M 6

17.00 Variétés : Multitop.

17.30 Série : Les Aventures de Tintin.
L'Oreille cassée (2e partie).

18.00 Série : Equalizer.

19.00 Série : Les Routes du paradis.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Cosby Show.

20.30 Jeu : Le saviez-vous ?

20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.35).

20.45 Téléfilm : Evasion.
De Jacek Gasiorowski.

22.25 Téléfilm :
Les Secrets d'un homme marié.
De William A. Graham.

0.00 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue.
L'alsacien ou le complexe linguistique.

21.30 Correspondances. *Des nouvelles de la* Belgique, du Canada et de la Suisse.

22.00 Communauté des radios publiques de langue française. La logique de l'univers : qui dit vrai ?

22.40 Les Nuits magnétiques. Monaco (2).

0.05 Du jour au lendemain. Avec Jacques Rancière (les Mots de l'Histoire).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Concours Long-Thibaud. Extrait de la *finale des récitals : Liebesbotschaft D* 957, de Schubert, par Susumu Aoyagi (6e prix) ; Première communion de la Vierge, de Messiaen, par Sylviane Deferne (5e prix) ; Etudes, d'Ohana, par Yong-Kyu Lee (4e prix). *Concert des lauréats :* Concerto pour piano et orchestre no 24 en ut mineur K 491, de Mozart, par Olivier Cazal (3e grand prix) ; Deux mazurkas pour piano, de Chopin, Rhapsodie pour piano no 6, de Liszt, par Wojciech Switala (2e grand prix) : Concerto pour piano et orchestre no 3 en ut majeur op. 26, de Prokofiev, par Midori Nohara (1er grand prix).

23.09 Ainsi la nuit. *Sonate pour piano, de* Weber : Quatuor à cordes en mi bémol majeur op. 12, de Mendelssohn.

0.33 L'Heure bleue.

A la suite de la condamnation à une peine de prison du conducteur du train meurtrier de la gare de Lyon

Les cheminots ont déclenché une grève largement suivie

La quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Paris a rendu, lundi 14 décembre, son jugement dans l'affaire de l'accident de la gare de Lyon (cinquante-six morts et autant de blessés, le 27 juin 1988 à Paris) en condamnant le conducteur du train, M. Daniel Saulin, à quatre ans de prison, dont six mois d'emprisonnement ferme. L'agent d'accompagnement du train percuté, M. André Fouquet, qui était arrivé en retard à sa prise de service, a été condamné à deux ans de prison avec sursis. M. Auguste Tholence, régulateur de trafic de la gare de Lyon, a été relaxé, comme Mme Odile Miroir, la passagère qui avait tiré le signal d'alarme. M. Daniel Saulin, qui a été laissé en liberté, a décidé de faire appel de ce jugement, apprenait-on mardi matin 15 décembre auprès du cabinet de son avocat, Me Yves Lachaud.

Ce jugement a provoqué aussitôt un mouvement de grève des cheminots qui était mardi matin largement suivi.

L'indignation prévalait, lundi 14 décembre, chez les cheminots, à l'issue du procès de l'accident de la gare de Lyon. Les syndicats ont dénoncé la condamnation du conducteur du train à la prison ferme. C'est la première fois selon les organisations syndicales qu'un cheminot est condamné à une peine de prison ne bénéficiant pas de sursis.

« Il s'agit d'un verdict scandaleux visant à faire payer les lampistes et à dédouaner les principaux responsables », a estimé la CGT. *« Les cheminots ne sauraient accepter d'être rendus responsables des conséquences d'une politique de risque calculé »*, a estimé pour sa part FO.

Le jugement n'a pas davantage apaisé les parties civiles, qui avaient déjà réagi contre des réquisitions du parquet qu'elles estimaient trop indulgentes (*le Monde* du 30 octobre). Les avocats des parties civiles et de la défense avaient en effet déploré qu'un supplément d'information sur les responsabilités de la SNCF n'ait pas été ordonné dans cette affaire. *« Justice n'a pas été rendue aux victimes*, s'est indigné M. Jacques Bresson, vice-président de l'Association de soutien aux victimes. *Refuser un supplément d'information, c'est rester dans la fiction de l'erreur humaine au sein d'un sytème qui marchait bien. Or, ce n'est pas vrai. »*

Dans la soirée de lundi, le président de la SNCF, M. Jacques Fournier, qui recevait les organisations syndicales, a déclaré comprendre *« l'émotion des cheminots vis-à-vis des agents condamnés »*. La SNCF, qui a été condamnée solidairement avec les intéressés à indemniser certains parties civiles, a indiqué qu'elle paierait l'intégralité de ces condamnations. M. Fournier a également proposé d'approfondir dans les plus brefs délais la concertation sur les problèmes de sécurité.

La direction de la SNCF avait été mise en cause durant le procès. Le rôle éventuel des cadences de travail et de la défectuosité du matériel, notamment sur le réseau banlieue, avait été invoqué par les avocats. M. Fournier avait estimé pour sa part que la conception souterraine de la gare, avec une arrivée en forte pente, *« constituait incontestablement un élément de risque supplémentaire »*, éliminé aujourd'hui.

Dès lundi soir, les cheminots décidaient de faire grève, la CFDT ayant déposé un préavis du mardi 15 décembre 0 heure au mercredi 16 à 6 heures. Dans un communiqué commun diffusé lundi soir, l'ensemble des organisations syndicales, à l'exception de la CGC, protestaient contre le verdict, *« qui dédouane l'entreprise et les pouvoirs publics et évacue ainsi tout débat sur les mesures de sécurité qui auraient permis et permettraient d'éviter de telles catastrophes »*, en appelant les cheminots à agir dès lundi et le 15 décembre *« pour marquer leur solidarité envers les deux collègues et leur opposition à la politique de l'entreprise et au désengagement de l'Etat »*.

Dans la matinée de mardi, le trafic était très perturbé sur l'ensemble du réseau national : pas de train sur la banlieue, sauf un sur deux à la gare de Paris-Montparnasse et un sur dix à la gare de l'Est ; *un TGV sur quatre en* moyenne ; un train sur quatre dans le meilleur des cas sur les grandes lignes, à l'exception de la gare de Saint-Lazare, où le trafic était totalement interrompu, et enfin un trafic très perturbé dans les régions.

MARTINE LARONCHE

EN BREF

□ **Grève à Air France : un vol moyen-courrier sur deux.** – Une partie des salariés d'Air France étaient en grève mardi 15 décembre à l'appel de treize syndicats sur les quatorze de la compagnie. Ils protestent contre les 4 000 suppressions de postes prévues en 1992 et 1993 et la perspective de licenciements économiques. La compagnie Air France était en mesure d'assurer un vol moyen-courrier sur deux ainsi que la totalité de ses vols long-courrier. Les passagers désirant se renseigner sur les vols au départ peuvent appeler au (16) (1) 43-20-15-55 et pour les vols à l'arrivée au (16) (1) 43-20-11-55.

□ **RUSSIE : libération de quatre protagonistes du putsch d'août 1991.** – M. Anatoli Loukianov, ancien président du Soviet suprême, et trois autres protagonistes du putsch d'août 1991 contre le président Gorbatchev – MM. Valentin Varennikov, Viatcheslav Gueneralov et Iouri Plekhanov – ont été mis, lundi 14 décembre, en liberté conditionnelle *« pour raisons de santé »*. Le parquet de Russie a, par ailleurs, précisé que cette décision était également liée au fait que les quatre hommes n'ont *« pas officiellement fait partie du Comité pour l'Etat d'urgence »*. – *(AFP.)*

□ **TOGO : la grève générale entre dans sa cinquième semaine.** – Les leaders de l'opposition au président togolais Gnassingbé Eyadéma ont appelé, lundi 14 décembre, à Lomé, à la poursuite de la grève générale illimitée entrée le jour même dans sa cinquième semaine. Lors d'un meeting organisé dans un stade de la banlieue de la capitale, en présence de plusieurs dizaines de milliers de personnes, le Collectif des syndicats indépendants (CSI), qui a lancé le mouvement le 16 novembre, a exhorté la population à poursuivre le mouvement *« jusqu'à la chute d'Eyadéma »*. Les grévistes demandent également la mise en place d'un gouvernement *« équitable »*, la proclamation de la neutralité politique de l'armée et la mise en jugement des militaires auteurs de la prise en otage, le 22 octobre, de quarante parlementaires. – *(AFP.)*

Dans « le Monde des débats » de décembre

Les politiques sont-ils irresponsables ?

La classe politique se trouve actuellement durement attaquée. Les affaires du sang contaminé n'ont fait que ranimer, avec une charge émotionnelle plus forte, des critiques anciennes adressées aux responsables que l'on accuse de ne plus savoir, ou de *ne plus pouvoir prendre leurs responsabilités*. La situation est-elle nouvelle, plus grave qu'ailleurs ; comment expliquer cette dégradation de l'autorité publique ? *Le Monde des débats*, le nouveau mensuel édité par *le Monde*, a posé ces questions à des historiens, des sociologues, à d'anciens ministres qui analysent ce mal français.

Egalement au sommaire de ce numéro : Pour ou contre la Bourse ? ; Faut-il enseigner les *religions à l'école ? ; Les progrès* du « droit à l'image » vont-ils empêcher les photographes de faire leur métier ?

► **En vente dans les kiosques, 30 F.**

Sur décision de M. Bernard Kouchner

Toutes les personnes transfusées entre 1980 et 1985 se verront proposer un test de dépistage du sida

Onze ans après le début de l'épidémie de sida, les pouvoirs publics essaient toujours de trouver le meilleur moyen pour prendre en charge l'un des dossiers les plus préoccupants, sur le plan de la santé publique, de l'affaire du sang contaminé, celui des contaminations post-tranfusionnelles.

A la faveur d'une circulaire *« relative à la recherche des malades transfusés »*, publiée mardi 15 décembre par le *Journal officiel*, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, demande *« à tous les établissements de santé »* de prendre *« toutes les dispositions nécessaires permettant d'identifier les malades tranfusés »* durant la période 1980-1985. A cet effet, un courrier devra être adressé par les établissements de santé au médecin traitant de ces patients afin qu'un test de dépistage leur soit proposé.

M. Bernard Kouchner, qui a prévenu de son initiative l'ensemble des directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales par une lettre en date du 10 décembre, précise qu'il *« a été saisi, à de nombreuses reprises, par des personnes qui souhaitent savoir si elles ont subi une transfusion de produits sanguins lors de traitements qu'elles ont suivis, et notamment à l'occasion d'opérations »*. *« Cette attitude*, poursuit le ministre, *reflète l'inquiétude des patients face au risque de contamination par le VIH qui existait entre 1980 et 1985 »*, avant l'introduction du test de dépistage.

« Il est certain, ajoute-t-il, *que les malades qui ont subi une transfusion, en particulier durant la période 1980-1985, ne le savent pas tous, non plus que leur médecin traitant. Il est important que ces personnes puissent être en possession de cette information afin de se faire dépister. »* Une première circulaire, en date du 15 septembre 1992, avait demandé aux médecins de *« proposer »* la réalisation d'un test de dépistage. Mais son application était vite apparue difficile : beaucoup de personnes ignorent qu'elles ont été transfusées, et les médecins traitants sont peu enclins à chercher à savoir si tel ou tel de leurs patients a été transfusé.

Une lettre type aux médecins

La nouvelle circulaire de M. Kouchner devrait permettre, si les établissements hospitaliers l'appliquent correctement – et s'ils ont les moyens de la mettre en œuvre, – de prévenir sinon l'ensemble, du moins la quasi-totalité des personnes ayant été transfusées. *« Je ne méconnais pas la difficulté de cette entreprise*, écrit le ministre de la santé aux DDASS et aux DRASS, *mais vous aurez à cœur, je n'en doute pas, de sensibiliser les établissements de santé à ce travail afin que le devoir d'information qu'ils ont à l'égard de nos concitoyens soit bien rempli. Vous voudrez bien transmettre immédiatement ces instructions aux établissements publics et privés de santé et me tenir informé des difficultés que vous pourriez rencontrer. »*

Fait exceptionnel, une lettre type destinée aux médecins traitants est jointe à la circulaire. On peut y lire : *« Je vous informe que M. (ou Mme) ... hospitalisé (e) du... au... pour l'affection suivante... a fait l'objet d'une transfusion de... Il vous appartient de donner cette information à... afin qu'un test de dépistage des anticorps anti-VIH puisse lui être proposé, dans le cadre d'une consultation d'information-conseil personnalisée. »*

On ignore combien de personnes – au minimum plusieurs centaines de milliers – vont être concernées par cette mesure de santé publique. Sur le plan purement épidémiologique, les données qui seront recueillies confirmeront certainement que la France est l'un des pays occidentaux où le taux de contamination post-transfusionnelle par le VIH est le plus élevé (plus de 1 150 cas de sida post-tranfusionnels ont d'ores et déjà été identifiés en France et on estime entre 3 000 et 6 000 le nombre des personnes ayant été contaminées à la suite d'une transfusion).

FRANCK NOUCHI

205 emplois conservés sur un total de 300

Trois industriels de la chaussure vont reprendre les sites landais d'Adidas

MONT-DE-MARSAN

de notre correspondant

Un plan de reconversion a été bouclé pour Adidas Landes. La nouvelle a été annoncée très officiellement lundi 14 décembre par le président du conseil général des Landes, M. Henri Emmanuelli. Trois industriels de la chaussure devraient ainsi reprendre les sites de Saint-Vincent-de-Tyrosse et de Tosse, une fois modernisés. Un syndicat mixte composé par le conseil général des Landes et les deux communes concernées va en effet racheter pour 1 franc symbolique ces deux usines. Il y injectera de 3 à 4 millions de francs, pour les rétrocéder ensuite aux repreneurs. Sur les 300 salariés d'Adidas dans le département, 205 devraient conserver leur emploi.

Cette solution tire une belle épine du pied d'Adidas. L'annonce de la fermeture prochaine des usines landaises avait provoqué cet été un cataclysme dans ce bassin d'emplois. Et suscité des réactions plutôt vives du côté des élus locaux.

La marque aux trois bandes avait dû s'intéresser à la reconversion des sites avec un peu plus d'ardeur. Il y a quelques semaines, Adidas avait confirmé la venue d'un repreneur principal, un industriel de Béthune adressé à M. Emmanuelli par M. Jacques Mellick. Il faisait finalement faux bond. Or Jean-François Nallet, chargé de mission détaché par le ministère des affaires sociales pour coordonner les actions de reconversion du site tyrossais, avait dans sa poche un deuxième joker : Axel Edouard, patron de l'entreprise Girard, une fabrique de chaussures d'Orthez, qu'il a fait passer de 120 emplois lors de sa reprise en 1987 à 200 aujourd'hui.

Prochain repreneur d'une petite société de prêt-à-porter, toujours à Orthez, Axel Edouard travaille dans le haut de gamme. Méphisto figurait jusqu'alors comme son principal donneur d'ordres et il vient de passer un contrat d'exclusivité pour dix ans avec Azzaro. D'où les projets sur Orthez et sur Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Parallèlement à cette création, deux repreneurs vont s'installer à Tosse pour y fabriquer, en association, des chaussures de sécurité, avec une cinquantaine d'emplois à la clé ; *50 FNE* sont également prévus. Au titre de sa participation au plan de reconversion, la firme Adidas s'est engagée à donner du travail à son ancienne unité landaise, le temps de la soudure.

JEAN-CLAUDE FELON

Mort d'Alain Lacombe

L'écrivain, scénariste, parolier et producteur de radio Alain Lacombe est décédé brutalement dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 décembre, à l'âge de quarante-cinq ans.

Quand on lui parlait de musique, *il répondait cinéma*. Quand on le lançait sur la chanson réaliste, il s'embarquait dans des tirades passionnées sur le foot, sur les chats. Toujours surmené, toujours en avance d'une idée, d'un projet sur ce qu'on croyait savoir de sa carrière encombrée, Alain Lacombe était de ceux dont les connaissances encyclopédiques n'entravaient jamais la liberté de pensée. L'humour était son violon d'Ingres ; la joie de savourer les bonnes et belles choses, sa vraie spécialité. A la radio, tous les *producteurs de France-Musique* l'aimaient pour son exceptionnelle absence de méchanceté. Il avait également animé des émissions sur France-Inter (avec Philippe Caloni) et Radio Bleue.

Agrégé de philosophie, il avait gardé de cette formation le goût de la parole et le pouvoir de persuasion. Le magazine d'actualité discographique « Laser », qu'il animait depuis deux ans sur France-Musique, était une invite à l'écoute, sans hiérarchie ni discrimination, des enregistrements classiques *au fil des éditions*. Un ouvrage publié en collaboration avec Claude Rocle sur la musique de film l'avait fait connaître. Il avait également écrit des essais sur Broadway, George Gershwin, Ella Fitzgerald, sur le roman noir américain ou sur Fréhel (ce dernier ouvrage, écrit avec Nicole Lacombe, avait reçu le prix de l'académie Charles-Cros).

Romancier à ses heures (*les Pions de la lune*), parolier (pour Jean Guidoni), scénariste, cosignataire avec Danièle Heymann de *l'Année du cinéma* entre 1977 et 1989, *Alain Lacombe avait* prêté sa plume à Michel Piccoli pour son autobiographie (*Dialogues égoïstes*), ainsi qu'à Bernadette Lafont *(la Fiancée du cinéma)* et au gardien de but Joël Bats *(Gardien de ma vie)*. Il avait été le conseiller musical de nombreux films, notamment d'Alain Resnais, Federico Fellini, Jean-Louis Bertucelli, Jacques Ruffio, Claude Goretta, Claude Chabrol. Michel Legrand, l'un de ses amis les plus proches, avait tourné *Chase the Moon*, avec Rudolf Noureev, sur l'un de ses scénarios. Tous deux venaient d'achever en collaboration le synopsis d'un film musical sur la contralto anglaise Kathleen Ferrier. Il travaillait également à une étude sur le cancer avec le professeur Koskas.

A. R.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 27 à 40

Le numéro du « Monde » daté 15 décembre 1992 a été tiré à 503 929 exemplaires.

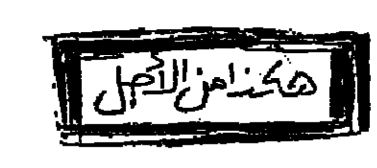
Demain dans « le Monde »

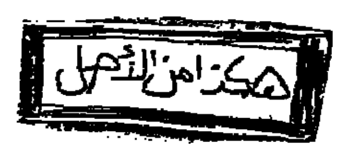
« Arts et Spectacles » :
Le festival Africolor à Saint-Denis

Point de passage obligé des musiciens maliens en France, le festival Africolor de Saint-Denis a, depuis sa création il y a trois ans, fait la place belle aux griots. Thomas Sotinel a enquêté au Mali sur ces chanteurs, musiciens mais aussi historiens, pris au piège entre le mercantilisme et l'art, et menacés de disparition.

« Point » : Les étrangers et l'emploi

La France a-t-elle toujours besoin de main-d'œuvre étrangère ? Existe-t-il un lien entre chômage et immigration ? Deux rapports du Haut Conseil à l'intégration tentent de répondre à ces questions et font des propositions.





Le Monde

I N I T I A T I V E S

La face cachée des recrutements

La montée du chômage a modifié les procédures d'embauche en favorisant les candidatures spontanées et l'usage intensif des stages

AVEC la montée du chômage des cadres et surtout l'effondrement des recrutements par les entreprises, cela devait fatalement arriver. Les procédures d'embauche se sont totalement modifiées au cours des deux dernières années et ce, durablement, sans doute, de nouvelles habitudes ayant été prises. Les services du personnel croulent sous les candidatures spontanées, qu'ils ne parviennent plus à gérer. Les stages de jeunes diplômés se multiplient, qui servent de plus en plus de périodes d'essai quand ils ne se substituent pas aux créations de postes, par exemple. Et ainsi de suite.

Mais le premier signe de ce grand chambardement provient de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres). Alors qu'il devrait y avoir quelque 104 000 recrutements supplémentaires de cadres au cours de l'année 1992, selon le panel de son enquête annuelle, le relevé mensuel des offres publiées dans la presse – et utilisé par la même APEC pour en faire un indicateur de l'état du marché du travail – enregistre une différence devenue considérable. Pour les douze derniers mois, en cumul, 43 000 propositions de postes, seulement, ont fait l'objet d'une communication publique. Lesquelles, en outre, correspondent *tout à la fois* à des augmentations d'effectifs et à un mouvement naturel de remplacement.

Comme un décalage semblable s'était déjà produit en 1992, il faut en tirer plusieurs conclusions. En situation d'anémie, pour le moins, le marché du recrutement s'est déplacé et emprunte désormais d'autres circuits. On peut même prétendre qu'une part de son fonctionnement est maintenant « cachée ». Ce qui interdit toute analyse précise de ses évolutions et donc toute maîtrise sur ses ressorts réels. C'est qu'il advient quand la moitié des embauches échappent à la lisibilité et que ne restent plus perceptibles que les seules augmentations du chômage des cadres qui ont encore été de 23,9 % en octobre, par rapport à l'an passé.

Le risque devient alors, par des informations fragmentaires, d'alimenter la morosité ambiante, qui ne cesse ainsi de produire ses ravages, par contagion. Or il semble bien que le volume des embauches, *quoique diminué*, reste relativement important, malgré les circonstances.

Que se passe-t-il donc, derrière les apparences ? En l'état, on en est réduit à énumérer des hypothèses, sans pouvoir donner toute sa dimension au phénomène. Si tous les directeurs de ressources humaines, et principalement ceux des grands groupes, reconnaissent que les candidatures spontanées se sont multipliées, celles-ci n'expliquent pas tout. Submergées par les demandes, les entreprises ne peuvent les traiter toutes valablement, et ne sont pas équipées pour cela. Certaines, d'ailleurs, en arrivent à faire reposer les premiers stades de la sélection sur un examen graphologique rapide. De plus, ces propositions ne sont pas toujours correctement ciblées et deviennent par conséquent inutilisables, tout en occasionnant des coûts.

DANS une enquête réalisée par l'APEC en septembre 1991 auprès de 315 entreprises et 60 cabinets, on apprend d'ailleurs que 65 % *des entreprises et 75 % des cabinets leur attribuent* moins de 10 % de leurs recrutements. Parmi toutes les techniques utilisées, dont l'annonce emploi, elles sont de plus considérées comme les moins intéressantes comparativement. Pour une entreprise sur cinq, et pour un cabinet sur trois, ce type de candidature a représenté un tiers de temps de collaborateur.

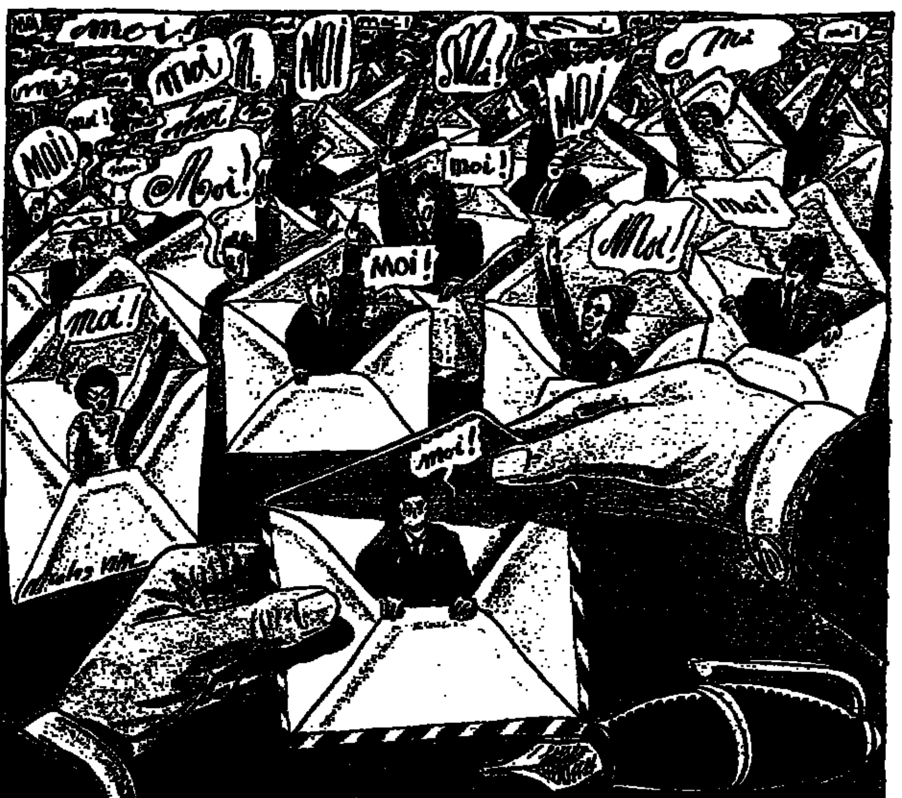
Autre certitude, l'usage des stages s'est également trouvé changé, au fil du temps. Alors que ceux-ci augmentent en nombre, du fait de l'extension de la formation par alternance, les entreprises les ont totalement intégrés dans leurs pratiques. Elles en font une période d'essai, un moyen de détection des capacités et, en ces temps difficiles, assurent disposer ainsi d'un moyen qui leur évite de se tromper, tout en recrutant un cadre qui a l'expérience du poste. Certaines poussent le raisonnement plus loin et fonctionnent en employant un volant de stagiaires qui deviennent, de la sorte, un élément de gestion de la main-d'œuvre.

D'autres effets sont plus diffus. Les bureaux d'anciens élèves, dans les grandes écoles, ont vu leur rôle renforcé. Avec la crise, *les règles de la cooptation* et des réseaux s'imposent de nouveau et prennent parfois un caractère « exclusif », confortant ainsi de vieilles habitudes de corps ou de clans. Contrairement à ce que l'on pourrait penser aussi, les « campus-managers », cette profession qui était apparue avec la pénurie de jeunes diplômés, n'ont pas pour autant disparu. Leur rôle a simplement évolué et on leur demande maintenant de travailler dans la durée en entretenant auprès des étudiants l'image de leurs groupes.

En revanche, des conséquences inattendues apparaissent avec la difficulté de trouver un emploi pour les jeunes diplômés. Inquiets d'avoir à présenter des CV qui laisseraient voir des « blancs » ou des « trous » entre les stages et les missions courtes, ils sont de plus en plus nombreux à avoir recours à des stratagèmes pour dissimuler ce que les recruteurs interprètent encore négativement. De peur d'être mal jugés, ils se mettent à tricher.

Ironie des temps : au même moment, le gouvernement fait adopter cinq amendements pour moraliser les méthodes de recrutement, à *cause des abus qui s'étaient produits* à l'époque, pas si lontaine, de l'euphorie.

Alain Lebaube



Mille demandes pour une offre

Et ce sont les jeunes diplômés qui postulent le plus

CE jour-là, boulevard Brune à Paris, dans son bureau de l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC), le consultant chargé du recrutement dans le secteur de l'immobilier se montra surpris. De mémoire, depuis la création de l'agence, il n'avait vu un chiffre pareil. Pour une seule offre d'emploi parue dans l'hebdomadaire *Courrier Cadres* en novembre dernier, il venait de recevoir, s'ajoutant à une pile déjà volumineuse, la millième réponse.

Mille personnes candidates avaient donc répondu à une seule offre, somme toute banale. Il s'agissait, dans un secteur il est vrai en grave récession, de pourvoir un poste d'assistant au contrôle de gestion. Un bac + 3 ou + 4 était requis pour un profil «ouvert», comme on dit dans le jargon des recruteurs, de jeune diplômé ou une personne possédant une première expérience. *« L'accroissement des candidatures et envois de CV aux offres faites par le canal de* Courrier Cadres, *du Minitel et des micro-fiches, est proprement phénoménal*, commente Aude Maniant, chargée de la communication de l'APEC. *Au mois de novembre et décembre 1991, nous avons examiné 850 000 candidatures pour un volume de 23 000 offres. Cette année, pour les mois d'octobre et de novembre, nous avons déjà atteint le chiffre de 1,3 million de candidatures, pour seulement 20 000 offres! Avec 70 candidatures pour une offre – contre 40 l'année dernière – l'accroissement aura été de 85 %.»* Pour quel résultat? L'APEC, au demeurant, fait bien son métier. Malgré la conjoncture, l'agence mène à bien entre 7 000 et 8 000 recrutements annuels. Une offre sur trois ainsi gérée aboutit.

Reste que ce «jamais vu» est on ne peut plus symptomatique. Il l'est d'autant plus que la qualité et le niveau des candidatures qui affluent chaque jour par courrier sur les bureaux des consultants, sous forme de piles impressionnantes de lettres manuscrites, sont de niveau élevé. *«Je reçois des CV de jeunes diplômés de grandes écoles telles que Centrale, Supelec, Arts et métiers, si courtisées il y a peu. Il s'agit de profils que nous traitions rarement il y a encore moins de deux ans*, commente Francis Kaivers, qui a charge du secteur de l'électronique. *Les petites écoles, les filières universitaires, souffrent encore plus. En une semaine, je peux recevoir 450 candidatures pour un poste, lequel aurait été sollicité par dix personnes il y a encore peu de temps.»* Le consultant apporte toutefois un correctif important : *«Il s'agit de candidatures émanant pour l'essentiel de jeunes ingénieurs débutants, qui ne sont toujours pas casés.»*

Simple indicateur

Qui postule aujourd'hui? Actuellement, sont inscrits à l'APEC, 100 000 cadres par an. Ceux-ci se répartissent en un tiers de jeunes diplômés et débutants, un tiers de cadres en activité en quête d'un bilan de compétences, d'une formation, ou envisageant de changer de fonction, un dernier tiers enfin, qui a tendance à gonfler, de cadres en recherche d'emploi.

Ce qui frappe, parce qu'il s'agit d'une tendance récente et nouvelle, est bien l'augmentation régulière du nombre de cadres non seulement richement diplômés – l'ensemble des grandes écoles sont représentées – mais ayant de plus connu un parcours professionnel sans fautes. A ce titre, les exemples abondent de cadres, de plus en plus jeunes, postulant y compris à des postes qui étaient considérés comme peu attractifs il y a moins d'une trentaine de mois (voir «Initiatives» du 21 octobre 1992, sur le chômage des cadres).

Ces «choses vues» boulevard Brune, il va de soi, ne reflètent pas la situation réelle de l'emploi, comme le souligne fortement Aude Maniant. Les offres proposées par l'APEC ne sont qu'un aspect du marché, un simple indicateur : *«Si nous croulons sous le nombre de candidatures, c'est aussi parce que, aujourd'hui, les cadres anticipent les risques et diversifient leurs recherches. C'est d'ailleurs ce qui leur est conseillé. A ce phénomène nouveau, il faut ajouter le nombre vertigineux des candidatures spontanées que reçoivent les entreprises. Et elles savent en profiter!»*

Jean Menanteau

Les libertés protégées

L'avant-projet de loi a été remplacé par cinq amendements. Avec le même objectif

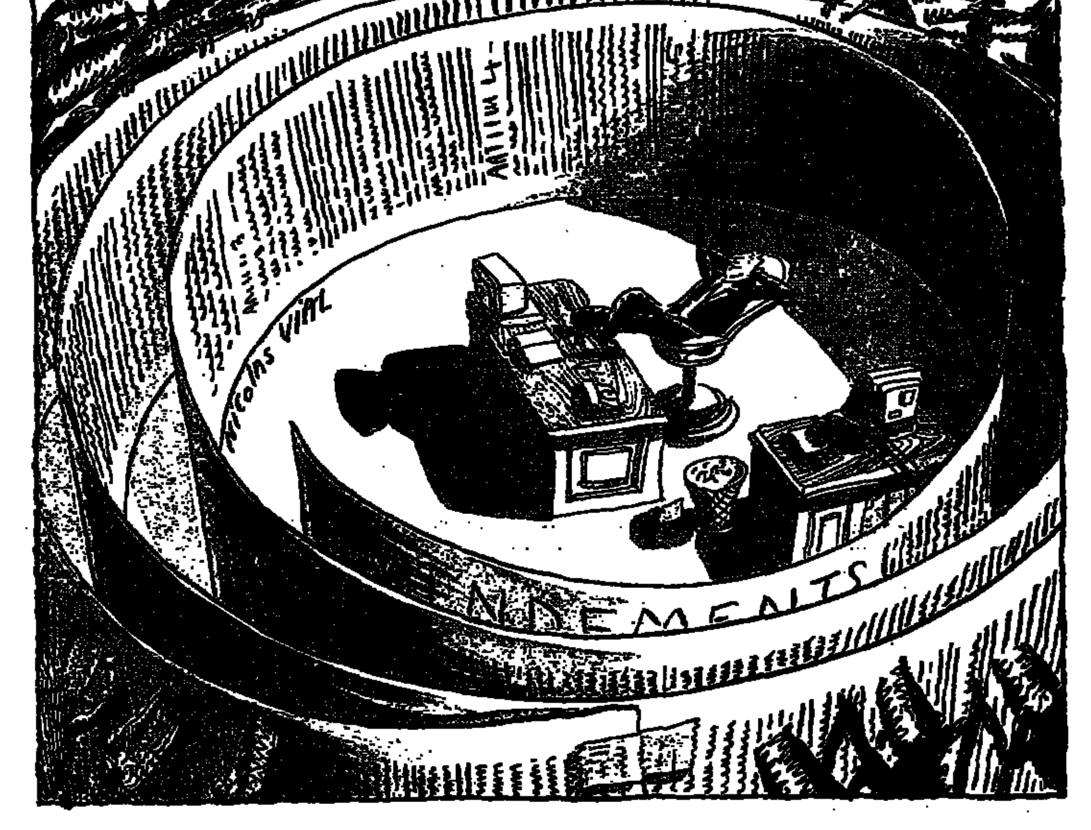
POUR mieux protéger les libertés individuelles des salariés et des stagiaires, cinq amendements du gouvernement, ajoutés au projet de loi relatif au travail à temps partiel, ont été présentés le 8 décembre à l'Assemblée nationale. Ils remplacent, dans la procédure, l'*«avant-avant-projet de loi»* que Mme Martine Aubry, ministre du travail, avait soumis aux partenaires sociaux et qui avait amené le CNPF à faire part de ses réticences (*«le Monde Initiatives»* du 23 septembre).

Entre les deux versions de ce que la commission sociale de l'Assemblée nationale appelle *«les amendements Mickey»*, par référence aux questionnaires que la société Euro Disneyland faisait remplir aux candidats, les changements sont infimes. Lors des embauches et des recrutements, il est par exemple précisé d'entrée que «nul ne peut apporter aux droits des *personnes (...) de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché»*.

Ensuite, il est dit que les informations demandées au candidat à un emploi ou à un salarié doivent avoir un lien direct avec l'emploi et *«ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier sa capacité à occuper l'emploi proposé ou ses aptitudes professionnelles»*. Il en va d'ailleurs de même pour un candidat à un stage ou pour un stagiaire, quand on cherche à *«apprécier son aptitude»* ou que l'on se livre, avec eux, à un bilan de compétences. En revanche, les candidats salariés et stagiaires sont tenus de répondre de bonne foi à ces questions.

S'agissant de la collecte des informations, la loi indique que le candidat *«est expressément informé (...) des méthodes et techniques d'aide au recrutement utilisées à son égard»* et il est affirmé que celles-ci *«doivent être pertinentes au regard de la finalité poursuivie»*. Les résultats obtenus resteront *«confidentiels»* et *«aucune information»* ne peut être opposée à un salarié ou à un candidat *«dès lors qu'elle a été collectée par un dispositif mis en place à son insu»*. En l'occurrence, l'objectif, déjà contenu dans le rapport du professeur Gérard Lyon-Caen, vise à éviter l'utilisation de techniques ésotériques de recrutement.

Pour compléter le dispositif, les textes étendent pour la première fois le droit de non-discrimination aux candidats à l'embauche. Il est stipulé qu'*«aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement, aucun salarié ne peut être sanctionné ou licencié en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de sa situation de famille, de son appartenance à une ethnie, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions mutualistes»*, etc.



Méthodes de contrôle

En outre, le comité d'entreprise sera désormais *«informé sur les méthodes ou techniques de recrutement»* ainsi que sur les méthodes et techniques d'évaluation professionnelle des salariés. Il sera tenu au courant et consulté lors de l'introduction de systèmes permettant un contrôle de l'activité des salariés, tels que vidéo-surveillance, autocommutateurs téléphoniques, badges, mesures de travail, etc., qui se multiplient actuellement dans les entreprises.

Enfin, il est créé un nouveau droit d'alerte en cas d'atteinte aux libertés individuelles. *«Si un délégué du personnel»* constate de tels faits, *«il en saisit immédiatement l'employeur»*. Ce dernier *«est tenu de procéder sans délai à une enquête avec le délégué et de prendre les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation»*. En cas de carence ou de divergence, le salarié ou le délégué *«saisit le bureau de jugement du conseil de prud'hommes qui statue selon les formes applicables au référé»*. De même, les conseils de prud'hommes peuvent régler tout différend *«à l'occasion de toute contestation portant sur le recrutement d'un candidat à un emploi et à l'occasion de tout contrat de travail»* qui ferait intervenir l'un quelconque des éléments précités. Par ce biais, la loi organise une procédure rapide d'enquête et devrait permettre aux conseils de prud'hommes d'étendre ses compétences aux opérations de recrutement, notamment.

A. Le.

L'éclosion des CV spontanés

L'abondance des candidatures individuelles exige des sociétés un traitement efficace

«CERTAINS jeunes diplomés nous écrivent tous les trois mois. *Mais cela ne sert pas à grand-chose»*, confie Bernard Sauvet-Goichon, responsable du service recrutement-relations avec l'enseignement supérieur de Peugeot. Avec le rétrécissement du marché de l'emploi, les services de recrutement des grandes entreprises croulent sous l'afflux des CV spontanés.

Chez Peugeot, ils sont passés de 4 500 en 1989 à 6 000 en 1991 et à 11 000 en 1992. Chez EDF-GDF, de 8 000 en 1990 à 15 000 en 1992. Chez Total, de 10 000 il y a quelques années à 15 000 aujourd'hui. Pour cent, deux cents postes au maximum d'ingénieurs ou cadres à pourvoir... *Et encore! Dans* ces entreprises, l'année 1993 s'annonce difficile en matière de recrutement.

Pour gérer toutes ces demandes, les entreprises commencent par les entrer dans le système informatique. Un moyen de détecter si la personne a déjà fait acte précédemment, et d'établir ainsi une cohérence dans la gestion. La plupart des entreprises centralisent les demandes des ingénieurs et des cadres au siège, recoupant ainsi celles déposées auprès des diverses unités du groupe. L'outil informatique permet également aux entreprises de se faire une idée de l'évolution du marché de l'emploi.

Puis commence le tri. En moyenne, 10 % des candidatures sont retenues au vu du CV et de la lettre de motivation. Tous les recruteurs soulignent l'importance de cette lettre qu'ils considèrent comme le premier contact avec le candidat. Si certaines sentent encore trop la circulaire envoyée en cent exemplaires, bon nombre montrent un effort réel des postulants pour connaître l'entreprise à laquelle ils écrivent.

Une analyse graphologique

Chez EDF-GDF, trente-sept personnes travaillent dans le département recrutement-stages dont huit consultants internes en recrutement. A tour de rôle, chaque consultant est affecté pendant deux ou trois semaines au tri du courrier, aidé par six personnes chargées d'entrer les données dans le système informatique et de répondre au courrier, indique Daniel Brunier, chef du département. Sur les 15 000 CV de départ, 1 000 à 2 500 sont sélectionnés lors de cette première étape et confiés à une graphologue pour une analyse rapide en fonction des postes à pourvoir. 1 500 candidats sont ensuite convoqués à une journée au cours de laquelle ils rencontrent successivement deux consultants, font un test de personnalité sur ordinateur, les débutants réalisant en outre une synthèse de dossier.

A cela, s'ajoute une analyse graphologique plus fouillée. A l'issue de la journée, les candidats «positifs», un millier environ, se voient proposer un ou plusieurs postes. Des entretiens sont alors organisés avec les responsables d'unités susceptibles de les accueillir. Entre les candidatures rejetées et les désistements, on arrivera au bout du compte à 500 recrutements.

La plupart des entreprises ont un système plus léger. En général, les candidats sélectionnés sur CV sont reçus en entretien «généraliste» au siège puis, pour ceux qui restent en course, divers entretiens sont organisés sur le lieu d'embauche éventuel avec le chef de service, le gestionnaire des ressources humaines du site et éventuellement le directeur. Chez Peugeot, le service recrutement-stages se compose de trois recruteurs et deux assistantes. Il arrive qu'après l'entretien généraliste le recruteur ait un doute sur la candidature, qu'il n'ait ni envie de dire oui ni envie de dire non. Dans ce cas, il faut procéder à une analyse graphologique. *«Cela n'arrive que dans 10 % des cas»*, affirme Bernard Sauvet-Goichon. Chez Total, la procédure prévoit un entretien de motivation dans un cabinet spécialisé.

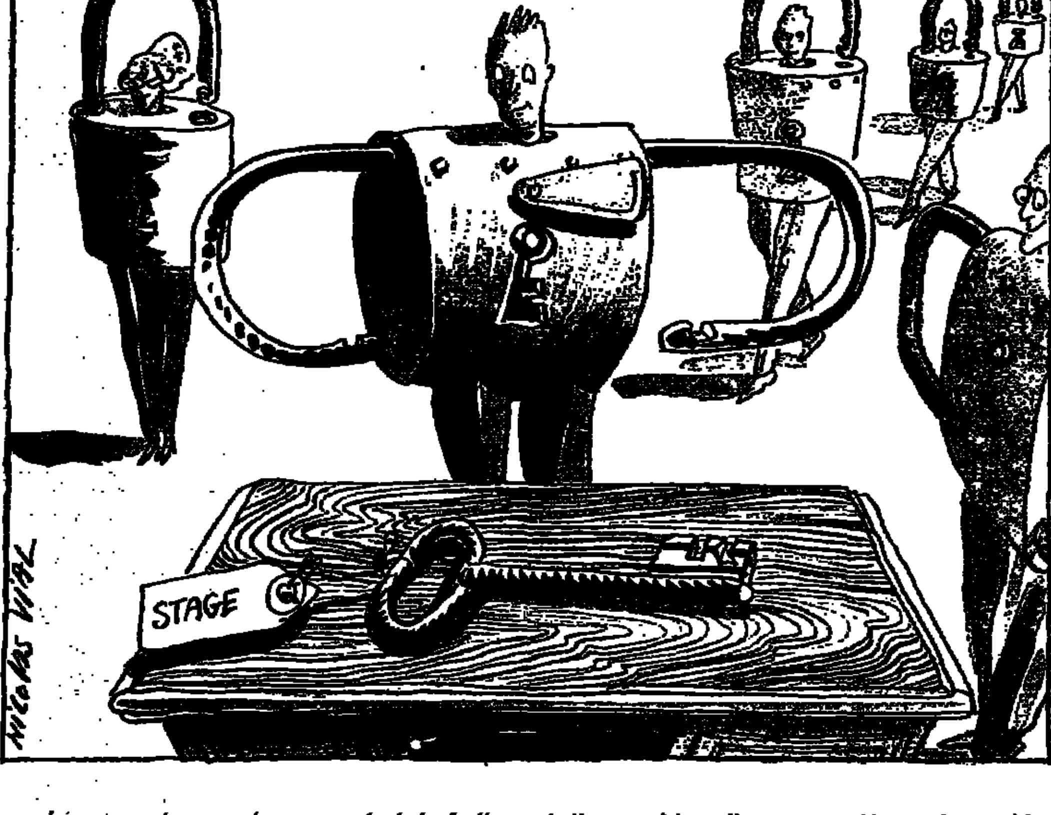
Pour les candidatures rejetées, l'aventure se termine par une lettre de refus. D'une façon générale, même si les CV sont conservés sur ordinateur, il est rare que le recruteur aille en repêcher. *«Cela arrive, mais de façon marginale»*, affirme-t-il. Tous doivent cependant, faute de postes, repousser des candidatures de qualité. Pour ne pas les perdre de vue, les services de recrutement ont mis en place des procédures spécifiques. *«Autrefois, lorsque l'on rencontrait des profils exceptionnels, sachant que le poste correspondant risquait de se créer ou de se libérer à plus ou moins brève échéance, on n'hésitait pas à embaucher le candidat sur un poste d'attente. Maintenant, ce n'est plus possible : c'est devenu trop coûteux»*, explique-t-on chez Pechiney. Alors, plus sobrement, on encourage le candidat à reprendre contact plus tard.

Certaines entreprises se constituent un «fichier» de candidatures. Il s'agit de dossiers intéressants, en termes de formation ou d'expérience professionnelle, de candidats exerçant dans des domaines d'activité où il est toujours difficile de trouver quelqu'un d'expert, ou de managers de haute volée... Ainsi, EDF-GDF a un fichier d'une centaine de candidats de très bon niveau. Total s'est constitué une «réserve» de cent à cent cinquante candidatures. *«On maintient avec ces personnes un contact téléphonique régulier»*, indique Jean-Hubert de Roux, directeur emploi, formation et développement social. Chez Peugeot, une vingtaine de candidatures sont classées tous les mois par grands domaines de spécialité. *«Nous envoyons aux postulants concernés une lettre spécifique leur signalant que nous conservons leur candidature. Ce que nous ne faisons pas pour les autres. Ce n'est pas une fausse lettre d'espoir»*, indique Bernard Sauvet-Goichon. Le service recrutement du constructeur automobile bénéficie de lignes budgétaires qui lui permettent le cas échéant de recruter «la» personne qu'il ne faut manquer à aucun prix, même si le poste n'est pas immédiatement disponible. Malheureusement, tout le monde n'est pas exceptionnel...

Catherine Leroy

Stage, la clé de l'embauche

Une voie royale pour entrer dans l'entreprise mais aussi une source de clients potentiels



« *UN stage, c'est s'apprivoiser l'un l'autre, se choisir en toute connaissance de cause.* » Avec un soupçon d'emphase, Dominique Semont, responsable du recrutement et des relations avec les écoles chez Bull, traduit le sentiment général des chargés de recrutement. Depuis longtemps, il était inconcevable pour un futur cadre de postuler à un premier emploi sans pouvoir justifier sur son curriculum vitae d'un stage de longue durée en entreprise. Aujourd'hui, c'est au sein même de l'entreprise où il souhaite travailler que ce futur cadre a fort intérêt à effectuer un stage.

Une simple question de bon sens : à l'heure où les entreprises limitent au strict minimum leur recrutement, les rares embauchés doivent offrir toutes les garanties d'efficacité immédiate et de fiabilité. Or le stage permet de tester les postulants en conditions réelles, et donc de limiter au maximum les risques de l'embauche. « *Le stage est notre voie royale de recrutement, une véritable période d'essai pour le futur diplômé d'une grande école, qui fait l'objet d'une évaluation sérieuse en fin de stage. Les deux tiers des jeunes recrutés dans les branches génie civile et bâtiment ont fait un stage* », souligne Dominique Fortin, directeur des ressources humaines chez GTM-Entrepose. « *Dans le bâtiment, nous recherchons bien sûr des qualifications techniques, mais surtout des capacités d'animation d'équipes, de management des hommes, le tout dans un contexte de chantier un peu difficile, et avec une maîtrise qui n'est pas tendre pour les jeunes.* »

Un gisement de main-d'œuvre

Chez Matra, on envisage pour des raisons similaires d'embaucher à l'avenir une part croissante de stagiaires. « *Pour l'instant, environ 20 % des 1 000 stagiaires que nous accueillons sont ensuite embauchés. Nous voudrions bientôt atteindre 30 %* », explique Olivier Le Comte, responsable de la communication-recrutement. « *Les futurs diplômés qui ont effectué des stages de trois à six mois chez nous sont immédiatement opérationnels, déjà un peu imprégnés de notre culture d'entreprise, et surtout ils ont fait leurs preuves sur le terrain.* »

Véritable méthode de prérecrutement, le stage « *permet aux employeurs, qui ne veulent pas laisser filer les meilleurs diplômés chez la concurrence, de rencontrer les élèves de plus en plus tôt* », précise Dominique Andriveau, responsable de l'association Sciences-Po emploi. « *Plus généralement, les entreprises recrutent davantage aujourd'hui par d'autres moyens que la traditionnelle offre d'emploi dans la presse. En fait, elles se réapproprient le recrutement en direct : alors que l'embauche de jeunes diplômés représente invariablement depuis 1989 un tiers de l'ensemble des recrutements, les offres d'emplois les concernant ont diminué de moitié. Le marché de l'emploi est de plus en plus caché* », constate Marie-Christine Portut, responsable du service « jeunes diplômés » à l'APEC. De peur d'avoir à dépouiller des centaines de candidatures, les entreprises délaissent les petites annonces et exploitent les gisements de main-d'œuvre dont elles disposent déjà : candidatures spontanées et stagiaires.

Retenu parmi des milliers de candidats au stage (Matra reçoit 6 000 à 7 000 demandes par an, Rhône-Poulenc 200 par semaine...), le futur diplômé de passage dans l'entreprise est désormais soigneusement encadré et évalué. Indices révélateurs : la fonction de « responsable de stages » est apparue au sein de toutes les directions des relations humaines, et le nombre de « tuteurs », « correspondants de stage » ou autres « maîtres de stages », professionnels chevronnés chargés de suivre les jeunes, s'accroît.

Si le stagiaire prometteur n'a pas fini ses études, ou doit effectuer son service militaire, l'entreprise veille à garder avec lui des contacts réguliers, en lui envoyant par exemple un journal interne ou même en lui proposant un poste de VSNE (volontaire pour le service national en entreprise).

Moins chers que les lourdes procédures traditionnelles de recrutement, les stages permettent de constituer à moindres frais non seulement un « vivier » de bons candidats à l'embauche, mais aussi un fichier de clients potentiels. Ainsi, « *un stagiaire qui a au moins une maîtrise est aussi souvent un futur client* », reconnaît Dominique Semont, de Bull. « *Après quelques mois chez nous, il garde une bonne image de l'entreprise.* »

Même si elles s'en défendent, les entreprises disposent en outre grâce aux stagiaires d'une main-d'œuvre supplémentaire rapidement opérationnelle et surtout à peine indemnisée. « *Cela permet de boucher un trou ou de faire face à un surcroît de travail sans avoir recours à un intérimaire ou un CDD* », remarque, lucide, Dominique Andriveau.

Micheline Frédet-Legrain, qui s'occupe au cabinet conseil Scodi du recrutement et suivi de stagiaires pour les entreprises, confirme : « *Certaines entreprises bien organisées ont des postes occupés en permanence par des stagiaires.* » Désormais, même les jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi se voient fréquemment offrir un stage comme mode d'entrée dans l'entreprise. Pour enrichir un CV, et parce qu'il vaut mieux gagner 3 500 francs par mois que rien du tout, nombreux sont ceux qui acceptent. Micheline Frédet-Legrain en témoigne : « *Récemment, nous avons été contactés par une société d'édition qui recherchait un comptable, en stage à plein temps pendant un an. Ils estimaient normal d'offrir ce stage non rémunéré à un jeune diplômé : selon eux, le jeune n'est pleinement opérationnel qu'au bout de six mois...* ».

Pascale Krémer

En attendant l'emploi...

Les futurs cadres cherchent des solutions

TUER l'attente efficacement, c'est désormais l'objectif de nombreux jeunes diplômés qui, contrairement à leurs aînés, ne trouvent plus un emploi à la sortie de l'école. De plus en plus ils doivent patienter jusqu'à un an, voire davantage, avant d'intégrer une entreprise. Comment, alors, éviter ce « trou » dans le CV qui ne manquera pas d'attirer l'œil du recruteur? Les stratégies varient : de la plus simple à la plus enrichissante. Mauvaise conjoncture oblige.

La solution de facilité c'est évidemment le mensonge. Peu l'avouent volontiers, mais chacun connaît « l'ami d'un ami qui... » Plan plus audacieux : inventer une collaboration de plusieurs mois dans une entreprise dirigée par un ami ou un parent. Scénario plus courant : le bricolage qui consiste à rajouter progressivement un mois par ci, un mois par là dans son cursus. La méthode comporte des risques évidents qui, tout bien pesés, décident la majorité des étudiants à réagir de manière plus volontariste. « *Un blanc dans son CV*, reconnaît une jeune diplômée de l'ESSEC, *cela devient un problème s'il n'est pas possible de le justifier en démontrant sa vitalité, son dynamisme. Les entreprises savent bien que le marché n'est pas favorable.* »

Si démarche positive il y a, elle se traduit de différentes manières. Certains en profitent pour se libérer de leurs obligations militaires repoussées grâce à des sursis successifs. D'autres, décidés à attendre des jours meilleurs, se déconnectent du marché de l'emploi en rejoignant le camp des bénévoles, dans des associations caritatives par exemple. D'autres enfin jouent la carte de la formation complémentaire.

Mais, malgré tout, la plupart des postulants s'arrangent pour approcher de près les entreprises et s'y faire connaître. Robert Vesoul, centralien de la promotion 1992, également titulaire d'un master HEC, vient d'être recruté comme chargé de mission auprès du directeur des systèmes d'information de chez BIS : « *Les entreprises reçoivent des milliers de candidatures spontanées, mais elles ont peur de recruter quelqu'un avec qui elles n'ont jamais travaillé. Il me semble donc intéressant, ce qui a été ma tactique pendant ma recherche d'emploi, d'établir des contacts, soit par des stages, soit par la réalisation d'actions ponctuelles.* » Il n'est pas rare d'ailleurs de voir des étudiants proposer à de grands groupes la réalisation de thèses sans qu'il y ait une quelconque promesse d'embauche.

Ces approches ne sont pas toujours concluantes. Il reste alors la piste du projet indépendant : création d'entreprise, lancement d'actions originales... « *Ce ne sont pas les idées qui manquent en général*, constate ce consultant parisien en place. *Mais il n'est pas évident de trouver preneur.* »

Les projets, en effet, ne font pas défaut. François-Donald Monroe, vingt-six ans, jeune diplômé en commerce international, part faire, après une formation d'aspirant à Saumur, son service militaire à Berlin. Depuis quatre mois, il est à la recherche d'un emploi avec deux ou trois pistes sur le point d'aboutir. Il met à profit cette attente pour construire et peaufiner son projet professionnel.

Convaincu du bien-fondé de la démarche de Job qui veut, fondé par six chômeurs désireux de travailler ensemble à la recherche d'un emploi, François-Donald Monroe vient, sur leur conseil, de créer à son tour Take Five, une petite équipe de cinq demandeurs d'emploi aux profils et aux âges bien différents, mais qui ont tous compris que s'isoler était la pire des solutions.

Marie-Béatrice Baudet

Campus managers

Recentrage vers un partenariat pédagogique

SPÉCIALISÉS dans la chasse aux jeunes diplômés sur les campus des grandes écoles, ceux que l'on a pris l'habitude d'appeler les campus managers en entreprise se sont assagis avec le reflux de la croissance.

Oubliés les objectifs quantitatifs à atteindre, fondés sur le nombre de recrutements ou de stages effectués, voire sur le volume des candidatures spontanées reçues par leur entreprise. Fondus les budgets alloués aux parrainages d'événements parascolaires en tout genre. L'heure est à la sobriété et au recentrage des interventions... « *Les entreprises sont coupables d'avoir fait croire aux étudiants que l'activité des campus managers se limitait au recrutement des étudiants* », concède aujourd'hui Florence Amiel, responsable du recrutement et de la mobilité des cadres chez Usinor-Sacilor. De fait, cette profession qui, dans la majorité des entreprises, n'existait pas avant 1984, a bien souvent tiré sa légitimité de la bataille que se sont livrée les grandes sociétés pour séduire ces oiseaux rares jusque dans leur nid.

Or ces sociétés n'embauchent plus aujourd'hui qu'au compte-gouttes. Ce revirement brutal, opéré entre 1991 et 1992, a contraint, par contre-coup, les campus managers à se pencher sur les fondements de leur nouveau métier.

Principale conséquence de cette introspection, les relations entre les écoles et les entreprises s'inscrivent désormais dans la durée afin de se déconnecter au maximum du niveau de recrutement à court terme de l'entreprise.

« *Nous fondons notre politique sur un accompagnement des étudiants dans leurs études* », explique ainsi Françoise Tridon, adjointe à la direction des affaires sociales chez Saint-Gobain. De même, chez Usinor-Sacilor, cette fonction de « *partenariat pédagogique* » a-t-elle été privilégiée. Les interventions sont ainsi ajustées en fonction des étudiants visés : distribution de brochures aux élèves de première année; proposition de stages à ceux de deuxième année; visites d'usines pour les futurs diplômés. « *Si cette politique mange moins d'argent*, estime Florence Amiel, *elle prend davantage de temps.* »

Les budgets alloués aux campus managers ont certes été révisés à la baisse, mais ne l'ont toutefois pas été en deçà d'un certain seuil. « *La politique que nous conduisons auprès des grandes écoles aurait pu nous permettre d'embaucher de 500 à 1 000 ingénieurs cette année*, estime-t-on, par exemple, chez Matra, *alors que nous n'avons eu que 250 postes à leur proposer.* » Il s'agit en effet pour toutes ces sociétés de continuer à donner à ces étudiants une « *impression de pérennité* », quels que soient les aléas de la conjoncture économique. « *Nous devons maintenir notre image de marque pour continuer d'attirer les meilleurs...* », affirme-t-on volontiers chez Matra.

Ce décalage entre un niveau de recrutement morose et une présence soutenue – tant par le volume de stages proposés que par le nombre de participations dans les forums – n'en complique pas moins le discours tenu aux étudiants par les campus managers. « *Nous nous efforçons d'avoir un discours transparent et honnête afin de ne pas leurrer les étudiants sur nos possibilités réelles d'embauche* », affirme Françoise Tridon. « *Mais nous devons aussi toutefois*, ajoute Florence Amiel, *faire attention à ne pas noircir la réalité pour éviter qu'ils ne se découragent.* »

Valérie Devillechabrolle

Les anciens, un soutien indispensable

Le service de placement des associations est devenu un relais important dans le choix d'un nouveau salarié

« *NOUS n'aimons guère le terme piston, qui est péjoratif et laisse l'impression d'un candidat imposé qui n'a pas les compétences requises, mais dans une période difficile comme la nôtre on peut dire que la cooptation, les liens amicaux, ont pratiquement l'exclusivité du recrutement* », assure la responsable de Sciences-Po Emploi, le service de placement de l'association des anciens de Sciences-Po. Pour elle, les entreprises sont très timides, elles embauchent peu et, craignant de se tromper, se rassurent en privilégiant le bouche à oreille et les recommandations. Entre janvier et octobre 1992, plus de débutants que l'année précédente se sont placés, or il y avait un tiers d'offres en moins. « *Il faut bien qu'ils se soient placés par d'autres filières.* »

Toutes les associations d'anciens élèves des grandes écoles sont d'accord sur ce point : la crise a resserré les liens de solidarité, les réseaux de relations. On s'entraide, on échange des informations, on a besoin de retrouver le cocon protecteur, une famille. Jamais les associations n'ont eu autant d'activités; jamais elles n'ont été aussi sollicitées. Les abonnements au bulletin d'offres d'emploi se sont multipliés, les réunions et dîners d'anciens refusent du monde.

Bernard Bignières, délégué général de l'association des anciens élèves d'HEC, reconnaît : « *Autrefois nous étions passifs, nous attendions les offres en nous contentant de les proposer aux camarades en recherche d'emploi. A présent que nous avons beaucoup moins d'offres que de demandes, nous nous donnons plus de mal. Nous nous déplaçons dans les entreprises, nous contactons spontanément des anciens HEC pour avoir en priorité des informations sur les postes éventuels. Nous intensifions notre recherche.* » Un chiffre éloquent : le budget de l'association, qui provient essentiellement des cotisations et de dons, a augmenté *de 55 % pour 1993.*

A l'association des anciens élèves de l'Ecole supérieure des télécommunications, on renchérit : « *On n'invente pas les postes qui n'existent pas : les offres d'emploi ont baissé de 50 % à 60 % cette année. Les missions des chasseurs de têtes se sont évanouies, les annonces se cherchent à la loupe; le recrutement ne se fait plus que par relations. En période de pénurie on privilégie les liens entre anciens d'une même école.* » L'ESSEC est réputée pour la richesse de sa vie associative : cinquante ou soixante associations coexistent et la Junior Entreprise, si souvent copiée, avait au début une vocation caritative : il s'agissait en effet d'aider les camarades d'école nécessiteux.

Les missions récupérées

Est-ce la vieille culture chrétienne et humaniste de l'ESSEC qui est à l'origine de ce mouvement? Toujours est-il que la solidarité a été érigée en système officiel et a donné des résultats concrets. Non seulement les clubs professionnels par secteur d'activité se serrent les coudes et multiplient les rencontres et les contacts, mais, il y a quelques mois, l'association des anciens élèves a créé, à l'intention des anciens ayant entre quarante-cinq et cinquante-huit ans et en sous-activité, la Senior Intervention. Le groupe visite les entreprises et va à la pêche pour décrocher des missions ponctuelles dues à une absence prolongée d'un cadre ou bien à une surcharge d'activité. Les membres sont regroupés par petites sections et échangent leurs informations : ils répartissent entre eux les missions récupérées suivant les spécialités et les compétences de chacun.

Une sorte d'agence d'emploi temporaire à usage interne par cooptation, si l'on peut dire. En un an, la Senior Intervention a eu un chiffre d'affaires de 1 million et demi de francs. « *Ça permet aux quarante-cinq membres du groupe de garder le contact avec les directeurs des ressources humaines, de rester actifs, de ne pas se couper du monde du travail et surtout, ça leur évite de tirer eux-mêmes pour leur propre compte les sonnettes. Ce qui n'est pas toujours agréable à un certain âge* », explique un responsable de l'association. La Senior Intervention prend également en charge un certain nombre de contrats confiés à la Junior Entreprise que celle-ci ne parvient pas à remplir, faute d'expérience.

La seule note discordante dans ce concert vient des anciens élèves de l'Ecole centrale : on n'y croit guère aux copains d'école. Les entreprises cherchent avant tout le candidat qui « colle » le mieux au profil requis et les recommandations importent peu. Que le meilleur gagne!

Liliane Delwasse

INITIATIVES

EXPERIENCES

PASSION

Ebénistes d'art

Dix mois en Avignon

IL était cadre supérieur, directeur de zone export chez Siemens, chargé de la gestion de produits informatiques. Au mois d'avril 1992, il « bénéficie » – c'est son expression ! – d'un licenciement économique. Il a depuis toujours une passion rentrée. Celle du travail du bois. Aujourd'hui, à cinquante-deux ans, Michel est l'un des vingt-trois stagiaires de l'Ecole supérieure d'ébénisterie d'Avignon (ESEA). Que fera-t-il à l'issue de sa formation ? *« J'ai travaillé vingt-cinq ans dans le domaine de l'informatique. J'ai parcouru le monde. J'espère, et c'est un vieux rêve, pouvoir m'établir comme artisan en Haute-Savoie. »*

A quelques kilomètres de la Cité des papes, au pied du mont Ventoux, près du village de Thor, Michel et sa femme logent dans un gîte rural à deux pas de l'école, ainsi que la majorité des stagiaires adultes venus de toute la France. Ses allocations de formation ASSEDIC de reclassement (AFR), il les a versées dans cette formation de dix mois, de septembre à juin, à raison de quarante heures par semaine, mille cinq cents heures au total, sans compter un travail personnel assidu tard le soir, dans la section ébénisterie de l'école.

Chaque jour, Michel, le cadre supérieur, côtoie un jeune ébéniste nantais, Patrick, vingt-trois ans, venu ici compléter sa formation par un stage de sculpture sur bois. Bénéficiant d'un congé individuel de formation (CIF), l'organisme des Pays de la Loire dont il relève lui attribue ce qu'il appelle joliment le *« veston-complet »*.

A savoir, 100 % du coût de sa formation, la totalité de son salaire, mille trois cent quarante francs de frais de déplacement. Patrick a pour voisin, dans la même section, s'initiant à la gouge, la massette, le coussin à dorer au milieu d'angelots en plâtre et de miroirs Renaissance, Pascal. A trente ans, il est agent de la SNCF dans une petite gare près d'Amiens. Son congé accepté, non sans mal, ce passionné de sculpture, qui chaque week-end écume les antiquaires et les musées régionaux d'Avignon, de Nîmes ou de Carpentras, forme le vœu de remiser sa casquette et de travailler un jour pour les musées nationaux.

En pleine guerre scolaire

Le lien qui unit les stagiaires de l'école entre eux ? Le fait d'avoir toujours, le plus grand nombre depuis l'enfance, aimé travailler le bois, un hobby, un désir enfoui qui ressurgit pour certains dans le mi-temps de leur carrière. Pour quelques jeunes émoulus de l'université, illusions envolées et licence inutile en poche, comme moyen de s'assurer un débouché professionnel dans une activité qu'ils aiment, pour d'autres, un licenciement a provoqué le déclic.

Louis Suau est le codirecteur de l'école. Maître ébéniste, il a travaillé dans plusieurs entreprises de meubles de la région. *« J'ai formé des apprentis,* dit-il aujourd'hui, *et de nombreux jeunes en situation d'échec scolaire. Des garçons à qui l'on disait : si tu ne réussis pas à l'école, tu seras apprenti ! J'ai vu éclore leur talent. Au fur et à mesure, la pédagogie m'a au moins autant intéressé que l'exercice de mon métier. J'ai voulu créer ma propre école. »*

Ce qu'il fit. En 1983, en pleine guerre scolaire, comme il le rappelle, un projet pédagogique en tête, il acquiert un vaste hangar agricole désaffecté en pleine campagne. Ce bâtiment allait devenir l'école actuelle. Sachant, par ailleurs, que de longue date les entreprises d'ameublement françaises se plaignent amèrement de ne pas trouver sur le marché du travail des jeunes gens formés par l'éducation nationale selon les besoins correspondant à leur attente, sachant, d'autre part, qu'il n'existe aucune formation publique spécifique en matière de restauration de meubles d'art, que la demande privée est forte en France et à l'étranger, qu'aucune école de ce type n'existe en France, Louis Suau engage ce qu'il appelle son pari : former en dix mois des ébénistes et des sculpteurs (1).

Par un travail intensif, certes, comme le reconnaissent les professionnels du secteur qui jugent le pari jouable. Les critères de sélection ? *« Il n'y en a pas,* affirme le directeur. *De dix-huit à cinquante ans passés. Peu importent les antécédents. C'est par un entretien préalable que je juge la motivation des candidats. »* A l'en croire, en effet, cinq stagiaires seulement auraient volontairement quitté l'école depuis sa création en cours de stage. En revanche, en moins de dix ans, plus d'un tiers des élèves auraient créé leur entreprise.

Prix de revient

La motivation seule serait-elle suffisante ? Certes pas. Le coût d'un stage de dix mois « tourne », en effet, aux alentours de 63 000 francs. Ce qui est dissuasif pour ceux qui, désargentés, ont « morflé » dans leur vie, selon l'expression de Louis Suau. Conséquence : 95 % des stagiaires ont leur formation prise en charge, totalement ou partiellement, au titre de la formation continue (salariés des artisans), le fonds social des ASSEDIC, le congé individuel de formation, le fonds national de l'emploi (FNE), l'allocation insertion-formation, ainsi que diverses autres aides publiques telles que les contrats de qualification.

A noter : le seul CIF assure 85 % du financement de l'école d'Avignon. *« Je dois chaque jour indiquer à nos candidats la marche à suivre afin qu'ils aient accès à ces aides, surtout pour ce qui concerne le congé individuel de formation très mal connu »,* explique Alex Suau.

Frère du directeur, titulaire d'un DUT de commerce, il est le gestionnaire de l'école. L'établissement n'ayant signé aucune convention avec le ministère du travail et de l'emploi, ni aucun agrément particulier avec quiconque, Alex Suau doit en quelque sorte assurer à la carte les montages financiers de nombre de ses stagiaires.

Savoir fabriquer ou restaurer un meuble est une chose. Vivre de son travail en est une autre. Aussi Alex Suau attache-t-il une grande importance à « l'économique ». Outre les cours de gestion qu'il dispense, l'art et la manière de créer une entreprise – les stagiaires effectuent des « simulations » sur le terrain – font partie du cycle de formation. De même, le prix de revient d'un meuble est décortiqué.

Les enseignants, quant à eux, sont artisans ou issus du monde de l'entreprise. Ils veillent à ce que les stagiaires sortent de l'école en sachant *« penser, tracer, exécuter, patiner un meuble »*. Enfin, une liste nominative des anciens élèves comportant adresses et numéros de téléphone, consultable par tous, complète le dispositif.

Dans le hall d'entrée de l'école, deux épais classeurs de photos montrent les anciens élèves souriant, au côté de six meubles imposés qu'ils ont réalisés et qu'ils pourront emporter à leur domicile. Ce sont les « pivots pédagogiques ». Le septième meuble, d'exécution plus difficile, est leur « chef-d'œuvre ».

Les stagiaires trônent debout devant l'objectif : voici Paul le boucher venu de Normandie, Henri l'employé de banque d'Annecy, Jean le colonel d'état-major, Christophe le géomètre du Gard, Jean-Marie le pilote d'hélicoptère de l'Aérospatiale... *« Ils sont venus,* commente Louis Suau, *en quête de reconversion. Et tous savent qu'on ne triche pas avec le bois. »*

J. M.

(1) L'ASPA vient d'initier à Chartres une formation en restauration de mobilier d'art, en cours d'homologation.

VENTE

Des chômeurs à l'école Tapie

Trois mois de formation pour devenir vendeur professionnel

« *C'EST un préservatif révolutionnaire, car il diffuse la chaleur ! »* Vincent, ancien footballeur professionnel, essaie de vendre son produit. Face à lui, dans le rôle du pharmacien, Christian Petit, formateur qui a fait toute sa carrière dans la grande distribution, interroge : *« Et le prix ? – 18 francs la boîte de six que vous pouvez revendre 45 francs... – Vous n'y allez pas de main morte ! – Euh... Non, pardon, que vous revendez 34 francs. »* Dans la salle en U, les vingt-cinq élèves de l'école de vente Bernard-Tapie de Compiègne, réunis autour du téléviseur, visionnent la scène amusés. La caméra ne pardonne rien, à commencer par l'attitude très empruntée du débutant, qui remue ses feuilles dans tous les sens, comme s'il cherchait à se donner une contenance.

C'est un reportage dans un magazine féminin qui a donné à Vincent l'envie de tenter sa chance dans l'une des quatre écoles Tapie (Béziers, Marseille, Ambert et Compiègne) : *« J'ai bien bourlingué ces dernières années au Brésil et dans toute l'Europe. Maintenant, j'ai trente ans et je me suis dit qu'il était temps de faire quelque chose de sérieux... »*

La chance de Vincent et de ses camarades de promotion, c'est que la direction départementale du travail et de l'emploi de l'Oise ait exceptionnellement accepté de financer, dans le cadre des actions d'insertion et de formation, un stage réservé aux DELD (demandeurs d'emploi de longue durée). Car en principe, les « stages Tapie », subventionnés par les directions régionales à la formation professionnelle, s'adressent aux chômeurs de moins de vingt-six ans n'ayant pas le baccalauréat.

Cela explique l'hétérogénéité des profils des stagiaires de Compiègne, dont l'âge varie entre vingt-cinq et quarante-quatre ans. Sur les vingt-cinq « collaborateurs » (les élèves dans le jargon Tapie), huit seulement ont le bachot. Parmi eux, trois possèdent un diplôme bac+2 et une... un troisième cycle en biochimie ! *« Je n'ai pas trouvé de travail »,* explique Catherine, venue ici compléter sa formation et qui espère bien, après son stage, trouver un poste de technico-commercial dans une société de biotechnologie. D'autres, au contraire, ont vraiment le sentiment de *« repartir de zéro »*, comme tient à le souligner Fabienne, trente-six ans, sans diplôme, ex-femme au foyer aujourd'hui divorcée : *« J'ai eu des difficultés à m'intégrer », car, après dix-sept ans de mariage, j'avais perdu l'habitude de la vie sociale. »* Quant à Christophe, vingt-sept ans, il explique simplement que, après avoir écumé tous les ateliers de la région il ne se voyait pas *« finir sa vie en usine »*.

Sur soixante-dix candidats DELD, vingt-cinq ont été retenus, au terme d'une sélection sur entretien visant à déceler les « qualités innées » : ambition, motivation, dynamisme... Objectif : *« Permettre à ceux qui ont de la personnalité d'acquérir un véritable esprit de gagneur, qui en veut et qui réussit. »* Plus prosaïquement, il s'agit de transformer en professionnels de la vente des chômeurs au « CV caméléon » : la plupart ont tour à tour été manutentionnaire, chauffeur-livreur, dépanneur, plongeur, garçon de café ou liftier... Et ce en trois mois intensifs, dix heures par jour, certains samedis inclus ; avec à la clé, deux semaines de stage en entreprise. Pari impossible ? Et pourtant, ça marche...

Pour oublier leurs échecs, les heureux élus commencent par revêtir le costume de l'emploi : veste et cravate obligatoires, jean prohibé pour les garçons ; tailleur et maquillage de rigueur pour les filles. Comme soulignent les « animateurs » : *« On n'a jamais une deuxième occasion de faire une première bonne impression ! »* Les trente « animateurs », tous des professionnels de la vente, sont chargés d'inculquer aux apprentis vendeurs le b-a ba de la gestion, du marketing, du droit commercial...

« Psychologie du succès »

Par-delà la transmission d'un savoir-faire, il s'agit aussi de redonner confiance à ces jeunes. D'où le recours aux jeux de rôles, aux simulations (energy master, négociations commerciales, *phonings*) et l'intitulé de certains cours : « ingénierie relationnelle », « psychologie du succès » ! *« Ici, le côté psychologique est assez poussé,* reconnaît Catherine, la chimiste, *mais ça fait beaucoup de bien à tout le monde. »* Au terme de ces trois mois de formation intensive et rémunérée – par les ASSEDIC ou le ministère du travail, – les stagiaires reçoivent le label des écoles Tapie. Selon Noëlle Bellone, secrétaire générale du groupe Tapie et directrice des écoles, 80 % trouvent un travail dans les trois mois. *« Et qu'on ne vienne pas dire que nous utilisons l'argent de l'Etat pour former nos vendeurs : nous n'embauchons jamais nos diplômés »,* précise-t-elle.

A en juger par le parcours professionnel de quelques-uns des jeunes « anciens », les résultats sont apparemment à la hauteur des espérances. Ainsi Lionel (vingt-six ans, bac D) se retrouve-t-il aujourd'hui directeur du développement Ile-de-France des produits Aramis chez Estée Lauder. Il en est même, comme Naïla (vingt-neuf ans, sortie de Marseille en août 1992), qui brûlent les étapes. Entrée dès septembre dans un cabinet de conseil en gestion d'entreprises comme chargée de la prospection téléphonique, la jeune femme est aujourd'hui ingénieur technico-commercial. Spontanément, sa reconnaissance va à Bernard Tapie : *« C'est le seul homme d'affaires qui ait créé des écoles pour les chômeurs. Alors, je lui dis chapeau et merci ! »* Le groupe Tapie poursuit dans cette voie : il vient d'ouvrir, en partenariat avec l'institut Juventhera, à Noisy-le-Grand, un centre de formation au métier de thalasso-esthéticienne, animatrice commerciale. Quarante-deux jeunes filles ont été sélectionnées pour ce cycle d'une durée de quatorze mois. *« Je ferai quelque chose pour aider les jeunes chômeurs »,* avait promis le patron de l'OM un beau soir de 1985 lors d'une émission télévisée. L'homme d'affaires, symbole du *« fils de prolo »* qui fait fortune, a tenu promesse. Pour preuve, le 12 décembre à Marseille, les écoles Tapie fêteront leur trois millième stagiaire. Bel exemple d'un mécénat efficace qui exploite un créneau porteur et plein d'avenir : il manque toujours cent vingt mille vendeurs professionnels en France.

Philippe Baverel

ACCUEIL

Portiers de luxe

La tradition des palaces

HISTOIRE des palaces à travers le monde, découverte des plus célèbres cabarets parisiens, connaissance des meilleurs restaurants de la capitale : le programme du très sérieux International Concierge Institute (ICI) a de quoi faire rêver. Vêtus d'austères costumes bleu marine, les vingt et un élèves de la neuvième promotion de cette école supérieure privée seront d'ici quelques mois employés dans les plus prestigieux hôtels français et étrangers.

C'est à l'initiative de l'Union internationale des *« Clés d'or »*, qui regroupe les concierges des grands hôtels de 27 pays, que l'ICI a été créé voilà huit ans afin d'assurer la relève des concierges actuellement en exercice. Intermédiaire entre le client et les services proposés au sein, et à l'extérieur, de l'hôtel, le concierge est vraiment un homme-clé. *« Dans un grand hôtel, le chef concierge a trente ou quarante personnes sous sa responsabilité »* explique Pierre Berthet, à la tête de l'ICI Paris (une autre école existe en Hongrie) et directeur des *« Clés d'or »* françaises et internationales. La réception se contente d'enregistrer arrivées et départs. Le concierge accueille les clients, les renseigne, leur réserve une table au restaurant ou un billet d'avion, leur explique comment faire repasser une chemise dans l'hôtel... *« C'est un peu l'âme de l'établissement. Si les clients ont le choix entre plusieurs grands hôtels, ils reviendront dans celui dont ils apprécient le concierge »* poursuit Pierre Berthet.

Avant la naissance de l'école, les concierges se formaient sur le tas, gravissant peu à peu tous les échelons de la hiérarchie. Ils commençaient groom vers 14-15 ans, devenaient chasseur à 18 ans, puis voiturier, avant de pouvoir prétendre à la fonction très convoitée d'assistant-concierge. *« Aujourd'hui, la formation est indispensable. Les chefs concierges ont des exigences : ils veulent des jeunes gens ayant une bonne culture et sachant parler plusieurs langues »* commente le directeur de l'International Concierge Institute. En un an, l'ICI (qui est régi par la loi de 1901 sur les associations à but non lucratif) assure la formation en alternance de jeunes de 18 à 25 ans détenteurs d'un bac général, d'un bac technique hôtelier, d'un BTS hôtellerie (ou *en formation permanente*), et parlant au moins deux langues étrangères.

La formation dispensée dure un an. Les élèves, en stage tous les matins dans un grand hôtel, suivent l'après-midi des cours très pratiques : langues vivantes, informatique, initiation aux subtilités de la réservation de places d'avions ou de voitures avec chauffeur. Avec la préfecture de police de Paris, ils sont sensibilisés aux problèmes de sécurité. Un médecin leur enseigne comment réagir si un client s'évanouit dans le hall. Les étudiants travaillent leur maintien et leur diction, s'exercent devant des caméras vidéo ou avec un standard téléphonique : en toutes circonstances, il leur faut se comporter *« avec noblesse et aristocratie », « sourire discrètement mais ne surtout pas rire dans les situations comiques »*, écouter plutôt que parler. Au téléphone, le trivial *« ne quittez pas »* est banni, au profit du distingué *« un instant je vous prie »*. Le geste et la parole irréprochables, l'apprenti-concierge doit encore apprendre à collecter les informations nécessaires pour étoffer son carnet d'adresses, et répondre aux questions les plus perfides. Restaurants, cabarets, théâtre, expositions, le concierge parfait connaît Paris sur le bout des doigts.

Tous les pays du monde

Les cent soixante huit jeunes sortis *« Juniors clés d'or »* de l'ICI *depuis 1985 n'ont guère eu de* difficultés à trouver un premier emploi d'assistant-concierge. D'autant que nombre de concierges et chefs concierges actuels, qui se sont formés par eux-mêmes, approchent de l'âge de la retraite. *« Nous avons un vrai métier en main, et un métier où l'on fait carrière. Les concierges restent très longtemps dans le même hôtel. Grâce à notre formation, nous gagnons énormément de temps : un groom mettait vingt ans à devenir concierge »* se réjouit Vincent Roux, 21 ans, venu à l'ICI après un BTS d'hôtellerie.

La perspective de trouver de façon quasi certaine un emploi n'a pas été la seule motivation des 21 élèves (dont cinq filles) de la promotion 1992, qui ont payé 21 000 francs de droits d'inscription, plus 1 800 francs pour leur uniforme. La rémunération des concierges est plutôt correcte : un assistant-concierge débute à 6 000 ou 7 000 francs bruts, mais sans les pourboires, souvent substantiels, et un chef concierge finit sa carrière aux alentours de 20 000 francs. Surtout, les étudiants évoquent le plaisir de rencontrer des clients provenant de tous les pays du monde, et de les aider en faisant preuve d'ingéniosité. *« On éprouve une grande satisfaction et une certaine fierté à dénicher, par exemple, les horaires des vols New-York-Boston pour un client américain »* précise Sébastien Hayez, assistant concierge au Normandy Hotel de Deauville, qui suit les cours de l'ICI au titre de la formation permanente. *« C'est surtout un métier où l'on ne s'ennuie pas, qui n'est pas répétitif. Nos huit heures de travail sont différentes chaque jour. »*

Tous sont décidés à défendre une profession que les évolutions technologiques semblent menacer. Les répondeurs téléphoniques installés dans les chambres remplacent le message laissé au concierge. Même les clés, symboles de la profession, disparaissent. *« Désormais, les clients ne viennent plus déposer et reprendre leurs clés. Les clés sont remplacées par des cartes magnétiques qu'ils conservent durant tout leur séjour. Il faut donc que nous sortions de la loge pour aller vers eux* résume Vincent Roux. *Le concierge aura à l'avenir un rôle plus relationnel et commercial que technique, mais il sera tout aussi utile ».*

Pascale Krémer

TRIBUNE

« L'emploi autrement »

par Maïté Demons

A bien y regarder, l'alternative est claire : soit l'emploi s'impose comme le cœur d'un nouveau projet de société, soit il reste l'éternel sacrifié. Ce défi majeur lancé aux sociétés contemporaines n'a rien de théorique : en France, il concerne très concrètement des millions d'hommes et de femmes, ceux qui cherchent un emploi, ceux qui craignent pour le leur, ceux qui vivent dans la précarité. Et les ingénieurs et cadres, dont le chômage a crû de 30,8 % en un an, sont de plain-pied dans cette crise.

Le « panel européen » de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), qui prévoit pour 1993 un recul de 15 % des recrutements de cadres *en Europe, prouve que la construction* européenne ne leur apporte aucune réponse. De même, la récente remise en cause du statut de cadre et de ses supposés « avantages » ne fait qu'annoncer de nouvelles dégradations de leurs *conditions d'emploi.*

A lire enquêtes et prévisions, à entendre chaque jour l'annonce de nouvelles charrettes de licenciements, la hausse du chômage et la dégradation de l'emploi semblent sans fin. Mais *cela conduit-il*, au-delà d'effets d'annonce plus ou moins pertinents, gouvernement et patronat à modifier les choix et les critères économiques, qui prévalent comme autant de dogmes ? Nullement, et l'on se laisse ainsi condamner à l'approfondissement des inégalités et des exclusions, à la banalisation des précarités, nourrissant le racisme, la xénophobie, l'autoritarisme au détriment des valeurs de solidarité et de progrès. Face à cette normalisation économique lourde de périls, le mouvement syndical se doit de faire preuve d'audace. Il doit préparer l'avenir et, pour ce faire, inscrire au cœur de ses batailles l'emploi autrement.

Paraphrasant un célèbre abbé révolutionnaire, les syndicalistes pourraient déclarer : « Qu'est-ce que l'emploi ? Tout. Qu'a-t-il été dans cet ordre libéral ? Rien. Que demande-t-il ? A devenir quelque chose. » La première exigence à faire grandir, c'est celle de la création massive d'emplois. Il s'agit là d'un véritable *retournement* des valeurs *à la mode, qui* considèrent l'emploi comme une charge à réduire, la variable d'ajustement systématique, niant de ce fait la possibilité même d'une société de plein emploi. Au contraire, l'emploi *doit être le moteur sain, qualifié, d'une nouvelle* efficacité économique et sociale. C'est une exigence simple. Mais la pression permanente des suppressions d'emplois, la menace latente qu'elle entretient, font peser partout l'esprit de *fatalité et la résignation. Aider à s'en affranchir*, à en refuser la tyrannie, c'est le rôle du syndicalisme. C'est ainsi que cette exigence entrera dans la vie, deviendra force sociale : chacune et chacun, individuellement et collecti*vement, en est comptable, car nous en avons* tous besoin.

LES besoins sociaux auxquels la France a su répondre hier de façon collective et publi*que, besoins en énergie, en communication*, en transports, en aménagement, n'exigent-ils pas aujourd'hui de nouvelles réponses collectives et publiques, audacieuses et urgentes ? N'y a-t-il rien à inventer, à recréer, dans les régions, les campagnes, *les villes, dans les domaines* de la production des biens d'équipement, du logement, dans ceux ô combien cruciaux des besoins de santé, de protection sociale, de la recherche, de l'assainissement des eaux, de la défense de l'environnement. Ces activités utiles, génératrices d'emplois, de qualifications, de qualité de vie, de progrès partagé, ne sont-elles pas les points forts d'un modèle de développement économique et social correspondant à notre époque ?

Cette promotion collective de réponses à ces nouveaux besoins sociaux est sans doute la « nouvelle frontière » de cette fin de siècle. L'atteindre suppose un syndicalisme force de propositions, qui porte ces orientations tout en étant solidement ancré dans l'activité revendicative. Toutes les revendications sont concernées, des plus quotidiennes aux plus stratégiques. Des salaires aux choix d'investissement. De la charge (et de la durée) de travail, et donc *du besoin* d'effectifs, *à la revendication* d'intervenir dans la gestion. De l'exigence de concilier vie personnelle et vie professionnelle (par exemple, pouvoir exercer sa mission de tuteur à l'entreprise) à l'exigence, pour les cadres, pour *les techniciens, de mettre pleinement ses* compétences au service du développement de l'entreprise. Il y a loin entre ces revendications et la remise en cause très inquiétante des libertés professionnelles ou syndicales que vivent *aujourd'hui les personnels d'encadrement. Par* contre, elles dessinent la légitimité d'une société développée, offrant à ses citoyens le droit à l'emploi, un droit inaliénable à des emplois permettant de vivre dignement, de par*ticiper à l'efficacité économique* et *au* progrès social.

Disons-le clairement : il n'y aura pas de « grand soir » de l'emploi, nous ne passerons pas par miracle d'un état de chômage endémique *à une société de plein emploi. Le dire* n'est pas s'y résigner : bien au contraire, c'est à travers une lutte de chaque instant que le syndicalisme peut aider à faire grandir l'aspiration à changer le travail, à un véritable droit au *travail.* En luttant contre des suppressions d'emplois et des licenciements aussi inacceptables qu'inefficaces, mais aussi à partir des besoins de chacun et de tous, il s'agit de rassembler, de construire une dynamique, d'inverser les logiques en cours, dans les têtes et dans les faits.

C'est ce à quoi l'UGICT, avec toute la CGT, entend travailler. Les autres organisations syndicales de cadres avancent, elles aussi, des idées sur la question : renouer le dialogue, dans le respect de la diversité d'approche de chacun, peut être prometteur pour tous et d'abord pour les salariés eux-mêmes. Ce sont eux, en fin de compte, les premiers concernés par l'efficacité de l'action syndicale qu'avec nous ils vont savoir construire.

▶ **Maïté Demons est secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT.**

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible *en tapant* directement : 3615 LEMONDE.
Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.
Les personnes intéressées doivent contacter STAG'ETUD, 12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99.

GESTION

□ Lieu : Asnières. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum (contrat en alternance possible). Ind. : 3 000 F. *Profil* : bac + 2, vente, *gestion, commerce.* Mission : gestion commerciale, gestion du service après-vente, gestions des commandes des commerciaux. 03040.

COMPTABILITÉ

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : *1 820 F/mois. Profil : bac + 2/3*, Macintosh, dactylographie indispensable. Mission : recherche de pièces comptables, analyses d'outils comptables, réalisation de nouveaux documents, calcul de rentabilité des opérations, suivi *relationnel. 02763.*

SECRÉTARIAT

□ *Lieu* : Paris. *Date* : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac, opérateur saisie Macintosh, production TV + téléphone. Mission : secrétaire pour Macintosh II et classic (system 7 et 6.51) pour travaux de frappe classique. 03037.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : BTS secrétariat ou informatique, *aisance téléphonique.* Mission : saisie et mise à jour fichier publicité du magazine, décision, environnement. 02998.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : 1 mois minimum.* Ind. : selon résultats. Profil : bac, secrétariat comptabilité. Mission : secrétariat, comptabilité, saisie informatique. 03002.

PERSONNEL

□ Lieu : Fontenay-sous-Bois. Date : valable toute l'année. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/4. Mission : préparation du plan de formation employé et encadrement en collaboration avec le responsable ressources humaines. 03012.
□ *Lieu : La Défense. Date : immédiat.* Durée : 4/6 mois. Ind. : 6 500 F/8 200 F. Profil : bac + 4/5, gestion, économétrie, connaissances en informatique et statistiques. Mission : mise en place d'un système d'accompagnement financier pour les jeunes diplômés, puis concevoir une application informatique permettant la réalisation d'études de rémunération. 02924.

MARKETING

□ Lieu : Paris/RP. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : non prévue. Profil : bac + 4, marketing, commercial, si possible expérience marketing direct. Mission : participer à la conception de documents de présentation d'actions de conseil, aider *à la vente de ces actions. 03082.*
□ Lieu : Issy-les-Moulineaux/Boulogne. Date : janvier. Durée : 3/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, école de commerce, connaissances gestion des entreprises, marketing et notions d'organisation et d'informatique. Mission : comptes de la société, opérations marketing, suivi commercial. 03080.
□ Lieu : Nanterre. Date : janvier. *Durée* : 3 mois. Ind. : 5 000 F/mois. Profil : bac + 4/5, école de commerce, DESS marketing, connaissance étude de marché et du milieu industriel. Mission : étude de marché *des applications médicales pour* tubes en acier inoxydables et/ou titane. 03079.
□ Lieu : Rueil-Malmaison. Date : janvier. Durée : 3/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/4. Mission : gestion, salle télémarketing (recrutement et encadrement d'une équipe, gestion des opérations, intervention sur l'analyse des projets). 03050.
□ *Lieu : Paris. Date : immédiat.* Durée : 1 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, informatique, prospection, connaissance système informatique PC. Mission : projet commercial mensuel à mettre en place, prospection commerciale, suivi clientèle, organisation de l'activité. 03051.

INFORMATIQUE

□ Lieu : Issy-les-Moulineaux. Date : janvier. Durée : 3/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, école d'ingénieurs, connaissances bases de données relationnelles et développements sous windows. Mission : SGBDS et 1AG sous Windows, OS/2, Novell et Unix. 03081.
□ *Lieu* : Pantin. Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : 25 % des prestations sur factures. Profil : bac + 3. Mission : participer à des tâches de maintenance, réparations, montages ou modifications de *configurations (surtout PC ou Mac si* connaissances). 03025.
□ Lieu : Paris. Date : janvier. Durée : 2-3 mois. Ind. : 5 000 F à préciser. Profil : Bac + 2/3 BTS ou DUT, connaissances en comptabilité, finance. Mission : participer à la mise en œuvre d'applications informatiques de gestion dans un contexte site central. 03087.

COMMERCE INTERNATIONAL

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS ou maîtrise de gestion, connaissance marketing international (parfumerie export). Mission : export de produits cosmétiques vers l'Asie. 03023.

VENTE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : à *définir. Profil : bac + 2/3, communication*, vente. Mission : contacts clientèle, suivi de dossiers et gestion de projet jusqu'à son aboutissement. 03060.
□ Lieu : Saint-Jean-d'Angély. Date : janvier. Durée : 4/6 mois. Ind. : fixe + intéressement au CA. Profil : bac + 2/3 (école de vente, BTS ou autre), connaissance *micro-informatique*. Mission : participation active à *la mise en place* d'une stratégie commerciale opérationnelle sur le Sud-Ouest. 03038.

COMMUNICATION

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1/2 mois. Ind. : non prévue. Profil : Bac + 3, école de journalisme, maîtrise rédaction. Mission : collaboration à la rédaction d'un magazine et d'un annuaire, enquête, vérification d'informations, rédac*tion. 03041.*
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, école de commerce, micro-informatique et anglais. Mission : assistance des consultants, mission approche directe entreprises et contacts, participation à la gestion de bases de données d'entreprises et de candidats. 03030.
□ Lieu : Boulogne. Date : valable *toute l'année. Durée : 6 mois.* Ind. : 6 000 F à 10 000 F. Profil : bac + 3 minimum, école de commerce exclusivement, bilingue ou trilingue. Mission : prise en charge d'une partie de l'organisation d'une manifestation économique de dimension européenne. 02987.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F. Profil : bac, filière communication, marketing ou école de commerce. Mission : chargé d'études avec participation à toutes les phases, terrain, codification, synthèse, analyse sur tous les types d'études quantitatives ou qualitatives. 03029.

PUBLICITÉ

□ Lieu : Boulogne-Billancourt. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : 1 000 F + tickets restaurant. Profil : bac, bac + 3. Mission : assistant d'un chef de groupe média ; suivi des comptes en cours, analyse des stratégies de la concurrence, *participer à l'élaboration des stratégies médias. 03024.*

DROIT

□ *Lieu : Paris. Date : immédiat.* Durée : 1/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : analyse politique, relance immobilière en France. 03021.

ÉCHOS

3e université d'hiver de la formation professionnelle

■ *Le centre INFFO, la délégation à* la formation professionnelle et l'Inter-MIF (Maisons de l'information sur la formation de Cergy-Pontoise) organisent du 6 au *8 janvier, à Autrans, dans l'Isère, la* 3e université d'hiver de la formation professionnelle. Sous le titre général « Dessine-moi un projet... », ces journées auront pour thème le *bilan, l'information et l'orientation.* Les matinées se dérouleront en plénière, pour des conférences et des tables rondes, les après-midi se diviseront en quinze ateliers.

▶ **Le programme peut être obtenu auprès de l'Inter-MIF, 5, place des Arts, 95000 Cergy. Tél. : 30-30-49-34.**

Mercedes : la formation alternée allemande en France

■ En 1990, dans le cadre d'un contrat tripartite avec la chambre de commerce et d'industrie du Val-d'Oise-Yvelines et l'Association nationale pour la formation automobile (ANFA), Mercedes-Benz France créait un institut de formation pour alternance selon une formule inspirée par la formation alternée allemande. Au total, trente-deux jeunes étaient accueillis, répartis pour moitié entre la technique voitures particulières et la technique véhicules industriels. Recrutés sur l'ensemble du territoire, ces stagiaires devaient préparer le diplôme d'Etat du brevet professionnel de réparateur en deux ans. A raison de 1 560 heures, la formation mêlait *l'enseignement général* et technique à la pratique chez des concessionnaires de la région d'origine selon une alternance de quinze jours. Une fois l'examen *réussi, il était prévu* que ces jeunes soient embauchés au sein même du réseau. Au terme de la seconde année la première promotion quittait *l'institut. Neuf obtenaient leur* diplôme d'Etat et vingt-deux satisfaisaient aux épreuves pratiques. Des résultats qui sont conformes à la moyenne nationale.

▶ **IFA Mercedes-CCII, Centre technique de Mercedes-Benz France, 86, rue Francis-de-Pressensé. 93200 Saint-*Denis. Tél. : 48-34-89-89.***

Les « turborédacteurs » de la SNECMA

■ L'initiative d'EDF-GDF, qui, en 1991, avait organisé un concours de nouvelles auquel ont participé 538 agents, a fait des émules. La SNECMA, *à son tour, a convié son* personnel, dont la culture est plutôt scientifique et technique, à écrire des nouvelles dans le cadre d'une opération intitulée « Histoires de *turborédacteurs* ».
Ce concours, qui s'inscrivait dans les manifestations de « La fureur de lire », a obtenu un très grand succès puisque près de 400 textes *ont été envoyés par des membres* du personnel avant le 18 octobre. Sélectionnés par un jury composé notamment d'Andrée Chedid, Lucien Bodard et Patrick Cauvin, les *dix lauréats seront intégralement* publiés dans un numéro spécial de *SNECMA Informations*, un trimestriel diffusé à 22 000 exemplaires auprès du personnel de l'entreprise.
Mais l'histoire aura une suite. EDF-GDF propose pour 1992 un « challenge littéraire inter-entreprises » à l'ensemble des entreprises du secteur public. La SNECMA a décidé d'y participer.

Concours de créativité à EDF

■ En plus de son concours littéraire, EDF-GDF a lancé un nouveau programme consacré, cette fois, au potentiel de créativité de ses agents. Il s'agissait d'encourager la promotion d'idées innovantes dans toutes les activités, que ce soit dans la gestion, la maintenance des installations, les techniques, l'environnement, l'organisation, la communication, la sécurité, etc. Deux types de propositions étaient recevables, soit des réalisations *déjà effectuées, soit des projets* qui, au cas où ils seraient retenus, recevraient l'aide financière nécessaire à leur première mise en œuvre.
Au total, 572 dossiers ont été déposés, dont 150 pour les réalisations et 422 pour les projets. Le jury interne devait retenir 25 dossiers et un jury externe en *sélectionnera 8 pour l'attribution de* prix dont le montant va de 50 000 francs à 100 000 francs.

Stabilité de l'emploi des cadres en octobre

■ Selon l'indicateur mensuel que publie l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), à partir du relevé des offres d'emploi proposées par voie de presse, le marché de l'emploi des cadres a été stable en octobre. En données corrigées des variations saisonnières, avec 3 512 postes offerts, il n'y aurait pas eu d'évolution par rapport à septembre, qui avait enregistré une chute de 35 %. En données brutes, toutefois, le recul est de 22 % par rapport au même mois de l'an passé.
Par fonctions, on ne constate pas d'évolution positive qui soit généralisée, mais quelques mouvements se sont opérés. Les fonctions mercatique-commercial-vente progressent de 3 %. L'informatique continue de baisser avec un recul de 18 %. Les offres pour les ingénieurs de production diminuent de 13 à 17 %.

Les métiers de l'environnement

■ L'APEC vient de publier une brochure consacrée aux emplois de cadres liés à l'environnement. *« De l'entreprise industrielle à la fonction publique, en passant par les éco-industries, tous les acteurs sont impliqués, tous les secteurs d'activités économiques semblent concernés »*, écrivent les auteurs dans leur introduction. Un chapitre est consacré à l'examen de la *situation et des enjeux de* l'environnement. Suit une analyse macro-économique des activités et des emplois dans ce secteur, ainsi que de leur évolution. La dernière *partie est consacrée à la* description de dix-neuf fonctions. Pour chaque poste – du directeur environnement à l'ingénieur procédés « eco-industriels » ou au *cadre en association – sont* indiqués les variantes, le contexte professionnel, les missions et les responsabilités, les formations et la fourchette de rémunération.

La baisse continue pour les chasseurs de têtes

■ L'Association professionnelle des conseils d'entreprise pour la *recherche de dirigeants* (APROCERD), qui publie désormais un indicateur de son activité, fournit des informations peu rassurantes sur l'évolution du marché.
Pendant le troisième trimestre, les cabinets de chasseurs de têtes ont enregistré une baisse du nombre des missions qui leur sont confiées, évaluée à 13 % par rapport au deuxième trimestre et à 7 % par rapport à l'an passé.
L'association en conclut que *« les perspectives sont peu claires, les entreprises ayant de réelles difficultés à cerner et exprimer leurs besoins pour les mois à venir »*.
Par fonction, la chute est de 22 % pour celles qui sont liées aux *marchés financiers*, banques et assurances incluses, où la tendance est à l'attentisme. Les postes de direction générale (– 10 %) et de direction financière (– 6 %) sont également en recul.
A l'inverse, un léger mieux, temporaire, se manifeste pour les directions de ressources humaines, *le nombre de missions*, qui représente 5 % du total, ayant doublé.

LES DIRIGEANTS

Banque régionale, membre d'un puissant réseau, solidement implantée en région parisienne recherche son

Directeur du Marché des Particuliers

380 KF +

Rattaché au membre du Directoire en charge du *réseau et du développement*, vous serez nanti d'une importante délégation et dirigerez et animerez l'ensemble de notre activité sur notre marché de *prédilection. Vous vous appuierez, en direct, sur* une équipe d'une vingtaine de personnes et sur notre réseau, fortement implanté sur notre territoire (90 agences, 450 personnes).

Pour cette création de poste, votre responsabilité couvrira aussi bien la supervision de l'équipe de gestion privée que les aspects marketing, de communication (gestion d'un important budget), de stratégie et de conception de produits, propres au marché des particuliers.

Vous participerez activement à la fixation des objectifs du réseau, à leur réalisation et à la progression de notre banque sur ce marché.

Autour de 35/40 ans, vous nous apporterez une réelle connaissance des produits de crédits et de placements... aussi bien dans le domaine bancaire que dans celui des assurances.

Cette compétence doit être impérativement complétée par un grand professionnalisme pour ce qui concerne les approches marketing et commerciales correspondant à ces produits.

De formation supérieure, avec une expérience du monde des particuliers d'au moins 6/7 ans, vous êtes en mesure, enfin, de nous apporter votre dynamisme et votre sens de l'animation des hommes, qui vous feront reconnaître naturellement et très vite par notre entité comme le véritable "patron" des particuliers.

L'atteinte de vos objectifs, leur qualité de *réalisation et le dynamisme que vous saurez* insuffler à votre environnement seront autant de facteurs de réussite et d'évolution dans notre entreprise.

Contacter Frédéric Serres au (1) 45.53.26.26 ou envoyer CV + photo + n°tél. + rémunération actuelle à Michael Page Banking, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, , sous réf.FS8547MO.

MP

Michael Page Banking

Spécialiste en recrutement Bancaire

L.B.W.

Directeur de Centre de Profit

Un très important groupe industriel international recherche, pour plusieurs sites en France, de véritables Patrons.

Vous serez entièrement responsable des résultats devant la Direction. En totale autonomie, vous assurerez la Direction d'une entité sous tous ses aspects : Commerciaux, Gestion, Production.

A 30-35 ans, diplômé de Grande Ecole, vous possédez une expérience similaire.

Cette expérience vous a permis de développer vos qualités commerciales et de management. Gestionnaire rigoureux, votre charisme fait de vous un meneur d'hommes reconnu et apprécié.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. 51/007 LM à notre conseil Yvonnick LE BLANC qui vous garantit toute confidentialité.



26, rue Henri Monnier
75009 Paris

PARIS - LYON - MULHOUSE - STRASBOURG

MUTUALITÉ DE LA LOIRE - SAINT-ÉTIENNE
(900 salariés - 20 établissements)
Recherche son

DIRECTEUR des ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES et MÉDICO-SOCIAUX

- En étroite collaboration avec le Directeur Général, vous êtes Responsable de l'ensemble des Etablissements Sanitaires et Sociaux.
- Vous serez chargé de la coordination, de l'encadrement, de la gestion et du développement.
- Rattaché au Siège, vous n'en êtes pas moins un Homme de Terrain, avec une forte capacité à animer et négocier.

C'est pourquoi nous donnerons la préférence à un candidat ayant déjà vécu une expérience confirmée et réussie, connaissant parfaitement les enjeux de la Réforme Hospitalière et possédant une Formation Supérieure.

Envoyez une lettre de motivation, une photo et un CV, sous référence A9217-6120 à :



I.F.R.HOS RECRUTEMENT
Monsieur Christian LABEDAN
4, rue Georges-Bizet
SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

Nous vous garantissons la confidentialité.

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

CLA
Centre de Linguistique Appliquée
BESANÇON - FRANCE

Le Centre de Linguistique Appliquée, service de l'Université de Franche-Comté (4 000 stagiaires, 80 personnes permanentes, 30 000 heures de formation par an)

RECRUTE

son directeur

PROFIL :

- formation universitaire ;
- expérience de l'enseignement et de la recherche dans le domaine des langues ;
- pratique de l'international ;
- expérience de la gestion administrative et financière, et de l'animation d'équipe ;
- maîtrise de deux langues étrangères.

Poste vacant le 1er mars 1993, à pourvoir au plus tard le

1er SEPTEMBRE 1993

Lettre de candidature, CV, références et prétentions à adresser,
avant le 15 JANVIER 1993 à :

M. le Président de l'Université de Franche-Comté
30, av. de l'Observatoire - 25030 Besançon Cedex

Contact : **Evelyne BERARD**
Centre de Linguistique Appliquée
6, rue Plançon - 25030 Besançon Cedex
TÉL. : 81-66-52-01

Directeur du développement (h/f)



Une Société de Services Financiers, en croissance rapide, recherche un Développeur de Nouveaux Marchés (H/F)

De formation Grande Ecole (HEC, ESSEC ou équivalent), ce cadre à fort potentiel a déjà plusieurs projets réussis à son actif. A 33 ans environ, ses dix années d'expérience professionnelle, réparties idéalement entre le conseil en organisation chez l'un des "big six" et la banque (commerciale ou activités de marchés), ont développé chez lui le goût d'entreprendre et le sens de l'autonomie. Il fait partie des rares managers qui prouvent chaque jour que l'on peut à la fois être rigoureux et avoir un talent commercial.

Si vous êtes ce financier imaginatif qui s'ennuie quelque peu dans une grande structure, rejoignez-nous pour créer, après dix-huit mois de culture maison, une filiale au capital de laquelle vous pourriez être associé.

Envoyez votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV détaillé, photo, rémunération actuelle, etc...), sous réf. DFA, à notre conseil : M. Lepage, OPTIMA, 47 rue Perronet, 92200 NEUILLY

ORC

UN DES LEADERS MONDIAUX DANS L'ENERGIE ET LES TRANSPORTS

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

recruté pour son établissement le plus important, le plus moderne, concevant et produisant des équipements, faisant appel à des technologies de pointe, situé dans une ville universitaire du SUD-OUEST (+ 80 000 habitants) :

34 ans mini, Ingénieur X, **CENTRALE, A&M, SUPELEC, ENSTA,** etc., vous avez une expérience de centre de profit ou de production d'unité automatisée avec flexibilité (automobile, *matériels* électriques, télécom, etc.) et la connaissance de l'anglais. Vos capacités d'animation et d'organisation sont aussi importantes que vos capacités techniques et de gestion.

Vous bénéficierez d'une **LARGE AUTONOMIE** pour diriger et gérer cet établissement : **1 200 personnes dont 65 cadres et 250 AM et Techniciens - CA 1,1 mrd - 30 M investissement par an.**

Vous animerez et coordonnerez les responsables des :
• *ressources humaines* • *productions* • *études* • *essais* • qualité • achats • gestion • commercial.

Vous poursuivrez l'effort d'optimisation des résultats en développant la meilleure qualité.

PERSPECTIVES CERTAINES D'ÉVOLUTION AU SEIN DE CE GROUPE INTERNATIONAL.

Merci d'écrire, sous réf. D. T. /DIR. ETA. T / 67M, en indiquant votre salaire actuel à *notre conseil Richard Bénatouil* - **GROUPE BBC Conseil** - 1 bis place de Valois, 75001 Paris. Vous êtes assuré d'une réponse et d'une discrétion ABSOLUE : vous pouvez indiquer les entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas communiquer votre candidature.

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Grand groupe industriel occupant une large part du marché mondial dans sa spécialité (plus de 20 milliards de CA) recherche pour sa Direction des Relations Sociales son

Juriste Droit Social

Paris Ouest

Au sein du service chargé des relations du travail, vous interviendrez pour la Direction, les établissements et les filiales du Groupe dans tous les domaines du droit social : droit du travail et de la sécurité sociale, contentieux prud'homal, conflits collectifs, accords et relations avec les partenaires sociaux, hygiène et sécurité...

Agé de 27/29 ans, après un diplôme de 3ème cycle en droit du travail, vous avez acquis au moins 3 ans d'expérience de la fonction juridique sociale en entreprise, de préférence en milieu industriel.

Vos capacités d'écoute, d'analyse et de pédagogie ainsi que votre aisance rédactionnelle constituent vos meilleurs atouts.

A terme, vous pourrez évoluer au sein d'un groupe performant.

Contacter **Antoine Goldschmidt**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.AG8176MO.

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

Etablissement Bancaire à très forte implantation dans la région lorraine recherche son

Fiscaliste Ingénierie Financière et Patrimoniale

Province

Au sein d'une équipe spécialisée en gestion patrimoniale et rattaché au Directeur de celle-ci, vous assurerez des fonctions de conseil à destination d'une clientèle de particuliers haut de gamme et de chefs d'entreprises dans leurs opérations de transmission et de haut de bilan.

En contact direct avec les conseillers patrimoniaux de la banque ou leurs clients, vous avez une expertise certaine dans les *domaines de la fiscalité suivants : épargne*, produits financiers, opérations de financements à long terme, transmission, fusions-acquisitions et immobilier.

Agé de 30 ans environ, titulaire d'un diplôme de 3ème cycle (DESS droit des affaires et fiscalité, ENL...) vous justifiez impérativement d'une expérience de 3/5 ans de fiscaliste généraliste au sein d'un cabinet, d'une banque ou de l'administration fiscale.

Votre sens des contacts et votre esprit d'équipe vous permettront de réussir au sein de cet établissement de grande notoriété.

Contactez **Dominique Montabrie**, au 45.53.26.26 ou adressez CV + photo + N° de téléphone + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal** 30 bis rue Spontini. 75116 PARIS, sous référence DM8630MO.



Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

Grand groupe industriel ayant des réseaux de concessionnaires exclusifs recherche un

Juriste

Paris

Au sein de la Direction des affaires juridiques, vous interviendrez principalement sur les dossiers concernant les réseaux de distribution (nominations, contentieux, résiliations, conseils, etc...) et vous serez en relation avec les avocats du groupe.

A 28/30 ans, diplômé d'un DEA, DESS, DJCE..., vous justifiez impérativement de 3/4 ans d'expérience du droit des affaires comportant une pratique significative du droit de la concession automobile, du contentieux et du droit de la concurrence en général.

Dynamique, aimant les contacts, vous souhaitez vous investir dans un groupe offrant de réelles perspectives de carrière. L'anglais sera un atout supplémentaire.

Contacter **Christophe Duchatellier** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n°tél. + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 30 bis, rue Spontini 75116 PARIS, sous réf.CD7874MO.

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

Très puissant groupe industriel français fortement exportateur et parmi les leaders mondiaux dans son secteur de pointe, recherche un

Juriste Export

Paris Ouest

Au sein d'une équipe de juristes d'affaires réellement opérationnelle, votre mission comprend principalement :

- la rédaction, la négociation et le suivi des accords avec les réseaux commerciaux de la société à l'exportation, la création des bureaux à l'étranger, la fiscalité export ;
- la participation à la rédaction, à la négociation et au suivi des contrats de vente, licences, accords de compensation, etc...

Vous travaillez en relation avec les Directions Export, les réseaux commerciaux, les clients étrangers, ainsi que les cabinets juridiques et fiscaux.

Agé de 28/35 ans, doté d'un solide bagage en droit des affaires complété idéalement par Sciences-Po ou une Ecole de Commerce et d'une expérience réussie en entreprise, vous souhaitez exprimer vos qualités de rigueur et de contact dans une entreprise internationale qui valorise la fonction juridique.

Vous pratiquez couramment l'anglais des affaires.

Contacter **Christophe Duchatellier**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.CD7954MO.

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

SPÉCIALISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Création de poste *Métropole Nord*

Une **importante société holding** a décidé de renforcer son service juridique pour faire face à l'accroissement de ses activités et à l'évolution des réglementations. Doté d'une grande autonomie, **le juriste recherché aura en charge la constitution et le suivi de dossiers de nombreuses sociétés civiles.**

En outre il assurera des missions de conseil en matière d'ingénierie financière, juridique et fiscale avec une ouverture à l'international.

Ce poste sera confié à un(e) candidat(e), âgé(e) d'au moins 28 ans, titulaire au minimum d'une **maîtrise de Droit privé**, parlant l'anglais et pouvant justifier d'une **première expérience professionnelle en entreprise et/ou dans un cabinet de conseillers juridiques.** Basé en Métropole Nord, le cadre retenu se verra offrir des conditions de rémunération très motivantes et d'intéressantes perspectives d'évolution.

Pour saisir cette rare opportunité, faites parvenir votre candidature sous réf. D 121181 à Daniel LANDEAU, qui vous garantit une totale confidentialité.

PARIS
LYON
TOULOUSE
NICE
LILLE
NANTES
NANCY
CHARTRES
CHOLET
LE MANS
METZ
ALBI

HUMANOR
58, avenue de Flandre
59290 WASQUEHAL

GROUPE

ORGA... DE CONSEIL ET DE FORMATION DANS LE SEC... GRO-ALIMENTAIRE recherche le

ESPONSABLE du département conseil

MISSION :

- Développer l'activité du Service par analyse du marché, dans le cadre d'objectifs négociés, par une efficacité commerciale,
- Elaborer les *méthodologies*, les outils
- Négocier avec les entreprises des plans d'interventions dans différentes fonctions (commercial, finances, marketing, etc...)
- Manager des petites équipes pluri-disciplinaires d'experts

FORMATION :

- Expert comptable motivé par la gestion
- Ecole supérieure de commerce ou 3ème cycle de Gestion avec DESCF
- Agro ou ENSIA + formation à la gestion (ICG, CPA, IHFI, INM, etc...) avec DESCF

EXPERIENCE :

- Plus de 5 ans dans un cabinet d'expertise comptable ou de conseil ou dans une fonction de gestion en entreprise
- Grande capacité relationnelle
- Réel talent commercial
- Bonne pratique de l'anglais
- *Utilisation de tableurs et TTX*

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 46860, à LTA Antenne Saint Lazare, 4, rue du Fg Poissonnière 75010 PARIS qui transmettra.

N...

BANQUE COMMERCIALE PRIVÉE

Responsables de clientèle Entreprises

PARIS
VERSAILLES

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

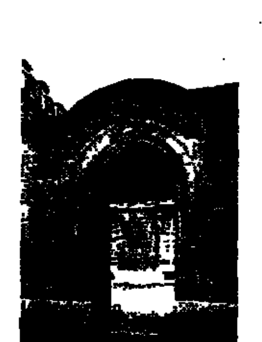
ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

CHARGÉ D'AFFAIRES

Nous sommes l'un des tout premiers intervenants sur le marché des prêts immobiliers et du financement des collectivités locales. Avec près de 3 500 collaborateurs en France et un encours de plus de 300 milliards de francs, notre signature est reconnue et appréciée dans l'opinion publique et les milieux d'affaires.

Premiers par tradition, nous développons une stratégie de diversification de nos produits et services.

Si vous cherchez une offre bien placée, suivez notre regard



Au sein de notre Direction des Affaires Internationales et intégré à une petite équipe, vous procédez, sous les angles financier et juridique, à l'analyse, la mise en place et le suivi de dossiers de financement d'opérations immobilières en Europe.

De formation supérieure dans le domaine financier, vous possédez des bases juridiques et fiscales solides. Vous êtes bilingue anglais et connaissez bien, à travers vos études ou votre parcours professionnel, le monde anglo-saxon.

Vous justifiez, en outre, d'une première expérience dans le montage d'affaires et l'analyse du risque dans une banque, en cabinet d'audits ou encore dans une société immobilière. Vous avez, de préférence, acquis cette expérience en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis.

Pour participer à notre recrutement, nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. CAIM. au Crédit Foncier de France, Direction du Personnel, 19 rue des Capucines, BP 65, 75050 Paris Cedex 01.

CRÉDIT FONCIER

Crédit Foncier. Votre allié dans le temps.

▼

Filiale de l'une des toutes premières banques françaises, nous sommes une société financière à taille humaine, dynamique et investie dans de nombreux projets de développement. Nous recherchons pour seconder notre directeur de la comptabilité et de la trésorerie un :

Professionnel de haut niveau **dans les domaines comptables,** réglementaires et fiscaux...

Outre une mission opérationnelle de contrôle comptable et de production des documents sociaux et réglementaires, vous participerez à la refonte de notre système comptable tant sur les plans organisationnel qu'informatique.

Votre expertise technique dans le domaine banque-finance (en particulier traitement des opérations de marché et des valeurs mobilières), ainsi qu'un goût prononcé pour l'informatique vous permettront de définir et de mettre en place de nouvelles procédures comptables et de nouveaux outils informatiques dans des domaines variés.

De tempérament organisateur, vous êtes également doué de réelles qualités d'animateur pour encadrer une équipe. De formation Ecole de Commerce, DECF ou équivalent, vous avez acquis depuis 4 à 6 ans une expérience du domaine financier, de préférence au sein d'un cabinet d'audit ou dans une banque.

Merci d'adresser lettre, CV et rémunération actuelle, sous réf. 38897, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MÉDIA-SYSTEM

Juriste commercial/Consultant national

La société

Nous faisons partie de la première société mondiale de gestion des déchets et des services de l'environnement. La politique de l'ensemble de nos diverses activités est de répondre aux dispositions réglementaires à l'échelle mondiale en matière d'environnement et de sécurité, voire de les dépasser. Nous collaborons souvent avec des organismes gouvernementaux et réglementaires à l'élaboration de normes plus élevées en matière d'environnement. Une entreprise dynamique en plein essor, Waste Management France est présente dans l'ensemble du pays.

Mission

Un poste nouvellement créé basé à Paris de Consultant juridique expérimenté. Ses principales missions sont :

- la prise en charge des facteurs juridiques touchant l'ensemble des activités françaises
- *des relations fréquentes avec d'autres Consultants nationaux sur des affaires internationales*
- le reporting direct auprès du Directeur National, France et du Vice-Président International, Contentieux, Londres.

Profil

- résident en France, formation juridique l'habilitant à exercer la profession de juriste en France
- 5 ans minimum d'expérience acquise dans un poste de responsabilité principalement en industrie et en commerce
- specialiste en acquisitions et conseil; la connaissance du droit de l'environnement est indispensable
- la pratique courante du français et de l'anglais; la maîtrise d'une *troisième langue européenne serait un atout.*

Merci d'adresser CV en français et en anglais à:

David Ridgway, Human Resources Office, Waste Management France SA, c/o Waste Management International plc, Windsor House, 55/56 St James's St, London, SW1A 1LA (prière de ne pas téléphoner).



Waste Management International

Développer des actions commerciales auprès de notre réseau bancaire...

Intervenant de premier rang sur les marchés bancaire et financier français, nous vous proposons d'animer, en région **Bretagne**, l'un de nos réseaux spécialisé en produits bancaires destinés à une clientèle juridique et institutionnelle. Vos contacts permanents auprès de ces exploitants vous permettent de *définir* des *plans d'actions commerciales,* de *formation* et des conseils adaptés à leur fonction. En parallèle, vous *intervenez* auprès de la clientèle finale par des réunions thématiques afin d'appréhender leurs besoins, en garantissant la politique commerciale du réseau. Vous êtes responsable du développement de l'activité dans le cadre d'objectifs négociés. Agé de *35/40 ans, doté d'une formation supérieure Bac + 4 (IEP, EDC, Droit),* vous avez acquis la pratique de l'exploitation commerciale d'une clientèle d'entreprises ou de professions libérales au sein d'une banque. Outre des connaissances techniques, vous possédez une bonne autonomie, une excellente culture générale et savez mener avec tact des contacts auprès d'*interlocuteurs* de *haut niveau.* Le poste, basé à **Rennes**, *implique* de fréquents déplacements sur huit départements.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre candidature sous la référence 1430.92 M à notre conseil, Chantal Baudron s.a. - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec



Organisateur sénior

Rattaché à l'Unité Organisation de la Direction des Assurances Collectives, vous participez au développement des plans dans le cadre des *orientations de politique* générale. Vous élaborez et mettez en oeuvre des projets importants.

Vous réalisez les diagnostics ; vous faites les études et proposez des scénarios d'organisation ; vous définissez des nouvelles *procédures* et *techniques.*

Interlocuteur des gestionnaires, des informaticiens et des partenaires externes, vous suivez la réalisation des programmes avec un rôle d'animation et de coordination.

Professionnel de haut niveau, vous justifiez d'une Formation Supérieure (Ecole de Commerce/Ingénieur) et d'une expérience significative de la fonction, acquise au moins pour partie dans le secteur tertiaire.

Vous avez déjà prouvé vos qualités d'analyse, de synthèse et de rigueur ; vous êtes un homme de dialogue, communicatif et persuasif.

Le poste est basé à Paris.

CNP, 1er assureur-vie en France, 35,6 Milliards de CA, 14 Millions d'assurés, 2 000 personnes.

ML II conseil — Ecrire à Madame M.T. Pouyé - s/réf. 50843 à 16 rue Jacques Dulud - 92200 Neuilly sur Seine.

CNP, UNE CERTAINE IDEE DE VOTRE AVENIR.

---

36 15 LM

3615 LM vous permet de consulter un mois d'offres d'emploi parues dans *Le Monde.* Les annonces présentes sur 3615 LM sont mises à jour quotidiennement.



ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

. La filiale (CA : 1 milliard de Francs) d'un grand groupe américain recherche son

Contrôleur de Gestion

Rhône Alpes **280 KF**

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous prenez en charge l'organisation, la coordination et le suivi du processus de planification et budgétaire.
Vous assistez les directions opérationnelles dans l'élaboration et l'analyse de leurs budgets dont vous assurez la consolidation ; vous êtes en outre chargé de la réflexion et du développement des outils de gestion.
Agé de 28/32 ans, issu d'une école de commerce, vous justifiez d'une expérience de 4 à 5 années acquise en cabinet d'audit international et/ou en entreprise dans un contexte multinational.
Vous parlez parfaitement anglais et maîtrisez la micro-informatique.

Adresser à **Frédéric Pommier**, CV + photo + n° tél + rém. actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.FPO8674MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

L.B.W.

CHRONOPOST
VOS ENVOIS EXPRESS DANS LE MONDE ENTIER

Entrez dans l'espace temps.

Responsable des Relations Extérieures

"Tous les plis à destination à J+1 avant midi sur tout le territoire". Pour tenir cet engagement, chacun de nos 1500 collaborateurs est animé par la même exigence de qualité. Cette passion à relever les défis par une logistique performante confère à CHRONOPOST la position de n°1 du transport express.

Photo Knut-Bry

Votre Q.G : la direction de la communication. Polyvalent, vous y pilotez simultanément, avec rigueur et méthode, de nombreuses activités : préparation du programme et du budget des opérations (parrainages, relations publiques, salons, journal clients, objets promotionnels), élaboration des cahiers de charges, des actions en cours, coordination en liaison avec les Directions et les services concernés, mise en oeuvre et suivi du budget des actions de Relations Extérieures.
Entre 28 et 35 ans, votre background vous a préparé à la richesse de telles fonctions : expérience du parrainage et des relations publiques après un diplôme de l'enseignement supérieur (I.E.P, Sup de Co, Celsa...). Qualités intrinsèques d'un homme de communication, le dynamisme, l'imagination, la culture et l'ouverture d'esprit sont pour vous des valeurs à partager avec votre équipe.
Merci d'adresser CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à :
Martine DACQUAY - CHRONOPOST
41, rue Camille Desmoulins.
92442 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX.

ORC

SOFIPOST, développe une synergie entre les compétences humaines (4000 personnes) et la haute technicité des filiales de La Poste (AEROPOSTALE, CHRONOPOST, MÉDIAPOST, SÉCURIPOST, SOGEPOSTE, SOMEPOST).

SOFIPOST

DES HOMMES D'AVENIR

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF



MAIRIE DE NANTERRE

VILLE DE NANTERRE
87 000 habitants
CAPITALE DES HAUTS-DE-SEINE
souhaite rencontrer son

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

Adresser candidature motivée et C.V. à :

Madame le Sénateur-Maire
Direction du personnel
88 à 118, rue du 8-Mai-1945
92014 Nanterre Cedex

-o-

Votre mission consistera, en étroite collaboration avec le maire adjoint chargé du secteur, à développer la politique de communication de la municipalité :

- Concevoir des stratégies s'appuyant sur plusieurs médias (écrit, affiche, signalétique, audiovisuel...) ;
- S'investir dans la mise en œuvre des différents supports et notamment dans l'élaboration de la ligne éditoriale du magazine mensuel ;
- Promouvoir par l'information les activités et réalisations municipales et *assurer la cohérence des actions de communication des différents services municipaux ;*
- Diriger une équipe en veillant à l'épanouissement des formations et des compétences.

Profil : expérience significative dans ce domaine, qualités rédactionnelles confirmées, capacités de gestion d'adaptation, sens des contacts et des responsabilités, connaissance des techniques de communication et du journalisme, formation supérieure (Bac + 3).

-o-

Vous aussi, agissez au cœur de l'emploi.

Devenez administrateur au Département "marché du travail" de l'ANPE.

L'Agence Nationale Pour l'Emploi est un interlocuteur privilégié pour les entreprises et une force d'écoute et de proposition pour les demandeurs d'emploi. Dans le cadre du renforcement de ses moyens, l'ANPE recrute pour son Département "marché du travail".
Pour étudier le fonctionnement du marché du travail, produire des statistiques sur les offres et les demandeurs d'emploi, analyser les données, concevoir des systèmes d'information, vous avez bien sûr des compétences en statistique et économétrie et/ou en économie et sociologie du travail (Bac + 4 exigé).
Ce sont aussi vos connaissances en informatique et systèmes d'information, vos capacités de rédaction et d'animation qui seront appréciées.
Pour ces postes basés à Noisy-le-Grand (93), vous êtes âgé(e) de plus de 18 ans et *ressortissant(e) de la CEE. Adressez une* lettre de candidature manuscrite à l'ANPE, Département des Services Centraux, "Le Galilée", 4 rue Galilée, 93198 Noisy-le-Grand **avant le 24 décembre 1992**, minuit, le cachet de la poste faisant foi.



MEDIA-SYSTEM

Nous sommes un Groupe d'Assurances de premier plan et recherchons pour une de nos grandes Directions opérationnelles un :

CONTROLEUR DE GESTION

Intégré à une petite équipe, vous aurez dans un premier temps une mission de contrôle de gestion, puis parallèlement vous mènerez des études spécifiques sur les activités Vie et IARD et pourrez participer aux travaux de consolidation des différents déplacements de la Direction concernée.
Le poste convient à un diplômé d'une grande école de commerce justifiant d'une première expérience significative du contrôle de gestion, acquise de préférence en entreprise.
Au-delà de vos compétences techniques et d'un esprit d'analyse et de synthèse développé, vos qualités relationnelles affirmées vous permettront d'être un interlocuteur apprécié à tous les niveaux de l'entreprise.
Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. AVF, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

JURISTE IMMOBILIER

La qualité de notre service, ce sont avant tout des collaborateurs de qualité.

Leader incontesté sur notre marché, nous recherchons un JURISTE IMMOBILIER.

De formation supérieure (Maîtrise de Droit au minimum et connaissances comptables souhaitées), vous avez de préférence une expérience de 5 ans en DROIT IMMOBILIER et la maîtrise de la rédaction d'actes.

Au sein de la Direction Juridique, vous assisterez le Responsable du Secteur Immobilier (baux commerciaux, acquisition de terrains et d'immeubles, construction, assurances, désordres, fiscalité...).

Merci d'adresser votre candidature au Groupe DARTY - Service Juridique - 11 Bd Pershing - 75858 PARIS CEDEX 17.

CONTESSE

TV. VIDEO . HIFI  ELECTROMENAGER



LE DEPARTEMENT

LE DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
Une collectivité dynamique - plus d'un million d'habitants

RECHERCHE

RESPONSABLE DU SERVICE DES MARCHES
(Cadre d'emploi des Attachés)

Rattaché à la division des Finances et Marchés, vous animerez une équipe de 13 collaborateurs répartis en trois secteurs (voirie, bâtiments, divers) et coordonnerez l'ensemble des marchés passés par le Département ; à ce titre vous prendrez en charge les missions suivantes :
- Elaboration de certains dossiers de marché.
- [illegible] juridique de tous les actes administratifs et procédures.
- Conseil auprès des différents services.
- Organisation des commissions d'appels d'offres.
- Suivi actif de la législation concernant les marchés publics.

Diplômé de droit public, vous êtes fonctionnaire de catégorie A, et issu de la Fonction Publique Territoriale, des services de l'Etat ou de la Fonction Publique Hospitalière.
Votre rigueur, votre ouverture d'esprit et votre sens des relations humaines seront vos atouts.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf. 1820 à notre conseil :
Anne Gillon - EGHT - 577, rue [illegible]
92366 MEUDON LA FORET cedex.

EGHT

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

OCDE  OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES PARIS

CHEF DE LA SECTION INTER-ORGANISATIONS D'ÉTUDES DES SALAIRES ET DES PRIX DES ORGANISATIONS COORDONNÉES (GRADE A5)

(13 000 agents dans 25 pays)

La section, qui est située à Paris, assure le secrétariat des Organisations coordonnées pour toutes les questions relatives aux rémunérations du personnel et fournit les éléments nécessaires au processus de négociation des salaires.

La section s'acquitte des fonctions suivantes :
- assure aux comités qui s'occupent de la coordination un soutien de fond et sur le plan administratif ;
- mène les enquêtes et les études techniques nécessaires pour étayer ses propositions ;
- apporte une assistance technique à toutes les parties concernées, selon les besoins ;
- rédige des documents de caractère technique et des notes de réflexion sur tous les aspects des rémunérations des Organisations coordonnées.

Qualifications

- Diplôme universitaire de niveau supérieur en gestion publique, en gestion des entreprises, en statistiques ou formation équivalente. Une expérience des politiques et des principes de rémunération ainsi que des questions de classification d'emplois et de fiscalité dans une organisation internationale constituerait un avantage.
- Connaissance approfondie de l'utilisation des statistiques pour le calcul des indices et des parités de pouvoir d'achat.
- Aptitude à traiter avec des représentants d'organisations internationales et des fonctions publiques nationales ainsi qu'avec de hauts responsables d'entreprises privées.
- Excellente connaissance orale et écrite de l'anglais ou du français. Très bonne connaissance de l'autre langue.

Un contrat sera offert pour une période initiale de deux à trois ans. La rémunération, qui sera de 435 084 FF par an, plus les indemnités en fonction de la situation familiale et du lieu *de résidence, n'est normalement pas soumise à l'impôt sur le revenu.*

Ce poste, ouvert aux femmes et aux hommes, sera pourvu par un ressortissant de l'un des pays membres de l'OCDE. Les curriculum vitae détaillés en anglais ou en français devront être envoyés avant le 12 janvier 1993 à :

INTERORG
Division de gestion des ressources humaines
OCDE, 2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
FRANCE
Fax : (33.1) 45-24-79-11

Veuillez noter que seuls les candidats retenus sur la liste courte seront contactés.

Vallée de l'Oise

BRUXELLES — RENNES — NANCY — NICE — STRASBOURG — ANNECY

Oise-la-Vallée est l'Association pour le Développement et l'Aménagement de la Vallée de l'Oise.
Pour réaliser le projet ambitieux d'aménagement de l'espace, elle crée aujourd'hui son équipe d'étude d'urbanisme et s'adjoint les compétences d'un :

Urbaniste

Sa mission est de concevoir et de coordonner les politiques d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat. A 35 ans, architecte, diplômé de l'enseignement supérieur en urbanisme, vous avez une expérience significative de l'élaboration et de la conduite de schémas directeurs et de projets importants.

Chargé d'études économiques

Votre mission : enquête, recherche et analyse permanente d'informations (logement, immobilier d'entreprise, ...). A 25-30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, cette mission vous permet d'être associé aux travaux prospectifs de l'équipe. Capacité de synthèse et de rédaction, polyvalence, pugnacité et rigueur sont des qualités indispensables.

Ces postes, basés à Verneuil-en-Halatte, nécéssitent une maîtrise de l'outil informatique (tableur, infographie-PAO).

*Merci d'envoyer votre candidature, sous la réf. 24 267 261, à notre conseil Onoma. 26 rue de Berri. 75008 Paris. 3616 UGE*ONOMA*

ONOMA
GROUPE COURTAUD

PARIS — LILLE — LYON — NANTES

LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

RECHERCHE

Pour son Département Communication

UN(e) ATTACHÉ(e) DE PRESSE

- Formation supérieure et expérience exigées.
- Pratique du traitement de texte et connaissance des problèmes de protection sociale souhaitées.
- Rémunération environ 150 000 F (bruts annuels) selon profil et expérience.

Adresser candidature + CV à :
CNAF/BRH, 23, rue Daviel - 75634 Paris Cedex 13



RECHERCHE POUR SON SIÈGE A PARIS
(Avec Déplacements à l'Étranger).

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Financier, au sein d'une équipe déjà composée de deux contrôleurs et d'un assistant, vous prendrez en charge le budget, le contrôle des coûts missions, la recherche de financements et l'amélioration des procédures et outils de gestion.
De formation supérieure (Gestion, ESC...) et anglais courant.
Vous avez une expérience de 4/5 ans en entreprise classique (Contrôle de filiale à l'Étranger, gestion de financements internationaux...) couplée d'une expérience professionnelle dans un pays en voie de développement.
Poste disponible au 1/01/93, compte tenu du caractère humanitaire de notre organisation, la rémunération sera de 175 KF.
Ouvert aux autres, intéressé par notre action, adressez votre CV, photo, lettre de motivations à MÉDECINS SANS FRONTIÈRES. Réf. : DRH/CG, 8, rue Saint-Sabin - 75011 Paris

36 15 LM

3615 LM vous permet de consulter un mois d'offres d'emploi parues dans *Le Monde*.
Les annonces présentes sur 3615 LM sont mises à jour quotidiennement.

ASSOCIATION NATIONALE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

s'occupant de personnes âgées ou en situation de précarité

RECHERCHE POUR PARIS

RESPONSABLE D'UNITÉ

PRINCIPALES MISSIONS : mettre en œuvre les projets et la politique de l'association sur un secteur géographique. Animer et coordonner l'action d'une équipe de salariés et de groupes de bénévoles. Assurer la gestion administrative et financière de son unité. Développer des relations avec les partenaires locaux.

PROFIL REQUIS : un bon niveau de formation. Une expérience confirmée dans la vie associative et/ou dans le domaine sanitaire et social. Un sens du travail en équipe mais avec un tempérament de leader. Le goût de s'investir dans un projet associatif.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo à :
C.I.P.E.S (serv. 16), 6, pl. de la Madeleine - 75008 Paris
qui transmettra. NE PAS TÉLÉPHONER.



Le "Bien Vivre"

- 756 000 Habitants
- Un effectif de 800 personnes
- Une reconversion industrielle en marche
- Une culture interne responsabilisante et innovante
- Des projets originaux axés sur l'éducation, l'environnement et le social

recherche par voie statutaire ou contractuelle son

Adjoint au Directeur de la Protection Sociale, Chargé de l'Enfance

Vos objectifs :
- Assurer la gestion, la coordination et le développement des projets départementaux concernant l'enfance (schéma directeur des équipements, maltraitance, protection infantile...), en établissant des réseaux internes et externes de partenariat.
- Manager le développement des agents de la Direction de la Protection sociale, soit 110 personnes (de l'informatisation des services à la gestion des compétences).
- Conseiller activement la Direction Générale sur tous les problèmes liés à l'enfance.

A 35 ans et plus, vous êtes avant tout un manager de tempérament et d'initiative.

Votre solidité morale, votre recul et votre sens du terrain vous ont déjà amené à occuper des postes de direction opérationnelle dans le domaine social (si possible en collectivité locale). Vous avez abordé les problèmes d'organisation et de gestion de projets et vous maîtrisez parfaitement les rouages du secteur social. Enfin, vous savez mettre votre énergie, votre sens de l'écoute au service des autres et de vos projets.

LEVI-TOURNAY-ABSCOU



Merci d'adresser sous la réf 1825M lettre manuscrite, CV, photo à notre conseil Melle LANDY - LIGHT 5/7 rue Jeanne Braconnier - 92366 MEUDON LA FORET cédex.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION LA SCIENCE ET LA CULTURE

a un poste vacant à son siège de Paris

DIRECTEUR DE L'OFFICE DE L'INFORMATION DU PUBLIC

FONCTIONS

Le titulaire, à la tête d'une équipe multimédia, sera chargé de faire mieux connaître et comprendre les objectifs et les activités de l'UNESCO, de concevoir et de mettre en œuvre, à cet effet, des plans à court et à long terme et de conseiller le Directeur général en matière de relations publiques.

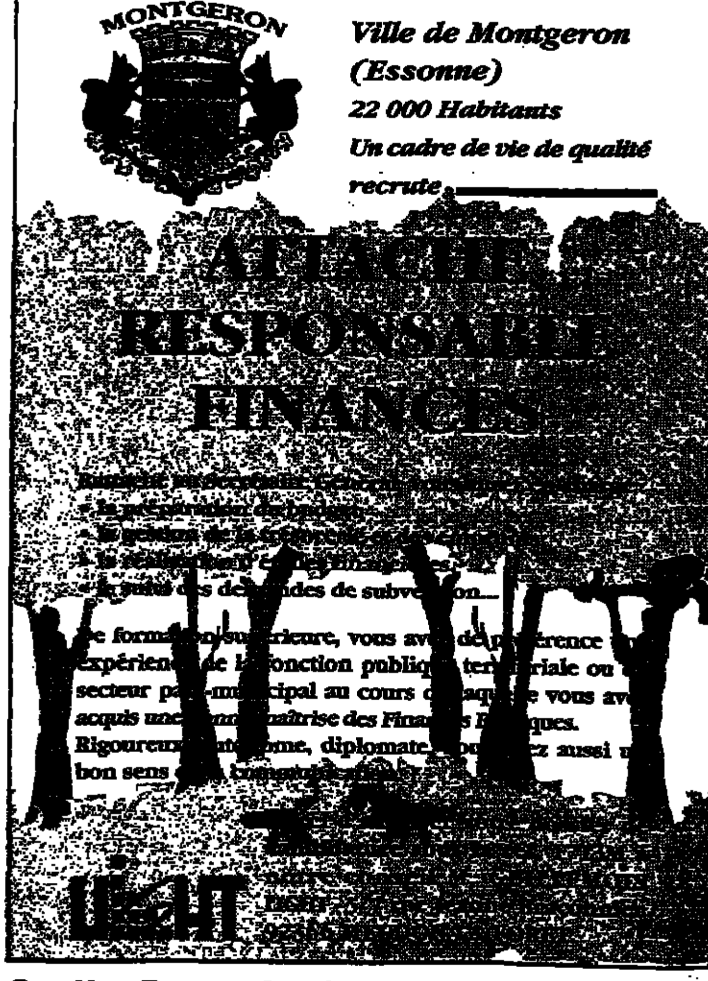
PROFIL

- Diplôme universitaire, de préférence dans le domaine de la communication et/ou des relations publiques ;
- Expérience professionnelle de quinze années au minimum, dont cinq à un niveau élevé de responsabilité, dans les médias et/ou dans la communication institutionnelle et/ou les relations publiques, avec, de préférence, une expérience des relations internationales ;
- Solide expérience de la gestion et de la direction d'une équipe multimédia ;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais et, si possible, bonne connaissance d'une troisième langue (espagnol, arabe, russe ou chinois).

Les candidats sont priés d'envoyer un curriculum vitæ détaillé accompagné d'une photographie à l'adresse suivante :

UNESCO
Chef de la Division du développement
des Ressources humaines (OPI-001)
7, place de Fontenoy
75352 PARIS 07-SP FRANCE

au plus tard le 31 décembre 1992



LE MONDE DES CADRES

SECTEURS DE POINTE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

SECTEURS DE POINTE

Nous sommes un grand constructeur informatique d'envergure mondiale.
Nous recherchons, dans le cadre de notre stratégie tournée vers les grands comptes, des

Ingénieurs - Consultants Seniors

Secteur Bancaire ou Grande Distribution

Professionnels de l'informatique, nos consultants disposent d'une parfaite connaissance du métier de leurs clients. Interlocuteurs de haut niveau, ils assurent la promotion de notre offre et jouent un véritable rôle de conseil et d'assistance dans l'expression et la définition des besoins des entreprises clientes.
Ils représentent la pierre angulaire de notre stratégie grands comptes.

Agé de 32 à 38 ans, vous disposez d'une formation d'ingénieur complétée par une expérience d'au moins 6 ans de l'informatique ou du conseil dans le secteur bancaire ou grande distribution.
Votre aisance relationnelle à tous niveaux et votre professionnalisme seront des critères déterminants dans notre choix.

La dimension internationale de notre groupe implique impérativement la maîtrise de l'anglais.

Contacter Xavier d'Anglade au (1) 45.53.26.26. ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Michael Page Technology, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf. XA8642MO.



Michael Page Technology
Spécialiste en recrutement Informatique

L.B.W.

GENCOM

SSII SPECIALISEE EN SYSTEMES DE COMMUNICATION, RECHERCHE :

INGÉNIEUR SYSTEME TELECOM MILITAIRES (RÉF. 1)

4 À 8 ANS D'EXPÉRIENCE

Dans un premier temps, vous serez chargé de la construction de projets techniques dans le cadre de programmes pour la Défense Nationale (Etude de faisabilité, réponse à consultations, rédaction de cahiers des charges).

Ensuite, vous évoluerez vers un poste de CHEF DE PROJET (maîtrise d'oeuvre, suivi d'affaires) où vous prendrez la responsabilité de mener à terme les travaux depuis la phase de développement jusqu'à la phase de déploiement.

INGÉNIEUR RÉSEAUX LOCAUX (RÉF. 2)

2 À 6 ANS D'EXPÉRIENCE

Vous justifiez de compétences en :
- ingénierie de réseaux locaux (architecture de réseaux, dialogue avec les installateurs pour les tâches de câblage, maîtrise de solutions de couplage des unités actives, interconnexion des réseaux : passerelles type X25, RNIS, ETHERNET ..., connaissance FDDI appréciée).
- administration de réseaux locaux

Après quelques mois, vous aurez l'opportunité de prendre la responsabilité complète de projets importants dans des environnements civils et militaires.

NOUS VOUS REMERCIONS D'ADRESSER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE AVEC LA RÉF. CHOISIE À : ALAIN DESBOIS, GENCOM, LE MERMOZ, 13 AVENUE MORANE SAULNIER 78140 VELIZY - TÉL. 34 65 01 15

CURRICULUM

Groupe BABCOCK Entreprise

L'Energie sur Mesure

VOUS ETES INGENIEUR

Vous souhaitez intégrer un Groupe International à fort potentiel technique dans lequel vous pourrez valoriser vos compétences. Si l'un des postes suivants vous motive rejoignez notre Groupe.

Le Groupe BABCOCK Entreprise représente au sein du Groupe CNIM 1 800 salariés dont un peu plus de 300 Ingénieurs et Cadres. Ses filiales industrielles et commerciales sont implantées *dans quatorze pays*. Il réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,4 Milliard de Francs. Le Groupe BABCOCK Entreprise exerce ses activités dans la conception, la fabrication, le montage, la mise en service, la réparation et la maintenance de tous types de chaudières et équipements thermiques à usage industriel, d'installations de traitement de l'air et de traitement de l'eau.

INGENIEURS PROJET :
Vous aurez la responsabilité complète du suivi des affaires au sein d'une Direction Produits. Vous avez une formation de thermicien et une expérience de plus de 5 ans dans le domaine de l'énergie. réf. LM/DIR 01

INGENIEURS EXPORT :
Pour l'une de nos Directions Produits, vous aurez à détecter les projets et à établir les contacts nécessaires avec la clientèle, à guider nos responsables technico-commerciaux dans leur approche des marchés et dans la promotion de nos produits. Vous possédez une expérience de 5 à 10 ans dans des sociétés de biens d'équipement ou d'ingénierie. La maîtrise d'une seconde langue étrangère est souhaitée. réf. LM/DR 03

Pour l'une de nos filiales françaises, vous serez chargé de la prospection, de la négociation et de la prise de commandes de chaudières industrielles et d'installations de traitement d'eau, auprès des clients étrangers et français travaillant à l'exportation. Vous possédez une expérience de 10 à 15 ans dans les ventes export, une formation ingénierie serait un plus. réf. LM/BW

INGENIEURS D'AFFAIRES :
Vous aurez la responsabilité complète du suivi des affaires au sein d'une Direction Produits. Vous avez le sens de l'organisation et de la rigueur et une expérience de plus de 5 ans à un poste analogue dans des Sociétés de biens d'équipement. réf. LM/DI 02

INGENIEUR D'ETUDES AVANT PROJET :
Au sein d'une équipe chargée des propositions, vous aurez à établir des projets de construction d'ensembles thermiques à partir de leur définition de principe. Vous possédez des connaissances en calcul des structures et en appareils à pression et une expérience de plusieurs années dans un bureau d'études de chaudronnerie lourde ou dans une activité similaire. réf. LM/DR 02

INGENIEUR BUREAU D'ETUDES :
Responsable d'une équipe, au sein du Bureau d'Etudes Ingénierie, vous serez en charge des études complètes de réalisation d'appareils à pression et d'installations avec tuyauteries. Vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans des activités identiques ou connexes. réf. LM/DE

INGENIEUR CONTROLE QUALITE :
Vous superviserez les activités de contrôle usine et montage sur site et animerez le Service Inspection fournisseurs. Vous avez une solide expérience du contrôle en chaudronnerie et la connaissance des techniques de soudage. réf. LM/DT

La dimension internationale de notre Groupe nécessite pour tous ces postes la maîtrise de l'anglais.
Si l'un de ces postes vous intéresse, merci de nous adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la réf. choisie à :
Groupe BABCOCK Entreprise - Direction des Affaires Sociales - 80, rue Emile Zola - BP 95 - 93123 LA COURNEUVE CEDEX



Deb's

36 15 LM

Déposez votre CV sur 3615 LM pour découvrir des annonces qui correspondent à votre profil.

CORNING FRANCE

COMPOSANTS OPTO-ÉLECTRONIQUES

Ingénieur statisticien

Corning est le premier fabricant mondial de fibres optiques. Son usine de Melun produit des coupleurs destinés aux réseaux de télécommunications présents aujourd'hui sur le marché mondial des très grandes entreprises, administrations, gros systémiers...

Dans un contexte de production en croissance, nous recherchons un spécialiste de la statistique appliquée pour apporter sa compétence aux équipes de production et de process.
Sur le terrain, vous utiliserez l'approche statistique comme outil de gestion des multiples aspects de la production. En analysant les résultats de fabrication en terme de qualité et d'optimisation, en établissant des plans d'expérience, des systèmes d'étalonnage et de contrôle, vous participerez très concrètement à l'amélioration de nos résultats.
Ce poste évolutif dans un environnement high-tech vous permettra d'utiliser un logiciel très performant et surtout d'échanger avec des homologues de haut niveau dans le contexte d'un groupe international. La connaissance de l'anglais est donc nécessaire.
Diplômé d'une grande école d'ingénieur avec option statistiques ou ENSAE ou DESS de statistiques, une expérience industrielle et un goût certain pour exercer votre mission sur le terrain en prise directe avec les opérationnels seront déterminants pour votre réussite.

Merci d'adresser votre candidature, à Corning France, DRH,44 avenue de Valvins, 77210 Avon.

MEDIA-SYSTEM ORC

RESPONSABLE LOGISTIQUE/ACHATS

Révélons ensemble la qualité de nos compétences

Guerbet, la découverte de nouvelles molécules au service de l'homme. Nos produits de contraste pour l'imagerie diagnostique, issus d'une recherche chimique et pharmaceutique, connaissent un succès en France et dans le Monde. Si notre activité est dédiée à l'homme, il en va de même de nos valeurs d'entreprise. Guerbet cultive la transparence qui unit les compétences de plus de 1100 personnes dans le Monde.

Aujourd'hui, nous recherchons
le Responsable Logistique/Achats de notre filiale chimique.

Vous avez une formation supérieure de Gestion ou d'Ingénieur. Vous souhaitez valoriser une expérience réussie de la fonction *logistique et/ou achats -acquise si possible dans l'industrie* chimique- et élargir votre domaine d'intervention. Vous êtes reconnu pour vos qualités de négociateur et d'animateur.

Venez nous rejoindre !

Rattaché à notre Directeur de la Production Chimique, vous élaborerez le plan à moyen terme et les plans annuels de nos deux usines chimiques dont vous suivrez les réalisations. Vous serez le partenaire des responsables opérationnels pour toute négociation d'achats.

Poste basé à AULNAY-SOUS-BOIS (RER).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo sous réf. AU DB9225 à : **GUERBET S.A.** Etablissement d'Aulnay - BP 15 - 93601 AULNAY-SOUS-BOIS Cedex.



La volonté de se dépasser

Nous sommes un Société d'Ingénierie de Formation rattachée au secteur des Industries Mécaniques. Nous recherchons un INGENIEUR

CHEF DE PROJETS FORMATION à L'ETRANGER

Votre mission : auprès de la Direction Générale et de façon concertée, vous êtes chargé de l'ingénierie globale des projets : fixer les objectifs, chiffrer les propositions, organiser et suivre la réalisation (génie civil, équipements, moyens) et ainsi gérer l'ensemble de A à Z.

Votre profil : Ingénieur mécanicien et formé aux technologies connexes des métiers de la mécanique. Votre expérience (5 à 10 ans) à un poste Méthodes ou Production ou mieux une délocalisation industrielle, vous a fait découvrir la formation et le transfert de compétences. Cet acquis va de pair avec le sens des contacts, l'imagination, l'esprit d'équipe, la rigueur et une forte motivation pour entreprendre et réussir. Anglais indispensable. Déplacements de courte durée à l'étranger. Poste basé à La Défense.

Merci de confier votre dossier (CV, let. man., photo, salaire act.) sous référence MM 1 à HERVE LE BAUT CONSULTANTS 11 rue la Boétie - 75008 PARIS. Tél 42 65 38 39

ORC

E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

Ingénieur commercial export Asie

SIDEL

Par sa croissance soutenue (plus de 25% du CA/an), notre Société consolide sa position de *n°1 mondial des constructeurs de machines servant à fabriquer des bouteilles en plastique* (CA 1,4 MdF, 450 personnes). Réalisant 85% des ventes à l'export et disposant d'une implantation mondiale (6 filiales à l'étranger), nous renforçons notre activité commerciale en Asie.

En concertation très étroite avec notre filiale de Hong-Kong et les agents locaux, vous serez chargé de développer les ventes sur la zone chinoise essentiellement. Vous assurerez les contacts directs avec les clients, élaborerez les réponses aux appels d'offre, conduirez l'ensemble des négociations techniques et financières et pourrez à tout moment vous appuyer sur les services techniques de la Société.

Ingénieur ou commercial à très forte sensibilité technique, agé de trente ans environ, vous avez plusieurs années d'expérience de la vente, y compris à l'export, d'équipements spécialisés destinés à une clientèle industrielle très exigeante. Votre dynamisme commercial et votre professionnalisme vous permettront de réussir dans ce poste autonome et évolutif. Anglais courant indispensable. Poste basé au **Havre**. Nombreux déplacements. Merci d'adresser votre candidature, sous référence C.167/M, à notre conseil Catherine Charvet qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Oberthur Consultants — 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

"Bâtir Votre réussite sur un marché porteur…

Important groupe de communication, coté en Bourse, nous recherchons à ROUEN :

DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT
240 KF+

Intégré à une agence commerciale autonome, vous animez, formez et dynamisez votre équipe de commerciaux. En prise directe avec le Directeur Commercial, vous identifiez et mettez en œuvre les stratégies destinées à rendre les résultats encore plus performants. 26/30 ans, BAC+, votre expérience de l'animation d'équipe de vente vous permet d'être très autonome, engagé dans un combat commercial quotidien, avec une personnalité très affirmée. Une formation professionnelle permanente, une vie familiale préservée grâce à un secteur géographique restreint seront les atouts supplémentaires offerts par un groupe important qui respecte ses clients et offre à ses collaborateurs des perspectives d'évolution claires et durables. Merci d'adresser votre dossier (CV + lettre manuscrite) sous réf. MO 1718 à EUROMESSAGES - Tour Suisse - 69443 LYON CEDEX 3

DES HOMMES DE SOLUTIONS



Notre Société (530 personnes), leader des sociétés de services technologiques, intervient sur des PROJETS PLURI-DISCIPLINAIRES DE HAUTE TECHNOLOGIE. Nous renforçons notre organisation commerciale et recherchons pour notre DIRECTION MARKETING



LES SOLUTIONS COMPETITIVES

2 RESPONSABLES "GRANDS COMPTES"

Votre mission :

- Assurer le niveau de prise de commandes fixé dans le plan Marketing pour des "grands comptes" qui vous seront dédiés en exclusivité.
- Identifier et qualifier les besoins de ces "grands comptes" par rapport à notre offre technique.
- Transmettre ces besoins à nos Directions opérationnelles qui seront chargées de la réalisation des Propositions Techniques et Financières et de la vente.
- Suivre ces propositions et la réalisation des prestations dans le souci de garantir la satisfaction du client.

Les domaines d'activité concernés pour le 1er poste, sont des Entreprises du secteur de l'ELECTRONIQUE des TELECOM et de l'INFORMATIQUE, **pour le 2e poste,** des Entreprises du secteur du PETROLE, de la CHIMIE et de la PARACHIMIE.

Formé à la négociation commerciale et à la vente, vous possédez une expérience confirmée de la vente de produits ou services de haute technologie dans un contexte très concurrentiel. En outre, vous parlez anglais couramment.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite) sous la réf. MO1 pour le premier poste et MO2 pour le second à BERTIN & Cie Service Emplois et Carrières - BP 3 - 78373 PLAISIR cedex.

TéléDiffusion de France



1er diffuseur de radio et de télévision, TDF, société anonyme au sein d'un groupe prestigieux, (COGECOM - Groupe FRANCE TELECOM), avec ses 4 000 professionnels de l'audiovisuel, exporte son savoir-faire dans le monde entier et réalise un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs. A la pointe de la technique, nous innovons en permanence pour créer et faire évoluer les nouveaux services de diffusion des images, du son et des données (satellites, radiomessagerie, réseaux câblés, radiotéléphone…).

En relation directe avec le Directeur Régional Centre-Est, vous participez en tant qu'interlocuteur privilégié de la Direction Commerciale, à la définition et à la mise en œuvre de la politique commerciale de TDF. Vous proposez une stratégie commerciale régionale et les outils de communication produits adaptés.

Vous animez, supervisez la force de vente décentralisée, définissez les objectifs et méthodes, en contrôlez la réalisation ; en outre vous veillez à la qualité du suivi commercial et de l'administration des ventes.

A l'écoute du marché, vous développez les secteurs commerciaux nouveaux, suivez personnellement certains clients stratégiques et contribuez aux relations de TDF avec son environnement.

Diplômé d'une école supérieure de commerce (bac + 4) vous avez, après 5 ans environ d'expérience professionnelle marketing opérationnel ou vente, démontré votre esprit commercial et vos capacités à motiver et diriger une équipe de vente. Organisé, vous avez de réelles qualités relationnelles et le sens de la négociation.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous référence RCR/M à TDF, Isabelle MERLIN, DRH, Département Développement des Carrières, 21-27 rue Barbès, 92120 Montrouge.

Responsable commercial régional

Lyon

L A   P A S S I O N   D U   H I G H - T E C H

Centre d'Enseignement Scientifique et Technique de pointe le GROUPE ESIEE

(École Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et Électrotechnique)

RECHERCHE

dans le cadre du développement de ses actions de partenariat industriel :

- pour sa Direction des Relations Extérieures, Industrielles et Internationales :

INGÉNIEUR COMMERCIAL

SA MISSION :
- prospection et développement des activités contractuelles et de partenariats auprès des entreprises.

- pour sa Direction de la Formation Continue :

INGÉNIEUR COMMERCIAL

SA MISSION :
- prospection auprès des entreprises ;
- commercialisation et marketing des actions de formation continue du Groupe.

Leur profil : Diplôme d'une grande école d'Ingénieurs (Électronique ou Informatique), complété par une formation en marketing ou action commerciale (École de gestion ou Mastère spécialisé).



Adressez votre candidature au Service du Personnel du Groupe ESIEE
Cité Descartes, BP 99,
2, bd Blaise-Pascal,
93162 NOISY-LE-GRAND

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

R E T R O U V E Z   C E S   A N N O N C E S   S U R